TR ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10053 **44 PAGES** — VENDREDI 27 MAI 1977

A Strasbourg

A. BARRE : *la majorité ne peut se ramener à un cartel électoral*

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 39

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

PAYS-BAS : les socialistes gagnent les élections

Le scrutin du 25 mai aux Pays-Bas a été marqué par la victoire du Parti du travail (socialiste). La formation que dirige M. Joop den Uyl, premier ministre sortant, fait passer de quarante-trois à cinquante-trois le nombre de ses députés et devance ainsi les chrétiens-démocrates, qui comptent quarante-neuf parlementaires contre quarante-huit dans la Chambre précédente. Les libéraux enregistrent également une progression puisque le nombre de leurs députés passe de vingt-deux à vingt-huit.

En revanche, presque tous les petits partis ont subi un tassement et, surtout le parti communiste a fait une chute spectaculaire : le pourcentage des suffrages qu'il a obtenus est tombé de 4,12 % en 1972 à 1,73 % en 1977. Il y avait sept députés communistes, il n'y en aura plus que deux.

M. Joop den Uyl a de fortes chances de se voir confier la mission de former le nouveau gouvernement. Mais les discussions sont retardées en raison de la prise d'otages dans la région de Groningue.

Les négociations entre les autorités néerlandaises et les deux commandos terroristes paraissent au point mort : une centaine d'enfants sont toujours détenus dans l'école de Smilde et une cinquantaine de personnes sont bloquées dans le train arrêté par les Moluquois.

(Lire page 2 l'article de notre correspondant Martin Van Traa, et page 44 nos informations sur la prise d'otages.)

Un succès spectaculaire

…e succès que les socialistes …nent de remporter aux Pays-…s est spectaculaire. Non seu-…ent par les dix sièges sup-…mentaires qu'ils obtiennent — … rarissime au Parlement néer-…dais, — mais aussi par la …firmation au pouvoir du gou-…nement le plus à gauche qu'ait …nu le pays, alors qu'une cer-…e réaction paraissait se faire … contre les initiatives sociales …conomiques du Parti du travail.

…e succès est largement celui …M. Den Uyl. Le leader socia-…, qui a toutes les chances …former le nouveau gouverne-…t, est un homme populaire et …lle ; il a aussi bénéficié de …sence de concurrent sérieux … poste de chef du gouverne-…t. De plus, bien qu'il soit …ardeux de prétendre mesurer …luence de la prise d'otages … se poursuivait pendant le …tin, il n'a sans doute pas …qué d'électeurs pour se rap-…r que le premier ministre …ant avait agi avec prudence …fermeté lors des attentats de ….

…s socialistes restent cepen-…t minoritaires. Leurs parte-…es potentiels ont, eux aussi, …né des sièges : les démocrates-…tiens un seulement, mais les …aux six. Quelle que soit la …binaison qui s'échafaudera, …ns et les autres « vendront » …ement leur appui. D'autant … pourront faire valoir que …arti du travail doit sans … une partie de son succès …fondrement de petites for-…ns de gauche, en particulier …, qui a perdu cinq de ses …sièges.

… formation de la nouvelle …ion gouvernementale ne sera …lus facile que la précédente. …nt la campagne électorale, …ders socialistes ne se sont …ait faute de rappeler les …e conditions « préalables » … entendaient imposer à leurs …s partenaires : réforme fon-… contrôle des investisse-…s, extension des pouvoirs …conseils ouvriers, répartition …uper-bénéfices des entreprises … fonds ouvrier. Sans parler … légalisation de l'avortement, …quelle M. Van Agt, leader des …tiens-démocrates et ministre … justice sortant, reste farou-…nent opposé.

…s deux problèmes les plus …nts auxquels le nouveau gou-…ement devra faire face — le …mage et l'inflation — seront, … aussi, sources de conflits. Les …étiens-démocrates, les alliés les …s probables de M. Den Uyl, …quent de renâcler devant le …s des socialistes de réduire les …enses publiques et de contrôler …n peu plus près la distribution …llocations de chômage, que la …ite juge « abusives ».

…es socialistes peuvent, cepen-…nt, s'appuyer sur un consensus …s large qu'il y a cinq ans. …utant que leur plus fidèles …rtenaires, les élus de Démocra-… 66, ont gagné deux sièges. Face … cette « majorité » de gauche, … chrétiens-démocrates devront …odérer leurs revendications. La …uvelle formation interconfes-…nnelle aura d'ailleurs assez à …ire pour maintenir sa cohésion …tre l'ancien parti calviniste …ti-révolutionnaire, souvent pro-…e des thèses socialistes, et les …ux formations plus conserva-…ices que son l'ancien parti catho-…que populaire et l'ancien parti …rétien historique.

Le nouveau Parlement sera plus …hérent que celui de 1972. La …uvelle Assemblée comptera …core douze formations, mais un …groupement s'est effectué au …rofit de trois seulement d'entre …lles : les socialistes, les chré-…iens-démocrates et les libéraux …otaliseront à eux seuls cent …rente sièges.

Aucune déclaration publique n'a …cependant eu lieu sur la forma-…ion du prochain cabinet, et le … triomphe » de M. Den Uyl est …restée modeste. Personne ne pou-…vait oublier le drame qui se …jouait au même moment dans le …nord du pays. Les socialistes néer-…landais ont été frustrés d'une … nuit historique ».

PORTUGAL : la droite passe à l'offensive contre M. Soares

Les deux formations situées à droite du parti socialiste sur l'échiquier portugais — le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social — ont décidé, le 25 mai, de coordonner *leur action en vue de contraindre l'actuel cabinet socialiste* minoritaire à définir plus clairement sa ligne politique et, peut-être, à former avec elles une alliance de gouvernement.

La définition par le P.S.D. et le C.D.S. d'une stratégie commune très ferme contre le cabinet homogène de M. Soares constitue, à terme, une menace sérieuse pour une équipe ministérielle qui a, ces derniers temps, connu quelques déboires, sur le plan international notamment.

De notre correspondant

Lisbonne. — L'opposition de droite au gouvernement de M. Mario Soares a décidé de passer à l'offensive. Pour la première fois, en effet, les dirigeants du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du Parti social démocratique (P.S.D.) se sont assis à la même table, afin de rechercher ensemble une « *solution démocratique* » permettant la « *reconstruction du pays* ». Cette réunion a eu lieu dans un hôtel de Lisbonne, le mercredi 25 mai, juste un mois après le discours du président de la République invitant les « *différents partis* » à trouver des « *plates-formes d'accord* » afin d'appliquer des « *mesures de salut national* ».

Le *message du général Eanes* avait suscité des interprétations contradictoires. Selon les milieux conservateurs, il démontrerait que le chef de l'Etat est favorable à un rapprochement entre les « *grands partis démocratiques* » c'est-à-dire le P.S., le P.S.D. et le C.D.S.

L'initiative de convoquer une réunion des leaders de ces trois formations politiques est venue du président du C.D.S., M. Freitas do Amaral. Mais l'idée n'avait pas été bien accueillie par les socialistes ni même par les sociaux-démocrates. Les premiers ont refusé catégoriquement toute négociation pouvant amener à une coalition gouvernementale ; quant au P.S.D., il n'a pas montré d'enthousiasme envers une démarche qui l'avait pris de vitesse.

Depuis lors, les événements se sont précipités. En participant, à Londres, au « sommet » des pays industrialisés, le général Eanes a manifesté sa volonté d'intervenir plus directement dans les affaires de l'Etat. D'autre part, la formation d'un consortium de pays susceptibles de prêter 1,5 milliard de dollars au Portugal est devenue une hypothèse de moins en moins crédible.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

ISRAËL : M. Moshe Dayan sera ministre des affaires étrangères

L'accord conclu mercredi soir 25 mai entre le leader du Likoud, M. Begin, et le général Dayan, aux termes duquel ce dernier assumerait dans le prochain gouvernement les fonctions de ministre des affaires étrangères, a suscité des remous en Israël, notamment au sein du parti travailliste auquel appartient le général Dayan.

Dans la perspective d'une crise qui empêcherait M. Begin de former le gouvernement, le Maarakh (le front travailliste) aurait pris des contacts en vue de la constitution d'un cabinet minoritaire bénéficiant du soutien implicite de diverses formations, dont le Dash.

A Washington, les entretiens entre le président Carter et le prince Fahd ont pris fin mercredi sur une note optimiste : le chef du gouvernement saoudien a déclaré publiquement que les Arabes n'auront pas recours à l'arme du pétrole pour inciter les Etats-Unis à exercer des pressions sur Israël. Les dirigeants américains ont rendu hommage à la « compréhension » *et à la* « modération » *du prince.*

De notre correspondant

Jérusalem. — L'homme qui n'a pu, alors qu'il était ministre de la défense, épargner à son pays le « *tremblement de terre* » de la guerre d'octobre 1973 vient de provoquer cette fois, au sein de son propre parti déjà fortement ébranlé, un véritable séisme politique. La nouvelle annonçant que M. Moshe Dayan serait le ministre des affaires étrangères de M. Menahem Begin a profondément surpris, ce jeudi matin 26 mai, tous les Israéliens, mais elle a plongé dans la stupeur et l'indignation le parti travailliste dont il a été, pendant deux décennies, une figure de proue. M. Israël Kargman, président de la fraction parlementaire du Maarak (Front travailliste), a déclaré à la radio : « *L'acte de Dayan relève de la prostitution politique et de la trahison. Il préparait son coup de longue date.* »

S'il y a préméditation, comme l'affirme M. Kargman, il n'en est que plus surprenant que la septième place, sur la liste des candidats travaillistes, ait été donnée à l'ancien ministre de la défense. Celui-ci, à quelques heures de la clôture des listes, négociait encore avec M. Begin son ralliement au Likoud.

Enfant terrible du parti, où il était considéré comme l'héritier spirituel de M. Ben Gourion, M. Moshe Dayan ne s'est jamais distingué par la constance politique. Sa carrière, depuis qu'il a quitté l'armée, au lendemain de la guerre de 1956, est marquée par une série de revirements spectaculaires, mais toujours calculés afin de ne pas trop l'éloigner d'un solide port d'attache, en l'occurrence le parti travailliste puis M. Ben Gourion, lorsque ce dernier, en août 1965, forma un nouveau groupe politique, le Rafi, qui devait par la suite regagner le bercail travailliste.

En acceptant un portefeuille dans un gouvernement dirigé par M. Begin, il a été animé, selon de nombreux observateurs, par la conviction que le parti travailliste *était irrémédiablement condamné* après l'échec subi aux élections du 17 mai.

En revanche, personne ne trouve ici d'explication à l'attitude de M. Begin. Le chef du Likoud croit-il vraiment que M. Dayan soit l'homme qui puisse le mieux améliorer la position diplomatique si fragile d'Israël ? Sur le plan *intérieur, que peut-il attendre du* ralliement d'un homme dont la popularité n'a pas résisté aux premiers chocs de la guerre du Kippour ?

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 4.)

L'Inde en transition

I. — Le relâchement

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — Malgré son grand âge — quatre-vingt-deux ans — et un rythme de vie ascétique — lever et coucher très tôt, repas frugaux (laitages et fruits secs), — M. Desai se plie aux servitudes de la fonction de premier ministre : il reçoit, entre 8 et 9 heures, la foule des Indiens anonymes venus en visite dans la capitale, ensuite, sur rendez-vous, certains visiteurs : un responsable syndical, un grand capitaine d'industrie, un professeur de « méditation transcendantale »… Gandhien idéaliste et autoritaire, pensant que chacun peut, comme lui, réfréner ses désirs, le nouveau chef du gouvernement indien souhaiterait que les ouvriers et les employés modèrent leurs revendications et que les patrons comprennent qu'ils doivent, dans les circonstances présentes, lâcher un peu de lest.

Depuis sa victoire sur le Congrès aux élections de mars — on parle ici de « *révolution silencieuse* ». — le Parti du peuple a commencé à démanteler tout l'arsenal législatif de l'état d'urgence, ce qui, au reste, constituait son principal programme politique. « *Nous voulons mettre en place,* indiquent les milieux officiels, *les mécanismes permettant d'éviter un retour à la situation qui a prévalu au cours des dernières années du régime de Mme Gandhi.* »

Le retour aux libertés impliquait celle de faire grève. Aussi assiste-t-on à un véritable défoulement collectif après dix-neuf mois de « discipline » imposée. Partout, devant des usines, des banques, et même des magasins d'Etat, des groupes d'ouvriers et d'employés s'installent — sans que le travail soit interrompu — sous les *chamayas* (tentes) colorées et constellées d'affiches réclamant le rétablissement des primes annuelles supprimées par le précédent gouvernement ou la réintégration des employés sanctionnés sous l'état d'urgence. Le pouvoir laisse faire. La vague de grèves était inévitable ; elle agit comme une soupape de sûreté. M. S. Desai avait d'ailleurs pris soin d'inclure dans son cabinet deux dirigeants syndicaux, MM. G. Fernandès et Dandawate, espérant qu'ainsi la classe ouvrière aurait une « approche raisonnable ».

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

La vie d'artiste

Tous ceux qui ont aimé les Trois Mousquetaires et les frères Dalton regretteront que la troïka soviétique se soit privée d'un de ses membres en autorisant Nicolas Podgorny à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous nous étions habitués, en effet, à voir Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Nicolas Podgorny, animés de cette gaieté de bon aloi qui les avait rendus célèbres, reprendre le flambeau des Marx Brothers. Car leur audience de boute-en-train avait vite débordé le public soviétique, leur assurant une vaste clientèle internationale bien au-delà de Prague, de Varsovie et de Berlin-Est.

Malheureusement, les temps sont sans pitié et la mode n'est plus aux trios. A soixante-quatorze ans, il était fatal que Nicolas Podgorny décroche pour laisser Leonid Brejnev, son cadet de trois ans, assumer désormais la responsabilité d'un one superman show.

BERNARD CHAPUIS.

Jeunes philosophes contre la gauche ?

Un petit pamphlet acide à peine sorti des presses, *Contre la nouvelle philosophie* : et déjà ses deux auteurs, François Aubral et Xavier Delcourt, seront le vendredi 27 mai à « Apostrophes », l'émission de Bernard Pivot sur Antenne 2. En face d'eux, Bernard-Henry Lévy pour *la Barbarie à visage humain* (1) et André Glucksmann pour *les Maîtres Penseurs* (2), c'est-à-dire deux des représentants les plus en vue de cette « nouvelle philosophie » attaquée dans le pamphlet. Entre les deux équipes, Maurice Clavel, qui vient de publier *Nous l'avons tous tué, ce juif de Socrate* (3) : cible principale des deux pamphlétaires, Clavel est un peu l'oncle des « nouveaux philosophes », leur source christo-gaullo-gauchiste.

Sur le débat planeront, invisibles et présentes, l'ombre de leur père à *tous Jacques Lacan, le souvenir renié* de leur parrain Louis Althusser, les cousinages de Philippe Sollers, Gilles Deleuze, Roland Barthes, Claude Levi-Strauss et surtout le fantôme de grand-père Karl que, dans un Œdipe mal surmonté, ils n'en finissent pas d'exorciser et de maudire après l'avoir révéré

Nouvelle philosophie, jeunes philosophes, nouveaux gourous, génération perdue ? Inventions de journalistes, rien de tout cela n'existe, répliquent-ils, et — c'est Jean-Paul Dollé qui ici l'affirme — « *Il n'y a pas de nouveaux gourous* ». Néanmoins Roger-Pol Droit met à jour quelques-uns des fils qui relient entre eux ces « *lanciers de la métaphysique* », tandis que François Bott rend compte du pamphlet qui les vise. Répondant à un bref questionnaire, plusieurs d'entre eux laissent percer leurs préférences pour le giscardo-gaullisme tant est grande leur haine du marxisme et du socialisme, ce qui leur vaut une réplique de Jean Elleinstein qui les moque : « *Quelle barbarie à visage humain ?* ». Pour un seul d'entre eux, la gauche politique demeure, presque à regret, « le moindre mal » ; pour les autres, c'est au contraire « *l'ennemi principal* ».

Alors ces jeunes intellectuels, faisant mentir les dénonciations claironnantes de l'« intelligentsia », sont-ils de droite ? Leur « désir de révolution » les a-t-il finalement conduits de la « cause du peuple » à une sorte de droite prolétarienne, qui ne serait au fond qu'un anarchisme sorte de droite prolétarienne qui désabusé? La question méritait d'être posée. — P. V.-P.

Lire dans « Le Monde des livres » pages 24 et 25 : « Jeunes philosophes contre la gauche ? »

(1) Grasset. Philippe Sollers a rendu compte de ce livre dans « le Monde des livres » du 13 mai.

(2) Grasset. André Fontaine a rendu compte de cet ouvrage dans *le Monde* du 15 avril.

(3) Seuil. Jean Lacroix a rendu compte de cet essai dans *le Monde* daté 22-23 mai.

EUROPE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AUX PAYS-BAS

Le parti socialiste devient la première force politique

De notre correspondant

La Haye. — Aux Pays-Bas, les élections législatives du 25 mai ont donné une nette victoire au parti socialiste, et surtout au premier ministre sortant, M. Joop den Uyl. En faisant passer le nombre des sièges socialistes de 43 à 53 (sur un total de 150 députés), les électeurs ont clairement indiqué leur volonté de voir continuer l'expérience de gouvernement centre-gauche dirigé par M. Den Uyl. Un gain de dix sièges au Parlement est quasi révolutionnaire aux Pays-Bas. Cela ne s'était pas produit depuis 1917.

Les chrétiens-démocrates, qui, pour la première fois, participaient en une seule formation à des élections, se sont maintenus dans les régions où la « déconfessionnalisation » de la société néerlandaise pourrait laisser augurer une diminution de leurs voix. Dans l'opposition de droite, les libéraux de M. Hans Wiegel (V.V.D.) ont *sensiblement amélioré leur résultat* : ils passent à 28 sièges (22 en 1972), mais ils n'ont pas fait la grande percée que les sondages prédisaient il y a quelques mois encore.

Les petits partis ont perdu beaucoup d'influence, à l'exception de D. 66 *(radicaux de gauche)*, qui s'était donné l'image d'une « *alternative raisonnable à la gauche* » pour « *les gens qui ne veulent pas voter socialiste, mais qui se situent dans le sillon de M. Den Uyl* ». On ne sait pas encore si l'affaire des prises d'otages a beaucoup influencé les élections. En tout cas, le virage à droite prédit par quelques-uns ne s'est pas produit.

Un petit parti raciste, l'Union du peuple néerlandais, dont les mots d'ordre étaient « *Tous les gens de couleur dehors !* » et « *Vivent les Pays-Bas blancs !* », n'a pas obtenu de siège. Ce qui est assez remarquable dans le contexte de ces derniers jours. Il a cependant recueilli plus de 33 000 voix, et a dépassé 1 % des suffrages à Amsterdam, Rotterdam et La Haye.

La participation a été plus forte que d'habitude : 87,5 % des inscrits ont voté.

Dans l'atmosphère un peu morose de la soirée des résultats — en raison des prises d'otages, — tous les hommes politiques ont déclaré qu' « *une telle participation prouve que la démocratie est bien vivante* » et que « *les citoyens veulent défendre notre Etat constitutionnel* ». Certains électeurs « apolitiques » ont certainement exprimé ainsi leur protestation contre les prises d'otages. M. Aantjes, leader chrétien-démocrate, disait même que la grande participation était « *l'élément le plus important de ces élections* », et M. Den Uyl la qualifiait de « *merveilleuse* ».

Après M. Drees, le premier ministre socialiste des années d'après-guerre qu'on aimait appeler « *le petit père Drees* », M. Den Uyl semble bien être en train de devenir le deuxième chef de gouvernement à marquer aussi profondément son époque politique. « *L'oncle Joop den Uyl* », avec son air d'instituteur mâtiné de pasteur, a su donner à l'électorat l'idée qu'il était irremplaçable. Le parti l'a fait, littéralement, plébisciter. *Jamais un tel* accent n'avait été mis dans une campagne électorale sur la personne d'un candidat. Les slogans socialistes n'ont pas été « *Votez socialiste !* », mais « *Votez pour le premier ministre !* », comme si l'on assistait à une élection présidentielle.

La chute des communistes

La popularité de M. Den Uyl, le sentiment très répandu que « *c'est Joop qui sait finalement le mieux résoudre nos problèmes* », ont aussi joué pour les socialistes, car il n'y a pas de poussée dans toute la gauche : les socialistes pacifistes (comparables au P.S.U.) perdent un siège ; la gauche écologique perd plus de la moitié de ses élus, et les communistes, hier encore parti négligeable, *se voient réduits à un groupuscule*, avec deux sièges.

Le parti socialiste, qui a obtenu le meilleur résultat dans l'histoire parlementaire, a prouvé qu'un parti au pouvoir dans une période économique difficile peut se maintenir et *même se renforcer. Les derniers* résultats des élections en Allemagne de l'Ouest et en Angleterre auraient pu mener à une autre conclusion : tandis que M. Schmidt s'est maintenu très difficilement l'automne dernier à Bonn, M. Den Uyl a gagné *aisément dans une conjoncture à peu* près semblable. Il est vrai qu'aux Pays-Bas l'opposition ne s'est pas organisée pour constituer une alternative sérieuse au gouvernement de M. Den Uyl.

Le leader des libéraux (V.V.D.), *M. Wiegel, n'a pas su convaincre* l'opinion publique qu'il était crédible comme premier ministre. Les chrétiens-démocrates, qui ont toujours à faire leur choix — veulent-ils gouverner avec les socialistes ou avec les libéraux ? — n'avaient pas non plus un candidat de poids pour le poste de chef de gouvernement.

Le choix des chrétiens-démocrates

M. Van Agt, ministre de la justice et leader de la campagne électorale du C.D.A., ne faisait pas l'unanimité. Bien que les trois anciens partis confessionnels (catholiques populaires, antirévolutionnaires protestants et chrétiens historiques) se soient donné un nouvel élan en se groupant sous le sigle chrétien-démocrate, ils ne se sont pas maintenus comme première force politique du pays. Il y a vingt ans, les chrétiens-démocrates étaient majoritaires au Parlement et décidaient souverainement de la ligne politique du pays.

Les chrétiens-démocrates sont toujours indispensables pour diriger le pays, puisque les libéraux et les socialistes ne veulent pas gouverner ensemble.

Tous les petits partis, à l'exception de D. 66 (radicaux de gauche), ont beaucoup perdu et, pour certains, ces élections se soldent par un désastre. Le parti communiste paraît anéanti. Ce résultat inattendu est dû à la position internationale de ce parti qui s'est récemment rapproché de Moscou et qui ne condamne pas la politique de l'U.R.S.S. à l'égard des dissidents. M. Den Uyl a su s'attirer plus de la moitié des voix de l'électorat communiste.

Les démocrates-sociaux, dirigés par le fils du premier ministre de l'après-guerre, ne conservent qu'un siège. En 1971, ils en avaient encore huit et comptaient deux ministres au gouvernement. La gauche écologiste (P.P.R.) qui faisait partie du gouvernement précédent, et y avait une influence certaine, avait repoussé l'éventualité d'une nouvelle coopération avec les chrétiens-démocrates après les élections. Les écologistes l'ont payé très cher. Plus de la moitié de leur électorat a choisi M. Den Uyl. Les petits partis protestants de droite n'ont pas su mordre dans l'électorat chrétien-démocrate.

La politique étrangère du pays, autrefois au centre des débats politiques, n'a pas joué un grand rôle dans ses élections. Les électeurs ont plus élu des hommes que des idées.

MARTIN VAN TRAA.

LA « PROPORTIONNELLE »

Le système électoral néerlandais est la représentation proportionnelle intégrale. Le pays est divisé en dix-huit circonscriptions. La plupart des partis présentent une liste dans chacune d'entre elles. Les cent cinquante sièges de la seconde chambre (la première étant le Sénat) sont répartis entre les formations qui ont obtenu un nombre de voix au moins égal au quotient électoral, quotient obtenu en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. Cette année, ce quotient sera d'environ cinquante-trois mille voix (huit millions de votants divisés par cent cinquante sièges), soit 0,66 % des suffrages. Ce seuil fluctuant et très bas d'accès au Parlement est l'une des causes de l'éparpillement des formations politiques néerlandaises. Mais toutes les tentatives faites jusqu'ici pour élever ce seuil — qui est, par exemple, de 5 % en Allemagne fédérale et de 2 % au Danemark — ont échoué.

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 25 MAI

PARTIS	1977 %	1977 Voix	1977 Sièges	1972 %	1972 Voix	1972 Sièges
Votants	87,53	8 314 082		82,94	7 394 045	
Parti socialiste (P.v.d.A.)	33,81	2 810 636	53	27,34	2 021 454	43
Chrét.-démocr. (C.D.A.)	31,91	2 653 416	49	31,29	2 313 473	48
Libéraux (V. V. D.)	*17,95*	*1 492 188*	*28*	*14,45*	*1 068 375*	*22*
Démocratie 66	5,43	451 739	8	4,15	307 048	6
Radicaux (P. P. R.)	1,69	140 662	3	4,80	354 829	7
P. C.	1,73	143 420	2	4,47	330 398	7
Démocratie 70	0,72	59 508	1	4,12	304 714	6
Parti réformé	2,13	177 038	3	2,21	163 114	3
Parti agraire	0,84	69 454	1	1,94	143 239	3
Ligue réformée	0,96	79 455	1	1,77	131 236	2
Parti pacifiste	0,94	77 790	1	1,50	111 262	2
Parti cath. romain néerl. (cathol. intégristes)	0,40	33 349	»	0,92	67 658	1
Autres partis	1,49	124 537	»	1,40	77 245	»

PORTRAIT

Le chef incontesté du socialisme néerlandais

M. Joop Den Uyl, qui vient de remporter un grand succès personnel, avait démissionné, le 22 mars, après avoir dirigé pendant mille quatre cents jours le premier cabinet à majorité de gauche de l'histoire parlementaire néerlandaise. Pendant cette longue législature, il avait fait preuve d'un talent de négociateur entre les socialistes et les démocrates-chrétiens, qui avait permis d'éviter plusieurs crises graves au sein de la coalition gouvernementale.

Né le 9 août 1919, à Hilversum, dans une famille de petite bourgeoisie calviniste, M. Den Uyl a fait des études d'économie politique à Amsterdam pendant la guerre. Après avoir été journaliste, il se lance tôt dans la vie politique et devient successivement directeur du Centre d'études du parti socialiste en 1949, député en 1956, échevin d'Amsterdam en 1962. En 1965, il est ministre des affaires économiques dans le gouvernement de coalition Cals-Vondeling, à majorité chrétienne-démocrate. En 1966, le gouvernement est renversé. M. Den Uyl sera leader de l'opposition jusqu'en mai 1973, date à laquelle il devient premier ministre.

Petit, trapu, dynamique, M. Den Uyl a un « charisme » indiscutable. Mais l'un de ses défauts est de ne pas savoir déléguer ses pouvoirs. Il veut toujours tout voir par lui-même et ce trait de caractère a certainement contribué, dans la précédente coalition gouvernementale, à irriter les ministres chrétiens-démocrates qui se sont sentis un peu trop assujettis à la tutelle de « l'oncle Jo », comme on l'appelle.

A l'étranger, où il est très connu, M. Den Uyl passe pour un socialiste de gauche. Ses options sont, en fait, plutôt modérées et il a toujours admis qu'aux Pays-Bas, où la tradition confessionnelle pèse d'un poids encore très lourd, les réformes socialisantes ne sont possibles que dans « la marge droite de la démocratie ».

Bien que les positions du Parti du travail soient souvent plus à gauche que les siennes, M. Den Uyl reste le chef incontesté du socialisme néerlandais. Il joue un rôle important dans l'internationale socialiste dont il est l'un des vice-présidents.

M. V. T.

Le P.C. s'est rapproché de Moscou

De notre correspondant

La Haye. — Une fois de plus, le P.C néerlandais a marqué, ces derniers temps, sa position singulière au sein du mouvement communiste de l'Europe de l'Ouest. Tansi que les grands partis s'éloignent de l'Union soviétique, après une longue période d'isolement, il a resserré ses liens avec le parti communiste d'U.R.S.S. En avril, pour la première fois depuis quatorze ans, une délégation officielle du parti s'est rendue à Moscou. Selon le communiqué publié dans la capitale soviétique à l'issue de cette visite, les deux partis ont les mêmes points de vue « *sur les grands problèmes de ce temps* ».

Le P.C. néerlandais se défend de prendre position contre l'U.R.S.S. en ce qui concerne les droits de l'homme. Il condamne « *la campagne frénétiquement anticommuniste* » qui est menée « *par les forces réactionnaires désireuses de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays socialistes* ». Il cautionne la politique officielle suivie à l'Est à l'égard des dissidents « *Ces écrivains ne sont que des carriéristes et des faiseurs d'histoires* », dit l'éminence grise du parti, M. Paul de Root, actuellement président d'honneur, mais véritable leader depuis 1930. Il qualifie d' « *ignominies* » les déclarations de M. Sakharov.

Ancien ouvrier diamantaire, M. de Root, qui est aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans, s'est toujours considéré comme l'un des leaders du mouvement communiste international. Jadis grand admirateur de Staline, il n'a jamais beaucoup apprécié Khrouchtchev, qu'il jugeait « *un petit monsieur inquiétant* ».

En 1963, il a refusé de choisir entre Moscou et Pékin. Il se fit alors rigoureusement nationaliste et coupa tous contacts officiels avec les autres partis communistes, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est. Il interdit aux membres de son parti de prendre des vacances en Europe de l'Est. Le journal du P.C., *De Waarheid*, observait un silence quasi-total sur ce qui se passait dans le monde communiste. Mais cette « indépendance » n'avait pas donné au P.C. néerlandais ni à M. de Root le rôle tant espéré de médiateur entre les Chinois et les Soviétiques. Seuls la visite d'une délégation nord-coréenne, quelques séjours en Roumanie et des contacts avec le parti vietnamien ont rompu son isolement.

Le tournant de 1975

En 1975, le vent change lorsqu'une délégation du parti soviétique se rend dans la capitale des Pays-Bas. Toutefois, le parti néerlandais donne très peu de publicité à cette visite. Après s'être tenu à l'écart de la préparation de la conférence des partis communistes de Berlin-Est, en juin 1976, il finit par y envoyer une délégation. Mais, au XXVe congrès du P.C. soviétique, en février 1976, le parti s'était borné à envoyer, à titre d'observateur, un correspondant de *De Waarheid*. Selon M. Marcus Bakker, chef du groupe parlementaire communiste, qui nous a accordé un entretien, le P.C. néerlandais « *n'avait alors pas assez d'assurances de pouvoir garder sa position nationale et indépendante* ».

Le parti « *ne veut se mêler des affaires de personne* », mais il paraît clair que M. de Root pense aujourd'hui que l'eurocommunisme s'éloigne trop du marxisme-léninisme et qu'il est trop parlementariste. Il a, par exemple, exprimé ses doutes sur les positions du P.C.I. dans le journal du parti, et il a mis en garde les communistes contre le danger du « *crétinisme parlementaire* ».

Il est difficile de cerner les motifs réels du rapprochement actuel avec Moscou, car, officiellement, la ligne du P.C. néerlandais n'a pas changé. « *Tout le monde va à Moscou. Pourquoi pas nous ? Nous ne jugeons personne* », déclare M. Bakker. Et il souligne que le communiqué publié à Moscou en avril parle d'une « *coopération internationaliste équitable et volontaire dans l'esprit des grandes idées de Marx, Engels et Lénine* ». M. de Root continue à affirmer : « *Staline est un génie, car il a su vaincre Hitler. En privé, les leaders soviétiques d'aujourd'hui ne veulent pas entendre critiquer Staline. En 1956, l'intervention en Hongrie était nécessaire pour réprimer le fascisme en train de renaître.* » Pour M. de Root, « *l'Allemagne de l'Ouest est l'ennemi réel des Pays-Bas, lesquels pourraient, en fait, très bien être les alliés de l'Union soviétique. Une guerre entre l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne ou entre l'Allemagne de l'Ouest et la France est tout à fait possible* ».

Les communistes néerlandais continuent de mettre en garde l'opinion contre le danger allemand et « *ses forces revanchardes* ». En 1968, ils ont condamné vivement l'invasion de la Tchécoslovaquie et l'ont qualifiée « *d'infraction la plus scandaleuse aux principes du léninisme commise jusqu'à présent* ». M. Bakker estime toujours aujourd'hui que cette invasion était « *ridicule et incompréhensible* ». Mais M. de Root a dit, en décembre dernier, que « *l'action soviétique était nécessaire en Tchécoslovaquie, car ce pays voulait adhérer au Fonds monétaire international* ».

Ce revirement vers Moscou n'empêche pas le parti communiste néerlandais de vouloir jouer pleinement son rôle sur le plan national. M. Marcus Bakker était considéré comme l'un des meilleurs orateurs du Parlement. Le P.C. a une certaine audience parmi les syndicats socialistes, puisque aussi bien il n'y a pas de syndicat communiste aux Pays-Bas. Les communistes participent à la gestion de quelques municipalités, dont Amsterdam, où le premier adjoint au maire est au P.C. Mais cette politique de coopération « *entre toutes les forces de la gauche* » sur le plan municipal ne se traduit pas sur le plan national.

Une véritable « hystérie »

Lors de la campagne électorale pour les élections législatives du 25 mai, le P.C. a proposé une union de la gauche et l'entrée des communistes dans le prochain gouvernement. « *Pourquoi ne pas faire la même expérience qu'en France ou en Italie, où de grands mouvements de masse en faveur de l'entrée des communistes au gouvernement se dessinent ?* » Mais il y a une différence : le P.C. néerlandais s'est vivement opposé à la politique du gouvernement de centre-gauche du socialiste Den Uyl. Le parti a joué de la vieille tactique « *d'union à la base* » tout en condamnant les leaders « *droitiers* » du parti socialiste. Les socialistes ont rejeté toutes les ouvertures du P.C.

Le problème des dissidents est aussi une cause de rupture entre le parti communiste et les autres formations néerlandaises. M. Bakker parle de « *véritable hystérie* ». « *Bien sûr*, ajoute-t-il, *il faut lutter pour une amélioration de la qualité de la vie dans les pays de l'Est, dont il ne faut jamais oublier que ce sont des pays en voie de développement. L'Union soviétique, c'est encore un peu le pays des tsars. Pour comprendre cela, il faut lire les* Ames mortes, *de Gogol, avant d'étudier les œuvres de Lénine (...). Nous n'avons rien à apprendre du P.C.I. ou du P.C.F. sur la théorie du pluralisme. Nous sommes pour un système multipartis. On peut même dire qu'à partir de 1962-1963 nous étions le premier parti vraiment indépendant. (...) En Italie, le parti communiste, en raison de sa dimen*[illegible] *a repris des tâches qui in*[illegible] *baient normalement à la so*[illegible] *démocratie. En France, nous a*[illegible] *une grande admiration pou*[illegible] *P.C.F., qui maintient l'unio*[illegible] *la gauche bien qu'il ait été* [illegible] *vancé par le parti socialiste* [illegible] *des dernières consultations* [illegible] *torales. Finalement, les* [illegible] *sociaux-démocrates et les* [illegible] *communistes sont les feuilles* [illegible] *même arbre.* »

Pour le moment, M. de [illegible] exerce encore une grand[illegible] fluence sur le parti, et M. [illegible] ne veut pas répondre aux [illegible] tions concernant son rôle. L[illegible] der du groupe parleme[illegible] affirme, quant à lui, qu'il [illegible] une discussion permanent[illegible] sein du mouvement comm[illegible] Mais une discussion vérita[illegible] la ligne générale n'a pas [illegible] eu lieu. M. Den Uyl a sans [illegible] raison quand il déclare q[illegible] coopération avec les commu[illegible] n'est pas concevable dans l[illegible] ans à venir. En attendant, l[illegible] rigeants du P.C. vont devoir [illegible] lyser les raisons de l'échec él[illegible] ral qu'il viennent de subir.

M. V.

Grande-Bretagne

Le ministre de l'intérieur est hué au congrès du syndicat de la polic[illegible]

De notre correspondant

Londres. — Le ministre de l'intérieur, M. Rees, a été traité d'une façon pour le moins cavalière mercredi 25 mai, au congrès de la fédération de la police, qui se tient dans la station balnéaire de Scarborough. Une heure avant son arrivée, les congressistes lui avaient « retiré » son titre de président de la fédération. Accueilli à l'entrée de la salle par des huées hostiles, M. Rees a *enfin pu prendre la parole dans* un silence glacial, nombre de délégués lisant ostensiblement un journal pendant son discours.

Le secrétaire de la fédération, salué par des applaudissements tumultueux, a déclaré au ministre que les policiers avaient été « *grossièrement trahis* » par le gouvernement. Depuis quelque temps, le mécontentement des simples « bobbies », des inspecteurs et même des gradés jusqu'au sommet de la hiérarchie policière, ne cesse de grandir.

La revendication du droit de grève

Le congrès de Scarborough avait pris, mardi, une initiative spectaculaire en demandant que le droit de grève soit désormais reconnu aux gardiens de l'ordre. Cette revendication n'a guère de chance d'être entendue à Whitehall, mais les policiers peuvent compter sur une très large sympathie de la part du public.

Malgré plusieurs affaires de corruption, la Grande-Bretagne demeure l'un des rares pays où les citoyens considèrent encore l'agent de police comme un ami et un *défenseur* plutôt que com[illegible] un adversaire.

En 1975, le gouvernement a[illegible] augmenté les salaires des polic[illegible] de 30 %. Aujourd'hui, un sim[illegible] « bobby » touche un peu plus [illegible] le travailleur moyen de l'indus[illegible] Il faut ajouter à cela des ava[illegible] tages non négligeables, tels [illegible] des allocations de logeme[illegible] exemptées de l'impôt sur [illegible] revenu, des retraites indexées [illegible] le coût de la vie et, bien enten[illegible] une protection totale contre [illegible] chômage.

Le ministre a averti les congre[illegible] sistes qu'ils ne pouvaient [illegible] compter sur une améliorati[illegible] rapide et spectaculaire de le[illegible] sort.

Mais le leader conservate[illegible] Mme Thatcher, qui parlait [illegible] même moment devant un cong[illegible] de femmes à Londres, a prom[illegible] que si elle entrait à Downin[illegible] Street les membres de la poli[illegible] pourraient compter très vite s[illegible] une augmentation substantielle [illegible] leur traitement.

JEAN WETZ.

● *La gauche travailliste* vien[illegible] de repartir en guerre contre [illegible] participation britannique au Mar[illegible] ché commun. Le groupe Tribun[illegible] a annoncé le lancement d'un[illegible] campagne en vue d'obliger le gou[illegible] vernement à rompre ses liens ave[illegible] la Communauté. La majorité gau[illegible] chiste du comité national exécuti[illegible] du Labour discutera, le mois pro[illegible] chain, une motion exigeant un[illegible] nouvelle renégociation du trait[illegible] d'adhésion signé par la Grande[illegible] Bretagne et ratifié par les élec[illegible] teurs au cours du référendum d'[illegible] y a deux ans. — *(Corresp.)*

EUROPE

Yougoslavie

[B]elgrade célèbre avec éclat le 85e anniversaire du maréchal Tito

Belgrade. — Doyen des hommes d'Etat, seul survivant des grands de la dernière guerre, le président Tito a célébré, le mercredi 25 mai, ses quatre-vingt-cinq ans. Son anniversaire n'est pas une fête officielle, mais, selon la tradition depuis trois décennies, il est marqué par d'innombrables manifestations qui, cette année, revêtent un éclat particulier. (Le Monde *du 6 avril.*)

De notre correspondant

Les porteurs du témoin de la ...rse appelée « le relais de la ...unesse », organisée en son hon...eur, sont arrivés mardi dans la ...pitale après avoir parcouru de...uis le 27 mars des milliers de ...ilomètres. Leur passage dans ...utes les localités a donné lieu ... d'imposantes mobilisations de ...ule, à des discours enflammés ... dirigeants locaux, à des mani...stations politiques, culturelles, ...lkloriques et sportives.

La presse, qui depuis le début ... l'année consacre quotidienne...ent à l'événement une bonne ...artie de ses colonnes, a redoublé ... zèle ces dernières semaines. ...ercredi, *Politika*, le plus impor...nt quotidien du pays, lui con...cre vingt pages et *Borba*, organe ...ntral de l'alliance socialiste, ...ut autant.

De nouvelles décorations

Les articles de fond, les docu...ents, les textes littéraires, les ...ouvenirs qu'elle publie, célèbrent ...s « mérites historiques » du chef ...e l'Etat dans les domaines les ...lus divers et mettent l'accent sur ...s années 1937, lorsqu'il fut ...ommé par le Komintern secré...aire général du parti yougoslave ; ...941, lorsqu'il décida de pour...uivre la résistance après l'occu...ation de la Yougoslavie ; 1948, ...orsqu'il s'opposa à Staline ; 1950, ...orsque le Parlement, sur sa proposition, adopta la loi sur l'autogestion, et 1974, quand fut adoptée la nouvelle Constitution, considérée comme le testament politique de Tito. Les textes sont illustrés de dizaines de photographies.

A la veille de son anniversaire, le chef de l'Etat s'est montré en public à trois reprises : dans la matinée, il a assisté à une séance solennelle du comité central au cours de laquelle le président du Parlement, M. Gligorov, lui a remis l'ordre du Héros populaire, la plus haute décoration nationale qui lui a été décernée pour la troisième fois « *à titre tout à fait exceptionnel pour ses mérites de visionnaire et sa contribution aux victoires historiques des peuples et des nationalités de la Yougoslavie* » et « *la création de nouveaux rapports sur le monde* ».

A 13 heures, il a assisté à une réception de la présidence collégiale de l'Etat et du parti, offerte en son honneur dans les salons du monumental palais du gouvernement fédéral ; enfin dans la soirée, il a applaudi pendant plus d'une heure et demie chanteurs et groupes folkloriques, lors d'une représentation organisée par les syndicats, et qui comme toutes les cérémonies précédentes fut retransmise en direct par la télévision.

En septembre dernier, le maréchal Tito fut subitement atteint d'une maladie aiguë du foie ; les médecins exigèrent qu'il interrompe immédiatement ses activités. Un mois et demi plus tard, son état de santé s'était amélioré à un tel point qu'il fut en mesure d'accueillir M. Brejnev, puis M. Giscard d'Estaing et de faire un voyage en avion en Libye. Néanmoins, dans la seconde moitié de janvier, la sciatique dont il souffre depuis plusieurs années réapparut. Il se reposa alors à Igalo, centre balnéaire situé au sud du littoral adriatique, et revint à Belgrade le 25 mars. Depuis, il a fait des déplacements en province, prononcé des discours, présidé aux réunions de l'Etat et du parti, reçu plusieurs dirigeants étrangers.

« *Quel est le secret de votre excellente condition physique ?* », lui a demandé un journaliste étranger.

« *J'ai un rythme déterminé et continu de travail qui ne me permet pas de penser à mon âge* », répondit-il.

PAUL YANKOVITCH.

SOUTIEN À L'EUROCOMMUNISME

Belgrade (A.F.P.). — La Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.) a apporté son soutien à l'eurocommunisme, mardi 24 mai, au cours de la session de son comité central tenu à l'occasion du quatre-vingt-cinquième anniversaire du maréchal Tito.

Dans un rapport, M. Vladimir Bakaritch, membre du présidium de la L.C.Y., estime que l'eurocommunisme est « une exigence fondamentale de notre temps » et qu'il ne constitue nullement « une trahison du socialisme ».

« *L'eurocommunisme*, a-t-il déclaré, *a été évalué de différentes façons. La réunion de Berlin des P.C. d'Europe lui a tout de même ouvert la voie. Et, pourtant, on l'évalua comme une pure manœuvre impérialiste et, plus ou moins, comme une trahison du socialisme. Nous n'approuvons pas de telles appréciations.* »

M. Bakaritch a rappelé que les P.C. occidentaux « devaient décider s'ils allaient opter pour le renforcement du bloc soviétique et faire partie de sa politique ou bien rechercher des voies différentes ».

Union soviétique

L'élimination de M. Podgorny serait liée au projet de nouvelle Constitution

Moscou. — Aucune explication officielle n'avait encore été fournie ce jeudi 26 mai à la brutale exclusion du bureau politique de M. Nicolas Podgorny. Pour un nombre croissant d'observateurs, l'élimination du président du présidium du Soviet suprême serait cependant liée au projet de Constitution exposé mardi par M. Brejnev devant le comité central du parti communiste. Cette interprétation de la crise actuelle n'est pas contredite, loin de là, par les « confidences » de plusieurs officiels soviétiques à un certain nombre d'interlocuteurs occidentaux. La plupart de ces « confidences » peuvent se résumer ainsi : « *Attendez la publication du projet de Constitution et alors vous comprendrez.* »

Selon cette thèse, la nouvelle Constitution remodèlerait les rapports structurels entre le parti communiste, le gouvernement et le présidium du Soviet suprême, faisant du secrétaire général du parti communiste le chef de l'Etat. Sous une forme ou sous une autre, la nouvelle Constitution supprimerait donc le poste — essentiellement honorifique — que tenait depuis 1965 M. Podgorny. N'ayant pas voulu s'incliner de bonne grâce devant ce projet de réforme, l'actuel chef de l'Etat aurait donc été jeté dans les oubliettes de l'histoire à l'initiative d'un secrétaire général satisfait de prouver par des actes qu'il contrôle parfaitement les leviers du pouvoir et qu'il est bien décidé maintenant à mener jusqu'au bout une réforme constitutionnelle qui n'avait jamais soulevé l'enthousiasme de tous ses collègues.

La place du parti communiste

Pour satisfaisante qu'elle soit, cette explication doit encore être accueillie avec certaines réserves, ne serait-ce que parce que nous ne connaissons pas encore le projet de Constitution. Le texte en serait publié dans quelques jours, peut-être dimanche, après avoir été approuvé par le présidium du Soviet suprême, qui pourrait également « libérer » M. Podgorny de ses dernières fonctions. Dans les faits, de toute façon, le chef de l'Etat a déjà disparu de la scène : si son portrait était encore suspendu, mercredi, aux cimaises du Manège, où est organisée une exposition de portraits officiels, le nom de M. Podgorny ne figure plus au bas des messages traditionnels qu'il paraphait auparavant. Ceux-ci sont simplement signés collectivement par le présidium du Soviet suprême. Et, mercredi, a eu lieu au Kremlin une remise de décorations au cours de laquelle ce n'était pas M. Podgorny qui officiait mais l'un des vice-présidents du présidium du Soviet suprême. Dans la mesure où la plupart des décorés étaient d'importants cadres du parti, souvent membres du comité central, il eût été normal que la séance fût présidée par le chef de l'Etat.

La Pravda de ce jeudi 26 mai, où l'on chercherait en vain mention du nom de M. Podgorny, publie, en revanche, un long éditorial consacré au projet de Constitution. Cet article reprend pour l'essentiel le communiqué diffusé par l'agence Tass après la réunion du plénum de mardi dernier, mais fournit quelques

De notre correspondant

détails supplémentaires qui n'infirment nullement la thèse la plus répandue actuellement pour expliquer l'éviction de M. Podgorny. Sans jamais faire allusion à une refonte des liens structurels entre le parti, l'exécutif et le législatif, la *Pravda* insiste sur l'importance du parti communiste, « *dont le rôle a augmenté encore plus à l'époque actuelle, et qui résout de nombreux problèmes* ».

« *Le projet de Constitution*, poursuit le quotidien du P.C., *donne une définition complète du rôle essentiel et dirigeant du parti communiste.* » Ce qui n'est pas le cas de la Constitution actuellement en vigueur, qui maintient la fiction de la séparation du parti et de l'Etat. Enfin, toujours selon la *Pravda*, « *le projet de Constitution généralise toute l'expérience constitutionnelle de l'histoire soviétique et enrichit cette expérience d'une nouvelle teneur qui répond aux besoins de l'époque moderne. Il s'appuie sur le renouvellement et le perfectionnement de la législation soviétique accomplis ces derniers temps, utilise l'expérience du développement constitutionnel des pays frères socialistes* ». Cette dernière référence à « *l'expérience constitutionnelle des pays frères* » est particulièrement intéressante dans la mesure où les Constitutions de plusieurs pays est-européens permettent déjà au chef du parti communiste de cumuler ses fonctions avec celles de chef de l'Etat.

Si là réside bien le mystère du limogeage de M. Podgorny, on comprend mieux alors que M. Brejnev ait préféré attendre quelques jours avant de publier son projet constitutionnel : il se trouvera à n'en pas douter de « mauvais esprits » pour ironiser sur cette nouvelle loi fondamentale, en principe destinée à établir des rapports sociaux, économiques et politiques encore plus harmonieux et plus justes et dont la première conséquence, avant même qu'elle entre en vigueur, est un véritable coup de force contre l'un des principaux dirigeants du pays.

Cet épisode devrait situer à leur vraie place les doctes commentaires qui ne vont pas manquer de se multiplier dans la presse pour mettre en lumière les mérites de la nouvelle Constitution. Il remet également en mémoire la phrase par laquelle de nombreux professeurs (bourgeois) de droit constitutionnel aiment commencer leur cours : « *Les Constitutions sont en définitive ce qu'en font les hommes...* »

L'éditorial de la *Pravda* confirme, d'autre part, que « *les droits politiques et les libertés seront mentionnés plus amplement que dans l'actuelle Constitution* ». La *Pravda* ajoute cependant : « *Il importe de noter que, comme le précise le projet constitutionnel, les droits et les libertés des citoyens ne peuvent pas et ne doivent pas être utilisés contre le régime socialiste, au détriment des intérêts du peuple soviétique.* » La *Pravda* cite ensuite M. Brejnev, qui aurait déclaré devant le comité central :

« *Il faut que chaque soviétique se rende compte clairement que ses droits sont principalement garantis en fin de compte par la puissance et la prospérité de la patrie. Et pour cela, chaque citoyen doit sentir sa responsabilité devant la société, exécuter consciencieusement son devoir à l'égard de l'Etat, à l'égard du peuple.* »

JACQUES AMALRIC.

(Dessin de CHENEZ.)

● *M. Tiajelnikov*, quarante-neuf ans, premier secrétaire des komsomols (jeunesses communistes) de l'U.R.S.S., a été nommé récemment à la direction de la propagande (AGIT-PROP) au comité central du P.C. soviétique. — *(A.F.P.)*

Au cours d'une conférence de presse à Paris

Mme CHTCHARANSKI DEMANDE LA LIBÉRATION DE SON MARI EMPRISONNÉ EN U.R.S.S.

Le comité des mathématiciens (1) et le comité de défense d'Anatole Chtcharanski ont tenu une conférence de presse à Paris, mercredi 25 mai, pour attirer l'attention sur le sort de ce mathématicien soviétique, militant pour l'émigration des juifs et pour la défense des droits de l'homme. M. Anatole Chtcharanski a été arrêté à Moscou le 15 mars dernier. Il est depuis lors au secret dans la prison de Lefortovo.

Mme Natalia Chtcharanski, qui est actuellement à Paris, a déclaré au cours de cette conférence de presse : « *Je ne veux pas qu'à la conférence de Belgrade la paix et les bonnes relations entre les Etats s'édifient sur le sort de mon mari, de tous ceux qui sont emprisonnés en U.R.S.S.* »

En janvier dernier, la télévision soviétique a projeté un film, *les Accapareurs d'âmes*, accusant les activistes juifs d'être des criminels. A. Chtcharanski, en particulier, y est accusé d'être un bandit « *rapide à la détente* ». Le quotidien soviétique *Izvestia* l'a accusé, ainsi que d'autres chefs de file de la lutte pour l'émigration, d'être des espions de la C.I.A. « *Cette accusation est grave*, a déclaré Mme Chtcharanski, *selon le code pénal soviétique, mon mari est alors passible de la peine de mort.* »

De nombreuses personnalités ont demandé, avec Mme Chtcharanski, aux autorités soviétiques de libérer immédiatement le mathématicien et de lui accorder le visa qu'il réclame pour rejoindre sa femme. Au cours de la conférence de presse, M. Calev, secrétaire général adjoint de la Ligue des droits de l'homme, a rendu compte d'une démarche infructueuse faite le même jour à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris.

(1) Chez M. Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris.

République d'Irlande

[D]es élections anticipées auront lieu le 16 juin

Dublin. — Mercredi soir 25 mai, le ...ngtième Dail (Parlement) a été ...ssous par le président de la ...publique, M. Patrick Hillery, à la ...mande du premier ministre, ... Cosgrave. Les élections législa...es auront lieu le 16 juin. La date ...mite pour l'inscription des candidats ...t fixée au 4 juin. La campagne ...ectorale commence dès aujourd'hui ... tout porte à croire qu'elle sera ...une des plus intenses qu'ait ...nnues le pays.

Le gouvernement de coalition de ...L. Cosgrave, regroupant le parti ...entriste Fine Gael et le parti tra...illiste, était au pouvoir depuis ...vrier 1973 et il détint le record de ...ngévité dans le pays. Avec une ...ajorité absolue de sept voix au ...arlement, sa position n'était nulle...ent en danger, mais on s'attendait, ...epuis quelque temps, à des élec...ons anticipées. Le mandat de ...actuel Parlement expirait normale...ent au printemps prochain.

L'électorat est loin d'être satisfait ...es résultats obtenus par le gouver...ement sortant, particulièrement dans ... domaine économique, mais le ...arti de l'opposition, le Fianna Fail ...(républicain) ne s'est pas très bien ...omporté non plus depuis quatre ans, ... ne paraît guère en mesure, actuel...ement, de reprendre le pouvoir qu'il ...détenu de 1932 à 1973, sauf pour ...eux périodes de trois ans. En ...revanche, la coalition a quelques ...outs maîtres, tels le ministre des ...ffaires étrangères, M. Garret Fitzge...ald (Fine Gael) ; le ministre de ...l'industrie et du commerce, M. Justin ...Keating (travailliste) ; le ministre de ...l'agriculture, M. Mark Clinton (Fine ...Gael) ; et le secrétaire d'Etat auprès ...u ministre de la sécurité sociale, ... Frank Cluskey (travailliste).

Le « panier de la ménagère »

En dépit du scepticisme né des ...checs des précédents gouverne...ents de coalition (deux cabinets de ...oalition, de 1948 à 1951 et de ...954 à 1957, n'ont pu arriver au ...out de leurs mandats), la cohésion ...e l'équipe de M. Cosgrave s'est ...aintenue, malgré plusieurs crises. ...y eut notamment la démission du ...résident de la République, M. Cearb...all O Dalaigh, en octobre 1976, à ... suite d'un impair du ministre de ... défense, M. Donegan, après la ...éclaration, en septembre 1976, de ...état d'urgence et le vote d'une ...égislation sévère antiterroriste.

Le refus du premier ministre, ...L. Cosgrave, et de quelques-uns ...e ses partenaires, de voter en fa...veur de deux lois favorables, l'une ... la contraception, l'autre à l'ensei...gnement interconfessionnel, a choqué ...ombre de travaillistes et renforcé ...aile gauche du parti hostile à la ...oalition. Cependant, le débat élec...toral portera moins sur les réformes ...ociales ou la politique à l'égard ...e l'Ulster que sur la situation éco...nomique du pays et sur le « panier ...e la ménagère » — ce qu'on aime appeler en Irlande « *Bread and butter issues* ».

De notre correspondant

Les pronostics les plus récents prévoient une reprise de l'économie, avec une croissance du P.N.B. de 3,5 %, une augmentation de 8 % de la production industrielle et de plus de 9 % des exportations. On prévoit aussi une chute du taux d'inflation de 18 % à 14 %. Le coût de la vie continue cependant à monter en flèche et le chômage demeure très inquiétant. Ces deux problèmes fourniront, sans doute, à l'opposition ses armes les plus sûres. Selon les statistiques officielles, le nombre des sans-emploi est actuellement de 11 % de la population active. Mais ce chiffre pourrait atteindre 18 % lorsque les jeunes sortant des écoles et des universités s'inscriront comme demandeurs d'emplois.

Le Livre vert sur l'économie, bâti par le gouvernement l'an dernier, insistait sur la nécessité de contrôler les salaires et d'accroître les exportations. Mais ces solutions ont été jugées tout à fait insuffisantes pour faire face aux problèmes. Des députés du parti travailliste ont déclaré à plusieurs reprises qu'il leur faudrait un accord précis avec leurs partenaires du parti Fine Gael, pour participer à un nouveau gouvernement de coalition. Ces divergences semblent avoir été pour le moment enterrées, mais les voix des quarante mille jeunes de dix-huit ans qui, le mois prochain, voteront pour la première fois et qui représentent un cinquième de l'électorat, pourraient mettre en difficulté la coalition.

JOE MULHOLLAND.

Portugal

L'OFFENSIVE DE LA DROITE

(Suite de la première page.)

Enfin, les décisions des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., *réunis à Leeds, ont refroidi* l'optimisme du gouvernement portugais — intéressé à une entrée rapide dans le Marché commun. Confronté à de sérieux problèmes de politique étrangère, M. Soares s'est heurté, en outre, à des difficultés au sein de *son propre parti lorsqu'il a fallu* adopter une stratégie syndicale pour combattre l'hégémonie du P.C. en milieu ouvrier.

Les présidents du C.D.S. et du P.S.D. ont donc estimé que le moment était venu de discuter en position de *force avec les socialistes. M. Sa Carneiro* a lancé une invitation à M. Soares pour une rencontre à trois. La réponse a été négative. Selon la direction du P.S., une telle réunion serait « *inopportune* » en raison « *des spéculations qui ont surgi ces derniers temps autour d'éventuelles coalitions* ».

MM. Carneiro et Amaral ont insisté sur le « *succès* » de leur réunion. Leurs querelles de naguère auraient été enterrées. A la fin de 1976, le projet de plan à court terme présenté par le gouvernement à l'Assemblée avait pu être adopté grâce à l'abstention des députés du C.D.S., alors que les sociaux-démocrates votaient contre. Cinq mois plus tard, le P.S.D. soutenait un projet de loi définissant les limites des secteurs public et privé de l'économie, malgré les réticences du C.D.S., qui critiquait le « *manque de fermeté* » du texte présenté à la discussion.

Les uns et les autres affirment désormais leur détermination de suivre une stratégie commune : « *Nous n'accepterons plus les tractations de cabinet ni les accords occasionnels. L'heure a sonné pour le P.S. de faire son option : veut-il, oui ou non, rechercher avec nous une alternative démocratique ?* », entendait-on à la fin de la réunion.

D'après le communiqué signé par les deux délégations, l'objectif du C.D.S. et du P.S.D. n'est pas de « *conquérir le gouvernement* ». Néanmoins, « *on ne peut pas non plus assumer la responsabilité de vouloir conserver le gouvernement au moyen de toutes sortes de compromis et de fuites en avant* », est-il précisé à l'intention du parti socialiste.

Socialistes et communistes n'ont pas encore réagi à l'initiative des deux partis de l'opposition de droite, qui représentent 40 % de l'électorat portugais. Les dirigeants du C.D.S. et du P.S.D. ont décidé de se rencontrer une nouvelle fois le mercredi 1er juin.

JOSÉ REBELO.

Espagne

Dans son livre sur l'eurocommunisme

M. CARRILLO CRITIQUE L'U.R.S.S.

Madrid *(A.F.P., A.P.)*. — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste d'Espagne, a présenté, mercredi 25 mai, au cours d'une conférence de presse son livre : *l'Eurocommunisme et l'Etat*. « *L'eurocommunisme ne renie pas les principes de la grande révolution d'octobre, dont il se considère l'héritier et le défenseur, mais (...) se limiter à répéter comme des perroquets les thèses de Marx ou de Lénine est l'attitude la moins marxiste que les communistes puissent imaginer* », a-t-il expliqué.

M. Carrillo mêle dans son livre les éloges et les critiques de l'U.R.S.S., mais ces dernières l'emportent largement. Après avoir évoqué la « monstrueuse aberration » du stalinisme, le dirigeant du P.C.E. attaque également, mais sans citer de noms, les héritiers de Staline, pour n'avoir pas démantelé son système de gouvernement, pour les atteintes aux droits de l'homme et les entraves au progrès économique.

L'administration soviétique « *n'a pas changé, ne s'est pas démocratisée, et a même conservé certains de ses aspects coercitifs dans ses rapports avec les Etats socialistes de l'Est. Des problèmes vitaux tels que le niveau de vie et le ravitaillement de la population ne peuvent être considérés comme résolus* », affirme M. Carrillo, qui note cependant que « *Khrouchtchev, destitué, est mort dans son lit, ce qui est un progrès* ».

PROCHE-ORIENT

A L'ISSUE DE SES ENTRETIENS AVEC LE PRINCE FAHD

Le président Carter se félicite de la modération de l'Arabie Saoudite

De notre correspondant

Washington. — La visite du prince Fahd dans la capitale américaine a pris fin le mercredi 25 mai, sur une note optimiste. A l'issue des entretiens, le président Carter a déclaré aux journalistes que son interlocuteur saoudien avait exprimé l'espoir qu'Israël serait rassuré sur les intentions du gouvernement de Ryad concernant sa sécurité au moment du règlement final. Selon le président, jamais la menace d'un nouvel embargo pétrolier n'a été agitée, et les informations parues à ce sujet dans la presse sont « *entièrement fausses* ». « *Je crois que nous nous sommes bien compris*, a déclaré le président Carter. *A ma connaissance, il n'y a pas de divergence de vues préoccupante entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite.* »

Au département d'Etat, on se montre plus réservé et l'on estime que, sur le problème palestinien comme sur l'interprétation des résolutions des Nations unies enjoignant l'évacuation des territoires occupés, les points de vue restent encore éloignés. Mais le président Carter aurait été très encouragé par la compréhension dont aurait fait preuve le prince Fahd à l'égard du solide engagement américain envers Israël, ainsi que par son appréciation modérée des changements politiques intervenus à Jérusalem. Le prince Fahd, a dit le président Carter, souhaite que les Israéliens continuent à rechercher un règlement et maintiennent le processus des négociations, afin que « *personne ne ferme la porte à une solution assurant une paix juste et durable* ». Selon le président, le prince Fahd ne s'attend pas que les Etats-Unis contraignent Israël à un règlement de paix. « *Il est évident que nous avons une influence sur Israël, et aussi sur les pays arabes, mais il est tout aussi évident que nous ne les contrôlons pas* », a dit M. Carter.

Le prix du pétrole

Au sujet du pétrole, le président n'a pas indiqué quelle était la position saoudienne en matière de prix. Mais M. Schlesinger, son conseiller pour les problèmes de l'énergie, a assuré que l'Arabie Saoudite continuerait sa politique d'un ajustement « *modéré* » des prix. Aussi bien, dans la déclaration officielle de la Maison Blanche, le *président Carter félicite* le roi Khaled pour sa politique pétrolière qui « *maintient en bonne santé économique* » les pays industriels, comme les nations en voie de développement. Dans le même document, M. Carter réaffirme l'intérêt que portent les Etats-Unis à la sécurité de l'Arabie Saoudite, « *importante pour la stabilité de la péninsule arabique* ». La question des livraisons d'armes modernes a été évidemment discutée, sans qu'on puisse encore déterminer si des décisions fermes ont été prises.

En fin de compte, malgré la discrétion observée sur les entretiens qui ont touché à un grand nombre de problèmes multilatéraux *et bilatéraux, les officiels* américains se déclarent très satisfaits de la modération du prince Fahd. A leurs yeux, son attitude, au lendemain même du changement de gouvernement à Jérusalem, illustre le souci des dirigeants arabes modérés de poursuivre la coopération diplomatique avec les Etats-Unis, et aussi de ne pas encourir la responsabilité d'un éventuel échec des efforts engagés pour arriver à une solution négociée. A cet égard, le président Carter a dit encore aux journalistes que ses vues n'étaient pas encore fermes concernant l'établissement d'une « *patrie* » palestinienne. « *De toute évidence, c'est là une question qui devra être résolue dans le cadre d'un règlement définitif* », a-t-il ajouté.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

LA REPRÉSENTATION DE MONACO A PARIS EST ÉLEVÉE AU RANG D'AMBASSADE

La représentation de Monaco à Paris est désormais élevée au rang d'ambassade, a annoncé, mercredi 25 mai, la légation à Paris de la Principauté.

Cette décision a été prise avec l'accord du gouvernement français à l'initiative du prince Rainier. L'actuel titulaire du poste, M. Jean Sicurani, passe du rang de ministre à celui d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

La représentation de la France dans la principauté n'est pas modifiée. La France a, à Monaco, un consul général (Mlle Marcelle Campana), et les titulaires des principaux postes sont nommés par le prince sur proposition du gouvernement français. L'actuel ministre d'Etat (c'est-à-dire chef du gouvernement) est un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. André Saint-Mleux ; M. Sicurani est ancien préfet de la région Alsace.

Depuis la guerre, toutes les représentations diplomatiques en France ont été élevées au rang d'ambassade, à l'exception de celle de Saint-Marin, qui reste une légation.

Israël

M. Moshe Dayan sera ministre des affaires étrangères

(Suite de la première page.)

Alors que les deux hommes se mettaient d'accord mercredi à 21 heures, à l'hôpital où M. Begin est en observation, M. Arieh Dulzin, l'un des dirigeants de la fraction libérale du groupe Likoud, déclarait à la radio qu'il avait été désigné comme ministre des affaires étrangères du prochain gouvernement. Ignorait-il que ses partenaires de la fraction Herouth avaient des projets différents ? Il paraît difficilement concevable que les libéraux, principaux alliés du parti de M. Begin, puissent avaler une telle couleuvre sans réagir.

L'initiative de M. Begin a enfin vivement indisposé le parti Dash, avec lequel étaient engagés des pourparlers en vue d'une alliance. M. Ygaël Yadin s'est dit « *étonné* » et a annoncé que la rencontre prévue pour ce jeudi entre les deux partis était reportée. On ne cache pas ici la crainte de voir compromises les chances d'un accord Likoud-Dash, qui paraissait à peu près assuré avant la stupéfiante nouvelle de ce jeudi matin.

Au parti travailliste, on se demande avec inquiétude si, en se ralliant au gouvernement du Likoud, M. Dayan ne va pas entraîner dans son sillage de nombreux militants favorables aux thèses du Grand Israël. En toute hypothèse, l'affaire remet en question bon nombre de conséquences de la consultation du 17 mai.

ANDRE SCEMAMA.

M. ARAFAT : Israël pourrait déclencher une aventure militaire pour masquer ses difficultés.

Bahrein *(Reuter)*. — Dans un premier commentaire, consacré à la victoire électorale du Likoud, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a affirmé, mercredi 25 mai, qu'il ne voyait « *aucune différence entre M. Begin et ses prédécesseurs à la tête de l'Etat israélien* ». « *Tous forment*, a-t-il dit, *un groupe militaire terroriste hostile à la nation arabe et au peuple palestinien.* » M. Arafat s'est toutefois félicité du fait que l'accession de M. Begin au pouvoir contribuerait à mieux montrer « *la face hideuse de ce groupe militaire terroriste* ».

Comme on lui demandait si l'O.L.P. souhaitait toujours participer à une reprise de la conférence de Genève, le dirigeant *palestinien a répondu qu'il attendait* toujours d'être invité avant de prendre position sur cette question. Il a réaffirmé que « *l'O.L.P. ne s'y rendra pas pour jouer les figurants* ».

M. Arafat s'attend qu'Israël déclenche une offensive militaire pour masquer ses difficultés politiques, diplomatiques et économiques. « *L'objectif d'une telle aventure pourrait être le Sud-Liban ou ailleurs. L'opération pourrait être également l'attaque préventive préconisée par le général Israël Tal, directeur des opérations militaires* », a-t-il indiqué.

M. Arafat a également déclaré que la résistance n'attendait pas d'être reconnue par Israël ou les Etats-Unis. « *J'existe, qu'Israël et les Etats-Unis le veuillent ou non. Je suis un facteur important au Proche-Orient* », a-t-il affirmé.

Égypte

AJOURNEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION DU MÉTRO DU CAIRE

Le Caire (A.F.P.). — Le gouvernement égyptien a décidé de reporter le projet de construction du métro du Caire jusqu'à ce que la situation économique du pays s'améliore, a annoncé mercredi 25 mai M. Abdel Moneim El Kayssouni, vice-premier ministre à l'économie et aux finances.

Cette décision, précise-t-on dans les milieux bien informés, a été prise au plus haut niveau. M. Kayssouni en a informé le premier ministre français, M. Raymond Barre, lors de son récent passage à Paris, et lui a demandé que la tranche de crédits de 260 millions de francs accordés par la France pour la construction de ce métro soit consacrée à d'autres opérations concernant l'amélioration des transports en Egypte. Le report de la construction du métro du Caire, un projet déjà envisagé depuis plusieurs années, fait partie des mesures d'urgence prises par le gouvernement égyptien pour assainir la situation économique.

Le financement par la France de la construction du métro du Caire avait été le résultat d'une décision personnelle du président Valéry Giscard d'Estaing qui s'était concrétisée, l'année dernière, peu après la visite de M. Barre en Egypte, par la signature d'un protocole. La France accordait ainsi un crédit de 260 millions de francs pour la première tranche des travaux, dont le montant global s'élevait à 1 080 millions de francs, le reste du financement devant être assuré par l'Egypte et par des capitaux arabes dont la recherche était encore en cours.

La société française SOFRETU, maître d'œuvre, avait terminé l'étude pour la construction de la première ligne.

A travers le monde

Grande-Bretagne

- LA TOLÉRANCE A L'EGARD DES ELEMENTS TROTSKISTES, et plus généralement d'extrême gauche, sera désormais pratiquée par le parti travailliste, a décidé le 25 mai le comité national exécutif du Labour. — *(A.F.P.)*

- LES ACCUSATIONS DE CORRUPTION LANCEES CONTRE BRITISH LEYLAND PAR LE « DAILY MAIL » seront étudiées par la commission royale chargée de suivre la situation de la presse britannique, a annoncé, le 25 mai, le professeur Oliver McGregor, président de ladite commission. — *(A.F.P.)*

Madagascar

- LES ELECTIONS LEGISLATIVES pour l'Assemblée nationale populaire auront lieu le jeudi 30 juin. Les cent trente-sept membres de cette Assemblée seront élus au suffrage universel direct par scrutin uninominal majoritaire à un tour ou bien au scrutin de liste avec représentation proportionnelle dans le cas où plus d'un siège est à pourvoir. — *(A.F.P.)*

Mozambique

- LE MOZAMBIQUE A REÇU DE TRENTE A CINQUANTE CHARS D'ASSAUT SOVIETIQUES DU TYPE T-34, *affirme l'agence danoise Ritzaus* Bureau, citant des sources diplomatiques occidentales à Maputo. Ces chars ont été déchargés d'un bateau est-allemand les 12, 13 et 14 avril dernier, ajoute l'agence. Les observateurs au Mozambique estiment que ce matériel lourd est destiné à être éventuellement utilisé contre la Rhodésie. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- M. SILMKO SOKUPHA, dirigeant de l'Organisation des *étudiants noirs d'Afrique du* Sud (SASO), résidant au Natal, a été banni pour cinq ans et assigné à résidence à King-William's-Town, dans le Bantoustan du Ciskei.

ASIE

Japon

Guérilla « écologiste » contre le nouvel aéroport de Tokyo

De notre correspondant

Les violentes manifestations qui continuent à Narita pour empêcher la mise en service du second aéroport de Tokyo ont fait, samedi 21 mai, une cinquième victime. Il s'agit d'un policier qui a succombé aux graves brûlures provoquées par l'explosion d'un cocktail Molotov, le 9 mai dernier, lors d'un affrontement avec des manifestants.

Narita. — Le nouvel aéroport de Tokyo, situé à Narita, à une soixantaine de kilomètres de la capitale, sera mis en service en novembre prochain. Apparemment plus rien n'entrave son ouverture : les deux tours en poutrelles d'acier érigées dans l'axe de la piste par les paysans contestataires, et qui en interdisaient l'accès, ont été détruites par la police.

La controverse autour de Narita n'est cependant pas éteinte. Le nouvel aéroport, achevé depuis cinq ans, a coûté beaucoup d'argent — et aussi des vies humaines — en raison des manifestations que sa construction a provoquées.

La semaine dernière — la *destruction des tours — le nouvel épisode* de la « La bataille de Narita » a donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre d'une violence comparable à ceux de 1971, lors des expropriations pour la première étape des travaux. On compte un mort de plus — un étudiant, vraisemblablement atteint par une grenade lacrymogène tirée horizontalement — et trois policiers grièvement brûlés par des cocktails Molotov. Au total, il y a eu quatre cents blessés ce mois-ci.

Le calme est momentanément revenu à Narita. Tandis que des avions « testent » la piste, dans les champs avoisinants les paysans, aidés par des étudiants, repiquent le riz sans prêter attention au vrombissement des moteurs.

Mais, étudiants et paysans, qui ont été surpris par l'action soudaine de la police, qu'ils n'attendaient guère à la veille des élections sénatoriales de juillet, affirment qu'ils doivent désormais recourir à la « guérilla ». Le harcèlement des forces chargées de la protection de l'aéroport — gardé comme un terrain militaire — le sabotage des installations, notamment des pipelines d'approvisionnement en kérozène, sont les nouveaux objectifs de la lutte.

La détermination de cette poignée de paysans — quatre cents hommes et femmes armés de bâtons et de pierres, ni plus riches ni plus pauvres qu'ailleurs, pas plus extrémistes que d'autres, plutôt conservateurs autrefois — a de quoi surprendre.

En décidant, en 1966, de construire un nouvel aéroport les pouvoirs publics pensaient qu'ils n'auraient aucune difficulté à déplacer les habitants. « *Le projet a été mis en application sans que l'on nous ait jamais consultés* », nous dit M. Tomura, chef de la ligue d'opposition à l'aéroport.

Les étudiants qui se sont joints aux paysans à la fin des années 1960 leur ont certes appris à résister. « *Mais la forme de lutte, c'est toujours nous qui l'avons choisie* », disent les paysans. Quelle action eût été plus à leur mesure et, par là, plus exemplaire, que celle qu'ils adoptèrent ? Chassés de leurs terres, ils se sont enterrés dans des cavités creusées dans les collines : face aux bulldozers et aux excavatrices, ils se sont enchaînés aux arbres.

Les paysans de Narita *ne se battent plus seulement pour conserver leurs terres, mais parce qu'ils se savent peu à peu condamnés à disparaître en tant que petits producteurs et destinés à venir grossir les* rangs du prolétariat des villes. Ils le disent à leur manière : « *Bientôt, nous serons sans terre et sans métier.* » L'idée germe chez certains qu'ils sont les dupes de cette « prospérité » dont la télévision leur fait miroiter les bienfaits. La bataille de Narita est un symbole ; elle n'est pas pour autant un phénomène isolé. Ailleurs, la prise de conscience se fait plus lentement. Partout, elle a pour caractéristique de rechercher des slogans simples *(« le droit à la vie »)* et de déboucher sur des luttes qui se situent en dehors de l'appareil des partis. Cependant, alors qu'en Occident, le mouvement écologique a tendance à être apolitique, au Japon, il est conduit inexorablement à des luttes de nature politique *qui, peu à peu, s'orchestrent* au niveau national.

Le cortège des cités maudites

Les habitants d'une ville dont les bruits familiers disparaissent dans le martèlement des usines et dont le ciel s'estompe dans le brouillard des fumées, se sentent solidaires de villages dans la même situation. Tous ont conscience qu'un jour peut-être leurs membres seront tordus comme des fleurs d'Apocalypse : alors le nom de leur ville figurera dans le cortège des cités maudites, *empoisonnées par la pollution*. De là le soutien que les paysans de Narita reçoivent des habitants des préfectures voisines. L'un des principaux obstacles à l'ouverture de l'aéroport est aujourd'hui l'opposition de certaines municipalités au passage du pipe-line *qui doit alimenter l'aéroport* en carburant. D'autres invoquent les nuisances par le bruit, etc. Les habitants d'Okinawa, opposés aux bases américaines, sont parmi les partisans les plus déterminés des paysans de Narita.

De *même* que Minamata — ville tristement célèbre par la maladie qui porte son nom — est le symbole des *excès d'une politique de croissance à tout prix*, Narita est le théâtre d'une lutte qui met en évidence *une aspiration à la démocratie* directe, de plus en plus nette au Japon. Un nouvel aéroport était certes une nécessité pour Tokyo. Mais la volonté d'efficacité et l'absence de concertation qui ont présidé à la construction de Narita conduiront peut-être certains Japonais à prendre conscience que lorsque des bulldozers balayent inconsidérément une communauté villageoise, c'est, à terme, la vie même qu'ils ensevelissent.

PHILIPPE PONS.

Corée

- LE PRESIDENT PARK CHUNG HEE a accepté, mercredi 25 mai, la proposition de M. Carter d'un retrait des forces terrestres américaines stationnées en Corée du Sud d'ici cinq ans. Il a souhaité que ces départs soient compensés par une aide militaire matérielle accrue au régime de Séoul.

A Washington, le général Singlaub, relevé de son commandement en Corée, pour avoir critiqué la proposition du président Carter, a répété, devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants, que le retrait américain « *accroîtrait les risques* » d'une attaque lancée par la Corée du Nord. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Japon

Guérilla écologiste contre le nouvel aéroport de Tokyo

(Suite de la première page.)

Une coalition très hétérogène

En vue des luttes futures

L'INDE EN TRANSITION

blées provinciales a soulevé des controverses et lui a valu les critiques acerbes de ses adversaires. « *Cette décision était légale, comme l'a confirmé la Cour suprême — mais moralement discutable* », admet un observateur.

Le parti du peuple ne risque-t-il pas de devenir un Congrès nouvelle mouture, autrement dit, un mouvement national pratiquant *l'immobilisme* pour ne pas faire éclater ses « contradictions internes » ? « *L'Inde ne se gouverne qu'au centre, et, pour être populaire, il faut être populiste* », *nous fait* remarquer un intellectuel. Il est vraisemblable que la « *majorité la plus talentueuse que l'Inde ait connue* », selon l'expression de l'un de ses membres, *et qui repose de surcroît* sur une base sociale plus large que l'ancienne formation gouvernementale, tentera, après la période de rodage actuelle, de sortir des *sentiers battus* pendant des années par le Congrès. La présentation du budget de l'Union — à la fin de mai — devrait être le premier test attendu permettant de définir ses *orientations*. Jusqu'alors, le gouvernement n'a, il faut bien le dire, guère pris d'autre décision importante que d'appeler une partie de l'électorat aux urnes...

« Il faut être populiste »

Si de solides conservateurs, généralement âgés, monopolisent les postes-clefs — finances, intérieur, agriculture — des hommes moins expérimentés mais plus jeunes — entre quarante et cinquante ans — *se* montrent décidés à apporter un sang *nouveau* à l'action gouvernementale. Parmi les courants de la majorité, les nationalistes hindouistes, à droite, les socialistes, à gauche, sont les plus fébriles. Accédant, pour la première fois, à des responsabilités *gouvernementales* — ce à *quoi* certains, comme MM. G. Fernandès et R. Narain, semblent avoir de mal à s'habituer, — ces hommes « neufs » aspirent, disent-ils, à *de « grands changements »* et considèrent ouvertement la période actuelle comme de transition.

Une attitude sobre et responsable

Certains entendent se placer en *vue des luttes futures pour le* pouvoir. A cet égard, l'attitude des ministres provenant du Jan Sangh est particulièrement significative. Réputés pour leurs prises *de* positions enflammées lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ils ont adopté, depuis qu'ils sont au pouvoir, une attitude sobre et responsable. M. A. Vajpayee, aux *affaires étrangères, ne se met pas* en flèche, tandis que le ministre de l'information, M. L.K. Advani, autrefois directeur de l'organe militant du Jan Sangh, se com*porte en libéral* à l'égard de la presse nationale et étrangère. Souvent accusé de sectarisme, le Jan Sangh fait peau neuve pour mieux s'intégrer dans le parti du peuple, *dont il constitue l'armature principale*. C'est lui qui dispose de la plus forte organisation. « *Les cadres du parti du peuple seront les nôtres* », nous déclare M. Swamy Subramanian, turbulent parlementaire qui voudrait faire de l'Inde une grande puissance industrielle — détentrice de la bombe atomique — d'ici à la fin du siècle. Mais les ambitions de ce diplômé d'Harvard sont-elles aussi *celles* des boutiquiers et des petits fonctionnaires, qui constituent la masse des sympathisants du Jan Sangh ? Le mouvement possède un autre point faible : sa puissance se concentre *quasi* exclusivement dans le Nord et, *principalement*, en *milieu* urbain. Il est, pour cette raison, quelque peu suspect aux Indiens du Sud qui appréhendent toujours « l'impérialisme » du Nord. Le *Sud reste le bastion du Congrès*.

Les socialistes ont en commun avec les membres du Jan Sangh, d'être anticommunistes, peu favorables au grand capitalisme, dont les « centristes de la coalition passent pour être proches, et, en revanche, de plaider pour une décentralisation de l'activité économique et contre l'emploi de la langue anglaise « *qui sépare le peuple de l'Etat* ». Ces convergences expliquent pour beaucoup que ces tendances cohabitent malgré leur désaccord sur la religion : les socialistes sont laïcs, tandis que les membres du Jan Sangh défendent la primauté de l'hindouisme sur lequel ils voudraient fonder une renaissance culturelle indienne.

L'influence de M. J.-P. Marayan

Les militants de l'hindouisme font bon ménage avec les gandhiens — dont les socialistes, au *reste, sont proches*. Ils se sont côtoyés en prison, sous l'état d'urgence, mais cette solidarité est précaire. Au reste, le gandhisme connaît ses heures de *gloire*. *Réponse non violente* donnée au début des années 40 à l'impérialisme britannique, et seule « idéologie » typiquement indienne, il a constitué le support moral du mouvement de protestation conduit par M. J. P. Narayan *à partir* de 1974 et qui déboucha sur la formation et la victoire du Parti du peuple. Bien qu'il soit hospitalisé à la suite de graves troubles rénaux — la presse publie chaque jour son bulletin de santé, — « J. P. » continue d'exercer sur *la majorité une incontestable* influence morale. Il a imposé M. Desai à la tête du gouvernement et M. S. Chandra Shekkar à celle du parti. Ne fait-il pas *figure de champion des libertés* et le principal restaurateur de la démocratie qu'avait bafouée Mme Gandhi ?

L'ancien premier ministre ne paraît pas désarmer. Les révélations compromettantes sur les ac*tivités industrielles* et *financières* de Sanjay, son imprudent fils cadet, et la cuisante défaite du Congrès *ne l'ont pas incitée* à se tenir à l'écart des « affaires ». Mme Gandhi n'a pas exprimé, *dans* ses déclarations publiques, le moindre repentir sur son action passée, ni de doute sur la bonne foi de Sanjay, qu'elle n'a, bien entendu, pas désavoué. Continuant de recevoir comme si de rien n'était, elle est présente dans tous les cocktails de la colonie diplomatique de New-Delhi, où elle croise les ministres et les notables qu'elle avait emprisonnés hier.

Hautaine et amère, elle continue de faire entendre qu'elle a été victime d'un complot des forces réactionnaires dirigé contre sa *politique « progressiste »*. L'élection récente à la présidence du parti du Congrès de « son » candidat, M. Brahmananda Reddy, qui fut ministre de l'intérieur sous l'état d'urgence, donc responsable à ce titre de la répression, même s'il ne détenait pas les pouvoirs réels, a montré de quelle influence l'ancien chef de gouvernement bénéficiait encore dans les coulisses du Congrès, bien que Mme Gandhi n'en soit plus l'élue depuis mars. Les membres du parti qui, comme M. S.S. Ray, premier ministre du Bengale-Occidental, s'étaient lancés dans une vive critique de la « clique » appelée comme à Pékin la « *bande des quatre* », car elle comporte quatre personnalités — outre M. Sanjay Gandhi, les anciens ministres Bansi Lal, Om Metha et V. C. Sukla, — *n'ont obtenu qu'un tiers des voix*.

Le Congrès a ainsi « raté » l'occasion qu'il avait de faire table rase et de repartir sur des nouvelles bases. Il va d'ailleurs pendant plusieurs *mois* encore être sur la sellette, l'abolition des principales mesures prises sous l'état d'urgence devant occuper une partie des débats parlementaires. Assistera-t-on à des représailles à l'égard des dirigeants de l'ancien gouvernement ?

Certes, la nouvelle équipe veut restaurer l'indépendance de la *justice et montrer qu'elle ne cède* pas à l'esprit de revanche. M. Sanjay Gandhi et les autres membres de la « clique » se sont seulement vu retirer leur passe*port afin de ne pas être tentés de* gagner l'étranger. Mais les autorités attendent les conclusions d'une commission d'enquête qui va définir les responsabilités des *excès commis en 1975 et 1976* avant de jeter l'anathème. Au reste, dans le climat de liberté retrouvée, la presse a déjà, par ses révélations, grandement dis*crédité la « bande des quatre »*. M. Desai tient là l'arme qui lui permet de tenir en respect pendant quelque temps ses adversaires. L'heure des règlements de comptes passée. *Il faudra bien* cependant engager le débat plus capital sur les options du régime, notamment dans le domaine économique.

GÉRARD VIRATELLE.

Prochain article :

LE VENT DU LIBÉRALISME



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le désert insurgé

III. — Un détonateur ?

de notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Le Front Polisario demeure solidement implanté dans le Sahara occidental, naguère espagnol, que se sont partagés le Maroc et la Mauritanie. Il y a mis en place une organisation complexe de parti-Etat qui enrôle les dizaines de milliers de Sahraouis présents sur le sol algérien et dans les zones « libérées » (« le Monde » des 24-25 et 26 mai).

Tindouf. — Une oasis ? Non, une caserne. Tindouf est couleur d'uniforme. Les « kakis » sont *partout : à l'aéroport, où ils* dissuadent les curieux d'aller fureter du côté des Mig et des batteries de D.C.A. disséminées alentour ; en ville, déambulant au long des trottoirs de la grand-rue jusqu'aux heures de sieste ; au bar de l'hôtel, un des rares endroits frais, envahi de bidasses en « perm » et d'officiers qui occupent les chambres réquisitionnées ; et, bien sûr, au vieux fort, juché sur un promontoire qui domine le bled.

Les Sahraouis sont bien protégés. Déclarée zone militaire, d'accès interdit sans autorisation du ministère de la défense ou ordre de mission précis, la région de Tindouf a vu ses moyens militaires augmenter considérablement. Les unités qui y stationnent, en état d'alerte permanent, se disent prêtes à parer immédiatement à toute menace de violation du territoire algérien. Depuis que des dizaines de milliers de Sahraouis, fuyant l'avance marocaine, ont trouvé refuge sur la rocaille brûlante de la Hammada (1), ce n'est plus là simple hypothèse d'école. Car nul ne peut exclure dorénavant que, invoquant un « droit de suite » contre les maquisards du Polisario, Marocains et Mauritaniens ne franchissent un jour le pas décisif qui conduit à l'affrontement direct avec leur voisin.

Pour Rabat et Nouakchott, la « pacification » de l'ancienne colonie espagnole serait depuis longtemps chose faite si Alger n'avait transformé son secteur frontalier en « base d'agression constante ». Mais où sont donc ces « *sanctuaires* » où se regroupent et s'entraînent les « mercenaires algériens » ? Passé le dernier contrôle de l'armée, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Tindouf, on ne rencontre, à première vue, que de vieux miliciens du Front dont la présence, plus symbolique qu'efficace à l'entrée des camps de réfugiés, semble seulement marquer qu'on entre *sur le territoire (provisoire)* de la République arabe sahraouie démocratique. Les Algériens eux-mêmes jouent le jeu, qui donnent à remplir une très officielle « carte de sortie » à ceux qui font la route de Tindouf à Hassi-Robinet, le premier et le plus important des campements du désert.

Là, ni troupes sur le pied de guerre ni « *canons anti-aériens camouflés sous des tentes de réfugiés* », comme l'assurait récemment la propagande adverse. « *Nos armes et nos combattants n'ont rien à faire ici ; ils sont à l'intérieur, sur le front, et n'ont jamais cessé d'y être* », affirme un dirigeant du Polisario. De fait, la seule de nos demandes à être refusée fut de visiter une « base arrière » sur le sol algérien : « *Elles n'existent pas* », nous a-t-on simplement répondu. S'il est avéré qu'aujourd'hui l'essentiel des forces dont disposent les guérilleros est bien concentré « à l'intérieur », sa *maintenance et son efficacité ne* peuvent cependant se concevoir sans de solides arrières logistiques, en terrain sûr.

Cette logistique, sur laquelle les Sahraouis restent volontairement discrets, est assurée en quasi-totalité par Alger, qui d'ailleurs n'en fait pas mystère. « *Question de principe*, ne cesse-t-on de répéter dans l'entourage du président Boumediène, *nous entendons respecter et faire respecter les grandes résolutions des instances internationales.* » On n'a pas manqué d'avancer quelques motifs moins désintéressés pour expliquer le soutien algérien à la cause sahraouie, et notamment les précieux avantages qu'offrirait un couloir vers l'Atlantique pour l'acheminement du minerai de fer de Gara-Djebilet, ce fabuleux gisement dont l'exploitation n'a pas encore commencé.

L'aide de l'Algérie

Alger s'en défend vivement et affirme que les plans sont d'ores et déjà prêts qui prévoient cet acheminement vers la Méditerranée. Resterait donc la politique traditionnelle de solidarité active avec les mouvements de libération nationale et la volonté de s'opposer en première ligne aux « menées impérialistes » en Afrique pour justifier l'engagement algérien aux côtés des maquisards du Polisario. L'explication peut paraître insuffisante, mais le conflit ainsi ouvert a, en tout cas, amené Alger — et les autres parties — dans une situation où le moindre faux pas peut être lourd de conséquences.

L'intervention directe — mais toujours démentie — de l'armée algérienne au Sahara occidental, au cours des trois ou quatre premiers mois de 1976, a amplement démontré que les risques n'étaient pas mineurs. Elle a cependant *facilité le repli massif* des populations civiles vers la région de Tindouf, donné aux hommes du Polisario le temps de souffler et de se réorganiser et surtout garanti l'avenir en assurant le maintien des communications entre l' « intérieur » et les arrières logistiques. Le tout au prix des deux fameuses batailles d'Amgala et au risque de passer pour l'agresseur. Une politique aussi « offensive » n'aurait pu *s'imposer trop longtemps* sans troubler une population encore peu motivée et créer quelques turbulences au sein même de la classe dirigeante algérienne.

On s'explique donc d'autant mieux le relatif dégagement qui a suivi. L'essentiel, après tout, était désormais préservé, et le Polisario, en proclamant la République Sahraouie, donnait au mouvement une « respectabilité extérieure » qui permettait à Alger de ne plus occuper en permanence la première ligne. Mais si le soutien changeait de forme, il n'en restait pas moins déterminé. D'abord à travers une intense campagne de propagande qui a rapidement couvert le pays et mobilisé des énergies quelque peu endormies. Ensuite, et surtout, *par le biais d'une action diplomatique* résolue et constante dirigée prioritairement vers le monde arabe et l'Afrique.

Les Sahraouis en avaient — et *en ont encore — bien besoin* : leur République n'est reconnue que par une petite dizaine d'Etats dans le monde et leur entrée en scène, un peu inattendue, semble déranger les jeux traditionnels d'influence. *Parmi* les Arabes, d'emblée, la partie n'était guère facile : « *Pour des raisons simples,* nous explique un cadre du Polisario. *Il y a, en premier lieu, la force des aspirations à l'unité arabe. Kadhafi, par exemple, qui nous soutient autant que les frères algériens, n'a toujours pas reconnu la R.A.S.D. : c'est que, pour lui, créer un nouvel Etat revient à accentuer le morcellement quand il faudrait œuvrer à l'unité. Il faut ensuite tenir compte du fait que nombre de pays arabes ont à faire face à des mouvements plus ou moins irrédentistes : ils ne tiennent pas, en nous soutenant, à favoriser une dynamique similaire chez eux. Enfin — et ce n'est pas la moindre des raisons, — il n'est pas difficile de discerner le jeu de l'impérialisme derrière certains régimes réactionnaires qui n'ont pour eux que la seule force que confère l'argent...* »

Tant d'obstacles accumulés f[...] à une diplomatie balbutian[...] même si elle jouit du concours [...] ses « *tuteurs* », rendent la tâ[...] ardu. Malgré quelques réce[nts] succès, les Sahraouis, sur ce pl[an,] ne sont toujours pas parvenus [à] débloquer la situation. To[ut] avait, semble-t-il, mieux co[m]mencé du côté de l'O.U.A. J[us]qu'au coup de poker marocain [de] novembre 1975, l'organisat[ion] africaine avait régulièrem[ent] souligné son attachement [au] principe d'une autodétermi[na]tion. Plus encore, à l'ouvert[ure] du dernier « sommet », réuni à [l'île] Maurice en juillet 1976 — [...] plus de six mois après le « *trio[m]phe de la « marche verte »*, — [le] conseil des ministres des affai[res] étrangères des pays membres [adop]tait une motion reconnaiss[ant] « *le droit inaliénable du peu[ple] du Sahara espagnol à l'auto[dé]termination* » et réclamant... [le] « *retrait immédiat de toutes [les] forces d'occupation étrangères* [»].

« L'aventure zaïroise »

Le souverain marocain dut sentir le vent du boulet : estimant que le conseil avait outrepassé ses prérogatives, il tonna et menaça et l'on se mit finalement d'accord sur la convocation d'un « sommet » extraordinaire avec — formule ambiguë — la « *participation du peuple du Sahara occidental* ». Bien des choses ont changé depuis lors : prévu pour le 18 avril dernier, ce « sommet » ne s'est toujours pas réuni et, entre-temps, l'Afrique entière a tourné ses regards vers un tout autre champ de bataille...

Les Sahraouis l'ont bien compris. Selon eux, l' « *aventure zaïroise* » n'est qu'une « *manœuvre du roi pour détourner l'attention du monde et de son propre peuple de l'échec subi au Sahara* ». L'interprétation ne traduit pas toute la réalité et semble, en filigrane, révéler une crainte. Réalité, certes, l'oubli temporaire dans lequel l'expédition au Shaba a fait tomber le conflit saharien (au point que nul ne s'est tellement soucié d'un « sommet » ajourné sans avis). *Crainte de voir le Maroc et son* roi redresser une situation passablement détériorée *au sein de* l'O.U.A. *grâce à la sympathie* avouée que son « offensive » a suscitée chez certains et au silence gêné de quelques autres.

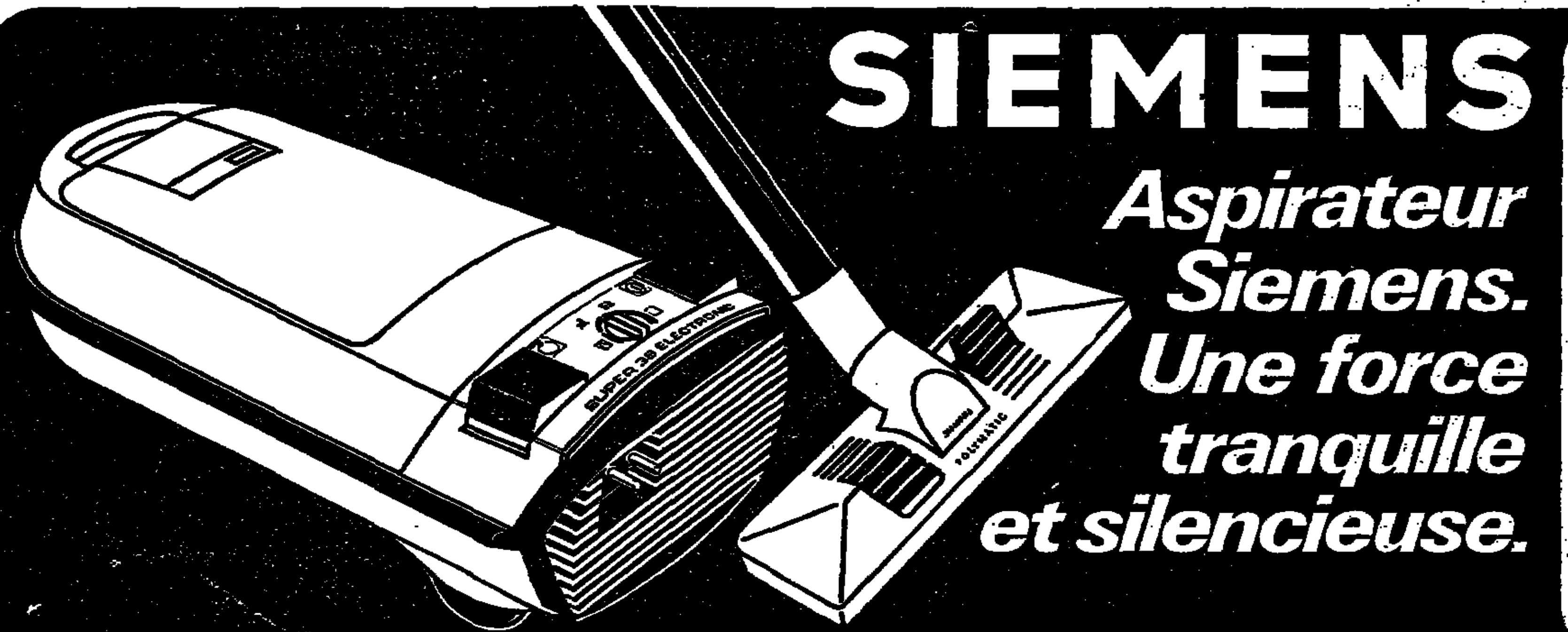
Alors qu'il risquait de s'isoler peu à peu sur la question du Sahara, Hassan II a retrouvé, en « doublant la mise », des amis *qui ne seront peut-être plus tentés* de le lâcher « pour quelques arpents de désert »... si importants soient-ils. Car si les bouillonnements qui agitent l'Afrique ont, pour un *temps*, relégué la guérilla des sables au second plan, ils ont aussi confirmé que [les] enjeux du conflit saharien éta[ient] étroitement liés à ceux qui se p[ré]cisent sur l'ensemble du co[nti]nent. Crûment posée, et s[ans] même tenir compte des inté[rêts] économiques en concurrence, [la] question est de savoir si on l[ais]sera un régime « militan[t] » adossé à l'Algérie « progressist[e] » ouvrir une brèche dans la c[ou]verture occidentale de l'Afri[que] à quelques encablures des Ca[na]ries.

Dans cette partie délicate, [le] souverain chérifien est en [pre]mière ligne, mais n'est pas s[eul,] même s'il représente le point [fort] du dispositif. Les dirige[ants] sahraouis semblent l'avoir c[om]pris puisqu'ils voient dans [la] Mauritanie, maillon faible [de] l'alliance, un pays en passe d'[être] « avalé » par son voisin. [...] leur tactique apparente : fra[pper] aujourd'hui le cœur de l'écono[mie] mauritanienne pour aiguiser, [au] sein même de cet Etat, [les] contradictions qui, escomptent[-ils,] y mineront les positions du [cou]rant le plus belliciste.

Jusqu'où pourront-ils al[ler ?] Hassan II peut-il rester [long]temps sans réagir aux coup[s que] subit son allié ? Certains [...] déjà fait savoir que la pas[sivité] serait synonyme d'échec. Ti[ndouf] n'est pas si loin, soufflent-il[s. Les] bases arrière de ceux que [l'on] considérait hier comme une [poi]gnée de bergers pourraient [...] soudain devenir la première [...] *d'un conflit aux tout autre[s di]mensions*. Début d'un éche[c ou] d'une aventure ? « *L'aven[ture,] Hassan et Moktar s'y sont [...] lancés*, disent les Sahraoui[s ;] *elle ne connaît pas de frontière[s]* ».

FIN

(1) La Hammada, plateau rocailleux, est le plus aride des reliefs désertiques.



AFRIQUE

E SORT DES SIX FRANÇAIS ENLEVÉS A ZOUERATE

M. de Guiringaud presse l'Algérie user de son influence auprès du Polisario

M. Louis de Guiringaud, minis- e français des affaires étrangè- s, a lancé mercredi 25 mai un uvel appel à l'Algérie en lui mandant de « *faire le néces- ire* » pour obtenir la libération s Français disparus le 1er mai s de l'attaque du Front Poli- rio contre la ville de Zouérate Mauritanie.

Le ministre, dans un interview TF 1 a notamment déclaré : *C'est en Algérie, à Tindouf, que Lamine, chef du gouvernement hraoui, a pu donner une confé- nce de presse et montrer plu- urs dizaines de prisonniers tenus par le Polisario. L'Algé- fournit donc à M. Lamine et Front Polisario un appui logis- que et les moyens d'organiser e telle conférence. Voilà pour- oi je m'adresse à l'Algérie pour e les Français prisonniers du lisario soient libérés.* »

Quelques heures auparavant de Guiringaud avait convoqué Quai d'Orsay M. Ahmed Che- i, chargé d'affaires d'Algérie en France. Il lui a demandé que le gouvernement algérien use de son influence auprès du Polisario afin que les six Français enlevés à Zouérate soient libérés le plus tôt possible. La même démarche avait été faite le 4 mai auprès de l'ambassadeur, M. Bedjaoui.

Le ministère des affaires étrangères a également annoncé que M. de Guiringaud avait reçu mercredi en fin d'après-midi une délégation de quinze personnes, proches parents des six Français enlevés par le Polisario.

Dans une lettre adressée à M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a déclaré, mardi 24 mai, qu'il était prêt à envoyer très prochainement en Algérie un « *représentant de haut rang* » pour répondre à la récente proposition du gouvernement algérien de faciliter les contacts avec le Front Polisario en ce qui concerne le sort des six Français.

Maroc

Les cinq Français arrêtés sont accusés d'être « mêlés » à la constitution d'un réseau clandestin marxiste-léniniste

Les autorités marocaines ont confirmé, mercredi 25 mai, en fin matinée, les informations diffusées à Paris concernant l'arresta- on de plusieurs enseignants français accusés de « connivence » ec des organisations marocaines marxistes-léninistes clandestines. x noms de MM. Jean-Marc Champeaux, Jean-Pierre Charles et rnard Cabiac (le Monde du 26 mai) sont venus s'ajouter ceux MM. Gilbert Gauthier, coopérant en poste à Inezgane, et Ruiz, éparateur dans un laboratoire pharmaceutique, appréhendé à Casa- nca En revanche, M. Alain Barbiéri, ingénieur géologue servant au re de la coopération, dont l'arrestation avait été annoncée, a été mis en liberté après avoir été entendu par la police, comme l'avaient é précédemment MM. Jean-Claude Jumelet et Alain Jumelle.

Ce sont donc au total cinq Français i sont actuellement gardés à vue interrogés par la police. MM. Jean- rc Champeaux et Jean-Pierre arles ne servent pas au Maroc au e de la coopération culturelle. Ils endent du service culturel de bassade de France et travaillent, premier à l'école André-Chénier e second au lycée Descartes de- st.

Association générale de l'éduca- nationale (AGEN) qui regroupe Maroc les adhérents du S.G.E.N.- D.T., s'inquiète d'autre part de la parition d'un autre enseignant, M. Lebreton, qui n'a pas reparu à son domicile depuis plusieurs jours et qui pourrait avoir été également arrêté. Selon l'AGEN, l'un des enseignants actuellement gardés à vue, M. Cabiac, qui souffre de troubles cardiaques et n'a pu prendre ses médicaments, serait en « *mauvais état physique* ».

Notre correspondant à Rabat, Louis Gravier, nous signale qu'aucun commentaire n'est fait sur cette affaire dans les milieux officiels marocains et français. L'ambassade de France, nous dit-il, se tient en liaison permanente avec les autorités marocaines. Les consuls, dont le consul général de France à Rabat, ont obtenu le droit de rendre visite aux prisonniers. L'ambassade de France se tient également en liaison avec les responsables des associations professionnelles d'enseignants et n'exclut pas que puissent intervenir d'autres arrestations ou interpellations de Français.

L'Agence France-Presse fait état pour sa part d'une rencontre entre les responsables de la FEN-Maroc — *association qui regroupe quelque quatre mille enseignants sur les six mille travaillant dans le royaume* — *et le ministre* de l'intérieur marocain, le docteur Benhima. Celui-ci aurait déclaré à ses interlocuteurs que les Français appréhendés étaient considérés comme « *mêlés* » à la constitution d'un réseau clandestin extrémistes et non « *impliqués* ». Selon le ministre, les intéressés seraient en conséquence relâchés et expulsés dès qu'ils auraient fourni à la police les renseignements en leur possession permettant le démantèlement de ce réseau.

Le SGEN-C.F.D.T. a annoncé ce jeudi matin son intention de demander audience à l'Elysée et à Matignon pour saisir « *les plus hautes instances de l'Etat* » de cette affaire. D'autre part, le comité contre la répression au Maroc souligne dans un communiqué que « *ce n'est pas la première fois que la répression politique s'abat sur des coopérants dans le royaume. Depuis 1972,* dit ce texte, *cinq coopérants français au moins ont été arrêtés puis expulsés, d'autres privés de leurs passeports, un certain nombre faisant l'objet d'une résiliation arbitraire de leur contrat* ».

Zaïre

LE CAIRE RÉVÈLE AVOIR ENVOYÉ [MI]LLE CINQ CENTS MILITAIRES

Le Caire (*A.F.P.*). — Le général Abdel Ghani El Gamassi, [com]mandant en chef des forces [ar]mées égyptiennes, a révélé [me]rcredi 25 mai, que « *mille cinq [cen]ts soldats et aviateurs égyp[tien]s* » avaient été envoyés au [Zaï]re. C'est dans une allocution [adre]ssée aux ouvriers d'une fa[briq]ue de munitions d'Alexandrie le général Gamassi a donné [cett]e information, ajoutant que mille cinq cents hommes se [rép]artissent entre troupes spé[cial]es d'élite et aviateurs. « *Aucun techniciens égyptiens que [nou]s avons envoyés au Zaïre n'a blessé ou tué* », a indiqué le [gén]éral Gamassi.

[L]e président Sadate a, d'autre [par]t, dénoncé, mercredi, à l'occa[sion] de la Journée de l'Afrique, « [l'a]*ction des forces liées à cer[tain]s Etats africains* », qui, depuis [quel]que temps, « *menacent la [séc]urité et l'indépendance de [l'Af]rique* » et « *cherchent à ren[vers]er le régime de certains Etats [par] la violence, pour leur substi[tuer] des régimes à leur dévotion* ».

[L]e président Sadate avait annoncé [...] mai (« le Monde » du 3 mai) [que] l'Egypte portait assistance à [l'ar]mée de l'air zaïroise, sans toute[fois] envoyer de troupes. L'impor[tanc]e des effectifs mentionnés — [...]x en nombre au contingent [mar]ocain — amène à s'interroger [sur] la façon dont ils ont, sans que [la n]ouvelle eut filtré, été acheminés [...]is en place.]

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « PAROLE ET SOCIÉTÉ »

Des chrétiens plaident pour un « renouveau des relations franco-algériennes »

Au début de 1974, la commission française Justice et Paix avait publié, dans un numéro hors série de la revue *France-Algérie*, un document intitulé : « Pour de nouvelles relations entre la France et l'Algérie ». Après avoir présenté les options algériennes en matière de développement, les auteurs relevaient dans ce dossier que le nombre de coopérants *avait été réduit de 30 % entre 1968* et 1972 et que, pendant la même période, les exportations algériennes vers la France avaient baissé de 40 % tandis que les exportations françaises vers l'Algérie diminuaient de 15 %. Ils jugeaient ce « *dépérissement* » d'autant plus préoccupant que, disaient-ils, l'intérêt de la France — *rejoignant le vœu de l'Algérie — commandait au contraire* une « *relance* » de la coopération. Ils estimaient enfin qu'il fallait « *avant tout* » instaurer « *un nouvel état d'esprit, débarrassé des rancœurs du passé et conscient de l'enjeu considérable de l'avenir* ».

On a pu croire un moment, après l'élection de M. Giscard d'Estaing, *le 19 mai 1974, à la présidence de* la République que cet appel avait été entendu. La visite, à Paris, à la fin de la même année du ministre algérien de l'énergie et de l'industrie, M. Abdesselam, le voyage officiel, en avril 1975, du chef de l'Etat français à Alger, devaient être accueillis avec faveur par tous ceux qui n'avaient jamais renoncé à établir entre les deux pays des relations « exemplaires ». Les propos de M. Giscard d'Estaing mettant en relief « *la signification politique* » de son voyage, ceux de M. Boumediène affirmant que « *la page était tournée de façon irréversible* », avaient alimenté cet espoir. Celui-ci ne devait pas tarder à être une nouvelle fois *déçu. Deux ans après ce voyage* « *historique* », c'est à nouveau un sombre tableau que brossent la commission Justice et Paix (catholique) et la commission sociale économique et internationale de la Fédération protestante de France dans un document qu'elles viennent de publier en commun sous le titre « Pour un renouveau des relations entre la France et l'Algérie ». Ce dossier d'une centaine de pages n'est pas publié cette fois par le bulletin de *l'association France-Algérie* — bien que des membres de cette organisation aient contribué *au son élaboration. Il fait l'objet* d'un numéro spécial de la revue *Parole et société* (1).

« Intolérable » pour Alger

Une première partie est consacrée à l'évolution des échanges économiques entre les deux pays. Les nombreux chiffres cités démontrent de façon éloquente le déséquilibre au profit de la France. Si le déficit enregistré par Alger dans ses relations *commerciales* avec *Paris* a baissé en 1976, atteignant « seulement » 3 758 millions de francs *au lieu de 4 992 millions* de francs en 1975, — il n'en reste pas moins « *intolérable* » pour Alger. Cela explique la chute spectaculaire du nombre des contrats conclus avec des firmes françaises. La dégradation des rapports est également sensible dans le domaine de la coopération culturelle et technique. Ce secteur, longtemps privilégié, ne paraît désormais plus épargné. La baisse constante du nombre de coopérants travaillant en Algérie en témoigne, *ainsi* que la diminution — en francs constants — du budget consacré à cette action. A la source *de cette détérioration* se trouvent à la fois des facteurs économiques, politiques et psychologiques. Ceux-ci, s'ils expliquent le marasme actuel, ne sauraient cependant le justifier. Les auteurs du document sont ainsi amenés à proposer « *des jalons pour un nouveau scénario* » : changement du comportement politique français et de la manière *d'agir de l'Algérie, mise en place de mécanismes de concertation et* de coopération, réintégration du contexte international et information des *groupes* sociaux, « *afin de dégager les conditions concrètes d'un dialogue tenant compte de la différence des psychologies, des cultures, des enracinements historiques et religieux* ».

La seconde partie, beaucoup plus longue, traite de la présence algérienne en France. En ce domaine aussi, le décalage est grand entre les *déclarations et dispositions officielles* et la réalité vécue quotidiennement par les immigrés. C'est ce qui ressort des *différentes* études consacrées au Fonds d'action sociale (FAS), à la formation professionnelle, à l'éducation et à l'enseignement, à la jeunesse, à la sécurité enfin.

Un sous-prolétariat totalement marginal

La communauté algérienne en France n'est pas composée uniquement de ces travailleurs qu'on voit à l'œuvre sur les chantiers ou dans les usines. Ancienne — 60 000 Algériens vivaient déjà en France en *1918*, — *nombreuse* — *elle dépasse* les 900 000 personnes, — cette immigration doit affronter de multiples *problèmes, dus notamment à la présence* de quelque 90 000 familles et de plus de 300 000 enfants de seize ans et moins. Déracinés, écartelés entre deux cultures, incapables d'assumer un patrimoine algérien qui a été systématiquement dévalorisé, rejetés pas la société française, ils sont poussés « *vers la constitution d'un sous-prolétariat totalement marginal* ».

Largement citée par les auteurs du document, une étude de M. Francis Lesme, directeur de recherches à l'Institut régional de formation d'adultes pour la Provence, pose de façon dramatique un problème qui exige d'urgence une concertation étroite entre autorités algériennes et françaises.

Le chapitre consacré à la sécurité des Algériens en France et à la façon dont ils sont protégés ou, le cas échéant, jugés, n'est pas moins éloquent. Là aussi c'est la dignité de l'homme qui est en jeu, une dignité constamment *bafouée* par des *policiers* souvent *racistes* et certains magistrats, indulgents, lorsque la victime est algérienne, et *sévères* lorsque le *coupable* est « nord-africain ».

Ouvrir une voie nouvelle

Le rapport se termine par une rapide évocation, au travers de deux témoignages, du « *dialogue culturel et religieux* ». Les auteurs estiment, *en effet, que* « *la rencontre d'hommes cherchant Dieu, dans l'islam et dans le christianisme, doit donner une dimension plus profonde à la recherche de nouvelles formes de rapports entre hommes et entre peuples* ».

La *publication* de cette étude intervient quelques semaines seulement après la diffusion par la commission française Justice et Paix d'une note intitulée « Pratiques pour un nouvel ordre économique entre nations » (2). Elle en constitue une illustration et montre quel rôle les chrétiens peuvent jouer en ce domaine pour contribuer à informer *l'opinion publique.* « *A travers les relations entre la France et l'Algérie,* écrivent les auteurs du document, *il s'agit du monde. L'un et l'autre pays ont manifesté la volonté d'ouvrir un débat international sérieux sur les relations Nord-Sud, dans la perspective d'un ordre économique international qui soit nouveau. Si la France et l'Algérie arrivaient à dénouer positivement leur actuel contentieux, elles contribueraient probablement à l'ouverture d'une voie nouvelle dans les relations entre nations.* »

En fait, le contentieux, loin de s'alléger, s'est encore alourdi ces derniers temps, après l'opération menée à Zouérate par le Front Polisario. Il faut espérer à ce propos que l'on saura, de part et d'autre, garder suffisamment de sang-froid pour éviter tout acte irrémédiable et préserver ainsi les chances de ce « renouveau » dont parle Justice et Paix.

DANIEL JUNQUA.

(1) Commission Justice et Paix et Commission économique internationale de la F.P.F. : *Pour un renouveau des relations entre la France et l'Algérie*. Brochure de 116 pages. 14 F + port. En vente : Commission Justice et Paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris ou Parole et Société, 83, boulevard Arago, Paris.

(2) *Pratiques pour un nouvel ordre économique entre nations*. Commission française Justice et Paix. L'unité : 6 F. Franco, 7,50 F.

CORRESPONDANCE

La détention sans jugement du docteur Abiad en Algérie

MM. Gérard Petin, d'Olivet (Loiret), et Bertrand Chanzy, de Paris, qui ont tous deux travaillé *durant plusieurs années en Algérie* pour le compte de la Société nationale de sidérurgie (S.N.S.), attirent notre attention sur le cas du docteur Simon Abiad, de nationalité libanaise, arrêté à Annaba le 26 décembre 1974 par la sécurité militaire et qui est détenu depuis vingt-neuf mois sans jugement. Au moment de son arrestation, M. Abiad, qui est âgé de soixante-trois ans, exerçait les fonctions de médecin du travail au complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Sa fille et son gendre, de nationalité italienne, se sont entendu notifier l'interdiction de quitter le territoire algéren.

« *Transféré d'une juridiction à une autre, incarcéré initialement à la prison militaire de Constantine, puis déplacé à Médéa en même temps que MM. Pelloie et Chauchard, les ingénieurs français arrêtés et condamnés pour* « *espionnage* »*, le docteur Abiad est actuellement détenu à la prison de Berrouaghia* », nous écrit notamment M. Chanzy, qui compare cette affaire à celle de M. Genoud-Prachex (*le Monde* du 24 janvier 1977).

M. Petin, de *son côté*, nous signale qu'au mois de décembre 1976 un groupe d'anciens coopérants français de la S.N.S. est intervenu en faveur du docteur Abiad auprès de l'ambassade d'Algérie en France. Cette démarche est restée jusqu'à présent sans suites. « *Le docteur Abiad,* nous dit-il, *a le droit d'être jugé, c'est ce droit qui doit être exigé et respecté.* »

AMÉRIQUES

El Salvador

FAVORABLE AUX SYNDICATS DE PAYSANS

L'Église est violemment prise à partie par l'oligarchie terrienne et l'armée

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Le conflit qui oppose, depuis la fin de l'année dernière, l'Eglise salvadorienne au gouvernement du colonel Arturo Molina, au patronat et aux propriétaires fonciers s'est encore aggravé à la suite d'une mesure d'expulsion, vendredi 20 mai, contre trois prêtres accusés d'*« activités subversives »*. Cette décision porte à quatorze le nombre de religieux expulsés ou interdits de séjour au cours des derniers mois. Aucune explication satisfaisante n'a été donnée à l'épiscopat, d'autant plus irrité que les trois prêtres, membres de la Compagnie de Jésus, ont en fait disparu. Le gouvernement affirme les avoir remis aux autorités guatémaltèques, mais celles-ci n'ont pas admis les avoir en leur possession.

Si l'Eglise tout entière affronte l'*establishment* salvadorien, l'oligarchie de ce petit pays pauvre et surpeuplé et l'armée au pouvoir s'en prennent d'abord aux jésuites, et de manière générale à tous les prêtres mêlés de près ou de loin aux luttes sociales. Les effectifs de la Compagnie ne représentent qu'un sixième environ du clergé, mais celle-ci constitue, de l'aveu même d'un de ses membres, « *le groupe religieux le plus qualifié, le mieux organisé et le plus puissant* ». Ils sont sans complexes ces « soldats du Christ » formés dans les meilleures universités et qui défient le petit monde fermé des « quatorze familles », résolument hostiles à toute modification du *statu quo* social. Les jésuites, qui instruisent leurs enfants au collège San-José et à l'université José-Simeon-Canas, dispensent un enseignement critique, qualifié évidemment de « marxiste ».

Une bombe a éclaté au mois de décembre dans les bureaux administratifs de l'université, causant de graves dommages matériels. Peu de temps après le gouvernement a réduit de plus de moitié les subsides qu'il accordait à l'université.

« Le capital », comme dit Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, tolérerait à la rigueur l'activité des jésuites à l'université, mais les grands propriétaires terriens ne sont pas disposés à les laisser poursuivre leur tâche de « conscientisation » auprès des paysans. Installés depuis cinq ans à Aguilares, un village situé à 35 kilomètres de la capitale, un groupe de prêtres et de séminaristes ont inspiré la formation d'organisations paysannes : un délit ou presque, dans un pays où la loi interdit les syndicats dans les campagnes. La Fédération des paysans chrétiens et l'U.T.C. (Union des travailleurs des campagnes) ont fait tache d'huile et ont cherché des alliés auprès des universitaires, des enseignants, des ouvriers et des habitants des bidonvilles de San-Salvador pour former un bloc populaire révolutionnaire qui inspire de vives craintes au gouvernement militaire.

Voyant le danger, celui-ci a édicté, en juillet 1976, une loi de « transformation » agraire prévoyant l'expropriation des plus grandes *haciendas*. Visés par le « plan pilote », les planteurs de coton et de canne à sucre de l'Orient ont rameuté toute la classe dirigeante du pays, industriels, banquiers et commerçants compris, contre le projet du gouvernement. Celui-ci a battu en retraite.

Les paysans frustrés ont commencé, ici et là, à envahir des terres. Un grand propriétaire, Eduardo Orellana, a été tué au mois de novembre. Forts de leur victoire sur le gouvernement, ses amis ont entamé une contre-offensive, attaquant « *les instigateurs de la haine de classe et, entre autres, des prêtres tiermondistes connus, étrangers et créoles* ».

L'archevêque de San-Salvador prit alors publiquement la défense du clergé, et surtout des paysans, reconnaissant à ces dernier *non seulement le « droit »*, mais aussi le « devoir » de s'organiser pour défendre leurs intérêts. Cette prise de position porta la fureur des propriétaires fonciers à son comble. Ils accusèrent l'Eglise de violer la Constitution et les lois du pays et d'être en partie responsable de la grave situation sociale qu'elle dénonce. « *Le clergé*, disent-ils, *n'a rien fait pour freiner l'explosion démographique et en a même profité pour multiplier ses recettes : c'est la principale entreprise d'exploitation du peuple.* »

Au début de cette année, le gouvernement a commencé d'expulser des prêtres étrangers. Après l'élection présidentielle du 20 février, la répression s'est étendue à l'UNO (Union nationale de l'opposition), aux paysans et aux étudiants. Dans une déclaration publiée le 5 mars, l'épiscopat salvadorien a dénoncé la vague de violence. Le 12 mars, le Père Rutilio Grande, curé de la paroisse d'Aguilares, était assassiné. Un autre prêtre, le Père Alfonso Navarro, a été tué le 11 mai. « *Ces deux crimes*, nous a dit Mgr Oscar Romero, *n'ont fait que renforcer l'unité de l'Eglise, que le gouvernement voudrait réduire au silence.* » Il n'y parviendra sans doute pas, mais paraît résolu à se débarrasser des prêtres désignés par l'oligarchie à la vindicte publique, et surtout des jésuites.

Les expulsés, deux Espagnols et un Panaméen collaboraient avec le Père Grande à Aguilares. L'armée, qui les a arrêtés, a simultanément contraint un groupe de quelque cinq cents paysans à évacuer des terres incultes qu'ils avaient occupées pendant la semaine sainte. Les paysans ont manifesté : six d'entre eux ont été tués jeudi matin. A l'entrée d'Aguilares, assiégé, une patrouille militaire nous a interpellé. « *Vous avez deux minutes pour décamper* », nous a dit un officier.

PHILIPPE LABREVEUX.

Etats-Unis

Un juge de Caroline du Nord refuse de rouvri[r] le procès du pasteur Ben Chavis et de ses camarade[s]

De notre correspondant

Washington. — Les « dix » de Wilmington resteront en prison... Après dix jours d'audience, le juge Fountain, siégeant à Burgaw (Caroline du Nord), a refusé de rouvrir le procès des neuf jeunes gens noirs, dont le pasteur Ben Chavis, et d'une femme blanche condamnés en 1972 à de sévères peines de prison (deux cent quatre-vingt-deux ans en tout, soit vingt-huit ans de moyenne) à la suite des incidents de Wilmington (Caroline du Nord) en février 1971, où deux personnes avaient trouvé la mort (*le Monde* du 7 mai).

Affirmant qu'il n'avait pas à se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence des condamnés, le juge a décidé que leurs droits constitutionnels n'avaient pas été violés dans le procès de 1972.

Le juge Fountain semble s'être délibérément et prudemment réfugié dans un juridisme pointilleux pour éviter d'avoir à se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence des « dix ». La défense était dans une position difficile, puisqu'elle devait démontrer que les témoins à charge, qui, cédant aux pressions et aux manœuvres des autorités, avaient menti en 1972, devaient maintenant être considérés comme dignes de foi lorsqu'ils affirmaient avoir été manipulés par les autorités judiciaires.

Le procureur a fait entendre une conversation enregistrée de M. Allen Hall, principal témoin à charge, en 1972, actuellement en prison, qui renie sa rétractation d'il y a dix jours. Deux autres témoins, également repris de justice, ont affirmé que leurs aveux de faux témoign[age] étaient des mensonges. S[...] l'attorney général (ministre [de] la justice) de Caroline du No[rd] ces trois témoins ont, depuis [le] procès de 1972, donné dix-[...] versions différentes des incide[nts] et procédé à dix-sept rétrac[ta]tions différentes.

C'est essentiellement sur [les] témoignages de ces « ment[eurs] fieffés », pour reprendre l'[ex]pression de l'attorney géné[ral] que les « dix » de Wilmingt[on] ont été condamnés en 1972. [Le] juge a, d'autre part, ignoré [la] déposition de l'ancien pasteur [de] Wilmington et de sa femme, [qui] affirment que le pasteur B[en] Chavis, principal accusé, ét[ait] avec eux au moment d'un des in[ci]dents, l'incendie d'une épiceri[e]. Le couple, craignant des difficul[tés] et même une arrestati[on] n'avait pas témoigné au proc[ès] de 1972.

Les rétractations successiv[es] des principaux témoins à charg[e] tous individus douteux ou dés[é]quilibrés et contrôlés par la polic[e] créent un doute suffisant sur [la] culpabilité des accusés pour jus[ti]fier une réouverture du procè[s] que souhaitent d'ailleurs les au[to]rités fédérales, pour des raison[s] politiques, et pour tenir compt[e] des protestations des organisa[tions] noires. Le juge Fountain e[n] a décidé autrement, animé san[s] doute par un réflexe de solidarit[é] avec la communauté blanche d[e] Caroline du Nord, ce qui confirm[e] la mauvaise réputation acquis[e] par cet Etat dans le domain[e] judiciaire et pénitentiaire.

HENRI PIERRE.



AMÉRIQUES

États-Unis

Dans le dernier épisode de ses Mémoires télévisés

M. Nixon évoque les affres de sa déchéance

De notre correspondant

Washington. — D'après les ndages, M. Richard Nixon mmençait à lasser son auditoire visible. Son audience à New-rk était tombée de 42 %, lors sa *première apparition* sur ran, face à David Frost, à % puis à 13 %. C'est sans ute pour stimuler l'intérêt dé-nant du grand public que les biles managers du programme aient réservé pour la fin de la ie des *interviews télévisées* ocation, dramatique et même gnante, des derniers jours de -président à la Maison anche.

e pathétique monologue de Nixon à la fin de l'interview plus qu'un morceau de bra-ure. Avec une sincérité, cette s, de bon aloi, contenant diffi-ment *son émotion, l'ancien* sident évoqua sa démission *pire que la mort* », déclara-t-il). n'a jamais songé à se suicider, is il savait que la démission nifierait « *une vie sans but... sque intolérable... une vie yant plus de sens... Ce fut et t encore une terrible expé-ace* ».

propos de ceux qui pensent il a eu de la chance de s'en tirer finalement sans procès, il a déclaré : « *Je comprends ce qu'ils ressentent. Mais personne au monde ne peut savoir ce que j'ai éprouvé, personne ne sait ce que l'on sent lorsqu'on démissionne de la présidence des États-Unis. Est-ce un châtiment suffisant ? Probablement pas.* »

S'il s'est résigné à accepter le pardon, alors qu'il aurait préféré, dit-il, « *les angoisses d'un procès* » où il aurait pu faire justice de certaines accusations fantaisistes, c'est parce que son avocat, et même le procureur spécial Jaworski, l'assurèrent que, dans l'atmosphère du moment, il ne pourrait compter sur un jugement impartial. Resté *dans son bureau* de San-Clemente, « *épuisé par l'émotion, mentalement et physiquement diminué, j'ai signé l'acceptation du pardon (...), et pourtant je savais que cette acceptation serait interprétée comme un aveu de culpabilité (...). Tout le monde, y compris le président Ford, l'a ainsi considérée.* »

Plus tard, il s'excusera auprès de son successeur des difficultés politiques créées par la décision du pardon. Mais le président Ford lui déclara : « *Je me moque des critiques, j'ai pris cette décision parce qu'elle était juste.* » Pour sa part, M. Nixon avait envisagé, puis refusé, d'accorder un pardon à ses principaux collaborateurs, Haldeman et Ehrlichman, qui le lui avaient demandé.

Apparemment, l'ancien président avait pus de sympathie pour son premier associé, le vice-président Agnew, protestant jusqu'au bout, contre toute évidence, de son innocence, alors qu'il était menacé d'un procès criminel et passible d'une peine de prison. « *Au fond, c'était un homme décent, honnête et courageux (...). Il a commis des erreurs, moi aussi...* » *S'il avait été un libéral* (un homme de gauche), *il s'en serait beaucoup mieux tiré* », a dit M. Nixon, amer et sarcastique.

Mais c'est avec une haine froide et à peine contenue qu'il condamna sans les nommer les journalistes Woodward et Bernstein, auteurs d'un livre sur les derniers jours de la présidence de Nixon, qu'il qualifia de « *journalistes méprisables* »... « *Je ne leur pardonnerai jamais* », ajouta-t-il, en indiquant que, malgré ses efforts pour l'empêcher de lire « *ces ordures écrites par des ordures* », sa femme Patricia avait lu l'ouvrage et que, trois jours plus tard, elle était victime d'une attaque cérébrale. « *Je ne dis pas que ce livre l'a provoquée, mais, en tout cas, il n'a pas eu un effet bienfaisant* », a ajouté l'ex-président.

Indirectement, cependant, M. Nixon confirma l'exactitude d'un des passages saisissants du livre montrant M. Kissinger et *lui-même, les yeux humides,* à bout de nerfs, tombant à genoux pour prier devant le bureau de Lincoln.

Mais c'est à la presse en général que l'ancien président en veut. Il a dénoncé une décision de la Cour suprême qui, selon lui, permet aux journaux d'écrire des mensonges sans risquer d'être poursuivis en diffamation. Il déclare : « *Qu'on ne parle pas hypocritement d'une presse bâillonnée ! (...) Quand les journaux s'en prennent à moi ou à tout autre officiel, je pense qu'il faut réagir et leur rentrer « dans » le buffet* ».

A cette séquence de violence succéda un passage attendri. Lorsque l'ex-président parla de sa femme, qui se remet lentement de sa maladie.

HENRI PIERRE.

NIXORAMA

Terrific, ce Nixon. Pris la main dans le sac, sa carrière à nu, *ses amis au pilori, le voilà,* sur l'écran, qui tripote l'humanité par-devant et puis par-derrière, à tant de dollars la minute, devant nous qui payons pour le voir, au profit d'un montreur d'ours qui doit y gagner quelque chose comme le revenu annuel de tous les Voltaïques.

Et je te fais tourner la Terre *autour* de mon index. Et le président Chose qui avait de belles mains. Et cet autre collègue qui me croyait à ses pieds parce que je me taisais. Et le docteur... rappelez-moi son nom), mais je l'ai fabriqué de toutes pièces. ixon ou : la Terre m'appartenait. César n'était qu'un berger de illage poussant ses chèvres en omparaison de pareil pharaon.

Croit-il ce qu'il dit ou dit-il ce qu'il croit ? En tout cas, des dizaines de collègues à *lui* essayent de jouer le même jeu. Et des millions d'yeux sans défense regardent avidement le spectacle : « *Demain, moi peut-être, ne serait-ce qu'un jour !* »

Pas besoin d'être malin pour deviner la suite. Si ce nouveau *césarisme continue,* à l'Est, à l'Ouest, au Nord, au Sud, l'Histoire — la fameuse Histoire des modernes — va devenir une caverne déshabitée par l'homme vrai, l'homme quotidien. Ou un lac gris charriant des chiens morts.

Merci, Richard, de nous avoir rappelé, sans le vouloir, que la Terre est à tous, et qu'il lui reste à devenir ce qu'elle est.

ROBERT DE MONTVALON.

« LES GÉNÉRAUX CHILIENS NE SONT PAS NOS ENNEMIS »

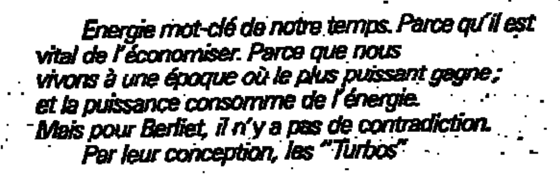
Washington (*A.F.P.*). — L'ancien président Richard Nixon a reconnu, le mercredi 25 mai, à l'occasion de la quatrième émission réalisée par le journaliste britannique David Frost, qu'il avait *tenté d'empêcher* l'élection de Salvador Allende à la présidence du Chili en 1970 parce qu'il craignait, a-t-il dit, qu'une alliance entre Santiago et Cuba ne provoque une révolution communiste à travers l'Amérique du Sud.

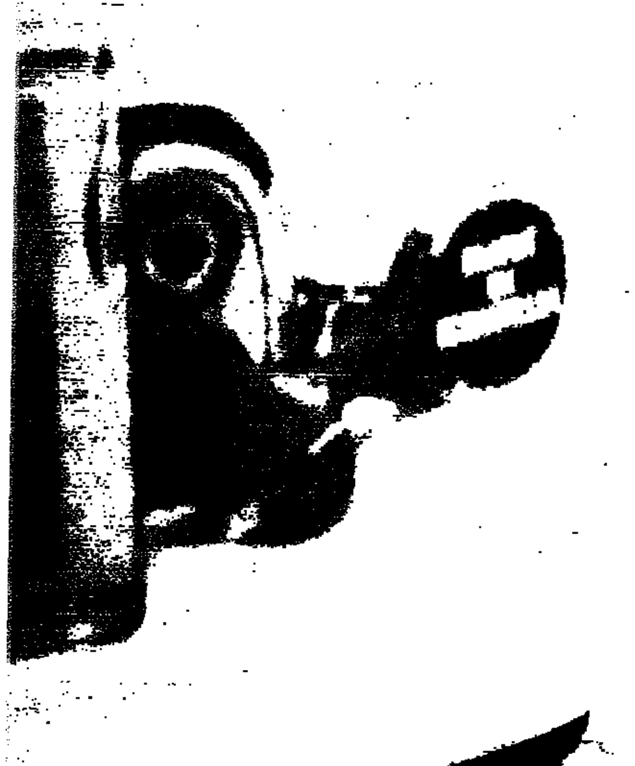
Suivant un rapport de la *commission* sur les *services de* renseignements du Sénat, publié en 1975, le président Nixon avait autorisé la C.I.A. à participer directement à l'organisation d'un coup d'État militaire, douze jours après l'élection du président Allende (1). Par la suite, la C.I.A. avait dépensé près de *8 millions de dollars pour soutenir* les opposants au régime.

Puis, comme David Frost lui *faisait* remarquer que, en comparaison avec la junte militaire actuelle, le président Allende « *faisait figure de saint* », M. Nixon a reconnu que les généraux actuellement au pouvoir pouvaient être « *brutaux* ». « *Mais*, a-t-il ajouté aussitôt, *j'aimerais également dire, d'un autre côté, qu'ils ne sont pas communistes, qu'ils ne sont pas des ennemis des États-Unis et qu'ils ne menacent aucun de leurs voisins.* »

(1) Il s'agit de la tentative d'enlèvement par un commando d'extrême droite du général René Schneider, alors commandant en chef de l'armée de terre. L'officier y avait perdu la vie.







POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition ne vote pas les mesures en faveur de l'emploi contenues dans le plan d'action du gouvernement

L'Assemblée nationale a examiné, mercredi 26 mai, après déclaration d'urgence, le projet de loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi dont elle venait de voter le financement dans la loi de finances rectificative.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin), rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, observe que très bientôt cinq cent mille à six cent mille jeunes supplémentaires vont se présenter sur le marché du travail. Il souhaite que le minimum d'embauche exigé des employeurs pour qu'ils soient exonérés de leurs cotisations sociales soit « *le maintien au cours de 1977 de l'effectif moyen de l'entreprise en 1976* » et que « *les exonérations visant à encourager l'apprentissage soient étendues aux apprentis liés par des contrats de trois ans* ». Il demande au ministre du travail s'il est exact qu'un projet de réforme de l'apprentissage soit en cours d'élaboration. Il conclut : « *Ces mesures que nous allons voter sont à très court terme... Le problème du chômage n'en sera pas réglé, d'autant que le taux de croissance ne doit pas dépasser 3 %. C'est pourquoi il faut mettre à l'étude des mesures à moyen et à long terme.* »

M. BEULLAC, ministre du travail, déclare d'abord que l'action du gouvernement tendra à la fois à créer et à dégager des emplois pour les jeunes et à donner une qualification à ceux d'entre eux qui n'en ont pas. « *Les mesures qui vous sont soumises aujourd'hui*, ajoute-t-il, *seront d'ailleurs complétées par celles qui résulteront de la négociation entre organisations professionnelles et syndicales.* » Il souligne l'importance que le gouvernement reconnaît à l'apprentissage et indique que M. Legendre, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, est « *chargé de mettre définitivement au point le projet de loi sur l'apprentissage et, si possible, de le faire voter avant la fin de cette session* »

« *Les mesures de protection des salariés, d'incitation et d'aide à l'emploi, de gestion du marché du travail, ont représenté en 1976 17 milliards*, poursuit le ministre. *Pourtant, le gouvernement a souhaité aller plus loin... C'est le souci de répondre aux préoccupations concrètes des hommes et des femmes de ce pays qui m'anime dans cette affaire... Aussi le gouvernement propose-t-il un véritable pacte national pour l'emploi, qu'il a la volonté politique de faire aboutir dans les faits.* »

M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) évoque l'exception d'irrecevabilité contre le texte du gouvernement. Il fonde son argumentation sur les dispositions excluant les travailleurs embauchés au titre des mesures contenues dans le projet du nombre d'employés rendant obligatoire la création d'institutions représentatives au sein de l'entreprise. MM. GISSINGER et BEULLAC s'opposent à l'adoption de l'exception d'irrecevabilité qui est repoussée au scrutin public par 292 voix contre 181 sur 475 votants et 473 suffrages exprimés.

Ouvrant la discussion générale, M. BROCARD (Républicain, Haute-Savoie) estime que le projet du gouvernement est « *d'une ambition réaliste. Notre groupe*, ajoute-t-il, *votera votre projet, je dirai presque dans l'enthousiasme* ».

M. LABORDE (P.S., Gers) juge les propositions du gouvernement « *imparfaites, très insuffisantes, voire inacceptables pour ce qui est de l'une d'elles... Il est aberrant que tant de jeunes attendent à la porte des usines*, déclare-t-il, *alors que tant de travailleurs usés aspirent à la retraite* ».

La discussion en séance de nuit se poursuit sous la présidence de M. BROCARD (rép.). M. LE MEUR (P.C., Aisne) dénonce les préoccupations électorales qui sont, selon lui, à l'origine du projet. D. DUTARD (P.C., Dordogne) rappelle que ce débat se situe au lendemain de « *la grève la plus importante que le pays ait connue depuis des années* » et évoque les problèmes du chômage dans la région Aquitaine.

M. GLON (R.P.R., Côtes-du-Nord) estime nécessaire avant tout un allégement des charges sociales qui incombent aux employeurs. M. DAILLET (réf., Manche) déclare : « *Nombreux ont été ceux qui ont cru qu'il suffirait d'indemniser les chômeurs pour parer au plus pressé. Mais, moins que d'autres, les jeunes n'aiment l'aumône. Ce n'est pas prendre en considération leur dignité profonde que de les encourager à l'oisiveté.* »

Evoquant les divers abus auxquels donnent lieu, selon lui, les indemnités de chômage d'une part et les pensions de retraites d'autre part, le député réformateur indique que son groupe approuve les dispositions prises.

Après la réponse de M. Beullac, l'Assemblée passe à la discussion des articles.

A l'article premier, qui dispose que l'État prend en charge, à titre exceptionnel, jusqu'au 30 juin 1978, les cotisations sociales dues par les employeurs au titre de la rémunération des salariés de moins de vingt-cinq ans embauchés avant le 31 décembre 1977, l'Assemblée adopte divers amendements du gouvernement et de la Commission, précisant notamment que le seuil minimum d'embauche requis pour le bénéfice de ces mesures doit être le maintien du niveau d'emploi de 1976 et que cet effectif est calculé en tenant compte des apprentis.

A l'article 2, qui précise que l'État prend en charge dans les mêmes conditions les cotisations qui incombent aux employeurs au titre des assurances sociales des accidents du travail et des prestations familiales, l'Assemblée accepte en particulier un amendement du gouvernement précisant que les cotisations concernées sont toutes celles qui relèvent du régime de la Sécurité sociale. A la suite de cet article, l'Assemblée, à la demande du gouvernement, insère un article additionnel prévoyant que les jeunes gens bénéficieront pendant six mois de prestations en nature de l'assurance maladie et de l'assurance maternité après la fin de leurs études scolaires ou universitaires.

Le groupe communiste demande un scrutin public sur son amendement tendant à la suppression de l'article 3 du projet, qui exclut les salariés embauchés au titre de ces mesures du calcul du quota à partir duquel est nécessaire la mise en place d'institutions représentatives au sein de l'entreprise. L'amendement communiste est repoussé par 294 voix contre 185 sur 480 votants, et l'article 3 est donc adopté.

A l'article 4, qui prévoit une augmentation exceptionnelle de la cotisation de formation professionnelle, l'Assemblée adopte plusieurs amendements du gouvernement, dont l'un prévoit notamment que les cotisations patronales inférieures à 100 F ne sont pas exigibles.

L'article 5 du projet, qui prévoit une prime de mobilité visant à inciter les jeunes sans emploi à quitter la France et à chercher un emploi à l'étranger, est adopté tel que proposé par le gouvernement.

Passant aux explications de vote, l'Assemblée entend successivement MM. BESSON (P.S., Savoie), qui indique que son groupe ne votera pas le texte : GISSINGER (R.P.R.) et MASSON (rép., ne votera pas le texte ; GISSINGER (R.P.R.) et MASSON (réf., Yonne), qui indiquent, au contraire, que leur groupe votera le texte. Celui-ci est adopté par 297 voix pour, 74 voix contre, sur 371 suffrages exprimés et 480 votants. Les communistes ont voté contre le texte et les socialistes et les radicaux de gauche se sont abstenus.

P. J.

Le cas de la communauté urbaine de Bordeaux

M. DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, s'est étonné, mercredi 25 mai, à l'Assemblée nationale, de la célérité avec laquelle le gouvernement avait inscrit à l'ordre du jour prioritaire du 2 juin la proposition de loi déposée le 17 mai par M. FOYER (R.P.R.) et qui tend à compléter les dispositions du code des communes relatives à la coopération intercommunale (*le Monde* du 19 mai). Il a relevé que « *nombre d'articles de cette proposition semblaient sortir tout droit des bureaux du ministère de l'intérieur* », appréciation que le président de la commission des lois a aussitôt formellement démentie.

Après que M. EDGAR FAURE eut indiqué que, en ce qui concerne ce texte, la procédure suivie à l'Assemblée avait été conforme au règlement, M. BONNET, ministre de l'intérieur, a déclaré : « *Il y a quelques semaines un ancien premier ministre* (M. Chaban-Delmas) *a déclaré qu'il ne laisserait pas étrangler sa ville* (*le Monde* du 29 avril). *Ses amis n'ont pas été insensibles à ses préoccupations. L'un d'entre eux a déposé une proposition de loi qui a été effectivement inscrite de la façon la plus régulière à l'ordre du jour. Vous vous étonnez de cette précipitation. Mais pouvait-on laisser quelque six cent mille Français et 880 millions de francs en déshérence sans chercher à résoudre le problème ?* »

M. Labbé (R.P.R.) : la majorité est sur la voi[e] d'une action sérieuse et coordonnée

Les membres du bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui se sont réunis mercredi matin 25 mai, ont ensuite été conviés à déjeuner à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac, président du R.P.R. Il a été décidé d'inviter M. Raymond Barre à participer mardi prochain 31 mai à une réunion du groupe R.P.R. pour qu'il y évoque le projet relatif à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Le lendemain, mercredi 1er juin, une réunion commune du bureau du groupe et du conseil politique du R.P.R. arrêtera la position que prendront les élus gaullistes dans le débat parlementaire prévu pour les 15 et 16 juin. Selon M. Claude Labbé, président du groupe, « *le gouvernement a fait un pas vers le R.P.R., et il a fait preuve de bonne volonté en incluant dans le projet de loi un certain nombre de garanties relatives à la protection de l'indépendance nationale* ».

M. Michel Debré a déposé le 25 mai une question préalable qui sera discutée le 15 juin après l'audition du rapporteur et du gouvernement, et qui a pour objet de faire décider qu'il n'y a pas lieu pour l'Assemblée nation[ale] de délibérer sur le projet.

Les membres du bureau [du] groupe R.P.R. ont également év[o]qué les problèmes propres [à la] majorité. Selon M. Labbé, « *to[ute] une série de faits montrent [que] la majorité est sur la voie d['une] action sérieuse et coordon[née].* » Il a notamment cité l'acc[ueil] réservé à la proposition de [loi] majoritaire présentée par M. [Ch]irac, l'élection de M. Soisson [à la] présidence du parti républi[cain], l'offre de concertation entr[e les] groupes faite par M. Chi[nau]d président du groupe répu[bli]cain. M. Labbé a ajouté : « *[Les] rôles respectifs du premier mi[nis]tre et du président du R.P.R. [ne] posent pas pour nous de probl[ème]. Chacun a un rôle à jouer [qui] est différent. Pour nous, tou[t ce] qui touche à l'animation d[e la] campagne électorale, au ch[oix] des candidats, relève essentie[lle]ment d'un accord entre les f[or]mations politiques de la major[ité]. Notre intention est de présen[ter] partout des candidats aux él[ec]tions législatives, ce qui ne v[eut] pas dire que nous ne sommes p[as] ouverts à des discussions sur [le] meilleur choix.* »

LA « DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE FRANÇAISE » VEUT ÊTRE UN RECOURS

La « démocratie chrétienne française » organisera un congrès constitutif à Paris au mois de septembre prochain, ont annoncé mercredi 25 mai MM. Guillain de Bénouville, député et conseiller de Paris (app. R.P.R.), et Alfred Coste-Floret, ancien député M.R.P.

Le fondateur de ce nouveau parti a expliqué : « *Les chrétiens sont les seuls à ne plus être représentés politiquement. Ils se sont éparpillés dans plusieurs mouvements sous des dénominations différentes et il s'en trouve même dans les rangs de l'opposition. Cette situation confuse nous a conduit à lancer la « Démocratie chrétienne française », car à ne pas hisser son drapeau, on ne se fait plus comprendre de l'opinion publique. C'est dans l'Evangile que se trouve la vérité humaine, et nous mènerons le combat social selon les encycliques pontificales.* »

De son côté, M. Alfred Coste-Floret, président du « *rassemblement démocrate chrétien* » jusqu'au congrès constitutif, a déclaré : « *La démocratie chrétienne a été par deux fois un recours : en 1940, lorsqu'elle a été à l'origine de la Résistance, et en 1945, en empêchant la constitution d'un gouvernement exclusivement communiste et socialiste. Elle le sera en 1978, car la France se trouve face à un choix : basculer dans une société totalitaire ou rester dans une société de civilisation chrétienne.* »

Enfin, MM. de Bénouville et Alfred Coste-Floret sont convaincus de l'audience que va recueillir leur mouvement : « *Nous recevons déjà deux cent cinquante adhésions par jour* », ont-ils affirmé. Interrogé sur l'attitude de M. Dassault, M. de Bénouville a fait observer : « *M. Dassault est mon ami. Je serais surpris s'il n'adhérait pas.* »

M. SOISSON : le parti rép[u]blicain élaborera son prop[re] programme.

M. Jean-Pierre Soisson, secr[é]taire général du parti républica[in] (ex-R.I.), a déclaré mercre[di] 25 mai au micro de Radio-Mont[e]-Carlo : « *Les investitures relève[nt] des formations politiques. Il [y] aura donc une investiture [du] parti républicain. (...) Le pa[rti] républicain présentera le pl[us] grand nombre possible de cand[i]dats. Je ne veux pas dire qu['il] souhaite des primaires partou[t], mais il souhaite s'affirmer s'affirmer sur le terrain électora[l]. Pour ce faire, il présentera le pl[us] grand nombre de candidats po[s]sible.* »

M. Soisson a ajouté : « *Le P. [R.] souhaite une entente de la maj[o]rité : je ne dis pas l'unité artif[i]cielle qui serait fondée sur u[ne] confusion mais une entente de [la] majorité fondée sur quelques prin[ci]cipes, fondée peut-être, à la veil[le] des élections, sur un programm[e] que j'appelle de mes vœux. (...) Nous ferons notre programme.* »

Le secrétaire général a enco[re] affirmé : « *Pour créer l'entente a[u] sein de la majorité, je crois qu['il] ne faut pas se forcer et qu'il fa[ut] faire, jour après jour, ce qui [est] possible. Les différentes form[a]tions sont d'accord sur ce code [de] bonne conduite pour l'organisa[tion] des primaires. Il n'y aura p[as] de guerre au sein de la majori[té] pour les élections législatives.* »

● *M. Raymond Barre* a re[çu] mercredi 25 mai, M. Jacques Ch[a]ban-Delmas, député R.P.R. [de la] Gironde, maire de Bordea[ux]. L'ancien premier ministre a in[di]qué que sa conversation av[ait] notamment porté sur la lu[tte] contre l'inflation et la politi[que] contractuelle. Auparavant, le p[re]mier ministre avait reçu à déj[eu]ner l'ensemble des secréta[ires] d'Etat, en présence de M. Pey[re]fitte, garde des sceaux. Ce dern[ier] sera désormais chargé de don[ner] aux secrétaires d'Etat des inf[or]mations sur les travaux du con[seil] des ministres, auxquels ils [ne] participent pas.

Le déficit prévisionnel du budget de 1977 s'élève à 12850 millions de francs

Mercredi 25 mai, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée nationale achève l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1977.

Sur l'article premier et l'état A (ouverture de dépenses ordinaires à différents ministères) interviennent trois députés communistes : MM. LEGRAND (Pas-de-Calais) qui, à propos des subventions à divers régimes de Sécurité sociale, dénonce « *la mise en place d'un système de couverture sociale minimum* » et souhaite que l'État prenne à sa charge le coût de l'harmonisation des prestations ; L'HUILLIER (Hauts-de-Seine), qui évoque les difficultés financières des collectivités locales face à la croissance des dépenses d'aide sociale, et Claude WEBER (Val-d'Oise), qui observe que rien n'est prévu pour la mise en place des commissions d'orientation des handicapés et dénonce l'insuffisance des crédits destinés aux handicapés adultes.

L'Assemblée adopte ensuite par 291 voix contre 1 (M. DEHAINE, R.P.R.), sur 478 votants (l'opposition s'abstenant ainsi que MM. LIMOUZY (R.P.R.), KIFFER (réf.), HUCHON (app. R.I.), BRUN (N.I.) et CORNUT-GENTILLE (N.I.), un amendement du gouvernement qui traduit l'incidence budgétaire (1 040 millions de francs) du projet de loi aménageant la taxe professionnelle. Le déficit prévisionnel du budget de 1977 est ainsi porté à 12 850 millions.

Après le vote de l'article premier, l'Assemblée examine l'article premier *bis* (ouverture de dépenses en capital à différents ministères). M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) attire l'attention sur l'insuffisance des crédits affectés à l'éducation et à la santé. L'Assemblée examine ensuite l'article premier *ter* (compte d'affectation spéciale du Fonds spécial d'investissement routier). M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) constate les sommes « *dérisoires* » affectées aux collectivités locales, « *une fois de plus oubliées par le gouvernement* ».

L'Assemblée repousse un amendement communiste prévoyant qu'il ne sera procédé à aucune saisie ou expulsion pour défaut de paiement de loyer, à l'encontre des chômeurs.

A l'article 2 (imputation au compte « Pertes et bénéfices de changes ») interviennent quatre députés communistes : MM. MAISONNAT (Isère), qui regrette l'absence de crédits en faveur de l'agriculture de montagne ; LUCAS (Pas-de-Calais), qui évoque la crise de l'agriculture ; RENARD (Aisne), qui souligne les difficultés des exploitants familiaux et des salariés agricoles et PRANCHERE (Corrèze), qui dénonce la réduction des crédits destinés à l'électrification rurale. M. ANDRE BILLOUX (P.S., Tarn) réclame une nouvelle fois une réforme des redevances minières perçues sur la production domestique d'hydrocarbures au profit des collectivités locales.

Dans un rappel au règlement, M. VIVIEN (R.P.R.), après M. PAPON (R.P.R.) rapporteur, relève, pour le déplorer, que les interventions des élus communistes n'avaient rien à voir avec le contenu de l'article en discussion.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement qui prolonge, jusqu'au 31 décembre 1977, les facilités de financement à moyen et à long terme dont bénéficient, depuis 1974, les entreprises qui investissent afin de développer leur capacité d'exportation ou d'améliorer leur situation au regard de l'emploi.

A l'article 2 bis (modification de la taxe intérieure de consommation), l'Assemblée rejette un amendement communiste qui instituait une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires hors taxes des compagnies pétrolières exerçant leurs activités en France. M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget, s'y était opposé.

Dans les explications de vote, M. BEGAULT (réf.) apporte au gouvernement le soutien de son groupe. L'ensemble du collectif ainsi modifié est ensuite adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre. — P. Fr.

● *L'Assemblée nationale* a adopté définitivement, mercredi 25 mai, le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à la protection des eaux du littoral méditerranéen signé à Monaco, le 10 mai 1976.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, a annoncé, mercredi 25 mai, que sa formation parlementaire s'intitulerait désormais le « *groupe républicain* ».

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a prononcé, mercredi 25 mai, l'éloge funèbre de Jacques Weinman, député R.P.R. de la première circonscription du Doubs.

Le statut des suppléants pourrait être modifié sans révision de la Constitution

L'Assemblée nationale devait examiner, jeudi 26 mai, une proposition de loi organique de M. Charles Bignon, député R.P.R. de la Somme, tendant à permettre à un ministre ou à un secrétaire d'Etat issus de l'Assemblée d'y reprendre leur siège, avec l'accord de leur suppléant, lorsqu'ils quittent le gouvernement.

Ce texte avait été adopté par la commission des lois en avril 1975, après que le président de la République eut renoncé à soumettre aux deux Assemblées, réunies en Congrès le 21 octobre 1974, un projet de révision de la Constitution qui faisait obligation au suppléant de restituer son siège au premier titulaire si celui-ci le demandait.

L'article 23 de la Constitution, qui établit l'incompatibilité entre les fonctions de membre du gouvernement et l'exercice d'un mandat parlementaire, et l'article 25, stipulant que les députés ou les sénateurs (1) qui renoncent à leur siège sont remplacés par leur suppléant jusqu'au terme du mandat de leur Assemblée, consacrent la stricte application du principe de la séparation des pouvoirs voulue par les fondateurs de la Ve République. Dans leur esprit, ces dispositions devaient aussi assurer la stabilité du gouvernement en permettant à ses membres, selon les termes du général de Gaulle, de « *s'abstraire de leur groupe et de leur parti* ».

Il est apparu en fait que, s'il renonce formellement à son mandat parlementaire, le député entré au gouvernement ne cesse pas pour autant de s'occuper activement de ses électeurs, lesquels le considèrent toujours comme leur élu. S'il quitte le gouvernement un an avant la fin de la législature, il obtient généralement la démission de son suppléant et se présente à nouveau aux suffrages. D'où les élections partielles qui suivent les remaniements ministériels et, selon l'expression de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, « *causent un assez grand trouble dans la vie politique du pays* ».

Le président de la République s'était engagé, pendant sa campagne électorale, à modifier le statut des suppléants de telle sorte que les élus puissent, s'ils le souhaitent, reprendre leur siège après leur passage au gouvernement, sans qu'une nouvelle élection soit nécessaire. Mais le projet de loi constitutionnelle adopté par le gouvernement en août 1974, s'il avait recueilli une majorité suffisante au Sénat, *n'avait pas obtenu, à l'Assemblée nationale*, un nombre de voix suffisant pour garantir son adoption par les trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès.

La proposition de loi de M. Bignon, signée également par M. Foyer, président de la commission des lois et ancien ministre de la justice, et par plusieurs suppléants de membres du gouvernement, n'entraîne qu'une modification de la loi organique qui, par ordonnance du 7 novembre 1958, fixe la composition et la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Le texte modifié n'étant pas d'ordre constitutionnel, les auteurs de la proposition estiment qu'elle peut être adoptée à la majorité simple des deux Chambres. Le Conseil d'Etat avait cependant émis l'avis contraire, en juillet 1974, sur une proposition de loi de M. Foyer qui tentait déjà d'éviter une révision de la Constitution.

Comme le texte de M. Foyer, celui de M. Bignon, qui est rédigé différemment, organise le « remplacement du remplaçant », en disposant que le député qui abandonne son siège pour entrer au gouvernement ou au Conseil constitutionnel, ou pour assurer une mission, peut le reprendre dans un délai d'un mois après le décès ou la démission de son suppléant. Le projet du gouvernement rendait obligatoire le retrait du suppléant et fixait le délai à six mois.

M. Giscard d'Estaing avait indiqué, en janvier 1976, qu'il demeurait attaché à cette réforme. Le gouvernement aura encore attendu un an et demi pour demander l'inscription de la proposition de loi de M. Bignon à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Si elle est adoptée, le Conseil constitutionnel devra dire s'il y a lieu ou non de modifier l'article 25 de la Constitution. — P. J.

(1) Le régime des suppléants est identique pour les députés et les sénateurs élus au scrutin majoritaire. Les sénateurs élus au scrutin proportionnel sont remplacés, en cas de vacance, par le candidat qui les suivait sur la liste soumise aux électeurs. La proposition de loi de M. Bignon ne concerne que les députés.



POLITIQUE

Le parti communiste français et le programme commun

Le P.C.F. appelle « les masses populaires » à soutenir ses propositions d'actualisation

La première réunion du groupe de travail de quinze membres chargé de procéder à l'actualisation du programme commun a été fixée au mardi après-midi 31 mai, au siège du P.S. La délégation des radicaux de gauche, qui comprenait déjà MM. Loncle, Bonacossa, Bredin et Luchaire, a été complétée mercredi 25 mai par la désignation de M. Pierre Bracque, membre du secrétariat. A cette occasion, le bureau national du M.R.G. rappelle que *« l'économie française, aux termes de l'application du programme commun, devra constituer un régime de type mixte où, à côté d'un secteur public important, une part prépondérante de l'activité sera exercée par le secteur privé dans le cadre d'un marché rénové ».*

De son côté, le bureau politique du P.C.F. a publié mercredi 25 mai une déclaration dans laquelle il appelle les organisations du parti *« à contribuer à ce que s'exprime le soutien des masses populaires aux propositions du P.C.F. ».* M. René Piquet, membre du secrétariat, déclare en outre dans *l'Humanité* du 26 mai :

« L'actualisation du programme commun est un travail sérieux qui doit être conduit avec soin et rigueur, d'autant plus que nos partenaires ne sont pas d'accord avec l'ensemble des propositions que nous faisons et qu'il existe des points de divergence. (...) Nous disons, nous communistes, qu'il faut vraiment ne plus tarder, car une telle discussion suppose beaucoup de soin et de rigueur. Il s'agit d'un acte de grande portée politique. »

RÉPONDANT A M. CHEVÈNEMENT

M. Elleinstein : il n'y a pas de lecture réformiste

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, analyse, dans *l'Humanité* du 26 mai, l'ouvrage de M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, intitulé *les Socialistes, les Communistes et les autres* (voir *le Monde* du 1er février). L'historien communiste reproche à l'auteur de se montrer *« plus attentif aux erreurs et aux fautes du P.C.F. qu'à celles du parti socialiste (S.F.I.O.) ».*

M. Elleinstein estime, à propos de la discrétion observée par M. Chevènement sur le passé du courant socialiste : *« La guerre d'Indochine, celle d'Algérie ensuite ne sont pas rien dans l'histoire contemporaine, et le « stalinisme » du P.C.F. jusqu'au XXe congrès du P.C. soviétique ne peut servir de justification à une politique de gestion du capitalisme. »* Il ajoute : *« Au grand cadran de l'histoire des révolutions manquées, ce n'est pas le P.C.F. qui a laissé tourner les aiguilles du socialisme, ni en 1936 ni en 1945, et encore moins en 1968. »*

Compte tenu de ce passé réformiste l'historien communiste écrit à propos d'une éventuelle mise en œuvre du programme commun :

« Certes, l'application du programme commun ne créera pas le socialisme. Il y faudra plusieurs programmes communs, mais nous pouvons nous poser la question de savoir, si dans la transition du capitalisme au socialisme, l'application du programme commun ne constituera pas une rupture d'une importance décisive. (...)

» J.-P. Chevènement s'élève contre ce qu'il appelle une lecture « réformiste » du programme commun. Mais à mon sens, il n'y a pas de lecture réformiste du programme commun. Ou bien on l'applique dans son entier et selon le calendrier qui sera fixé lors des discussions sur l'actualisation du programme commun ou bien on ne l'applique pas. Dans ce cas, nous avons affaire précisément à une politique réformiste qui consisterait à gérer le capitalisme et dans l'autre une politique révolutionnaire au sens vrai du terme. »

M. MONOD (R.P.R.) : une implacable logique.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., prenant la parole mercredi 25 mai, à Sète, a parlé du *« programme commun que les socialistes et leurs alliés communistes rafistolent en ce moment ».* Il a déclaré : *« Actualisé ou pas, ce programme commun a déjà deux interprétations divergentes : celle des communistes et celle des socialistes. C'était inévitable. Pour les premiers, le programme commun, minimum aujourd'hui, maximum demain, c'est l'étape obligatoire vers le communisme. Pour les seconds, le programme commun ne devrait être qu'un programme socialiste de gouvernement. (...) Le programme socialo-marxiste présente une implacable logique. Elle repose sur trois éléments essentiels : la collectivisation des moyens de production ; la planification socialiste de notre économie par la nationalisation totale du crédit ; l'installation d'un contre-pouvoir dans chaque entreprise. Dès les premiers mois d'un gouvernement socialo-marxiste, il y aura une inflation de 20 à 30 %. L'épargne, avec toutes les valeurs de travail qui s'y rattachent, sera noyée, les entreprises et toute l'économie de notre pays détruites. »*

A Vitrolles

LE P.C. PROTESTE CONTRE L'ATTITUDE DU P.S.

M. René Camus, P.C., premier adjoint au maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), *« s'insurge contre la déformation et l'utilisation que fait la fédération départementale »* du parti socialiste du litige né au sein du conseil municipal (1) du refus opposé par trois conseillers municipaux socialistes et radicaux de gauche *aux délégations qui leur étaient offertes* (*le Monde* du 21 mai). Il estime que l'accord conclu au lendemain des élections municipales, qui accordait trois postes d'adjoint avec les délégations afférentes au P.S. et au M.R.G. et autant au P.C., a été *« respecté ».*

M. Camus rappelle que M. Pierre Scelles, maire, élu sur la liste communiste, mais non membre du P.C., a proposé aux conseillers municipaux *« la création de trois délégations supplémentaires »* avec l'intention de les confier à *« un élu socialiste, à un P.S.U. et à un sans-parti ».* Ainsi le P.S. aurait obtenu une délégation supplémentaire, précise M. Camus, qui ajoute : *« L'argumentation développée par la fédération du P.S. sert de prétexte à sa politique anti-unitaire. »*

(1) Le conseil municipal de Vitrolles est composé de 10 P.C., 9 P.S., 4 personnalités élues sur la liste du P.C., 3 rad. g., 1 P.S.U.

● *A Joinville-le-Pont (Val-de-Marne)*, les élections municipales ont été annulées par le tribunal administratif de Paris. Une plainte avait été déposée par les candidats de la majorité à la suite de la distribution d'un tract après la clôture de la campagne électorale. Le maire, M. Guy Gibout, P.C., a introduit un recours devant le Conseil d'Etat.

● *M. Jean Kiffer*, député réformateur de la Moselle, vient de déposer une proposition de loi visant à faire payer par les employeurs, *« comme temps de travail »* (dans les limites toutefois d'un contingent d'heures), le temps passé au sein des assemblées dont ils sont membres, par les salariés du secteur privé exerçant des mandats communaux ou départementaux.

Sur l'initiative des dissidents de la L.C.R. et du P.S.U.

ÉCHEC DE LA TENTATIVE DE CRÉATION D'UNE ORGANISATION AUTONOME DE JEUNES

A l'appel d'une quinzaine de dissidents du « secteur lycéen » de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) de M. Alain Krivine et de membres des comités communistes pour l'autogestion, issus de la tendance « B » du P.S.U., une cinquantaine de militants et d' « inorganisés » ont tenté samedi 21 et dimanche 22 mai à Paris de jeter les bases d'une *« organisation autonome de la jeunesse ».*

Cette réunion a été qualifiée d' *« échec »* par l'un des participants. Très peu de lycéens et d'étudiants des « comités rouges » de la L.C.R., qui y avaient été conviés, étaient présents. Il est vrai que les amis de M. Krivine ont décidé à leur congrès de février de créer eux aussi une organisation autonome de jeunes qui se différencierait du projet débattu ce dernier week-end dans la mesure où elle serait politiquement liée à la L.C.R. Les participants n'ont pu se mettre d'accord sur les structures et les objectifs de l'organisation. Ils ont néanmoins décidé la création de plusieurs commissions de travail, *notamment sur la drogue*, et ont manifesté leur volonté de *« poursuivre le débat ».*

● *Les fédérations d'Action française du Midi*, qui appartiennent à la Fédération des unions royalistes de France, ont décidé, à l'occasion du prochain rassemblement royaliste des Baux-de-Provence (qui aura lieu dimanche 12 juin), de regrouper leurs journaux régionaux respectifs et d'en faire paraître une édition commune intitulée *Je suis français*. Il s'agit de l'Union royaliste provençale, qui édite *l'Ordre provençal*, de l'Union royaliste Languedoc-Roussillon, qui édite *l'Union nationale du Midi*, de l'Union royaliste Midi-Pyrénées, qui édite *Aspects du nationalisme*, et du Centre d'action française Drôme-Ardèche, qui édite *Action-Sud*.

● *M. Calixte Jouette*, conseiller territorial de la Polynésie française (R.P.R.), a trouvé la mort dans un naufrage entre les atolls de Tikehau et de Mataiva, à 300 km au nord-est de Tahiti, dans l'Archipel des Tuamotu.

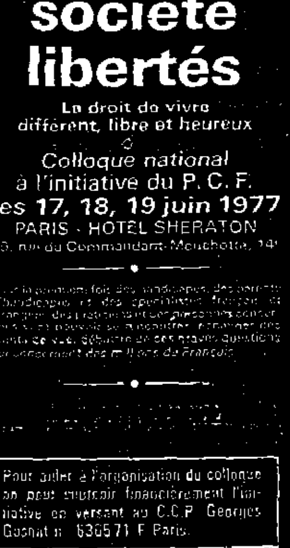
[Agé de soixante-deux ans, M. Calixte Jouette avait été élu pour la première fois en 1953 à l'Assemblée territoriale, où il représentait les populations des Tuamotu. Il avait été constamment réélu depuis.]

LES CONTROLES SONT SUPPRIMÉS AUX ENTRÉES DU BARRAGE ENTOURANT DJIBOUTI

Djibouti. — Plus aucun contrôle d'identité n'est effectué depuis dimanche dernier à l'entrée du barrage de barbelés qui entoure la ville de *Djibouti, en Territoire français* des Afars et des Issas.

Ce barrage, mis en place en août 1966 après les incidents qui avaient marqué le passage du général de Gaulle à Djibouti, avait officiellement pour but de contrôler l'immigration étrangère. Seules les personnes munies d'une carte d'identité française ou d'un laissez-passer pouvaient le franchir. —

Les baraques et les projecteurs utilisés par l'armée française sont en cours de démontage, précise-t-on par ailleurs de source militaire. Ces mesures ont été prises par le haut commissariat de la République française, en accord avec le gouvernement local.



ANCIENS COMBATTANTS

M. BORD ANNONCE UNE NOUVELLE INITIATIVE EN FAVEUR DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE.

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a traité, le 25 mai, devant la commission sénatoriale des affaires sociales des problèmes relatifs à l'attribution de la carte de combattant aux anciens prisonniers de guerre. Il a annoncé qu'une circulaire allait « dans les tout prochains jours » permettre aux préfets d'entreprendre l'examen prioritaire des dossiers d'anciens prisonniers non titulaires de la carte de combattant.

« Leur nombre, a-t-il indiqué, *peut-être estimé à quelques dizaines de milliers ; le problème doit donc être circonscrit au cas de ceux qui n'ont pas appartenu à une unité combattante, ne se sont pas évadés et n'ont pas été blessés. »*

« Pour tenir compte du désir du Sénat, pour manifester aux prisonniers de guerre la considération qu'ils méritent », et pour répondre au souci de la Fédération qui regroupe beaucoup d'entre eux et qui voit dans la captivité une continuation, un prolongement de la lutte, M. Bord, a souligné que les actions de refus aux pressions de l'ennemi permettent d'ores et déjà l'attribution de la carte, par combinaison des *dispositions du code des pensions* militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

● *La Commission des monuments de guerre américains* célébrera la journée du souvenir à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la défense de la liberté en France, le dimanche 29 mai, à 14 h. 30, au cimetière américain de Suresnes.





POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 25 mai 1977 au palais de l'Elysée. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● CONVENTION FRANCO-ROUMAINE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi approuvant la convention sur la Sécurité sociale entre le gouvernement français et le gouvernement roumain, signée à Paris le 16 décembre 1976.

Cette convention tend essentiellement à améliorer la protection sociale des travailleurs salariés, temporairement détachés par leur entreprise sur le territoire de l'autre pays ainsi que les conditions d'accès aux soins, en particulier en ce qui concerne la couverture des risques de la maladie et de la maternité. Chaque partie s'engage à appliquer aux ressortissants de l'autre pays l'égalité de traitement sur son territoire, conformément aux principes qui régissent les relations internationales en matière de sécurité sociale et de libre transfert des cotisations d'assurance sociale.

● ACCORD FRANCO-GERMANO-ESPAGNOL

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi approuvant l'accord entre la France, la République fédérale allemande et l'Espagne, relatif à l'extension des dispositions de sécurité sociale signé à Paris le 1er mars 1977.

Cet accord a pour objet d'apporter une couverture sociale aux ressortissants de l'un des trois pays signataires et à leurs familles qui, travaillant dans l'autre, seraient accidentés ou malades alors qu'ils se trouvent en transit dans le troisième. Les institutions de sécurité sociale des pays de séjour assureront le service des prestations en nature pour soins de santé, selon les modalités prévues par leur législation pour le compte des institutions étrangères d'affiliation.

● SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Le conseil des ministres a approuvé un décret transformant les emplois de l'ancien Institut national des sports et de l'ancienne Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive en emplois de l'Institut national du sport et de l'éducation physique, établissement public de l'Etat à caractère administratif, créé en application de la loi du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport.

● AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le conseil des ministres a approuvé cinq décrets portant suppression et création d'emplois au ministère de la défense. Nécessaires à l'application de la réforme des statuts militaires intervenue en 1976 et en 1977, ils concernent les corps de direction des services des trois armées, les vétérinaires biologistes des armées, le cadre spécial de l'armée de terre, les corps administratifs et techniques des armées et le corps des majors.

● PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a présenté une communication sur la politique menée en faveur de la petite et moyenne industrie.

Il a d'abord rendu compte de l'application satisfaisante du programme arrêté en conseil restreint par le président de la République, le 11 mars 1976, pour donner une ampleur nouvelle, au cours du VIIe Plan, à l'action en faveur de la création et du développement des petites et moyennes entreprises.

Ce programme a permis, notamment, l'ouverture de services d'accueil aux petites et moyennes industries et aux créateurs d'entreprises dans les chambres de commerce et d'industrie de six régions, des prises de participation des sociétés de développement régional dans le capital de ces entreprises et la déconcentration des procédures du commerce extérieur.

Le gouvernement a décidé de poursuivre résolument l'action ainsi engagée, et il a arrêté une nouvelle série de mesures importantes dans plusieurs domaines.

Pour simplifier les procédures administratives auxquelles sont soumis les petits et moyens industriels, un moratoire d'un an est décidé : pendant une année, aucune procédure administrative nouvelle ne sera créée, sauf dérogation exceptionnelle du premier ministre. Le premier ministre présentera en outre pour le 15 septembre prochain une liste de procédures et formalités qui seront supprimées.

En second lieu, les modalités du régime qui permettra l'accélération du paiement des marchés publics ont été définies ; ce régime, qui entrera en vigueur avant la fin de l'année, permettra à toutes les petites et moyennes industries titulaires d'un marché de l'Etat d'être réglées dans un délai de quarante-cinq jours.

En troisième lieu, « la création d'entreprises nouvelles » sera encouragée par l'autorisation donnée aux établissements publics régionaux d'instituer un système de primes, et des concours seront, d'autre part, organisés pour sélectionner, chaque année, quelques centaines de projets de création d'entreprises dont le démarrage sera encouragé par une prime de l'Etat. D'autres mesures ont été arrêtées pour faciliter le financement du développement des petites et moyennes entreprises. M. Rossi a exposé les mesures prises pour développer leurs exportations. Enfin, « la concertation entre le gouvernement et les petits et moyens entrepreneurs sera renforcée » : en particulier, le premier ministre et les principaux ministres concernés se rendront désormais à l'assemblée générale annuelle de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises pour établir avec ces entreprises un dialogue efficace et constructif.

A l'issue de cette communication, M. Giscard d'Estaing a exprimé l'intérêt qu'il a pris et l'importance qu'il a attachée aux contacts directs avec les représentants des petites et moyennes entreprises, à l'occasion de son entretien avec M. Gingembre et la délégation du bureau de la C.G.P.M.E., le 31 mars dernier, et lors du déjeuner du 5 avril avec une vingtaine de chefs d'entreprise.

Le chef de l'Etat a d'autre part souligné que la solution des problèmes de l'emploi dépend largement de la vitalité des petites et moyennes entreprises, qui représentent une part essentielle du potentiel industriel français. A ce titre, comme à d'autres, il importe donc de préserver et d'encourager la liberté d'entreprendre dans le fonctionnement de l'économie française.

(Lire page 40.)

● INFORMATIQUE ET TEXTILES

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a fait une communication sur les secteurs de l'informatique et des composants électroniques, de la machine-outil et des métiers destinés à l'industrie textile, à la suite des décisions prises par le comité économique réuni le 23 mai 1977 sous la présidence du premier ministre.

Il a dressé le bilan de l'action publique en informatique générale : il a constaté que la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull avait réalisé en 1976 et 1977 les objectifs fixés pour son premier exercice d'activité.

Dans le domaine de la péri-informatique, la décision de favoriser par l'intermédiaire de contrats de croissance le développement des sociétés capables de concevoir et de commercialiser sur le marché mondial les systèmes informatiques et leurs principaux constituants a été confirmée. Sept contrats seront conclus dans de brefs délais.

L'innovation sera encouragée, notamment par la procédure de l'aide au développement et par le rapprochement, par l'intermédiaire de l'IDI et d'organismes de financement de l'innovation, de sociétés françaises et de sociétés étrangères innovatrices.

Pour favoriser le développement de la péri-informatique française, il a été décidé que les entreprises françaises petites et moyennes seraient systématiquement consultées dans les appels d'offres publics.

Pour développer les utilisations de l'informatique, le gouvernement a demandé l'établissement dès 1977 de schémas directeurs de l'informatique dans les administrations de l'Etat ; il a décidé la mise en œuvre de plusieurs applications nouvelles et d'activités de normalisation des procédés d'utilisation de l'informatique.

Dans le secteur des circuits intégrés électroniques, le gouvernement a réaffirmé l'importance de la libre disposition par les utilisateurs des circuits intégrés les plus avancés. Il a décidé de doubler l'effort de recherche et de développement et d'encourager l'activité des sociétés fabriquant les circuits spécifiques. Un effort particulier sera fait par les pouvoirs publics dans le domaine des télécommunications.

Enfin, une mission interministérielle examinera avec les industriels intéressés les plans de développement destinés à accroître l'activité de production de circuits intégrés en France.

[Le principe d'une aide financière globale pour l'industrie des circuits intégrés a été arrêté. Cette enveloppe, qui pourrait atteindre un montant de 600 millions de francs sur cinq ans, serait imputée sur les crédits de plusieurs ministères (industrie, P.T.T., armée, secrétariat à la recherche). Ils seront distribués sous la forme de contrats d'étude et de contrats de croissance.]

En ce qui concerne les industries de la machine-outil et de la machine textile, les mesures décidées ont pour but d'assurer leur développement à moyen et à long terme : elles visent, en particulier, à redresser notre position commerciale dans ce secteur. Un programme d'ensemble a été arrêté, comportant des restructurations industrielles, la mise en œuvre d'un programme professionnel à l'exportation, appuyé notamment sur une société de financement dont le montage sera assuré par l'Institut de développement industriel. En outre, il a été pris acte des projets de renforcement des structures industrielles présentés par des entreprises du secteur. Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a été chargé de préparer avec ces entreprises des contrats de développement.

Enfin, des mesures seront prises dans le domaine de la formation des personnels et de l'effort de recherche-développement, afin de consolider durablement la compétitivité de ces industries.

(Lire page 40.)

● POLLUTION DU MILIEU MARIN

Le ministre de la culture et de l'environnement a fait une communication sur les problèmes posés par les pollutions du milieu marin et sur les moyens d'y faire face.

Il a rappelé que les pollutions par hydrocarbures proviennent, pour plus de la moitié, des activités terrestres, pour 40 % des activités maritimes et pour 6 % environ des accidents de mer. Mais si ces dernières présentent en volume une faible part de la pollution, leur gravité impose des mesures de prévention et de lutte exceptionnelles.

Le gouvernement a décidé d'intensifier la lutte contre toutes les formes de pollution de la mer, en développant son action internationale et en prenant une série de décisions concernant le territoire national.

Après avoir fait le point des diverses conventions en cours d'application ou de négociation, le gouvernement a décidé de prendre de nouvelles initiatives auprès de la Communauté européenne et de l'OMCI pour développer de nouveaux moyens de lutte contre les marées noires et accroître la sécurité des navires.

Sur le plan national, l'effort entrepris pour l'épuration des rejets du littoral, qui a déjà permis une amélioration sensible de la salubrité des plages, sera poursuivi, la surveillance et le balisage des routes maritimes, notamment dans la Manche, seront développés. Le plan Polmar sera modifié pour que la déconcentration et une meilleure coordination de sa mise en œuvre le rendent plus efficace. Un fonds d'intervention sera créé immédiatement pour lutter contre les marées noires et doté, dès 1977, de 10 millions de francs.

Enfin, le rapport établi avec le concours du groupe interministériel de coordination des actions en mer des administrations (GICAMA) sur les dispositions à prendre pour assurer des interventions urgentes en cas de marée noire sera déposé aujourd'hui même devant le Parlement.

Le président de la République a déclaré :

« C'est à juste titre que les Français n'acceptent pas la dégradation de la mer et des plages par la pollution. Le gouvernement est résolu à porter remède à ce mal aux causes multiples. La France s'est engagée depuis trois ans dans un sérieux effort pour lutter contre les pollutions de la mer.

» A l'initiative du gouvernement deux projets de loi importants relatifs à la prévention de la pollution marine ont été déposés au Parlement en 1976 et ont été votés.

» Le gouvernement va présenter au Parlement un plan d'action comportant des mesures de tous ordres pour prévenir les accidents et lutter contre les marées noires.

» La France s'attachera enfin à développer les accords internationaux nécessaires à la sauvegarde de la vie des milieux marins.

» Placée à la pointe du mouvement écologique mondial, et bénéficiant d'une façade maritime exceptionnelle, la France a l'ambition de jouer un rôle exemplaire dans la lutte pour la protection des océans. »

(Lire page 17.)

● C.E.E.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères des Neuf, tenue à Leeds-Castle, les 21 et 22 mai 1977. Cette réunion a permis d'approfondir l'examen des problèmes posés par l'élargissement de la Communauté.

* * *

Tirant les conclusions du conseil, le président de la République a déclaré : « Les priorités nationales demeurent : l'élimination de l'inflation et la lutte pour l'emploi. »

● HOMMAGE A PIERRE ABELIN

Le président de la République a rendu hommage à la mémoire de M. Abelin.

« M. Pierre Abelin, qui a siégé comme ministre autour de cette table, était un démocrate ardent, animé par une authentique foi politique. Il a servi avec courage la cause de la réforme et celle de la coopération avec des peuples démunis. J'exprime à sa mémoire considération et affection. »

* * *

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 25 mai, M. Jacques Ferret, préfet hors cadre, directeur des départements d'outre-mer.

[M. Jacques Ferret est né le 18 mars 1926. Il est ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. De 1948 à 1960 il a servi en Afrique noire en qualité d'administrateur de la France d'outre-mer, puis il a occupé divers postes en métropole : chargé des problèmes de l'emploi à la commission régionale du Languedoc (1965), commissaire à la rénovation rurale (1967). En 1974, il est nommé préfet de l'Ardèche. Depuis le 17 septembre, M. Ferret occupait les fonctions de directeur du cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.]

POLITIQUE

OINT DE VUE

Les voies de la concorde

par
TANGUY KENEC'HDU

l'aube prometteuse des temps giscardiens, la « décrispation » semble avoir sincère- figuré parmi les grands des- du nouveau règne. Par ce ogisme un peu crispant, le chef l'État entendait que devraient harmonisés, assouplis, bref ndus, les ressorts de notre vie ique, notamment vis-à-vis de osition.

las ! il se fait tard pour plus entreprendre de ce chef d'ici rochain, le proche, recours aux s. A la tombée du jour, on n'aura réussi qu'à crisper les rap- au sein de la majorité...

problème restant entier, un auquel, à cet égard, on se souvent, la Grande-Bretagne, en effet l'exemple d'une vie que intense, voire tumultueuse, somme toute, cordiale. gissant des Anglais, beaucoup eront : c'est leur léthargie, ment dit le fameux tempéra- britannique, « explication » tou- assurée d'un franc succès. Au la sérénité du débat politique -Manche tient au jeu constitu- el en entier, dont l'esprit nous ppe souvent, quand même on en connaître les composantes. st la lente mise en œuvre de procédures ou procédés qui a — pas avant le dix-neuvième — par engendrer un tempé- nt local, non l'inverse, les Bri- ques étant issus pour l'essen- l'un mélange inconnaissable de celte et germain, et — pace les s de Montesquieu et de aine — leur climat ressemblant e deux gouttes d'eau à celui jouissent les trois quarts des als.

dispositif institutionnel, en de-Bretagne, peut s'ordonner trois plans : données histo- s, cadre légal, enfin usages ou ventions » de la Constitution.

deux dernières catégories rivent sur l'arrière-plan des es historiques. Cela aide, il ral, à se supporter entre soi d'hui que, depuis environ trois s (un siècle et demi — 1829 — es catholiques), on n'ait jamais le la proscription intérieure moyen de gouvernement, que it de réforme efficace l'ait rs emporté sur la fringale révo- naire, que dans le même temps changement d'envergure n'ait dé d'un coup de force, qu'enfin lasses dirigeantes, c'est-à-dire dantes — in extremis, certes, mauvaise grâce, — se soient s au harakiri.

hercher les causes historiques de une analyse descriptive. Du qu'on se rappelle que la principale de l'histoire d'An- e fut, au long des siècles, les s parallèles des libertés du et de l'institution parlemen- non la formation territoriale de (1). A cet égard, l'œuvre des de France, structurée par e et couronnée par les Répu- s, trouva l'alliance d'un catho- non moins imbu de mono- isme et d'autorité hiérar-

contrepartie, outre-Manche, le départ, au dix-septième entre croyances religieuses victions politiques, l'apostolat glises, malgré l'existence d'un officiel, n'a pas suscité de le laïque, et ce mot ou ses , dans leur acception et leurs nces françaises, demeurent isibles en anglais.

, en contrepoint, de cette ce appliquée (non uniquement tion monumentale) qu'a de s'établir, au siècle dernier, ore des institutions. Il ne aucunement d'une séparation ire entre les domaines légis-latif, exécutif et judiciaire, mais *d'une répartition politique de forces* antagonistes, selon la définition anatomique de celles-ci : « *Forces qui produisent sur un même levier des mouvements opposés* », le levier étant ici le gouvernement.

C'est pourquoi il est oiseux — *quoique à la mode — de demander :* « Qui gouverne la Grande-Bretagne : premier ministre, Parlement ou partis ? », pour la raison que ces *facteurs du pouvoir* émanent l'un de l'autre, n'ont de sens l'un que par l'autre, seules des modalités (par exemple, le système électoral) prêtant à controverse.

A ce tryptique parlementaire, sans *doute faut-il, de nos jours, ajouter* un quatrième volet : la puissance syndicale, à laquelle, cependant, rien, jusqu'ici, ne permet d'accorder une quelconque prépondérance.

Enfin, l'équilibre des institutions découle aussi de ce que, à juste titre, nos voisins appellent le gouvernement local. Qu'il suffise de citer l'intitulé du chapitre correspondant de notre droit administratif : la tutelle des collectivités locales. Les lorgnettes, comme on sait, ont deux bouts.

La confiance mutuelle

Ces dispositions d'ordre légal s'accompagnent, dans le même esprit de coexistence pacifique des gouvernants et des gouvernés, de la majorité et de l'opposition, de *quelques règles d'usage que nul ne* songe à éluder, chacun comprenant qu'il en bénéficie, directement ou par ricochet.

C'est, par exemple, se condamner à ne rien comprendre aux mécanismes discrets de l'institution parlementaire que de voir dans les *whips* de simples rabatteurs chargés de *rameuter* leurs collègues lors des scrutins importants — la délégation de vote n'étant pas admise. En fait, ils constituent, de concert, ces « voies ordinaires » *(the usual channels)* de coordination des tâches parlementaires auxquelles il est fait si souvent référence, partie essentielle de la conduite quotidienne des affaires, délicatement accordée, fondée sur la *confiance mutuelle.*

La détente, la concorde, ne seraient pas ce qu'elles sont devenues sans l'interdiction faite aux fonctionnaires de s'adonner aux propagandes partisanes, *a fortiori* de mener de pair un mandat électif et une carrière *administrative* tenue en *réserve.* On ne peut guère, en Grande-Bretagne, « politiquer » aux frais de la princesse, ni pratiquer avec filet le trapèze électoral.

Non moins significative l'inexistence des cumuls entre mandats *locaux* et *parlementaires.* Lors des élections locales de mai 1977 — y compris le renouvellement du conseil du Grand Londres, — ni Chirac, ni Mitterrand — pardon, ni *Mme Margaret* Thatcher, ni M. Callagham, ni aucun de leurs collègues à Westminster, ne figuralent en tant que candidats dans les joutes qui opposaient leurs formations *respectives.*

Sans vouloir même évoquer l'*obstacle ainsi* créé aux ambitions trop peu démocratiques, on conçoit que le volume et la passion du débat *politique* s'en trouvent *singulièrement* amoindris.

De son côté, sitôt élu, le speaker (président) de la Chambre des communes, arbitre respecté des débats, cesse de militer au sein de son parti, se gardant même d'émettre en public la moindre opinion politique. Aller penser qu'il pourrait envoyer le ballon dans l'un des camps *en s'offrant, par exemple, à présider* une formation partisane quelconque, relèverait de l'affabulation délirante.

Quel que soit le rapport des forces en présence, la commission parlementaire des comptes de la nation est toujours présidée par un député de l'opposition.

Depuis l'an dernier, le gouvernement publie deux rapports, qui, dissipant les suspicions légitimes, tendent à nourrir la confiance *réciproque.*

C'est d'abord le « Répertoire des nominations aux emplois publics à la discrétion du gouvernement ». Il en existe quelques centaines, résidu de ce qui fournit matière, pendant des siècles, au favoritisme royal et ministériel : le patronage. Du moins, aujourd'hui, la connaissance en est-elle ainsi répandue.

Ces désignations vont de la présidence à temps partiel de la com*mission consultative* des sciences et techniques alimentaires, au traitement annuel de 650 livres, à celle de la Commission d'application de la loi de 1975 sur la discrimination entre les *sexes,* mieux partagée puisque, à temps complet, son président et son vice-président empochent respectivement 10 000 et 7 000 livres, chacun de ses douze membres étant rémunéré à la vacation.

La seconde publication est le « *Registre des avantages en espèces* ou en nature des parlementaires ». On y apprend, entre autres, que :

— M. Callaghan est en compte à demi dans une ferme du Sussex où il demeure, mais dont, au total, il ne tire aucun profit ;

— *Que M. Arthur Jones,* agent immobilier, est administrateur de trente-six sociétés, toutes citées, dont il possède des actions, outre celles qu'il détient dans quatre autres compagnies financières ;

— Que M. Michael English bénéficie *du soutien financier du Syndicat* des travailleurs municipaux, qu'il fût l'hôte, l'an passé, de la Société U.R.S.S.-Grande-Bretagne de Biélorussie et qu'il lui est arrivé de recevoir *quelques* cigarettes *gratis* de l'Impérial Tobacco Ltd, « bien entendu, pas de marque étrangère » ;

— Et que Mme Thatcher n'a rien à déclarer.

Enfin, bien que cela dépasse le cadre constitutionnel — mais non le cadre de la vie publique, — il n'est pas original de rappeler l'impartialité devenue proverbiale de la B.B.C. et, à son image, de la chaîne de télévision commerciale. A la minute près, et toutes choses égales d'ailleurs, le temps d'antenne y est réparti à égalité *entre les principaux* représentants de l'éventail parlementaire.

Est-il besoin de conclure ? La concorde entre citoyens comme entre formations politiques concurrentes ne s'improvise pas. Pas davantage, elle ne repose sur l'octroi publicitaire d'un tête-à-tête occasionnel à tel chef de parti. Elle résulte, à longueur de temps, du respect habituel, rigoureux et honnête d'un code de la route, cette route qu'ensemble on *doit parcourir.*

Or que penser d'un code de conduite dont les *règles* seraient connues des seuls officiels, feux rouges, feux verts et clignotants manœuvrés, au gré de sa fantaisie, par tel préposé du gouvernement ?

On imagine aisément, en pareil cas, la crispation des conducteurs au volant.

(1) Cf. *le Monde,* 4 mai 1977. Tanguy Kenec'hdu : *le Royaume un et divisible.*

NOUVELLE REVUE D'ÉTUDES POLITIQUES

« Pouvoirs » consacre son premier numéro à l'alternance

« Pouvoirs », nouvelle publication trimestrielle qui se veut « revue d'études constitutionnelles et politiques », estime que « les pouvoirs politiques à travers le monde... ne peuvent être compris sans la convergence d'une analyse juridique et d'une explication politique ». C'est pour aider à l'intelligence de ces débats que la revue compte publier chaque trimestre un numéro-dossier sur un thème d'actualité (1).

Fondée et dirigée par deux jeunes universitaires, Philippe Ardant et Olivier Duhamel, la revue est dotée d'un comité de rédaction (2) et d'un conseil scientifique où figurent notamment *Me Robert Badinter, MM. Olivier Chevrillon,* J.-L. Crémieux-Brilhac, Charles Debbasch, Stanley Hoffmann, René Rémond, R.-G. Schwartzenberg, *Jean-Marie Vincent, Jacques Robert* et Pierre Viansson-Ponté.

Le premier numéro de « Pouvoirs » qui vient de paraître est consacré à l'alternance.

Bien que l'alternance domine aujourd'hui le débat politique en France, aucun ouvrage ne lui a été jusqu'à présent consacré. Comment la définir ? « *La controverse,* écrit *Pouvoirs, surgit tant sur son ampleur que sur les conditions de son succès. Les uns soulignent qu'elle ne doit concerner que les hommes, qu'elle exige un accord sur le système social. Pas d'alternance pour les ennemis de l'alternance. Les autres objectent qu'elle ne saurait se limiter à la succession régulière de deux coalitions qui conduiraient à peu près la même politique. Pas d'alternance sans transformation sociale profonde.* »

M. EDGAR FAURE : une noix creuse.

Ces désaccords trouvent leur expression dans la première partie de la revue. M. Edgar Faure juge l'alternance inutile et impossible, car elle affecterait le régime. Pour lui, c'est « *un théorème sans contenu, une noix creuse* ». Le président de l'Assemblée nationale conclut néanmoins :

Si l'alternance joue en 1978, sera-t-elle appelée à des effets plus durables que ce ne fut jusqu'ici le cas dans notre histoire ? La cohabitation socialiste-communiste au gouvernement sera-t-elle appelée à des effets longtemps tolérée ? Le régime, contre la logique, y survivra-t-il ? La noix creuse peut nous réserver des surprises. »

M. LEO HAMON : possible et souhaitable.

Pour M. Léo Hamon, l'alternance est au contraire devenue possible et nécessaire, car elle enracinerait le régime. Il l'appelle donc de ses vœux :

« *Nous sommes passés lentement de la majorité sans alternance à la majorité étroite avec alternance plausible et même souhaitable : il restait à envisager et à réaliser les modalités et les conditions qui la rendaient possible sans drame. Apparemment, nous y voilà.* »

M. OLIVIER DUHAMEL : dix réponses.

Etudiant, dans la Constitution de la Ve République, les conséquences d'un antagonisme entre le président de la République et l'Assemblée nationale, M. Olivier Duhamel examine une à une les dix réponses possibles au conflit des majorités. Quatre résident dans l'affirmation du pouvoir présidentiel, respectivement par le coup de force, le référendum, le gouvernement présidentiel et la dissolution. Deux autres, le gouvernement de compromis ou la démission du président, se traduisent par un nouvel équilibre ou l'incertitude. Les réponses parlementaires enfin, au nombre de quatre, sont : la motion de censure, le gouvernement, le référendum ou le coup de force parlementaires.

M. ELLEINSTEIN : le choix des communistes.

M. Jean Elleinstein étudie l'alternance au regard des positions *doctrinales de son parti* ainsi que de l'histoire des révolutions et des Etats socialistes, puis il indique :

« *(...) Le choix est très clair : ou bien l'on veut un système politique fondé sur la démocratie politique, c'est-à-dire sur le suffrage universel et toutes les libertés publiques — même si l'on ne limite pas la démocratie à ces formes traditionnelles, — et alors on ne peut qu'être pour l'alternance totalement et sans restriction aucune, ou bien on accepte un système politique plus ou moins privatif de liberté, et alors on ne peut accepter l'alternance, car celle-ci comporte pour le pouvoir en place un risque évident d'être obligé de céder la place.*

» *Au terme d'une longue évolution, le parti communiste français a tranché en faveur de la première de ces solutions.* »

Pour l'historien communiste, le problème de l'alternance doit être envisagé en France comme une « *transition* » pour « *plusieurs programmes communs, c'est-à-dire pour plusieurs législatures* ».

Un débat

Après ces études, cinq articles examinent l'alternance à l'étranger : en Grande-Bretagne (Monica Charlot), aux Etats-Unis (André Mathiot), en U.R.S.S. (Hélène Carrère d'Encausse), en Chine (Philippe Ardant), enfin dans les dictatures militaires du tiers-monde (Pierre Dabezies).

Un débat sur le thème : « Propositions constitutionnelles pour l'alternance en France », constitue la troisième partie du numéro. Y prennent part MM. Jean-Claude Colliard, Jean Foyer, Benoît Jeanneau, François Luchaire, Gilles Masson et Jacques Fauvet. Une importante bibliographie d'ouvrages et d'articles de référence complète cet ensemble.

Pouvoirs, comme il le fera chaque trimestre, publie enfin une *série de notes et chroniques* consacrées à l'actualité politique et constitutionnelle dans plusieurs dizaines de pays. Il s'agit essentiellement d'informations, rédigées par des spécialistes, souvent accompagnées de repères chronologiques et bibliographiques. Une chronique constitutionnelle française pour la période octobre 1976-janvier 1977 complète ce premier numéro.

(1) PUF, Service des périodiques, 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris. Abonnement 1977 (trois numéros) : *France 117 F, étrangers 145 F.* Le numéro 1 : 224 p., 39 F (dans les principales librairies).

(2) Le comité de rédaction est composé de Mmes et MM. Philippe Ardant, Pierre Avril, Michèle Cotta, Pierre Dabezies, Olivier Duhamel, Georges Dupuis, Jean Gicquel, Alain Lancelot et Hugues Portelli.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

JUSTICE

Le Conseil d'État et l'expulsion du pasteur Perreg

POINT DE VUE

Étranger, homme sans vo

par ANDRÉ LEGOUY (*)

PAR une décision rendue publique le 13 mai, le Conseil d'Etat vient de rejeter le recours que le pasteur suisse Berthier Perregaux avait formé contre l'arrêté d'expulsion dont il avait fait l'objet le 16 juillet 1973. La Haute Assemblée n'a donc pas suivi les conclusions de son commissaire du gouvernement, Mme Latournerie, qui s'était prononcée pour l'annulation de l'arrêté du ministre de l'intérieur (*le Monde* des 2 et 15-16 mai).

Cette décision est grave pour les libertés publiques des étrangers qui résident sur notre territoire. En effet, le bulletin de notification remis à l'époque à M. Perregaux pour l'informer qu'une procédure d'expulsion était entamée à son encontre ne mentionnait qu'un seul motif : *« atteintes graves à la neutralité politique laquelle est tenu un étranger durant son séjour sur le territoire français ».*

Or, d'après l'ordonnance du 2 novembre 1945, un étranger ne peut être expulsé de France que si sa présence sur le territoire national *« constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public ».* Aucun texte n'astreint les étrangers résidant en France à une *« neutralité politique »,* dont le contenu paraît d'ailleurs difficile à cerner : toute opinion, toute prise de position politique leur serait-elle interdite ? N'auraient-ils pas le droit de lire des journaux d'opposition et de militer dans des partis ou des associations hostiles à l'action du gouvernement français ou du gouvernement de leur pays d'origine ?

Une telle conception, qui amputerait gravement les droits d'opinion et d'expression des étrangers et ferait d'eux des hommes sans voix, est absolument contraire tant aux conventions internationales ratifiées par la France (Déclaration universelle des droits de l'homme, déclaration européenne des Droits de l'homme, charte sociale européenne) qu'au principe d'hospitalité que notre pays s'est toujours — théoriquement du moins — honoré de respecter. Les étrangers jouissent sur le territoire français du droit d'exprimer leurs opinions, d'appartenir à des partis politiques ou à des syndicats. Le fait qu'ils usent de ce droit ne peut donc être considéré en lui-même comme une atteinte à l'ordre public. Par conséquent, le motif allégué contre M. Perregaux était illégal.

Sans doute conscient de cette illégalité, le ministre de l'intérieur avait d'ailleurs, postérieurement à l'expulsion du pasteur Perregaux et devant l'émotion que cette mesure avait soulevée dans l'opinion publique, tenté de faire croire que ce dernier s'était rendu coupable d'agissements contraires à l'ordre public : mais la liste des griefs formulés par le ministre avait curieusement varié au cours du temps et jusque devant le Conseil d'Etat.

Certains de ces griefs d'ailleurs — comme l'ont clairement montré le défenseur, Me Philippe Waquet, et le commissaire du gouvernement — étaient matériellement inexacts : les autres révélaient que le véritable motif de l'expulsion était bien d'ordre politique : les faits reprochés au pasteur Perregaux ne menaçaient nullement l'ordre public, surtout si l'on veut bien se rappeler qu'il avait précisément pour mission, en sa qualité de représentant de la CIMADE à Marseille, d'aider et, le cas échéant de défendre les immigrés, particulièrement expos cette époque à des abus genres. C'est bien cette actio que la CIMADE continue de — qui a été sanctionnée l'expulsion.

Et cependant, contre toute at le Conseil d'Etat a jugé l'expu légale. Les motifs de sa décisio laissent pas de surprendre. Il premier lieu, estimé que le bu de notification avait pour seul de mettre l'intéressé en mesur préparer sa défense devant la mission d'expulsion et que, par les motifs mentionnés sur ce tin étaient sans importance dès que son destinataire avait pu pliquer devant cette commission. revient à dire que les griefs p à la connaissance d'un étranger l'expulsion est envisagée peuvent totalement illégaux ou dénués tout fondement sans que la p dure d'expulsion soit, pour au irrégulière.

Que penser d'une telle appr tion quand on sait que la com tion de l'étranger devant la mission d'expulsion est facult et qu'il faut que l'intéressé en la demande. (Cette possibilité d'ailleurs supprimée lorsque le nistre de l'intérieur estime que pulsion est urgente.) Si l'étrange passe pas devant la commissic n'aura jamais connaissance du sier administratif constitué sur lu la police ni des véritables motif son expulsion. D'autre part, si l'é ger n'a pas connaissance de motifs, il n'est évidemment pa mesure de se défendre devar commission. Enfin, le ministre de térieur n'étant pas tenu de mo l'arrêté d'expulsion, le seul d ment officiel qui mentionne les sons de cette mesure est le bul de notification.

Faut-il conclure, compte tenu la décision du Conseil d'Etat, q étranger pourra désormais expulsé légalement sans que l'ad nistration ait été, à aucun mom tenue de lui fournir les véritab motifs de sa décision ?

En second lieu, le Conseil d' déclare que *« les motifs de l'a ne sont pas juridiquement erron* Appréciation non moins stupéfi l'arrêté d'expulsion du pasteur regaux mentionnait en effet q présence de l'intéressé cons une menace pour l'ordre public. (Il faut savoir que cette fo était préimprimée ! Le Conseil s'est contenté, pour appréci légalité de l'expulsion, d'une fo stéréotypée et dépourvue de signification. Il s'est absten contrairement à son habitude sa mission — de rechercher avaient été les véritables moti la décision qui lui était déféré

Comment admettre, en défi que cette haute juridiction, montré dans d'autres circonst son attachement à la défense libertés publiques, ait fait p dans cette affaire, d'une p réserve ? Comment ne pas s roger avec inquiétude sur le sons — conscientes ou non — l'ont motivée ? Avec Vercor dans son roman *les Animaux turés* — nous demanderons au gistrats : *« Quand la justice pas juste... cela ne vous tour jamais ? »*

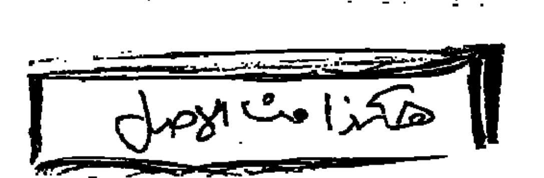
(*) S. J., responsable du s Migrants de la CIMADE (S œcuménique d'entraide), pré du GISTI (Groupe d'informati de soutien des travailleurs i grés).

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

Voici la composition de la Chambre interdépartementale des Notai de Paris, pour l'exercice 1977-1978, à la suite des élections 12 mai 1977.

M. Durant des Aulnois, président ; M. Bonne 1er syndic ; M. Gastaldi, 2e syndic ; M. Séjournan 3e syndic ; M. Bellargent, 4e syndic ; M. B. Jourdai rapporteur ; M. Picard, secrétaire ; M. Radet, secr taire adjoint ; M. Clary, trésorier.

Membres :
MM. PAQUIN, BONNARD, ADER, FRICOTEAUX, DAUCHE B. POISSON, DEMORTREUX, MAGNAN, MONASSIER, MOTE BLANCKAERT, LIEURY



JUSTICE

LA FIN DU CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE

Notariat et fiscalité nouvelle

De notre envoyé spécial

Nice. — Les travaux du soixante-quatorzième congrès des notaires de France (*le Monde* du 26 mai) ont pris fin mercredi 25 mai. Ils ne se sont pas achevés dans cet unanimisme tranquille qui en avait caractérisé le déroulement. Après l'adoption d'une trentaine de vœux portant sur autant de contradictions, d'abus ou d'incomplétudes du droit fiscal appliqué à la gestion des biens de toute nature ; après l'expression d'ultimes demandes de garanties pour les contribuables confrontés aux redressements, contrôles et contentieux d'une administration fiscale jugée inquisitoriale et souvent injuste, les congressistes de Nice eurent la surprise d'entrevoir l'enfer qu'ils ont peut-être pavé eux-mêmes de leurs bonnes intentions, et les limites de leur réflexion, si sérieuse et approfondie soit-elle.

MM. Claude Lasry et Daniel Fabre, respectivement président de la septième sous-section du contentieux et maître des requêtes au Conseil d'État, qui avaient suivi l'ensemble des travaux et assisté à leur genèse, apportèrent, sans engager la Haute Assemblée, les réflexions finales qui parurent aux notaires présents autant de brandons.

M. Fabre posa trois questions. La notion de revenu imposable n'est-elle pas en voie d'être dépassée par la notion d'enrichissement imposable ? Quel pourrait être le *fondement de* la vocation contributive : l'enrichissement ou le « stock » de richesses détenu ? Toutes les formes d'enrichissement doivent-elles être également imposées ?

À la première question, M. Fabre répond par l'affirmative. Issue d'une conception civiliste, cette notion de revenu imposable devrait, selon lui, céder la place à *celle d'enrichissement* réel et total. Conséquence : tous les gains, ceux de la chance et ceux qui constituent les successions, devraient être imposés. *« Une telle perspective soulèverait sans doute les passions »*, reconnut M. Fabre. *Elles bouillonnaient déjà*, à ses pieds, dans les rangs notariaux.

Quant au fondement de la vocation contributive, M. Fabre estime que l'enrichissement et la richesse doivent être retenus comme le fondement cumulatif de l'impôt.

La dernière question renvoie à la querelle, « *une mauvaise querelle* », des 20 % d'abattement accordés aux salariés. Existe-t-il un paradis fiscal des salaires ? Idée absurde, estime M. Fabre, puisque les salariés engagent — et d'autant plus que leur salaire est faible — des dépenses importantes qui peuvent être assimilées à un « *coût du travail* ». Aussi faut-il considérer la part réelle du travail dans le revenu et envisager la *déduction d'une somme forfaitaire* représentant le coût du travail, plutôt que de crier haro sur l'abattement ou de réclamer sa généralisation.

Applaudissements polis, huées désapprobatrices et apartés sur le « *silence méprisant* » qui aurait dû accueillir de tels propos révélaient la distance qui séparait les notaires de l'orateur.

Les propos, mesurés et fermes à la fois, de M. Lasry sur la malfaisance de l'inflation, l'illégalité d'une fausse jurisprudence fiscale fondée sur les circulaires administratives et la nécessité pour tous les notaires de comprendre et de parler le langage de la fiscalité moderne ne pouvaient soulever les mêmes tempêtes. Mais sa mise en garde finale sur le caractère suicidaire d'éventuelles réserves de la profession quant à cette mise à jour fit à certains l'effet d'une « *menace non déguisée* ». Qui a dit que la politique était absente lors de ces assises notariales ?

MICHEL KAJMAN.

Les ravisseurs de M. Revelli-Beaumont adressent aux journaux un message et de nouvelles photographies de leur prisonnier

Huit jours après l'envoi à plusieurs journaux parisiens de photographies de M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, enlevé le 13 avril dernier (*le Monde* du 19 mai), les ravisseurs ont de nouveau fait parvenir des photographies, en couleur cette fois, à plusieurs quotidiens de la capitale. Le document représentant M. Revelli-Beaumont assis à une table en train d'écrire et surveillé par un gardien masqué, avec pour légende : « *Les milliers d'exploités de la terre, nous jugeons nos exploiteurs* », était accompagné d'un texte du « *Comité pour la unité socialiste révolutionnaire* ». Ce texte, signé du C.U.S.R., intitulé « Communiqué à la presse n° 1 », est tapé à la machine. Il est rédigé dans un français approximatif et indique tout d'abord : « *Au nom de la classe ouvrière européenne, au nom des peuples du tiers-monde, au nom de tous les exploités de la terre, nous avons arrêté et jugé Luchino Revelli-Beaumont et aux responsables du comité exécutif de Fiat S.P.A. Giovanni Agnelli, Nicolo Gioia et Umberto Agnelli.* »

Le communiqué précise ensuite que « *le tribunal ouvrier les a trouvé coupables* », notamment « *de diriger une entreprise dont la création et le développement sont basés sur l'exploitation jusqu'à la famine de la classe ouvrière et du peuple italien... ; de diriger une entreprise qui, pour s'assurer la multiplication de ses bénéfices a été fasciste en Espagne, libéral en France, social-démocrate en Alemagne* (sic) *ou soviétique en Russie, changeant toujours de déguisement mais jamais de politique... ; de diriger une Entreprise qui s'est étendue à la base de l'exploitation et le pillage des peuples et les richesses du tirs-monde* (sic), etc... ». « *Pour ces faits*, conclut le communiqué, *notre tribunal a décidé de la sentence autorisant à notre organisation à prendre la responsabilité de punir en toute justice, les coupables d'avoir nié et continuent à nier la vie et la liberté de notre classe.* »

Prison avec sursis pour le P.-D.G. d'une entreprise de carrières

De notre correspondant

Rennes. — *Le* tribunal de grande instance de Rennes a condamné, mercredi 25 mai, à trois mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 F et deux fois 400 F d'amende, et une deuxième fois à trois mois d'emprisonnement avec sursis, 1 000 F et 400 F d'amende, M. André Louazel, P.-D.G. d'une entreprise de carrières et maire de La Bouexière (Ille-et-Vilaine). Il était poursuivi pour homicides involontaires et infractions à la législation des mines et carrières. En quatre mois, deux accidents avaient entraîné la mort de trois ouvriers *sur le même chantier* (*le Monde* du 26 novembre 1975).

Le 22 août 1975, le conducteur d'un camion, âgé de trente ans, avait été écrasé par son véhicule déséquilibré en arrière. Le 21 novembre suivant, deux ouvriers âgés de quarante-cinq et trente-six ans, avaient été étouffés sous un éboulis de roches dans une trémie. L'accident était survenu vers 19 heures après la cessation du travail. Les victimes avaient consommé des boissons alcoolisées.

La défense a fait valoir que les ouvriers n'auraient pas dû se trouver sur les lieux du travail et qu'ils n'avaient pas à se rendre au sommet du tas de cailloux haut de 6 mètres ; elle avait plaidé la relaxe. Le tribunal reproche à l'employeur de n'avoir pas vérifié si tout le personnel avait quitté le chantier après le travail, d'autant que le véhicule d'une victime était resté sur place. L'enquête avait établi que l'éclairage *était défectueux à l'endroit* du drame ; aucun dispositif n'interdisait l'accès du trou pratiqué *dans le stock de pierres* afin de permettre la réparation de la trémie.

M. Louazel avait été placé en détention provisoire durant trois jours. Le 27 novembre 1975, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait ordonné sa mise en liberté. Le tribunal correctionnel a ordonné la confusion des deux peines prononcées contre l'entrepreneur. La C.G.T. obtient le franc symbolique de dommages-intérêts.

FAITS ET JUGEMENTS

Les deux meurtres de Casabianda.

Les deux meurtres qui ont été commis, dans la nuit du 23 au 24 mai au pénitencier de Casabianda, sur la côte orientale corse, n'auraient pas été perpétrés selon la version avancée au tout - début de l'enquête. Le « détenu modèle », M. Lucien Lenegrat, âgé de trente-six ans, qui avait affirmé avoir tué M. Jean-Marc Vistel alors que celui-ci venait d'abattre le surveillant principal Dominique Fratani, âgé de cinquante et un ans, serait en réalité un double meurtrier. Il aurait aidé M. Jean-Marc Vistel à pénétrer dans le poste de garde du centre pénitentiaire dans l'intention de commettre avec lui un hold-up à l'intérieur de la prison. Surpris par M. Fratani, le détenu aurait tué ce dernier à coups de chevrons de bois avant de tuer de la même manière son complice.

IL Y A PLUS D'UN ANE...

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Hennion, a débouté mercredi 25 mai M. Jacques Martin, promoteur des émissions de télévision, « le Petit Rapporteur », puis « la Lorgnette ». M. Martin se plaignait d'avoir été injurié le 1er décembre dans un article de Pariscope, *intitulé :* « Plus de charrette pour Martin ! », *où l'on mentionnait notamment qu'il* «[...] revient la queue entre les jambes », *que* « son braiment ne vaut pas son pelage », *etc., etc.*

Le tribunal a déclaré : « [...] C'est un jeu de mots construit à partir d'un dicton populaire sur le nom de Martin qui sert de fondement aux passages poursuivis. Bien que le mot âne n'y figure pas, le parallèle avec cet animal est aisément reconnaissable. Il importe cependant d'avoir égard, pour apprécier l'impact des termes incriminés, tant au fond général de l'article où ils sont contenus qu'à la personne de celui à qui ils sont adressés.

» L'article se veut caustique pour relater les déboires cinématographiques de la partie civile sur le mode plaisant, même si le bon goût n'est pas le trait dominant de l'assimilation reprochée. M. Martin a fondé sa renommée sur des émissions de style satirique où les plaisanteries douceâtres n'étaient pas toujours exemptes d'acidité. Ces circonstances privent les vocables utilisés de toute portée outrageante ou méprisante *constitutive de l'injure. Le tribunal ne peut qu'entrer en voie de relaxe.* »

Les militants des GARI en liberté.

Infirmant l'ordonnance rendue par M. Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, la chambre d'accusation, présidée par M. Blaser, a fait droit, le 25 mai, aux demandes présentées par Mes Michel Blum et Jacoby, du barreau de Paris, et Me Etelin, du barreau de Toulouse, en accordant la liberté aux trois militants des groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI) encore détenus : MM. Michel Camilleri, vingt-trois ans, et Mario Ines Torres, vingt et un ans (écroués le 20 septembre 1974), et M. Jean-Marc Rouillan, vingt-trois ans (incarcéré depuis le 9 décembre 1974). Placés sous contrôle judiciaire, les trois inculpés sont astreints à résider au domicile de leurs parents respectifs, à Toulouse, et à ne pas quitter le département de la Haute-Garonne.

Le dossier relatif à des attentats commis en 1974 dans le Sud-Ouest de la France et en Belgique avait d'abord été confié à la Cour de sûreté de l'État. Mais cette juridiction s'en est dessaisie en mars 1976, en considérant que les faits n'étaient pas en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'État français.

Le procès des startrons est renvoyé au 30 juin.

C'est finalement le 30 juin que sera appelé devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris le procès des startrons dans lequel se trouvent impliqués MM. Georges Starckman et Claude Dumont, dirigeants des sociétés Panamanian et Régie-Monceau.

La traduction d'un grand nombre de documents présentés par l'administration des douanes et rédigés en arabe, en espagnol et en anglais n'étant pas achevée, le procès n'a pu avoir lieu comme prévu le 25 mai.

Interdiction provisoire d'exercer pour Me Alain Beaumier.

Ainsi que l'indique le *Bulletin du bâtonnier*, n° 18, Me Alain Beaumier, *inculpé le 8 avril dernier* de subordination de témoin et de destruction de documents, fait l'objet d'une *interdiction* provisoire d'exercer par application de l'article 23 du règlement intérieur du barreau de Paris.

Cette décision résulte des comportements imputés au jeune avocat dans sa défense de Pierre de Varga lui-même, inculpé du meurtre de Jean de Broglie. Elle a été prise après des débats très houleux, le 17 mai, au conseil de l'ordre de Paris. En effet, une partie du conseil s'opposait à ce que l'un de ses membres, Me Mario Stasi, puisse être le défenseur de Me Beaumier devant cette même instance. Toutefois, bien que les *anciens bâtonniers* Claude Lussan et Bernard Lasserre aient quitté la salle en signe de protestation, Me Stasi a pu, soutenu par le bâtonnier en exercice, Me Fancis Mollet-Viéville, présenter la défense de son confrère. Me Beaumier a cependant fait l'objet de la mesure que l'on sait.

● *L'explosion* qui avait été entendue dans les toilettes du métro Strasbourg-Saint-Denis mercredi 25 mai (*le Monde* daté du 26 mai) provenait en réalité d'un coup *de fusil de chasse* à canon *scié* avec lequel s'est suicidé M. Roger Butzig, âgé de trente-deux ans, domicilié, 10, rue Principale, à Griesbach (Bas-Rhin).

● *Suicide d'un toxicomane.* — Un jeune toxicomane, âgé de dix-neuf ans, M. Serge Frey, s'est donné la mort, dimanche 22 mai, à Brunstatt, dans la région de *Mulhouse (Haut-Rhin). Le* jeune homme s'était échappé, il y a une quinzaine de jours, d'une ambulance qui le conduisait au centre hospitalier de Mulhouse après une « drogue-partie ».

POLICE

Les principaux projets de décrets instituant la réforme de structures ont été examinés en comité technique paritaire

Le comité technique paritaire des services actifs de la police, réuni mercredi 25 mai au ministère de l'intérieur, a approuvé les deux projets de décrets destinés à réformer les corps des commissaires et des officiers de la police nationale, préparés depuis plusieurs mois par l'administration. Quelques petits litiges ayant surgi au cours de la discussion, le C.T.P. rendra son avis seulement mardi 31 mai.

Par une modification de l'article 2 du décret du 29 janvier 1968, le corps des commandants et officiers ne comprendra plus que trois grades : commandant, officier de paix principal et officier de paix. Des dispositions transitoires sont prévues, pour une durée d'un an, en ce qui concerne les deux grades supérieurs du corps — commandant principal et commandant de groupement — qui seront par la suite intégrés au corps des commissaires.

Le second projet de décret traite du futur statut de ces commissaires applicable à compter du 1er janvier prochain. L'article premier prévoit que ces fonctionnaires « *exercent les attributions de magistrats de l'ordre administratif et judiciaire qui leur sont conférées par la loi, dans les limites fixées par la réglementation propre à chaque service* ». Toutefois, « *lorsqu'ils sont affectés au service des compagnies républicaines de sécurité, ils exercent les fonctions supérieures de commandement de ces unités, conformément au décret du 26 mars 1948, dans les conditions prévues par la loi et par les règlements applicables à cet élément constitué de la force publique* ».

Cette précision tend à indiquer que, contrairement aux inquiétudes de nombreux syndicats (*le Monde* du 29 avril), les futurs « commissaires de C.R.S. » ne recevront pas *l'habilitation de police judiciaire et* resteront subordonnés, lors des opérations de maintien de l'ordre, à l'autorité des commissaires locaux territorialement compétents.

LES C.R.S. : une « machination »

Cette réforme n'en continue pas moins à susciter des remous au sein du personnel et notamment parmi les officiers concernés *au premier chef*. Le Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S., parlant d'une « *vaste machination qui a présidé à l'élaboration de la réforme de la police* », affirme que « *rien n'est totalement perdu. La loi nous autorise encore assez de moyens pour enrayer, faire annuler ou réformer des textes iniques* », conclut-il.

De leur côté, les adhérents du Syndicat des commandants et officiers de la police nationale (S.C.O.), qui avaient prévu une assemblée générale extraordinaire mercredi 25 mai, à Paris (30, rue Cabanis), pour débattre du projet de *réforme*, ont eu *quelques difficultés* à se réunir : le directeur général de la police avait, en effet, adressé aux directeurs départementaux « *des consignes très fermes* » pour qu'*aucun accord de permission ne soit* délivré aux affiliés du S.C.O. et pour que toute absence de service soit immédiatement communiquée à la hiérarchie.

Parmi la centaine de participants à l'assemblée, beaucoup se sont élevés contre cette « *entrave au droit de réunion* ». Plusieurs commandants et officiers ont également fait remarquer que l'ensemble des compagnies de C.R.S. avaient été curieusement *retirées de la région parisienne* le matin même et remplacées par la gendarmerie mobile.

Après ces constatations amères, M. Roger Flattet, président du S.C.O., a indiqué qu'avec l'élaboration des décrets composant la réforme, « *toute l'action menée depuis des mois se révélait vaine* ». « *Cette réforme est inique et brise les carrières* », a-t-il ajouté en soulignant qu'*il existait un* clivage entre le ministère de l'intérieur et la direction *générale* de la police, l'un souhaitant, selon lui, un remodelage de la réforme qui serait plus équitable à l'égard des commandants et officiers de police, l'autre ayant, toujours selon lui, juré la perte de ce corps.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Bretagne

RENNES APRÈS LES MUNICIPALES

Peut-on vraiment « changer la ville » ?

Rennes. — « Changer la ville, changer la vie ». Sous ce titre, un livre paraissait quelques mois avant les élections municipales. En trois cent soixante-dix pages, les Rennais y trouvaient une analyse détaillée de la politique urbaine menée par les équipes municipales dirigées depuis 1953 par M. Henri Fréville (1). L'auteur, M. Michel Philipponneau, professeur de géographie, bien connu pour ses analyses socialistes du « mal breton », est aujourd'hui premier adjoint au maire de Rennes, M. Edmond Hervé (socialiste), après l'élection en mars dernier d'une liste d'union de la gauche.

Elu président du conseil du district de Rennes, M. Philipponneau va pouvoir mettre en application une de ses critiques : le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération (SDAU) va être révisé. Conçu pour accueillir trois cent soixante mille habitants en 1985, ce document semble aujourd'hui avoir été taillé trop large. Rennes a grandi très vite et compte plus de deux cent mille habitants. Il faut aujourd'hui être plus modeste. Surtout, le SDAU, qui reposait sur la création de deux « villes nouvelles » au nord-est et au sud-ouest de la ville, avait été refusé justement par les communes promises à cette urbanisation massive.

Les grandes orientations de l'agglomération vont donc être revues, mais dans l'immédiat, et pour ce qui concerne la ville de Rennes elle-même, la marge de manœuvre de la nouvelle municipalité paraît très étroite. Dans quel sens la ville va-t-elle changer, peut-elle changer ?

De notre envoyée spéciale

Malgré l'œuvre considérable accomplie depuis un quart de siècle par les municipalités successives dirigées par M. Henri Fréville, sénateur centriste, qui avait décidé de se retirer avant les dernières élections, la ville est encore par endroits un vaste chantier. Mais l'essentiel a été fait, ou du moins engagé. La marge de manœuvre de la nouvelle équipe semble, pour les grands projets, très faible. D'immenses ZUP (vingt mille habitants à Villejean, près de cinquante mille dans la ZUP-Sud) ont été aménagées. Grâce à une remarquable politique foncière, la ville s'est assuré la maîtrise des terrains nécessaires à l'urbanisation. Qu'en a-t-elle fait ?

Les nouveaux faubourgs

A Villejean, au nord-ouest, à côté du campus universitaire, un quartier de logements a été construit à partir de 1958 après l'achat de trois grandes propriétés. Un quartier assez dense qui manquait d'équipements collectifs jusqu'à l'ouverture récente de la maison du quartier, mais où, malgré tout, la vie collective est assez intense, après avoir été stimulée par quelques luttes sur des problèmes concrets comme le chauffage (2). De plus, la situation du centre commercial au cœur du nouveau quartier joue, selon les habitants, le rôle d'une place de marché, d'un lieu de rencontre.

Il n'en va pas de même pour le moment dans la ZUP-Sud. Déjà, quel nom pour un quartier, une ville presque, avec cinquante mille habitants et douze mille logements construits en dix ans sur 340 hectares entre la ville et l'autoroute ! Sous prétexte qu'il était « rattaché » à la ville existante, on n'a pas voulu faire de cet ensemble gigantesque une cité autonome avec ses lieux d'animation propres. En fait, la « continuité » avec la ville n'existe que sur le papier : du centre actif de Rennes à la ZUP-Sud, on traverse la voie ferrée, obstacle « naturel », et tout un faubourg de maisons basses qui déjà n'est plus vraiment la ville.

« Depuis quinze ans, nous travaillons sur le même plan-masse », explique l'architecte en chef de la ZUP, M. Michel Marty. On ne sait s'il faut se réjouir ou s'inquiéter de cette pérennité ! Le plan-masse : un « maillage » de voies qui délimitent des unités d'habitation de mille deux cents logements disposant de quelques commerces de proximité. Des immeubles bas, trois étages, souvent très longs. Au centre de la composition, un axe ponctué de tours de quinze niveaux. *« Je reconnais que nous nous sommes surtout intéressés au plan-masse,* avoue M. Marty, *et pas tellement à l'architecture des bâtiments eux-mêmes, réalisés par des architectes rennais pour la plupart. »* On retrouve ici, en effet, la médiocrité habituelle des constructions de cette époque. Un aspect positif, toutefois : *« La ZUP-Sud repose sur l'idée de cité-jardin »*, souligne M. Jean-Pierre Chaudet, candidat malheureux à la succession de M. Fréville et membre de la dernière équipe municipale. C'est vrai, il y a beaucoup de verdure.

« Nous nous sommes battus pour des détails, disent les architectes, *pour des bordures de trottoir, et aussi pour conserver les quelques grands arbres qui existaient sur le terrain. »* C'est en effet le seul lien du quartier avec un quelconque passé. D'autre part, la circulation des voitures est très limitée à l'intérieur des mini-quartiers, ce qui semble apprécié par les enfants. Toutefois, le quartier se vide en fin de semaine et la vie associative (le premier centre de quartier vient seulement d'ouvrir) est dolente.

Tous ces Rennais de fraîche date ont gardé des attaches à la campagne — la vraie ; ils y retournent à chaque occasion, et rêvent de s'installer hors les murs dès qu'ils en auront les moyens. Ce quartier en forme de compromis — plus de verdure qu'en ville, certes ; moins de vie et d'animation, sans le vrai calme de la campagne — ne saura pas retenir ses habitants.

L'énorme centre commercial a été relégué avec la piscine à une extrémité du quartier. L'emplacement était réservé au départ à un cimetière. On y trouve aujourd'hui le seul cinéma « porno » de la ville et la « boîte » qui ferme le plus tard. C'est là que Rennes relègue le péché. Un seul espoir : le « triangle », un grand terrain encore libre, où doit être construit un équipement de quartier qui reste à définir : la nouvelle municipalité a décidé de recenser les besoins et les désirs de la population avant de prendre une décision.

Un centre inachevé

Si les quartiers périphériques semblent déjà figés, au moins dans leur forme, au centre de la ville, il reste encore de vastes chantiers et beaucoup à faire. Apparemment. Car, en fait, les dossiers financiers sont très engagés et la marge de manœuvre très faible.

Le spectacle n'est pas réjouissant : l'ancien champ de Mars est devenu un vaste parking de plein air goudronné et entouré de bâtiments disparates. De l'autre côté d'un boulevard trop large, un ensemble bâtard apporte un témoignage peu encourageant de ce que doit être le quartier du Colombier : une passerelle inachevée, une dalle à demi déserte (la moitié des boutiques sont vides, un ensemble de restaurants a fait faillite), dominée par une tour de logements qui ne trouvent pas preneur, tandis que les autres immeubles du nouveau quartier se louent assez bien, selon les responsables. Une réalisation *« trop ambitieuse pour Rennes »*, dit M. Philipponneau. *« Démodée avant d'être terminée. »*

En pleine ville, 18 hectares rasés (pour toute la ville la « rénovation - bulldozer » concerne 50 hectares) pour accueillir la *« nouvelle aristocratie des temps modernes »*. Il n'y a pour l'instant qu'un immeuble H.L.M. sur deux mille cinq cents logements prévus, bien que la plupart soient, comme le souligne M. Chaudet, des logements « *aidés* », mais destinés aux catégories les moins défavorisées. La nouvelle municipalité envisage-t-elle de modifier le programme, de construire plus d'H.L.M. au Colombier ? *« On ne peut réduire le programme sans accroître les charges financières, qui s'accumulent déjà à cause des retards »*, estime M. Philipponneau. Quant à construire des H.L.M., *« l'intérêt de la Ville serait plutôt de faire des logements le plus chers possible pour augmenter le produit de la charge foncière »* afin de ne pas alourdir les charges municipales.

Changer la vie, changer la ville. Ce n'est pas au Colombier que la ville va changer. Les coups partis ont la vie dure. Après avoir démontré avec son livre, nourri de travaux d'étudiants, comment *« le pouvoir municipal modelait la forme urbaine »*, l'adjoint à l'urbanisme énumère les projets sur lesquels la nouvelle équipe ne peut pas grand-chose : la cité administrative (première estimation du coût pour la ville : 100 millions de francs), et le jardin public de l'arsenal ? *« Nous ne le ferons pas tout de suite... mais le concours de conception est déjà lancé »* ; répudier les architectes, trop « parisiens » selon le livre ? *« Les contrats sont en cours. »*

Il reste à essayer de caser plus d'H.L.M. dans les opérations nouvelles et à s'intéresser aux secteurs complètement délaissés par les municipalités précédentes, comme l'habitat ancien. A part quelques chantiers privés dans le secteur sauvegardé, rien n'a été lancé — M. Chaudet lui-même l'admet — pour moderniser le patrimoine immobilier. *« L'office d'H.L.M. n'a rien fait dans le secteur ancien*, explique M. Philipponneau. *D'ailleurs, il est en complète stagnation. Il n'a aucune réserve de terrain. Sous prétexte de ne pas faire de Rennes un « ghetto pour les travailleurs » et parce que les quartiers neufs votent mal, on a construit dans les dernières années de moins en moins d'H.L.M. »*

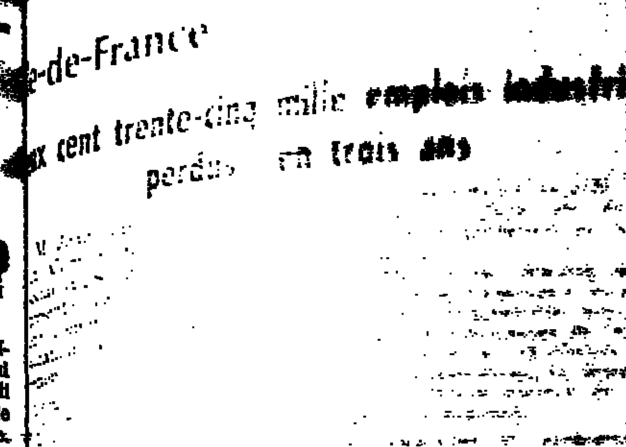
« Le temps des maires bâtisseurs est passé. Celui des animateurs sociaux commence », prédit dans son bureau de la faculté de droit M. Chaudet. La croissance urbaine, à Rennes comme ailleurs, a atteint un palier. Il faut maintenant donner vie à ce qui existe, à ces quartiers trop vite édifiés, à ces chantiers démesurés où les « urbanocrates » ont travaillé seuls.

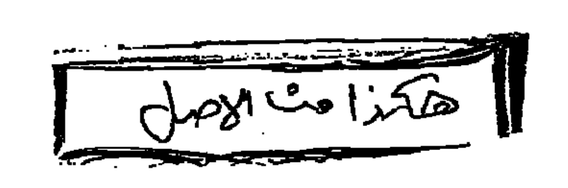
La gauche a promis de donner la parole aux habitants, d'ouvrir le dialogue, de recenser les besoins. Nul doute que, pendant quelques années, on va beaucoup parler à Rennes. Mais ensuite pourra-t-on inventer une nouvelle façon de vivre, à défaut de pouvoir changer la ville ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Changer la vie, changer la ville. Rennes 1977*. Éditions Breiz, La Baule, 45 F.

(2) Voir l'article de Jean-Claude Le Floch dans la revue *Autrement*, n° 6, septembre 1976.





ÉQUIPEMENT

[I]le-de-France

[D]eux cent trente-cinq mille emplois industriels « perdus » en trois ans

M. Jean Gardin, président du Comité économique et social (CES) d'Ile-de-France, présente, ce jeudi 26 mai, une communication sur la situation économique de la région.

« L'équilibre de l'emploi indus[tri]el dans notre région a été pro[fon]dément perturbé par la politi[qu]e de décentralisation qui a été [po]ursuivie ces dernières années », [af]firme le CES. *« De 1973 à [19]76, le secteur industriel — y [co]mpris le bâtiment — a perdu [plu]s de deux cent trente-cinq [mi]lle emplois. »* Ce sont bien sou[ven]t les industries les plus dy[na]miques et celles qui créent le [plu]s d'emplois qui ont été [con]traintes à émigrer en province [po]ur s'agrandir ou se transfor[me]r.

[L]e CES demande notamment [qu]e les entreprises d'Ile-de-[Fr]ance soient placées sur un pied [d'é]galité par rapport à celles des [aut]res régions. Pour cela, il pro[pos]e *« la suppression, ou au [moi]ns la suppression temporaire, [de] la redevance spéciale qui les frappe et l'obtention de prêts bonifiés de la Caisse des dépôts pour les aménagements de zones industrielles.*

Le CES estime, d'autre part, qu'il est temps d'assouplir les procédures administratives qui représentent des obstacles de fait à l'installation ou à l'extension des activités industrielles, et propose la création d'une société de développement régional.

[Ces remarques et propositions, pour judicieuses qu'elles soient, risquent d'être suivies de peu d'effets. Le programme des emplois en Ile-de-France pour les prochaines années est déjà établi. M. Lucien Lanier, préfet de région, écrit ainsi dans le dernier numéro du « Bulletin d'informations d'Ile-de-France » : « Cent cinquante mille à cent quatre-vingt mille créations d'emplois sont nécessaires. Mais les prévisions recouvrent des évolutions très différentes selon les secteurs. En effet, ces créations seront uniquement le fait du secteur tertiaire. Les emplois industriels ne pourront, au mieux, qu'être stabilisés, tandis que les emplois du bâtiment et de l'agriculture continueront de diminuer. »]

LES ARCHITECTES PARISIENS REÇUS PAR M. CHIRAC

[U]ne délégation d'architectes pari[sien]s, conduite par M. Alain Gillot, [pré]sident de l'Union nationale des [syn]dicats français d'architectes [(U]NSFA), devait être reçue ce 26 mai [par] M. Jacques Chirac. Le maire de [Par]is a demandé à M. Gillot, qui [est] membre du comité central du [R.]P.R., d'organiser la concertation [ent]re les architectes et la municipa[lité] et de lui faire des propositions [pou]r une politique architecturale [dan]s la capitale.

[P]armi les mesures envisagées figure [la] création d'un conseil d'architec[tur]e, d'urbanisme et d'environne[me]nt, du type de ceux qui ont été [pré]vus par la loi du 3 janvier sur [l'ar]chitecture.

[D]estinés à sensibiliser le public et [les] constructeurs, ces conseils, com[pos]és d'élus, de fonctionnaires, de [pro]fessionnels et de représentants [des] habitants, seront obligatoires [dan]s deux ans. A Paris, le conseil [n'au]ra pas à conseiller au coup par [cou]p les constructeurs dispensés [d'ar]chitecte, c'est-à-dire ceux qui [bâtiss]ent pour eux-mêmes une mai[son] de moins de 250 mètres carrés, [ce qui] est rarissime dans la capi[tale]. Libéré de cette « mission annexe », selon M. Gillot, le conseil pourra se consacrer à la sensibilisation des responsables, à tous les niveaux, du cadre de vie parisien.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a installé mercredi 25 mai *la commission d'arrondissement* du 5e arrondissement, secteur où il a été élu. Au cours de la réunion, M. Pédrot, ancien maire du 5e, officier municipal, a été élu président de la commission. M. Chirac a souhaité vivement que l'expérience des commissions d'arrondissement réussisse.

● *Les conseillers communistes de Paris* dénoncent dans une déclaration publiée mercredi 25 mai les *« méthodes »* du maire de Paris, qui *« tendent à imposer aux commissions d'arrondissement une orientation politique unilatérale au service de la majorité gouvernementale »*. Ils souhaitent que les bureaux de ces commissions soient présidés *« par des conseillers élus dans l'arrondissement par le suffrage universel »*.

QUALITÉ DE LA VIE

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Un fonds de 10 millions de francs pour lutter contre les marées noires

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mercredi, le ministre de la culture et de l'environnement a fait, au conseil des ministres du 25 mai, une communication sur les problèmes posés par les pollutions du milieu marin et sur les moyens d'y faire face.

Il a rappelé, précise le communiqué officiel, que les pollutions *par hydrocarbures* proviennent, pour plus de la moitié, des activités terrestres, pour 40 % des activités maritimes et pour 6 % environ *des accidents de mer*. Mais si ces derniers présentent, en volume, une faible part de la pollution, leur gravité impose des mesures de prévention et de lutte exceptionnelles.

Le gouvernement a décidé d'intensifier la lutte contre toutes les formes de pollution de la mer, en développant son action internationale et en prenant une série de décisions concernant le territoire national.

Après avoir fait le point des diverses conventions en cours d'application ou de négociation, le gouvernement a décidé de prendre de nouvelles initiatives auprès de la Communauté européenne et de l'OMCI pour développer de nouveaux moyens de lutte contre les marées noires et accroître la sécurité des navires.

Sur le plan national, l'effort entrepris pour l'épuration des rejets du littoral, qui a déjà permis une amélioration sensible de la salubrité des plages, sera poursuivi, la surveillance et le balisage des routes maritimes, notamment dans la Manche, seront développés. Le plan Polmar sera modifié pour que la déconcentration et une meilleure coordination de sa mise en œuvre le rendent plus efficace. Un fonds d'intervention sera créé immédiatement pour lutter contre les marées noires et doté, dès 1977, de 10 millions de francs.

Enfin, le rapport établi avec le *concours du Groupe interministériel de coordination des actions en mer des administrations* (GICAMA) sur les dispositions à prendre pour assurer des interventions urgentes en cas de marée noire (*le Monde* du 27 avril) devait être déposé mercredi 25 mai devant le Parlement.

Le président de la République a déclaré à ce propos :

« C'est à juste titre que les Français n'acceptent pas la dégradation de la mer et des plages par la pollution. Le gouvernement est résolu à porter remède à ce mal aux causes multiples. La France s'est engagée depuis trois ans dans un sérieux effort pour lutter contre les pollutions de la mer. A l'initiative du gouvernement, deux projets de loi importants relatifs à la prévention de la pollution marine ont été déposés au Parlement en 1976 et ont été votés. Le gouvernement va présenter au Parlement un plan d'action comportant des mesures de tous ordres pour prévenir les accidents et lutter contre les marées noires. La France s'attachera enfin à développer les accords internationaux nécessaires à la sauvegarde de la vie des milieux marins. Placée à la pointe du mouvement écologique mondial, et bénéficiant d'une façade maritime exceptionnelle, la France a l'ambition de jouer un rôle exemplaire dans la lutte pour la protection des océans. »

[Commentant ces mesures au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 25 mai, M. Michel d'Ornano a annoncé le lancement par le gouvernement d'un programme pluriannuel d'assainissement du littoral pour lutter contre la pollution tellurique et le renforcement des actions de la mission interministérielle de l'eau, en liaison avec la D.G.R.S.T. En outre, la France est disposée à lancer, avec ses partenaires de la C.E.E., des recherches pour améliorer les techniques de lutte contre les marées noires. En revanche, « si le gouvernement est tout à fait disposé à mener une politique active et complète de la mer, il ne semble pas nécessaire pour cela de créer un ministère de la mer », a précisé M. d'Ornano.

Le ministre, faisant enfin allusion au prochain conseil des ministres de l'environnement des Neuf, prévu pour le 14 juin, a déclaré : « Je proposerai, de manière très ferme, à mes partenaires l'adoption de deux directives indispensables sur le contrôle des papeteries et les industries fabriquant le bioxyde de titane ».]

Face à l'opposition de la municipalité

E.D.F. RENONCE A SON PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE A ROMANS

Le préfet de la Drôme, M. Alexandre Roche, vient de *faire savoir à M. Georges Fillioud*, député de la Drôme et maire socialiste de Romans qu' *« en raison de la position du conseil municipal de Romans et de la qualité médiocre du site, le projet de centrale nucléaire à Romans est définitivement abandonné par E.D.F. »*

Le nouveau maire de Romans, M. Georges Fillioud, avait averti la direction départementale d'E.D.F. de *« l'opposition formelle »* de sa municipalité à *l'installation* d'une centrale nucléaire dans la région de Romans. Un site sur les rives de l'Isère, entre Romans et Saint-Paul-lès-Romans, avait été proposé par la précédente municipalité ; une enquête d'utilité publique avait été organisée ; la nouvelle municipalité avait refusé que cette enquête, qui s'est terminée à la fin du mois d'avril, soit prolongée comme le souhaitait E.D.F.

TRANSPORTS

Devant la commission des finances du Sénat

Le président d'Air France justifie l'existence des filiales de la compagnie

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a été entendu, mercredi 25 mai, par la commission des finances du Sénat sur la politique de la compagnie nationale concernant les filiales et les prises de participation.

La compagnie elle-même représente les neuf dixièmes du chiffre d'affaires du groupe. En plus des *difficultés touchant l'ensemble des* transporteurs (surcapacité, stagnation du trafic, apparition de jeunes compagnies, désorganisation du transport aérien international), Air France subit des contraintes propres qui peuvent être considérées comme anormales et qui tiennent selon son président : 1) au fait que la compagnie dessert à Paris deux aéroports : Roissy et Orly ; 2) aux liaisons avec le réseau intérieur mal assurées du fait de l'arrivée de « trafic d'apport » de province à Orly ; 3) à l'exploitation du Concorde qui *« se révèle coûteuse »*.

En 1975, le déficit d'Air France a été de 420 millions de francs dont la moitié provient, selon M. Giraudet, des contraintes imposées par l'Etat. En 1976, le déficit s'est élevé à 240 millions de francs.

M. Giraudet a souhaité la réduction au minimum des charges imposées par l'Etat, qui devraient au surplus faire l'objet de sa part d'une indemnisation.

Il a, d'autre part, souligné que l'activité des filiales d'Air France était *conforme* à l'objet social de la compagnie. Après en avoir commenté la situation financière, il a plus particulièrement parlé de la *société des hôtels Méridien*, qui a représenté depuis 1972 une charge de 72 millions de francs pour la compagnie.

M. Giraudet estime que, d'ici à 1979, Air France sera devenue une « compagnie saine et compétitive ».

En réponse à une question de M. Edouard Bonnefous, président de la commission, le président d'Air France a précisé, à propos de Concorde : *« Si l'appareil est techniquement satisfaisant, commercialement attractif, les défauts qu'il présente, tels que capacité réduite, faible rayon d'action, joints à l'étroitesse du réseau, conduisent à limiter nos ambitions. »*

● *Concorde : attente.* — Les riverains de l'aéroport Kennedy, à New-York, opposés à la mise en service du Concorde, ont décidé de ne pas manifester dimanche prochain autour des pistes, comme ils l'avaient fait au cours des deux derniers week-ends. Ils vont attendre la décision annoncée pour le 1er juin sur le maintien ou la levée immédiate de l'interdiction d'atterrir à Kennedy frappant le supersonique.

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES PROJETS DES SOCIALISTES

P.T.T. ou P. et T. ?

Le groupe « poste » de la commission de politique industrielle du parti socialiste vient de prendre position, dans un communiqué, pour l'autonomie des postes et des télécommunications qui sont, estime-t-il, « de dimension suffisante pour que se justifie la création d'entreprises distinctes au plan de la gestion ».

Les postiers socialistes déclarent que cette transformation doit s'accompagner de précautions. Ils demandent que la tutelle politique des deux branches soit transférée à un ministère des transports et communications. Une autorité commune assurerait le « passage progressif » à l'autonomie. En attendant un nouveau statut du personnel, le régime actuel serait maintenu. Des mécanismes appropriés éviteraient que le réseau commercial des télécommunications ne double inutilement celui de la poste. A ces conditions, la création d'établissements publics à caractère industriel et commercial pourrait être envisagée pour la poste et pour les services financiers.

Cette prise de position demande à être confirmée par les instances supérieures du P.S. avant de devenir une base de discussion entre les partenaires de l'union de la gauche. Elle confirme l'évolution des esprits au sein des P.T.T. La cassure est de plus en plus nette entre les ingénieurs des télécommunications, qui ne cessent de battre des records en matière de nombre d'abonnés, et les postiers, qui se sentent abandonnés, voire méprisés, par le gouvernement. Le téléphone paraît tellement plus moderne que la lettre ! Les uns et les autres en viennent à demander une séparation qui permettrait de clarifier les comptes et de simplifier les procédures administratives.

Reste que tous les syndicats du personnel, à l'exception de la Fédération nationale des télécommunications (autonome), ont pris position contre un « démantèlement » des P.T.T. Ils craignent notamment la remise en cause des garanties statutaires. Si le parti socialiste reprend officiellement à son compte les désirs de ses militants postiers, il devra faire preuve de diplomatie à l'égard des syndicats, mais aussi à l'égard du P.C. et des radicaux de gauche.

Il lui faudra notamment expliquer l'originalité de ses propositions par rapport à celles de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, dans un amendement au projet de loi de finances de 1968, demandait, en tant que député, la création d'un établissement public industriel et commercial « nommé compagnie nationale du téléphone »...

ALAIN FAUJAS.

Transports

● *Feu vert pour Portsmouth-Le Havre.* — La compagnie britannique Townsend-Thoresen a signé un accord avec les représentants du syndicat des dockers pour l'ouverture d'un service de car-ferries entre Porthsmouth et Le Havre. Les dockers craignaient que cette nouvelle liaison à travers la Manche ne nuise au trafic des autres ports anglais. Le service commencera le 28 mai. — (*Reuter.*)

DÉFENSE

LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE DE TERRE

M. Le Theule révèle que le Conseil d'État avait émis un avis sévère à l'encontre du projet gouvernemental

Au cours d'un colloque organisé, mercredi 25 mai à Paris, par la revue « Défense nationale », M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, ancien ministre et rapporteur du budget de la défense à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a révélé que le Conseil d'Etat avait émis un avis extrêmement sévère à l'encontre du projet gouvernemental de réorganisation des structures de l'armée de terre.

Parlant du rôle du Parlement dans le contrôle de la politique de défense, M. Le Theule a dénoncé « *l'indigence des moyens du Parlement face à l'administration civile ou militaire du ministère de la défense* ». L'ancien ministre a déclaré que « *le Parlement n'exerce pas son droit d'initiative en matière de défense parce qu'il ne dispose pas des moyens d'études et d'investigations qui feraient contrepoids à l'action gouvernementale* ». Citant l'exemple de la réforme en cours de l'armée de terre, M. Le Theule a considéré que le Parlement était dépossédé de ses droits.

Depuis un an et demi, en effet, l'état-major de l'armée de terre met en place, sur des instructions ministérielles, une nouvelle répartition de ses forces classiques, qui prévoit la création de huit divisions blindées, de six divisions d'infanterie, d'une division alpine et d'une division parachutiste (*le Monde* daté 24-25 avril). Ces modifications se traduisent par des créations de nouveaux régiments, des changements d'armes, des dissolutions d'unités, le rapatriement de troupes françaises d'outre-Rhin, la constitution de nouveaux commandements et par une évolution des missions.

M. Le Theule a révélé, à cette occasion, que le Conseil d'Etat avait, à deux reprises, accompagné l'examen du projet gouvernemental d'un avis extrêmement sévère à l'encontre des conditions dans lesquelles cette réorganisation devait être appliquée. En particulier, a indiqué le député R.P.R. de la Sarthe, le Conseil d'Etat a estimé que cette réorganisation relevait de la responsabilité du Parlement et qu'elle n'était pas de l'ordre réglementaire. La réforme de l'armée de terre met fin, en effet, à une politique de répartition des forces — au nom de la polyvalence des unités — entre divisions du corps de bataille et régiments de la défense opérationnelle du territoire qui était appliquée depuis une quinzaine d'années et qui avait été soumise, en son temps, à l'approbation du Parlement.

Or la nouvelle réorganisation de l'armée de terre prévoit que cette distinction entre les forces cessera progressivement, et les dispositions arrêtées par le ministre de la défense n'ont jamais été présentées au Parlement.

Un retournement d'opinion

Au même colloque de la revue *Défense nationale*, M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), a analysé les résultats d'une série de sondages récents qui démontrent « *un retournement d'opinion, en quelques années, en France, sur l'existence du service militaire et l'intérêt d'une force nucléaire de dissuasion* ».

Selon M. Lech, les Français étaient, avant les années 70, opposés en majorité à la force nucléaire, parce qu'elle paraissait symboliser « *un jouet du pouvoir personnel gaulliste* », et favorables largement au service militaire, jugé « *efficace et utile pour la formation de l'individu* ». Depuis, on a observé une série de modifications de ces opinions avec, notamment en 1973, l'apparition d'une majorité « *favorable à l'armée de métier et à la force de dissuasion* ». Environ 53 % des Français interrogés à l'époque se sont prononcés pour l'armée de métier et 52 % étaient favorables à la dissuasion nucléaire avec une nette majorité des opinions favorables chez les jeunes et les électeurs de la gauche.

Dès 1974, avec l'agitation dans les casernes, et surtout en 197[illegible], M. Lech a noté un renversement des opinions. Le service militaire a bénéficié d'un regain d'opinion (44 % des Français interrogés étaient favorables en mars 1976) tandis que 60 % des personnes « sondées » demeuraient favorables à l'arme nucléaire. « *Sur ce point, les états-majors des partis politiques de gauche ont rattrapé et entériné les opinions de leurs électeurs* », a précisé le directeur général de l'IFOP, faisant allusion aux récentes prises de position de dirigeants du P.S. et du comité central du P.C.F.

M. BAILLOT (P.C.F.) : les militaires sont prêts à servir à gauche.

MM. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, et Louis Baillot, l'un des principaux animateurs de la commission de défense du P.C.F., sont revenues, mercredi 25 mai, à la Mutualité, au cours d'un débat organisé par les étudiants communistes de Paris, sur le récent ralliement de leur parti à la force nucléaire (*le Monde* du 13 mai).

Selon M. Leroy, ce ralliement ne signifie pas l'abandon par les communistes de leurs conceptions antérieures en matière de défense. La « *détermination populaire* », la « *mise en œuvre d'une politique de paix* », la recherche de l'indépendance nationale et l'existence d'une armée « *démocratique, moderne, basée sur la conscription* », restent les éléments essentiels de leur doctrine dans ce domaine.

Si les communistes se sont prononcés en faveur de la « *maintenance* » de la force nucléaire, c'est uniquement pour tirer les conséquences d' « *une situation de fait* ». « *Etant donnée la dégradation des forces classiques, la France ne peut renoncer à l'arme nucléaire*, a souligné à ce propos M. Leroy, *car elle renoncerait du même coup à tout moyen de défense* ». « *Si notre pays ne possédait pas cette arme, nous ne proposerions pas sa création* », a-t-il ajouté, avant de déclarer : « *Nous ne regrettons rien de ce que nous avons fait pour empêcher la constitution d'une force nucléaire, nous regrettons même de n'avoir pas été assez nombreux pour l'empêcher.* »

Interrogé sur l'attitude de l'armée en cas de victoire des partis du programme commun, M. Baillot a estimé que, hormis une petite minorité de « *fascistes* » sur lesquels « *il faudra avoir l'œil* », les militaires étaient prêts à servir à gauche. Il a indiqué qu'à Verdun ou dans certains quartiers de Nanterre (Hauts-de-Seine), où un grand nombre de militaires étaient inscrits sur les listes électorales, la victoire de la gauche aux municipales avait été acquise sans difficulté.

M. Jaumont (P.S.) : la politique de la gauche n'apparaît aujourd'hui guère plus limpide qu'il y a cinq ans

Dans la revue mensuelle « Faire », qui réunit les animateurs de l'un des courants du socialisme autogestionnaire au sein du P.S., M. Bernard Jaumont constate que « la politique de défense de la gauche, au total, n'apparaît aujourd'hui guère plus limpide qu'elle ne l'était il y a cinq ans », et il demande que les dirigeants du P.S. tentent de mettre en harmonie leur politique de défense avec leur politique extérieure.

« *En toute rigueur*, note M. Jaumont, ancien membre du secrétariat national du P.S.U., qui a adhéré en octobre 1974 au P.S. avec M. Michel Rocard, spécialiste des questions internationales, *l'intégration à l'alliance atlantique rend sans objet la possession d'une arme nucléaire.* » Il s'interroge alors sur le revirement de la gauche, et en particulier sur celui d'une partie du P.S., à l'égard de l'arme nucléaire.

« *Doit-on considérer que le P.S. a choisi l'alliance atlantique ? C'est possible et c'est ce qu'affirme Gilles Martinet dans un article du* Nouvel Observateur. *Dans ce cas, le maintien de la force de frappe est, pour les partisans de l'indépendance nationale, un marché de dupes. En réalité, il ne semble pas que, en prenant position pour la force nucléaire, nombre de dirigeants du P.S. aient eu conscience de faire un choix décisif entre des orientations fondamentales* », écrit M. Jaumont.

Deux paris

L'auteur de l'article considère alors que le choix est entre « *deux paris* » :

« *Ou bien on parie qu'il n'y aura pas de conflit armé entre l'Est et l'Ouest dans un avenir prévisible. Il est alors possible d'essayer d'amorcer une transformation des structures politiques, économiques, sociales du pays. Parallèlement, on peut s'efforcer de favoriser l'apparition d'un nouveau type de rapports internationaux pour retrouver la possibilité d'une politique de non-alignement (ou de neutralisme, comme on voudra) appuyée sur des moyens plus importants que ceux de la France seule. C'est alors, et alors seulement, que se posera la question d'une politique de défense dont l'arme nucléaire pourrait ou non être l'instrument ;*

» *Ou bien on considère que c'est là une attitude irresponsable et que la plus grande probabilité est celle d'un affrontement entre l'Est et l'Ouest. Alors, rien n'est plus urgent ni plus impérieux que de renforcer la défense atlantique (où la force de frappe française ne conserve un sens que si elle est complètement intégrée) en participant activement à la mise en place d'un appareil militaire adapté à l'intérêt commun de tous les membres de l'alliance.* »

« *Pour la gauche, le pari à prendre dans ce cas-là, c'est qu'on peut s'intégrer complètement à l'alliance atlantique, dépendre entièrement de ses partenaires pour se défendre dans un conflit jugé vraisemblable, sans être obligé de soutenir à l'intérieur ce qui constitue la seule raison d'être de l'alliance atlantique : le maintien des structures politiques, économiques, sociales, culturelles de l'économie de profit* », conclut M. Jaumont.

★ *Faire*, nº 19, mai 1977, 48, r. Sainte-Anne, 75002 Paris, 10 F.

PLUSIEURS PERSONNALITÉS DÉNONCENT LE « REVIREMENT » DES PARTIS DE GAUCHE SUR L'ARMEMENT NUCLÉAIRE

Plusieurs personnalités dénoncent dans un appel le « revirement » des partis de gauche, en France, sur l'arme nucléaire. Evoquant les rapports présentés au comité directeur du parti socialiste, le 6 novembre 1976, et au comité central du parti communiste, le 11 mai dernier, qui ont reconnu le fait nucléaire, les signataires de cet appel tiennent à rappeler que le programme commun de gouvernement prévoit « *la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit et l'arrêt immédiat de sa fabrication* ».

« *L'arme atomique est par excellence l'arme d'un pouvoir technocratique* », écrivent notamment ces personnalités, qui constatent que « *dans les faits le peuple français est réduit au rôle d'otage et de bouclier humain de l'appareil militaire. (...) Il appartient à la gauche de rendre au peuple le contrôle des finalités et des moyens techniques de sa défense. Il ne peut y avoir de socialisation des moyens de production et d'échange sans une socialisation des moyens de défense. L'arme atomique n'est pas socialisable* ».

Parmi les signataires de cet appel on relève notamment les noms du général Jacques de Bollardière, de Michel Bosquet, Claude Bourdet, Georges Casalis, Simone de Beauvoir, Michel de Certeau, Jean-Jacques de Félice, René Dumont, Roger Garaudy, Paul Guimard, Alain Joxe, Brice Lalonde, Denis Langlois, Alexandre Minkowski, Théodore Monod, Georges Montaron, Michel Mousel, Jean-Marie Muller, Bruno Ribes, Georges Richard-Molard, Jean-Paul Sartre, Jean Toulat, Vercors, Jean-Pierre Vigier.

Des associations se sont jointes à cet appel, parmi lesquelles : les Amis de la Terre de Paris, Amis de *Témoignage chrétien*, *Gueule ouverte*, Combat non violent, Mouvement pour une alternative non violente, Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, Mouvement écologique, Mouvement international de la réconciliation, parti socialiste unifié, *Temps modernes*.

(*) Adresser toute correspondance à M. Jacques Semelin, 19, rue Pascal, 75005 Paris.

● *L'abbé Pierre Cros*, directeur à Paris d'un foyer de jeunes travailleurs, a été condamné, mardi 24 mai, à 500 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle. Il avait renvoyé son livret militaire au ministre de la défense nationale, le 7 juillet dernier, afin de protester contre l'extension du camp de Larzac et la vente d'armes.



Le Monde DES LIVRES

La drôlerie profonde de Christine de Rivoyre

● ***La Grèce d'aujourd'hui pour une croisière frelatée, l'Amérique d'hier pour un rêve d'amour : on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve.***

SES lecteurs, et ils sont nombreux — *Boy* (1973) a tiré à *cinq cent mille* exemplaires, après la consécration du prix Interallié accordé au *Petit Matin* (1968), — vont retrouver avec joie Christine de Rivoyre. Pareille à elle-même ? Oui et non. Oui, parce que, dans ce roman en forme de comédie de mœurs à quatre personnages, s'allient une fois de plus l'art pur et l'observation aiguë, le sarcasme et la tendresse, la désinvolture gaie et la profondeur un peu *amère qui composent le style* et le ton de cet écrivain. Non, parce *que, pour la première fois,* elle se glisse dans la peau d'un homme, mais qui lui ressemble comme une sœur.

« Moi ? Un homme qui flotte. » C'est la première note du roman. On se souvient du début de *la Mandarine*, dont le cinéma a su tirer un si joli film, qu'on vient de revoir sur le petit écran : *« L'amour me donne faim, est-ce un crime ? »* Fou, abréviation du prénom médiéval de Foulque, quarante-cinq ans, célibataire à l'excellent « métabolisme » — c'est ainsi que Clara définit la jeune prestance de son compagnon de vie, — « flotte » sur *l'Astraldo* au cours d'une croisière en Grèce. Il « flotte » aussi pour d'autres raisons. ce tendre indécis qui semble préférer le rêve ou le souvenir au réel, la fuite et la solitude à tout engagement. Il se laisse faire par la vie, sans goût pour la lutte. Il



★ *Dessin d'ORLIC.*

possède ses refuges. La nature en est un. A travers lui apparaît une Christine de Rivoyre métamorphosée en botaniste. Ce roman est rempli de plantes, de fleurs, de parfums, de noms savants et roucoulèurs. *L'auteur* en sait des choses sur la flore *de Grèce ou d'Amérique !*

L'Amérique ? Mais nous voguions vers Epidaure, nous y accostions même, et Fou y découvrait une jeune fille dont la vision le comble. fraîche, sportive, *sans fard, occupée* sur les gradins de l'antique théâtre à contempler les *étoiles ?* Justement, c'est cette jeune fille, c'est Jill, qui introduit l'Amérique dans le livre. Elle en vient. Et Fou y a vécu ses vertes années, à l'université de Syracuse, et il y a connu le grand amour de sa vie, Alison. Le contrepoint s'édifie : les rivages de Nantucket, *l'île de Melville, la jeunesse,* le rêve, les paysages du New-Jersey, *en réplique à ces criques grecques* qui fleurent le thym. à cette croisière frelatée. à cette quarantaine facile.. et désabusée.

On embarquera Jill sur *l'Astraldo*. Clara n'est pas jalouse, *elle se soucie seulement de la* bonne humeur de Fou pendant *les vacances qu'elle a organisées.* Dans ce marivaudage qui prend Fou dans ses rets, Clara tire les ficelles. Femme d'aujourd'hui, Clara-Satin, *directrice* d'un magazine féminin, soigneusement ointe des crèmes et des idées à la mode ! Et loin d'être sotte ! Elle va rouler dans la farine son romantique passager auquel un gentil pédéraste sert de repoussoir. Elle achète tout. Clara, fille de la civilisation marchande, même la résurgence des rêves d'amour.

Le roman s'achève sur un coup de *théâtre. Une fois* de plus, on constate combien Christine de Rivoyre est proche de cet art *de la scène, auquel elle ne s'est* jamais risquée. Si réalistes, si satiriques que soient ses dialogues — quand parle la médiocrité. elle la fait bien entendre ! — ses préférences restent au roman. On peut se demander pourquoi. Je crois que c'est affaire de poésie. Même si elle *se donne la peine d'inventer* des personnages, de leur faire jouer des drames ou des tragi-comédies — il y a toujours dans ses romans ce respect pour le plaisir du lecteur qu'il faut maintenir en haleine. — ce qui compte chez elle, c'est la façon dont elle dit. Quoi ? Tout : les désirs profonds et leurs simulacres ; les aubes et les crépuscules ; une folie et une sagesse ; le mépris du monde contemporain, l'affirmation du registre éternel...

Elle dénonce violemment dans le *Voyage à l'envers* notre société d'aujourd'hui, affirmant ainsi ses dons satiriques. Différant en cela de Sagan dont elle se rapproche par l'univers qu'elle peint. Car Sagan, elle, se love, sans rien perdre de son naturel, à l'intérieur du monde contemporain. *Contre lui,* Christine de Rivoyre peste et il n'y a pas *pour elle d'amour heureux. Il y* a des mirages que l'écriture irise e qu'on ne retrouve plus, *quand* ils se sont évanouis : *« On n'a qu'une Amérique dans sa vie. »*

JACQUELINE PIATIER.

★ *LE VOYAGE A L'ENVERS*, de Christine de Rivoyre, Grasset, 288 pages, 36 F.

L'avenir de l'homme

LA *femme, avenir de l'homme ?* En *librairie, la prédiction* d'Aragon est chose faite. Le « deuxième sexe » n'inspire plus seulement des documents innombrables. On le retrouve à la pointe de la recherche littéraire dite « pure », liant toute émancipation à la conquête d'un langage qui lui soit *propre.*

Dans ce mouvement de décolonisation par l'écriture, Hélène Cixous *(Angst)* représente l'avant-garde intellectuelle, et Chantal Chawaf la tendance la plus instinctive. *Retable-Rêverie, Cercœur* et *le Blé de semences* exaltaient la fidélité aux viscères, une sorte de tellurisme au féminin.

Le Soleil et la Terre respire *la même animalité calme.* Face aux folies de la domination mâle, notamment à la *guerre du Proche-Orient où se trouve engagé l'homme qu'elle* aime, l'auteur prône poétiquement le retour aux émois et aux solidarités rustiques. Si les hommes réapprenaient à se nourrir mutuellement et à se tenir chaud comme bêtes à l'étable, ils n'auraient plus besoin de théories, ni de lois, ni de mots. La langue « belliqueuse et phallique » de l'ordre et du pouvoir céderait le pas à une « chaude liberté » !

CET optimisme suppose une confiance quelque peu *ingénue* dans les vertus de l'état de nature. Il postule *que l'humanité a su vivre autrefois sans verser le sang,* ce que démentent l'histoire et la préhistoire. L'observation du *règne animal porterait à penser que la non-violence, si elle*

par Bertrand Poirot-Delpech

doit triompher, découlera d'une conquête de l'esprit plutôt que d'un abandon aux appels de l'espèce.

Mais Chantal Chawaf ne prétend pas convaincre par le raisonnement. Elle constate seulement que trente siècles de *civilisations viriles lui ont laissé un sentiment d'exil. C'est* donc qu'un autre monde existe au secret d'elle-même. Il s'agit d'aller à sa recherche, par la voie des sens, en échappant au discours conceptuel des maîtres qui refuse au corps le statut d'objet de culture, voire de réalité.

A l'écart de la logique apprise, des notions de manque, de culpabilité, de colère, la narratrice remonte le flux de la vie, le chemin des sécrétions que la censure mâle l'a enjointe de taire et d'ignorer. Elle dit la montée du lait dans *le sein,* les trajets d'un plaisir sans péché ni tabou. Elle savoure méthodiquement le bonheur de serrer la main d'un enfant ou de lisser ses cheveux. *Elle y découvre le meilleur* remède contre l'angoisse existentielle, créée par les hommes *à force de couper l'esprit de sa sève nourricière.*

DE proche en proche, la sensibilité reconquise s'étend des peaux et des muqueuses à leur environnement, pour peu qu'il demeure artisanal et que s'y perçoive le travail de la main humaine.

Autant qu'à la création, le *livre* devient hymne à l'humble génie domestique tel qu'il s'exprime dans les dentelles fanées, *les vieux tulles mousseux, les plumetis,* les édredons, crépons, taffetas et satinettes. L'auteur ressent si fort *l'amour tranquille d'où sont nés ces objets que leur* usure et leur jaunissement ne la désolent.

(Lire la suite page 22.)

François Bott et les laconismes du désarroi

IL y a, dans *l'écriture,* des sécheresses fertiles. Et dans la pensée des désespoirs radieux. Ils sont rares. *Comme ceux qui* les pratiquent — assez honnêtes *pour être insoucieux des* honneurs, encore assez vi*vants pour regarder* la mort en face.

Ecoutez *François Bott.* Il dit, sans même la pudeur des larmes, le désert froid des jours présents : l'oubli des corps, des sentiments, et de soi-même, ensevelis dans l'aridité des villes. Il dit cette époque, la nôtre, où les enfants ont déjà le cheveu gris. Et cette grande fatigue sur nos matins, et les grimaces du soir dans nos aurores figées.

Il dit (c'est tout un) l'empire du capital, d'ouest en est, de Manhattan *jusqu'en* Chine — jusqu'en nous, jus*qu'en nos phrases piégées,* nos gestes expropriés. Il dit le temps arrêté sous le règne mondial de la marchandise, *où tout s'équivaut* et peut s'échanger, où tout est abs*trait et insensible.* Il dit la souveraineté du nihilisme, *l'absence de passion,* la perte de l'esprit — l'avènement infini de l'Etat, *uniforme.*

Il dit le clinquant de nos boulevards littéraires. Et le suicide des poètes égarés, leur cœur mis à nu devenant carte postale. Il dit nos mœurs mortes et nos réconforts vides.

Il dit cela, en des mots qui sourient de s'entrechoquer, comme on frappe dans ses mains pour se réchauffer quand il gèle. Pour qu'un éclat traverse malgré tout la nuit et rassemble les dernières *forces vives, l'ironie* devient l'arme qui rend un *peu de ciel.*

Il grave ainsi, d'une admirable pointe sèche, ses aphorismes, comme autant d'épures de livres vifs. Et ceux-ci se gravent en nous — *ses semblables.*

A-t-on parlé de François *Bott ? Ou de son ombre ?* D'un poète, ou d'un philo*sophe ? D'un politicien du* rêve, ou d'un prophète sans *prophétie ?* Son traité prévient : *« Cet homme se retourne, quand on veut le* définir : *il se demande de qui on parle. »*

ROGER-POL DROIT.

Extraits

● *Cette pesanteur, cette vieillesse, le matin, l'angoisse qui recommence, on se plie, mais se plier, cela évoque la courbure douce de quelque arbuste, une sorte de trouble sous le vent, on se brise plutôt, et toute la journée on portera le deuil de soi-même.*

● *Dans nos sociétés, la surabondance du signe est à la mesure de la pauvreté du sens.*

● *Le désir de domination s'accomplit dans l'obéissance à une puissance étrangère : l'économie politique. Celle-ci a prolétarisé le monde, y compris les dirigeants de ce monde.*

● *Du roi nu au roi mort (shâh mat, comme dit le jeu d'échecs), la distance n'est pas si longue. C'est pourquoi, au lendemain des révolutions vaincues, les vestiaires de l'histoire s'emplissent de rois qui se rhabillent.*

● *Cet homme, soumis au travail, durant presque toute sa vie, enfermé dans son* personnage *et s'y confirmant avec l'énergie désespérée de la pauvreté qui fait illusion, du deuil qui veut s'ignorer, vous proclamez qu'il est libre ! Où donc est sa liberté ? Ah ! j'y pense : à Kiev, il peut lire le journal du Parti, et à Dallas il peut choisir sa marque de lessive.*

● *[Le Capital] est la plus ambitieuse et la plus vaste des entreprises théologiques, puisqu'il a rêvé de dominer tout l'espace et tout le temps des sociétés modernes, et qu'il y est presque parvenu. Mais son empire est celui de la fausse apparence : il n'a su produire qu'une synthèse illusoire. Sous le déguisement de la vie, il n'a fait qu'instaurer la dictature de la forme.*

● *Vivre, c'est se faire et se défaire à tout moment, aller de l'être au néant, du concret à l'abstrait, et inversement. Si vous interrompez ce voyage, vous devenez une manière de cadavre.*

● *L'amour a presque disparu. Comment se nouerait-il entre des fantômes ? Comment l'abstrait saurait-il aimer l'abstrait ? L'Europe, l'Amérique, la Chine deviennent un grand désert où se rétrécit la province des sentiments.*

● *Le discours des fantômes, le langage de la servitude volontaire s'emploie tous les jours à recouvrir ou à disqualifier l'autre langage, indocile, inconvenant : celui de la solitude qui s'avoue, du déchirement qui a cessé de se mentir.*



★ *Sculpture de Giacometti.*

● *La vie, c'est une barque dans l'herbe du matin.*

★ TRAITE DE LA DESILLUSION, de François Bott, PUF. Collection « Perspectives critiques », 82 p., 27 F.

Le phénomène Zinoviev

ALEXANDRE ZINOVIEV est né en 1922 d'un père ouvrier et d'une mère paysanne. Une mère très croyante, explique-t-il, qui *« jusqu'à sa mort posséda une bible à l'intérieur de laquelle elle avait glissé un portrait de Staline ».* Il y a neuf enfants dans la famille. Zinoviev réussit cependant à entrer à la faculté de philosophie en 1939, mais les ennuis *commencent presque aussitôt : « J'ai été exclu de la faculté la même année, en même temps que du Komsomol,* explique-t-il. *J'avais été dénoncé par des amis, convoqué à la Lubianka. On m'a accusé de crime contre le culte de Staline. J'ai fini par être relâché d'une manière qui, aujourd'hui encore, me paraît inexplicable. »*

En 1940, Alexandre Zinoviev s'engage dans l'aviation. Il y restera toute la guerre, sera blessé, décoré. En 1946, il peut enfin reprendre ses études : il soutient sa thèse en 1954, puis entre à l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences et à l'université de Moscou. En 1962, il soutient son doctorat d'Etat. Professeur depuis 1966, il a publié une dizaine d'ouvrages en U.R.S.S. et de nombreux articles de logique.

Selon ses amis, ses condisciples, ses étudiants, ce petit homme volubile, aux cheveux gris, est un logicien exceptionnel, un causeur brillant, une personnalité charismatique qui se retrouve aujourd'hui plutôt isolée. Il a trois enfants : un fils de trente-deux ans, une fille de vingt-deux ans et une fillette de cinq ans d'un second mariage. Un violon d'Ingres : la peinture.

Ses antécédents politiques ? *« En 1954,* dit-il, *je suis entré au parti communiste. Pourquoi ? J'ai toujours été connu comme anti-stalinien parmi les professeurs et les étudiants. Mais quand Staline est mort, on m'a persuadé que je devais entrer au parti. Dans les conditions de l'époque un citoyen normal ne pouvait agir que dans le cadre du parti et je voulais participer à cette vie. Je pensais que je pouvais faire quelque chose contre le stalinisme, mais j'ai très vite compris que je ne pouvais rien faire ; ce sont les staliniens qui se sont vite occupés de la lutte contre le stalinisme ! Il y a eu tout à coup tellement d'anti-staliniens qu'il était presque gênant de l'être ! (...) Je ne peux pas dire que, en entrant au parti, j'ai été hypocrite. C'était là la seule force dans le pays qui pouvait garantir le progrès et l'ordre. Et c'est encore vrai aujourd'hui. »* Mais Alexandre Zinoviev n'est plus membre du parti. Il en a été exclu à l'automne dernier.

En 1974, Zinoviev est élu membre de l'Académie finlandaise et est invité à Helsinki. L'affrontement commence alors avec les autorités soviétiques : *« J'avais été plusieurs fois invité à des symposiums et congrès internationaux, mais on ne m'avait jamais laissé partir. Jusque-là, cela ne me gênait pas dans mon travail et j'avais été patient. Cette fois-ci, je m'étais promis que si on me laissait sortir je pardonnerais tout ; sinon j'alerterais l'opinion. »*

Un livre écrit très vite

Les autorités lui refusent son visa pour Helsinki. C'est à ce moment-là qu'il se met à écrire *les Hauteurs béantes* et les termine en quelques mois : *Ce livre, je l'ai écrit très vite grâce à l'expérience de trente ans de dialogue (...). Le monde doit savoir qui nous sommes ; il doit connaître nos mauvais côtés et les bons, les aspects de notre vie auxquels personne ne prête attention. Je ne voulais pas faire de littérature mais une sorte d'encyclopédie de la vie soviétique. Toutefois ce livre n'est pas seulement la description de ce qui est ; j'ai aussi examiné les conséquences qui pouvaient découler de mes hypothèses dans le domaine de la vie courante. Par exemple, de l'idée d'égalité pour déceler celle d'inégalité, absolument monstrueuse ; de l'idée du bien réalisé par le moyen de la violence découle le mal monstrueux... »*

Ses rapports avec la philosophie marxiste ? *« Quand j'ai commencé à faire de la philosophie, je travaillais dans le cadre du marxisme et ma thèse portait d'ailleurs sur « la logique dans* le Capital *de Marx » ; j'ai travaillé à ce livre jusqu'en 1958 puis je l'ai détruit et, depuis, je ne me suis occupé que de logique formelle. J'ai été un des premiers à ne plus faire référence au marxisme. Je ne l'ai jamais caché, mais pendant la période de libéralisation on m'a soutenu et on m'a même aidé.*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 23.)

la vie littéraire

Poésie en sous-sol.

A défaut d'être dans la rue, la poésie va se trouver dans le métro. Trente-deux poèmes, assortis de commentaires, seront affichés sur des panneaux à la station Miromesnil du 1er juin (21 heures) au 16 juillet. Cette exposition, due à l'initiative d'Alain Bosquet et Juliette Darle, réunira des textes d'Aragon, Prévert, Char, Leiris, Mandiargues et Senghor, entre autres.

Cette aventure souterraine de la poésie peut-elle contribuer à lui donner un public un peu moins restreint ? Selon les estimations de la R.A.T.P., deux cent mille personnes environ passeront devant les panneaux. Combien s'arrêteront et prendront quelques instants pour lire Guillevic ou Pierre Seghers ? Les organisateurs de l'exposition envisagent de recommencer l'expérience l'année prochaine en présentant des poèmes... *sur le métro.*

Les bibliothèques des refusés.

Connaissez-vous les B.O.N.D. ? Il est vrai qu'elles fonctionnent encore discrètement ces « bibliothèques des œuvres non diffusées ». Les plus anciennes n'ont guère plus d'un an. L'une a son siège à Nantes, 8, rue Jean-Jaurès, l'autre à Yerres, 24, rue Marc-Sangnier, dans l'Essonne. Elles entendent permettre à des auteurs ne pouvant ou ne voulant être édités d'être quand même lus. Ainsi, à Nantes, sont abrités quatre-vingt-dix manuscrits qu'une centaine de lecteurs ont déjà voulu connaître. A Yerres, soixante autres manuscrits sont à consulter. Ils viennent, en général, d'autodidactes. La poésie l'emporte sur le roman et le roman sur l'essai. Quant aux curieux de ces œuvres de « refusés », bien malin qui pourrait en donner un portrait-robot. Après Nantes et Yerres, trois nouvelles B.O.N.D. viennent de s'ouvrir : à Paris, 114, rue de l'Ouest, à Montluçon, à la librairie Le Bouillon de cultures, 15, rue Barathon, et à Strasbourg, où l'on recherche d'ailleurs un local. Voilà qui va réjouir ceux qui, au Festival de Nice, plaidaient pour un dépôt légal des manuscrits non publiés. En tout il faut des pionniers.

Les « mousquetaires » de l'édition.

Il est une autre façon de se faire connaître quand on refuse l'édition traditionnelle ou qu'on est refusé par elle. C'est de recourir à l'Association des auteurs auto-édités, autrement connue sous le sigle A.A.A. Ces auteurs-là paient directement leur imprimeur et possèdent les stocks de leurs ouvrages. Ils viennent de présenter leur catalogue 1977. On y trouve tous les genres, du grave au plaisant, du livre politique au guide gastronomique. Les « auto-édités » ont maintenant pignon sur rue, 62, rue Blanche, à Paris. Ils ont aussi de bons ancêtres avec Marc Sangnier, Henri Dunan, Richard Schirmann. Aujourd'hui, leur président, Abel Clarté, voudrait en faire les « mousquetaires » de l'édition. Pour commencer, leur catalogue ne restera pas confidentiel. On a pu le voir au stand des vins de la Foire de Paris. On le trouvera aussi dans certains restaurants, dans certains magasins à grande surface. « Et même, ajoute l'A.A.A., chez des libraires amoureux de leur beau métier. » Ce « et même... » risque de faire grincer des dents. « Mousquetaires » oblige.

Écoute s'il pleut... des décorations.

Savez-vous que les tables d'écoute sont décorées de la Légion d'honneur ? La « source K » constitua une source extraordinaire de renseignements pour les Alliés. Les P.T.T. font ainsi partie des quatre collectivités, vingt-cinq écoles civiles, dont H.E.C., cinquante-trois régiments, dont la gendarmerie, vingt-cinq écoles militaires, dont West-Point, soixante-sept villes, dont Belgrade, répertoriés dans l'album *Villes, emblèmes et collectivités décorés de la Légion d'honneur*, préfacé par le général Alain de Boissieu, grand chancelier de l'ordre, et publié aux éditions BORE, 14, rue de l'Université, 75007 Paris.

Où l'on apprend que Ptolémée attesta l'existence de Roanne en 170 après J.-C. et que Rouget de Lisle fut élève de l'Ecole du génie.

Le mâle ou l'homme ?

La virilité qu'est-ce que c'est ? C'est la question qu'a posée, avec beaucoup d'autres, Florence Michel, chanteuse et comédienne, à des hommes, personnalités ou non, tels que Jean Lartéguy, Jacques Borel, Marc Oraison, Jean-Pierre Beltoise, Marcel Bigeard, Frédéric Dard, Roger Vadim, Serge Lama, un gardien de la paix, un gendarme mobile, un homosexuel, un stérilisé. La succession de ces entretiens constitue un livre ou plus exactement, et au meilleur sens du mot, un document qui aurait mérité mieux que le titre-calembour qui lui a été donné : *le Moindre Mâle*. Car c'est drôle, corrosif, révélateur. Et finalement Florence Michel a sûrement trouvé plus d'amusement à questionner, à tourmenter, que ses interlocuteurs à lui répondre. Et cela bien qu'elle écrive : « *J'ai essayé de ne pas avancer toutes griffes dehors.* » Et qu'elle ajoute cette confidence : « *J'en voulais aux mâles, pas à l'homme.* »

Les coups de cornes du taureau

Il a été gaulliste en 1940, gaulliste à Londres, gaulliste en Afrique, gaulliste à la Libération. Il l'est resté après la Libération, il a continué de l'être au R.P.F., puis tout au long de la « traversée du désert » ; il le fut plus que jamais en 1958, et il l'est resté. C'est son gaullisme immuable que raconte aujourd'hui Alex Moscovitch aux éditions de la Table ronde. Il fait aussi ses comptes des grands desseins et des petites combines. Et il a intitulé cela « Le Temps des punaises ». De Gaulle avait dit de lui : « Mosco, c'est un taureau, il faut le laisser foncer. » Le taureau fonce encore. A preuve ce peu de tendresse pour tous les « compagnons » et autres barons « compromis dans l'aventure giscardienne ». Et mieux encore ce coup de corne : « *Le R.P.R. n'est plus qu'une filiale du parti indépendant et tente désespérément de faire croire qu'il conserve quelque chose de gaulliste pour piper des voix qui n'ont pas encore pris conscience de cette mascarade.* »

Signe des temps

Après plus de cent titres marqués par la passion de se raconter et d'écrire, on pouvait croire que Marcel Jouhandeau résisterait à la mode du livre-entretien. A quatre-vingt-neuf ans, il vient d'y céder : *la Vie comme une fête* (Pauvert).

Après trois romans parus chez de grands éditeurs, dont l'Interallié 1953, et avec sa notoriété d'ancien chroniqueur cinématographique, on pouvait croire que Louis Chauvet éviterait de recourir à la Pensée universelle. C'est chose faite : *l'Eté d'Osséja*.

Vieux débat

Une nouvelle édition, augmentée de l'autobiographie philosophique, de Karl Jaspers vient de paraître aux Editions Piper, en Allemagne fédérale. On y a ajouté un chapitre consacré à Martin Heidegger que Karl Jaspers s'était refusé à publier du vivant de celui qui fut, un temps, son ami. En reconnaissant que les préoccupations de Heidegger ont vite cessé d'être les siennes, Jaspers y reconduit, de manière assez surprenante d'ailleurs, le débat sur l'appartenance de Heidegger au nazisme. La question semblait définitivement réglée, du moins par Heidegger lui-même, depuis la publication de *Réponses et questions sur l'histoire et la politique*, traduction française d'un entretien avec *Der Spiegel* qui remontait à 1966. (Le Monde des livres du 8 avril.)

vient de paraître

Romans français

RENE R. KHAWAM : *Djordjar.* — Le premier roman du traducteur des *Mille et Une Nuits* et autres chefs-d'œuvre de la littérature arabe, spécialisé dans les recherches historiques et le déchiffrement des manuscrits. L'action se passe au Liban, au temps de Méhémet-Ali, au début du XIXe siècle. (Orante, 220 p., 38 F.)

PIERRE DE CALAN : *Côme ou le désir de Dieu.* — Le premier roman, mais non le premier livre, de ce dirigeant de grande entreprise, dont l'action se situe dans le cadre de la grande trappe de Soligny. (La Table ronde, 220 p., 40 F.)

JEAN RISTAT : *Lord B.* — Roman par lettres et par conversations. Quatrième roman de l'auteur du *Coup d'Etat en littérature...* (Prix Fénéon) désigné par Aragon pour ordonner le legs de ses manuscrits au C.N.R.S. Ce roman par lettres a pour clef la correspondance générale de lord Byron. (Gallimard, 220 p., 39 F.)

VAHE KATCHA : *la Revanche des seigneurs.* — Un nouveau roman de l'auteur de *Œil pour œil* (Prix Rivarol) dont les héros sont Libanais, Iraniens ou Koweïtiens et dont l'action se situe dans le Tout-Paris contemporain, avec, pour mobile la défense de la cause arabe. (Fayard, 335 p., 49 F.)

Critique litéraire

ALDO TAGLIA FERRI : *Beckett et la surdétermination littéraire.* — Une analyse textuelle qui explicite l'usage que fait Beckett des données historiques et culturelles, en un acte de déviance acharné à mettre ces matériaux en état de crise. Trad. de l'italien par Nicole Fama. (Payot, « Traces », 185 p., 48 F.)

Essais

FRANÇOIS COUPRY : *Ecrire c'est vendre.* — Après *l'Anti-Editeur*, le lauréat du Prix des Deux-Magots 1976 pour *Mille-pattes sans tête* étoffe son propos et esquisse une psychanalyse politique de la littérature, dans un essai qui s'ordonne comme un chant, en sept textes. (Editions Hallier, 175 p., 30 F.)

ROGER KEMPF : *Dandies. Baudelaire et compagnie.* — De l'auteur de *Diderot et le roman*, cet essai sur le dandysme, considéré comme le culte de la différence dans le siècle de l'uniforme. (Ed. du Seuil, « Pierres vives », 190 p., 39 F.)

ALAIN MEDAM : *Conscience de la ville.* — Une réflexion matérialiste sur la complexité des « mises en scène », des problèmes et des plaisirs de l'urbanité. Préface de Raymond Ledrut. (Anthropos, 312 p., 65 F.)

PASCAL BRUCKNER et ALAIN FINKIELKRAUT : *le Nouveau Désordre amoureux.* — Contre les normalisateurs de la « libération par l'orgasme », une apologie allègre du « brouillage de tous les repères ». (Seuil, coll. « Fiction et Cie », 320 p., 45 F.)

Sciences humaines

LUCY FREEMAN : *l'Histoire d'Anna O.* — La vie étonnante de la première et célèbre patiente de Breuer et de Freud, racontée par une journaliste américaine. (PUF, coll. « Perspectives critiques », 328 p., 56 F.)

SEMINAIRE DIRIGE PAR CLAUDE LEVI-STRAUSS : *l'Identité.* — Une importante rencontre interdisciplinaire organisée et publiée par Jean-Marie Benoist. (Grasset, col. « Figures », 352 p., 59 F.)

Religion

JEAN PUYO et PATRICE VAN EERSEL : *Voyage à l'intérieur de l'Eglise catholique.* — Une tentative de « baliser » l'une des pistes qui relient les points chands du catholicisme français, son actuel bouillonnement. (Stock, 460 p., 45 F.)

Histoire

PIERRE SERGENT : *les Maréchaux de la Légion.* — L'odyssée des légionnaires, sujets allemands, qui choisissent l'Indochine en 1941 et constituent un commando clandestin engagé en mars 1945 par les Japonais. (Fayard, 430 p., 49 F.)

XAVIER VERSINI : *M. de Buonaparte ou le Livre inachevé.* — La biographie du père de Napoléon. (Ed. Albatros, 201 p., 37 F.)

LOUIS GARDET : *les Hommes de l'Islam.* — La voix ancienne et nouvelle des cultures musulmanes. (Hachette, coll. « Le temps et les hommes », 437 p., 65 F.)

en poche

Simenon, peintre de la bourgeoisie

POUR le maire de Furnes, *la déchéance arrive à pas feutrés*. Le « Baas » (le patron), tyran domestique qui cache sa femme malade et séquestre sa fille retardée, règne tant *qu'il domine* ses passions, en écrasant les faibles. Mais les traditions, le paysage social (admirablement décrit) qui transforme en haine sourde le silence d'une cité des Flandres, le sapent comme le genièvre, la bière et la pluie grise usent ces hommes sortis d'un tableau flamand.

Le maire, qui profitera d'une veuve et de sa manufacture de cigares pour exercer son autorité terroriste sur la vieille bourgeoisie, sera isolé, déchu, dès qu'il transgressera la loi du silence qui est l'héroïne de ce récit.

Couleurs chaudes qui virent au venimeux, peinture de mœurs, bien sûr, où le détail et l'intimité des objets quotidiens acquièrent une valeur de symboles. C'est la réédition en poche d'un vieux Simenon aussi bon qu'un vieil alcool qui a pris du corps avec les années.

Dans les brumes des villes marchandes, les Donadieu, notables de La Rochelle, protestants convertis au catholicisme, ou armateurs, seront séduits (les femmes) ou éliminés (les hommes) par Philippe Dargens, jeune aventurier qui aiguise ses dents en province pour mieux mordre à Paris. Mais comme les qualités sociales rendent aveugle, la fin de ce Rastignac de l'entre-deux-guerres sera digne d'une tragédie grecque. *Le Testament Donadieu* est une fresque à l'acide d'un monde affairiste. La bourgeoisie des affaires face aux vieilles familles des notables, c'est un sujet qui, depuis Balzac, fait recette. Mais c'est aussi un des plus grands livres de Simenon, dont Gide disait qu'il était un des premiers romanciers de sa génération.

DIMITRI T. ANALIS.

● *Parmi les autres rééditions : Journal*, d'Anaïs Nin (tome IV 1944-1947, Le Livre de poche, 382 pages, 8,50 F.)

★ Simenon, « le Bourgmestre de Furnes », Folio, 274 p., 6,75 F ; « le Testament Donadieu », Folio, 466 p., 10,30 F.

en bref

● **UNE « ASSOCIATION DES REPRESENTANTS DE L'EDITION FRANÇAISE »** vient de se créer. Elle se propose, de faciliter les échanges entre ses membres, de créer entre eux des liens plus solidaires, de traiter les questions particulières qui se posent aux uns et aux autres et surtout de « suivre les transformations de la profession ». L'AREF a son siège, 143, rue des Meuniers, 92220 Bagneux.

● **LUCETTE FINAS** vient de soutenir, avec mention très honorable, à l'université de Provence, une thèse de doctorat d'Etat sur dossier avec, notamment, ses travaux sur Georges Bataille et sur Mallarmé. Le jury réunissait Roland Barthes, Yvon Belaval, Raymond Jean, Robert Mauzi, Jean-Pierre Richard et A.-M. Rousseau.

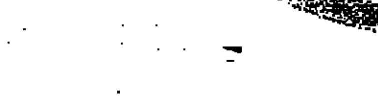
● **LE QUATRIEME CONGRES DE LA SCIENCE-FICTION FRANÇAISE** s'est terminé le 22 mai à Limoges par l'attribution des prix suivants : prix du meilleur roman de science-fiction 1977 : « les Galaxiales », de Michel Demuth (« J'ai lu ») ; prix de la meilleure nouvelle de science-fiction : « Retour à terre définitif », de Philippe Goy dans le recueil « Retour à la terre » (Denoël) ; prix spécial du jury à Yves Demèze pour l'ensemble de son œuvre.

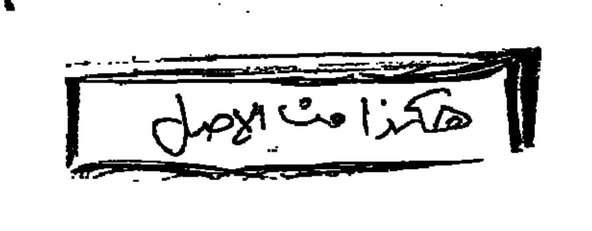
● **LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES** a remis, le 25 mai à Dourdan, les trois prix suivants : grand prix Poncetton, à Louis Guilloux pour l'ensemble de son œuvre (Gallimard, Grasset); grand prix de la Société des gens de lettres à Catherine Paysan pour l'ensemble de son œuvre (Denoël), grand prix du roman à Jean Lainé pour « l'Emigrante » (France-Empire).

● **LA SOCIETE D'ETUDE DU DIX-SEPTIEME SIECLE** organise, le vendredi 3 juin, à l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, une journée sur l'alchimie et la littérature aux seizième et dix-septième siècles. (Inscriptions : Mme Ferrier, 32, rue Dareau, Paris, 14e).

● **ALBERTINE DISPARUE ET TOUJOURS PRESENTE.** — Une exposition consacrée à Albertine Sarrazin est ouverte depuis le 6 mai (et jusqu'au 18 juin) à la Bibliothèque municipale de Castres. Organisée dix ans après la mort de la romancière (le 10 juillet 1967), à partir de sept lettres échangées en avril-mai 1967 par Albertine avec Jean-Pierre Gaubert, journaliste, alors correspondant de « la Dépêche du Midi », à Rodez, à l'occasion d'une interview, elle constitue la première manifestation à la mémoire de l'auteur de « l'Astragale ».

● **UNE EXPOSITION PRE-SURREALISTE,** consacrée notamment à Jacques Vaché, s'ouvrira le vendredi 27 mai, à Nantes, 5, place du Bon-Pasteur, librairie Bellanger.





هكذا في الأصل

romans

Une méditation de Jean-Claude Brisville

● ***La Zone d'ombre**, une mise en mots limpide du mal et de la solitude.*

JEAN-CLAUDE BRISVILLE est un écrivain rare dans tous les sens du mot. On lui doit trois romans, dont le second, *Dieu amour*, avait obtenu le prix Sainte-Beuve en 1954, une pièce sur *Saint-Just*, un essai sur *Camus*, des dramatiques pour la télévision (1970). Il revient cette année à la veine romanesque.

La Zone d'ombre est un de ces livres que la lecture n'épuise pas : on peut y retourner, le consulter souvent, sans se lasser de son extrême beauté, de cette limpidité qui semble aller de soi et qui est le comble de l'art. Ni roman ni journal intime, *la Zone d'ombre* est pourtant les deux à la fois, et par-dessus tout poème, méditation d'un cœur fervent qui croit avoir perdu sa raison d'être en même temps que son bonheur. Un homme a vécu un rêve de sept ans : la trahison, puis la maladie mortelle de celle qu'il aimait, est-ce le réveil ou la plongée dans un cauchemar ? *« La nuit, parfois, à la limite du sommeil, je ne sais plus si, malheureux, j'ai rêvé ce qui fut, ou si, toujours heureux, je rêve ce qui est. »*

La mise en mots du mal, et de la solitude, ne console pas. Mais dire très exactement le néant retrouvé, le néant d'avant l'amour — tâche exténuante, — c'est tendre vers le dénuement où serait le repos. Car l'évidence du malheur présent n'empêche pas le flamboiement des souvenirs du temps heureux. Jean-Claude Brisville excelle à évoquer *ces moments de grâce et de plénitude* qui suscitent les larmes au moment même où on les vit, puisqu'ils portent en eux la promesse de leur fuite : *« C'est avant, quand j'étais heureux, que je vivais dans le tragique. On n'est pas fait pour le miracle : il effraie — et toutes ces années, sourdement, je n'ai pas cessé d'avoir peur. N'ayant plus rien à désirer, je ne pouvais que craindre. Et d'abord le temps, le temps irréversible. /.../ En tout cas, maintenant, je respire. A nouveau tout le temps pour le peu qui me reste à faire. Il a perdu tout son venin, le temps. Plus rien à menacer dans une vie rendue à l'insignifiance. Il est là devant moi, tranquille et gris. Ma vieillesse va s'y couler sans angoisse. /.../ Qu'elle m'éloigne et qu'elle m'efface. On attrape la mort à rôder dans ses souvenirs. »*

Ecrire est peut-être une entreprise dérisoire pour celui qui n'a plus rien. C'est pourtant encore un acte de vivant, le dernier geste possible vers un autre, qui ne peut être qu'inconnu : *« Sur la pierre de son cachot, le prisonnier ne dit plus que la vérité. Je voudrais, à mon tour, tendre vers elle. Elle a sa place, je le sais, au livre de mémoire où tout signe est porté, toute parole retenue. »*

On voudrait tout citer de ce livre discontinu, qui ne cède rien aux transitions et n'admet pas de temps faibles : *« Si j'écris par fragments, c'est que le tout m'est inconnu, qu'il m'effraie, excède mon pouvoir de dire. Il est pourtant présent comme une nostalgie dans chacune de ses approches, et si j'ignore ce qu'il est toute parole me ramène irrésistiblement à lui. Humble, le fragment est en même temps chargé d'orgueil : entre deux pauses est tout l'espoir du verbe. Je me dépêche de parler, dans l'angoisse du temps, cruellement pressé par le silence. »*



★ *Dessin de J.-P. Cagnat.*

On a rarement porté aussi haut l'accord de la douleur aveuglante et de la pure lucidité.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA ZONE D'OMBRE, de Jean-Claude Brisville. Albin Michel, 144 pages, 21 F.

Le parcours du combattant

CONSTRUCTION D'UNE IMAGE rassemble des entretiens et divers textes critiques. D'une certaine façon, c'est le « parcours d'un combattant », depuis une dizaine d'années, qui est ici « projeté », comme un film complexe, secret et trouble.

Franck Venaille, né en 1936, appartient à la « génération algérienne ». *A vingt ans déjà, il affirmait sa préférence pour une* « poésie du vécu ». A ce propos, il s'explique longuement, faisant très justement, et d'une voix grave, le procès d'un surréalisme qui n'a abouti qu'à faire plaisir à une poignée de « mondains » et de « privilégiés ».

Venaille a toujours eu le goût des nuits urbaines, des stades de football, des bistroquets minables, des « rues chaudes », des *marchés aux puces et aux trouvailles, des bars louches et inquiétants.* Des recueils, comme *Journal de bord* I et II *Dis pourquoi tu pleures, pourquoi tu pleures..., l'Apprenti foudroyé,* ont fait connaître cette voix voilée d'alcool et de tabac, de nostalgie et de fureur, murmurant entre deux empoignades, au fond d'un troquet aux ampoules poussiéreuses, deux étreintes sur une musique de Sonny Rollings, au chaud d'une chambre minuscule, où dort une *fille de peau et de larmes, de chair et d'ombre griffante.*

Au long des textes réunis dans *Construction d'une image,* un écrivain parle du passage de la « poésie poétique » à « autre chose », qu'il ne peut pas encore nommer, une « autre chose » qui est vraiment le langage de ce temps. Une parole qui n'est plus décalque d'une réalité-puzzle, absurde, tragique, morcelée, mais qui, à partir de cette réalité intériorisée, assume un « *romantisme de l'angoisse,* » nourri de sexe, de mort, de mémoire. « *Aujourd'hui, je ne crois plus à la poésie* », avoue F. Venaille.

Au-delà de cet « opium du peuple », il traque une écriture capable de « sauver » l'individu nu livré à l' « hiver des villes », à la « survie », à la « marchandise ».

Il suit une « voie étroite » : celle des « romantiques noirs », celle de la « pègre des sentimentaux ».

ANDRÉ LAUDE.

★ CONSTRUCTION D'UNE IMAGE, de Franck Venaille. Seghers, 158 p., 28 F.

La « BLUETTE » d'Henry Raczymov

● **Un ton narquois**

« *BLUETTE : petit ouvrage d'esprit, agréable, sans prétention* ». Parmi les définitions glissées dans le texte en guise de guide-âne, celle-ci, *modestement engageante, donne* le ton narquois de ce court récit où sont relatés, ressassés, amplifiés en infinis échos, de minces événements qui cependant ne sont « pas rien ».

On y voit le narrateur, Alexandre Chlot, son bref passage dans l'institutionnelle « Machine », entre un passé d'irrésolution et un avenir de désœuvrement, ses relations inextricables avec ses géniteurs, M. et Mme Chlot, retraités, au fond du couloir à gauche, et, avec Rose, enfin, Rose qui est partie, les rêves et les jeux fous, les flâneries, les fâcheries.

De ragots en ragoût, le dîner chez les Chlot (*ou les Lotch*) autour du foie haché et des cornichons de la rue Vieille-du-Temple, devient un ébouriffant dîner de têtes, un « opéra glauque » où le patriarche et son épouse se distinguent moins par *leur identité sans cesse flottante,* travestie, codée, que par la persistance de leurs délires respectifs. Quant à la jeunesse, parlons-en. Rien que des projets fumeux, faits de bric et de broc, et qu'il vaudrait mieux carrément envisager *d'emblée comme des souvenirs.*

Ainsi, parti de rien, le narrateur ne songe qu'à y retourner, brouillant les traces de la « vie réputée réelle » pour laisser s'épancher la coloration bleuâtre de la vie remémorée ou imaginée qu'il transcrit sur un petit carnet *publicitaire offert par* les « Vins fins des côtes du Rhône et de Provence ». Là, Paris n'existe plus. Il y a Vineuse, bourgade inaccessible et familière, et aussi les Bluettes, « paradis fugace improbable » dont les souffles chauds *et les plaisirs furtifs* ouvrent sur un Orient fabuleux.

Pareille à la source d'eau pure du jardin des Bluettes, la parole écrite, *toute en* ruissellement argenté, en brisures bleutées, en entrelacs végétaux, réplique aux débordements poisseux de « la Machine, la sale » et à la crue sanglante de la parole prononcée. Car le narrateur, exerçant le métier « d'en saigner », se sent menacé d'une cataclysmique hémorragie verbale qui le laisserait pantois, anéanti, voire anémié, s'il ne quittait ses petits *matins* hagards pour le grand matin inaugural de la page blanche.

Alors, revenu à lui-même, rendu au *dénuement,* à la *dépossession* redoutée et espérée — comme dans *la Saisie,* — laissant croître la bulle de vide, le Sahara de vacuité auquel il aspire, quitte enfin des questions qui le harcelaient ainsi que du lecteur qu'il *agrippait,* il prend congé, *dissous,* évanoui lui aussi dans l'absence générale des choses : « Pardon. Excusez-moi, et hop ! »

MONIQUE PÉTILLON.

★ BLUETTE, d'Henry Raczymov. Gallimard, 159 p., 30 F.

L'avenir de l'homme

(Suite de la page 19.)

Cette sensibilité à toute trace de la vie, même passée, ne se limite pas aux ouvrages dits « de dames ». Elle englobe les aliments, dont elle détaille les origines. Dans l'assemblage d'un meuble, elle reconnaît les caprices de l'arbre, l'ingéniosité de l'ébéniste.

Mais c'est dans l'armoire à linge de nos grands-mères que Chantal Chawaf puise ses perceptions les plus subtiles et ses plus sûrs bonheurs de plume. Elle enrichit notre mémoire sensitive de bruits d'étoffe inédits, de nuances jamais décrites dans les matières ou les coloris.

Elle réussit surtout à ce que ces détails, loin de nous paraître accessoires et, pour tout dire, « bien féminins », prennent plus d'importance que tous les discours politiques ou les traités de philosophes. La brodeuse rend son prix au silence, au murmure de source.

DE toute façon, seules les femmes pourront mettre au jour la vérité qu'a emmurée en elles la domination masculine. Avec la meilleure volonté, les hommes qui croient pouvoir les y aider ne font que répéter leur numéro millénaire de ventriloques. Témoin la célébration du mystère féminin par Marcel Moreau dans *Sacre de la femme.*

La sincérité de l'écrivain n'y est pour rien, ni son talent. Avec sa rage d'atteindre aux « régions abyssales » de la vie, l'auteur de *la Pensée mongole* et de *l'Ivre Livre* est même parmi les plus capables de suppléer à l'expérience directe par la fulgurance verbale. Bien qu'on connaisse surtout la face sombre de sa sensibilité et que sa voix rauque ne se prête pas *a priori* aux mots d'amour, on veut bien admettre que son émotivité extrême le prédispose à *« sombrer dans l'univers vaginal sans en crever de dépaysement »*. On ne demande qu'à le croire quand il se fait fort d'approcher ce qui se cache *« au plus noueux »* de la femme...

Mais, avant même de partir en campagne, l'explorateur trahit des préjugés inévitables. Victime de la culture ambiante, il décrète d'avance qu'il va trouver des forces de « désordre » contraires à la raison. Il apparaît très vite qu'il ne parle pas de la femme, mais de son adoration pour elle.

Et encore ! Les réflexes d'écrivain accentuant ceux du mâle, c'est finalement sur son culte de l'écriture que Moreau nous renseigne. Il ne s'en cache d'ailleurs pas. Il reconnaît que les mots ont été sa seule *« fidélité fervente »*. Il a besoin que toute ivresse se fonde dans ce qu'il appelle sa *« bacchanale verbale »*. S'il a peu parlé d'amour jusqu'ici, c'est qu'il y faut une application à laquelle son rythme naturel se plie mal. Il le dit en clair quelque part : la femme ne fait que prolonger la griserie de l'écriture ou en effacer les meurtrissures. Il veut bien souffrir pour l'une et l'autre, assemblées en un véritable *« ménage à trois »*, mais à condition qu'elles rendent en *« orgies psychologiques ce qu'elles prennent en possibilités de bonheur »*.

Voici donc, une fois encore, le volcan Moreau en éruption,

par Bertrand Poirot-Delpech

avec ses outrances baroques à prendre ou à laisser. Tant pis pour les *« blasons morsuriels empanachés de bave »* ! Va pour les sortes de *« voracité molle »*, d'*« emportement maussade »*, de *« lassitude vaguement radieuse »* ! On sait que ce style d'effusion et de spasme veille moins à signifier qu'à suggérer l'indicible par l'incongru, et souvent par pur plaisir de l'allitération : *« aux trousses d'un trou où s'enrouent mes frousses » ; « la nuit clapotait de nos lapements »*...

COMME l'auteur lui-même le craignait, son art de la transe ne se trouve pas trop flatté par le propos de *Sacre de la femme*. Mais ce qui retient l'attention, c'est à quel point il cède, sans toujours s'en apercevoir, aux habitudes masculines de penser et de sentir.

L'homme reste le centre du monde et son artiste. L'auteur se propose de *« tailler des chefs-d'œuvre dans la masse des secrets »* féminins. Tout en s'indignant des discriminations arbitraires entre les sexes, il ne cesse de se conduire en sujet face à des objets, qu'il classe avec un aplomb tout phallocratique. Le même qui comptait se dissoudre dans le mystère de l'Autre se retrouve en train de comparer la *« pécore ravissante »* à la *« jolie superficielle »*, la Romaine à la Française, l'Asiatique à l'Africaine, comme autant d'espèces de vaches à lait.

Les compliments extasiés ne sont pas moins suspects. Les images de ténèbres, de mystère, de profondeur charrient plus de vieux héritages que de visions renouvelées. Comme par hasard, la femme est soupçonnée, fût-ce en guise d'éloge, de plus de folie cruelle que l'homme, de jouer « toujours » un rôle prépondérant dans les couples d'amants meurtriers, etc.

ANAIS NIN admirait beaucoup les livres de Marcel Moreau. Quel dommage qu'elle ne lise jamais celui-ci ! On aurait aimé connaître sa réaction, elle qui avait su comprendre à la fois le point de vue de la femme sur sa condition et celui des hommes.

Il est probable que ces derniers sont condamnés à dire des sottises sur les femmes. Au mieux, ils pèchent par condescendance paternaliste et gaffeuse. Ils ont trop longtemps parlé au nom de tout le monde. Sorti d'eux-mêmes, leur discours tourne fou.

La prétention et l'embarras des hommes à parler des femmes rappellent ceux des colons d'hier à parler des colonisés. Les mieux intentionnés finissaient par dire : « Ces *gens-là*. » Même la sympathie envers leurs rébellions tombait à côté.

Il est arrivé un moment, pendant la guerre algérienne, où seule la langue arabe paraissait capable de dire exactement le droit de l'Algérie à l'indépendance. Les écrivains algériens de culture française devaient désapprendre notre langue pour retrouver leur identité.

Nous en sommes avec les femmes, nous, les hommes, à ce stade de la décolonisation où Sartre ne voyait plus qu'un moyen d'être juste : se taire et porter les valises.

★ LE SOLEIL ET LA TERRE, de Chantal Chawaf, Pauvert édit., 172 pages, 32 francs.

★ SACRE DE LA FEMME, de Marcel Moreau, Ch. Bourgois, édit., 187 pages, 35 francs.

souvenirs

La traversée politique et littéraire de Janine Bouissounouse

● ***Un désenchantement long à venir mais sans rémission.***

« JE me suis tant privée pour ne pas courir le risque de moins croire... » Autour de ce cri, de cet aveu, de cette douleur, Janine Bouissounouse a bâti un livre de souvenirs qui draine l'amertume des déceptions, la brûlure d'une sorte de damnation, et s'achève sur une désespérance.

A quoi croyait-elle donc, passée la rituelle crise de mysticisme de l'adolescence, la petite-fille d'un grand-père qui s'était battu avec les Communards, la sorbonnarde nourrie encore des souvenirs et des luttes de l'affaire Dreyfus, portée par la générosité de la Ligue des droits de l'homme ? Au socialisme, bien sûr, pour que cessent les misères et les injustices. Et éperdument. Il commanda les sympathies, les amitiés, les élans, les engagements. Il venait de s'incarner en Russie depuis dix ans. Pour toute une partie de la gauche parisienne, le nom de Moscou, vers la fin des années 20, se prononçait au moins avec ferveur, que l'on soit au parti communiste ou que l'on n'y soit pas. C'était le temps des intellectuels antifascistes. Il mêlait Gide, Cassou, Abraham, Guéhenno, Romain Rolland. Peu ou prou, Breton, Eluard, Aragon, Malraux, se côtoyaient. Janine Bouissounouse faisait auprès d'eux ses premières armes, début d'un très long « bout de chemin ». Pas plus que Louis Héron de Villefosse, bientôt son mari, elle n'adhéra au P.C. Mais ils en furent des sympathisants, avoués, fiers et longtemps heureux.

Il n'y paraît pas clairement dans les débuts du livre. L'avant-guerre commence ici par une après-guerre, celle de 1918 ; le foisonnement intellectuel déborde d'abord les pulsions politiques. La grande lueur à l'Est semble toucher l'Allemagne. On découvre Eisenstein et *le Cuirassé Potemkine*, mais aussi Pabst et Dreyer, et Cavalcanti. Pourquoi douter quand on est dans de telles amitiés ? Quand aussi montent les périls du fascisme italien d'abord, du nazisme qui le suit pour le dépasser.

Les soucis sont communs ou apparaissent tels à la N.R.F., à *Marianne*, à *Vu*, à *Ce soir*, à *Europe*, à *Vendredi*.

Un tempérament d'écrivain

Janine Bouissounouse est assez fine pour ne pas infliger seulement le récit de sa vie, assez lucide pour savoir que sa traversée politique et littéraire vaut d'abord par ceux qu'elle y a croisés, côtoyés, aimés, jugés quelquefois. Malraux lui avait dit : *« Vous avez un tempérament d'écrivain : un orgueil paranoïaque allié à une grande modestie. »* Elle pouvait le croire. En même temps, elle vivait, elle brillait, soutenait le Front populaire, tremblait pour l'Espagne républicaine, parcourait les pays d'Afrique, souffrait de leur misère et, journaliste, découvrait l'U.R.S.S., *« pays où l'écrivain peut être en communication directe avec ses lecteurs »*.

Aurait-on pu en douter ? Gide, avec son *Retour de l'U.R.S.S.*, ne troublait que ses propres disciples. Allait-on pour autant *« décourager ceux pour qui Moscou sera toujours le cœur du monde »* ? Il y faudra encore quarante ans. Janine Bouissounouse a donc surmonté les premiers malaises. La guerre, l'occupation, la dureté du combat qui alors ne permettait plus l'exégèse, firent même oublier le pacte de 1939 passé entre Moscou et Berlin. Le moment n'était plus aux états d'âme. L'Allemagne elle-même avait ses anti-nazis, dont certains furent des auxiliaires sans arrière-pensée de la Résistance française. Les pages que le livre leur consacre sont émouvantes et simples.

Euphorie de la libération, de la victoire. Stalingrad entre dans la légende. Janine Bouissounouse est à Rome, où son mari occupe les fonctions de représentant français à la commission alliée en Italie. Une République naît. Les commensaux ont changé : Togliatti, Nenni, Moravia, Silone, Carlo Levi.

Mais, déjà, la guerre froide commande de nouveaux engagements, et aussi les guerres d'Indochine et d'Algérie. Sartre est proche du P.C. Ce n'est pas que, de nouveau, en ces années 50, il n'y ait encore matière à douter. Elle a douté. Pas suffisamment, puisqu'elle se contente de dire, pour justifier sa persévérance ou son maintien : *« J'étais prise dans l'engrenage. »* On aimerait tout de même en savoir plus.

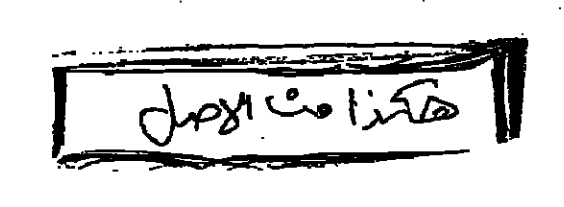
En cette partie du livre, ce sont moins les jeux du Comité national des écrivains, le C.N.E., constitué à la Libération, qui nous importent que les débats fondamentaux et politiques, qui ne devaient pourtant pas manquer. Oui, ce sont moins ces miniatures — « Aragon très talon rouge », « Elsa, notre petite souveraine », Maurice Druon soucieux de droits d'auteurs (eh ! oui, il y était encore, lui aussi), Groussard dénonçant le procès Rajk — que l'épreuve personnelle de Janine Bouissounouse qui s'imposent. Partira, partira pas ? Elle part après l'intervention soviétique en Hongrie, en 1956. Après d'autres, avant d'autres, qui auront besoin de dix bonnes années encore.

On regrettera qu'à la publication du *Journal*, qui en donne la matière première, ait été préféré le récit, construit malgré tout à froid et après coup. Il aurait été intéressant de savoir, par exemple, si dans ce *Journal* figura le soir même la notation que donne le récit après une rencontre difficilement obtenue à Budapest avec Tibor Déry. Est-ce alors, ou seulement aujourd'hui, que Janine Bouissounouse eut le sentiment d'avoir été mise en face d'un homme *« que ce soir-là les geôliers avaient tiré de sa prison pour nous le montrer »* ?

Du moins, cette désenchantée ne donnera pas de leçon. Elle ne passera pas de l'excessive adhésion à l'excessive hostilité. Fini le temps des combats. *« Nous n'avons pas changé le monde, mes amis. Le monde est désert, le monde est blanc comme un vieil os. »* Après ce lamento, comment aurait-elle cru que mai 1968 fut une révolution ?

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ LA NUIT D'AUTUN : LE TEMPS DES ILLUSIONS, de Janine Bouissounouse. Calmann-Lévy, 293 pages, 44 F.



lettres étrangères

Le phénomène Zinoviev

(Suite de la page 19.)

» J'ai été mis à la tête de la chaire de logique, mais on m'a vite renvoyé. On m'a proposé pour des prix d'Etat, pour l'Académie. Il est tout à fait normal qu'on ne m'ait jamais choisi, mais le fait que j'ai été proposé est tout de même un signe de cette époque libérale. En même temps, on critiquait mes activités, et le groupe de logique que j'avais formé a été rapidement étouffé. Mes cours ont été interrompus. On faisait le silence sur mes travaux : on les démolissait par la critique. »

En 1975, *la Revue des sciences philosophiques* le qualifie de *« faux savant ignorant, dont les travaux n'ont aucune valeur »*. En septembre 1976, quelques jours après la publication des *Hauteurs béantes* en Suisse, en langue russe, il est renvoyé de l'Université. En janvier dernier, il est exclu de l'Institut de philosophie. Un mois plus tard, il est privé de ses titres universitaires.

JACQUES AMALRIC.

Satire et plaidoyer : « les Hauteurs béantes »

● ***Sous l'apparence d'une satire de la vie soviétique, une étude philosophique des travers du monde contemporain.***

A partir de l'exemple de la société soviétique qu'il détaille avec minutie dans un texte d'une apparente candeur et d'une truculence parfois rabelaisienne, Alexandre Zinoviev décrit dans *les Hauteurs béantes* les travers d'une bonne partie du monde contemporain et les conséquences qui en résultent.

Il ne faudrait pas commettre l'erreur de ne lire ce curieux ouvrage qu'au premier degré, en se contentant de rire de bon cœur, de frissonner parfois à la lecture des archives de ce pays imaginaire, devenu Ivanbourg dans la traduction, mais dont l'appellation russe est Iébansk. Ce nom intraduisible, Zinoviev l'a imaginé à partir du verbe « baiser » pris dans son sens le plus trivial, plus près en russe des fameuses injures des Cosaques du Don que de l'acception française et qui peut s'entendre, de surcroît, aussi bien dans le sens passif qu'actif.

Il ne faudrait pas non plus n'y voir qu'une critique du monde totalitaire. Quel pays peut se vanter de n'être pas peuplé par une minorité qui essaie d'« avoir » les autres et une majorité de ceux qui sont « eus » ? Sous des prétextes idéologiques et à des degrés plus ou moins variés. Car à quoi mène donc, dans les cas les moins désagréables à vivre, le lent empoisonnement des esprits et des volontés par la société de consommation et l'abrutissement audiovisuel ? Après de longues années de réflexion philosophique, Zinoviev le logicien a écrit, à partir de l'exemple concret d'une société qu'il a longuement scrutée, cette cruelle satire qui n'épargne ni rien ni personne.

Ce gros ouvrage de plus de six cents pages ne ressemble pas aux mésaventures du brave soldat Tchonkine de Voïnovitch, miroir fidèle de l'absurdité de la bureaucratie et tableau vivant de la vie rurale en U.R.S.S. (Il faut espérer, d'ailleurs, que l'éditeur de Voïnovitch nous donnera aussi les mésaventures réelles de l'écrivain Voïnovitch, en quête de quelques mètres carrés supplémentaires de logement et en butte à l'opposition d'un pique-assiette des milieux littéraires qui les lui dispute pour pouvoir y placer la rutilante cuvette de WC rapportée d'une mission aux Etats-Unis...)

Dans *les Hauteurs béantes*, il n'y a point d'histoire articulée, de suspense savamment dosé. Le livre est divisé en trois parties, précédées d'une brève introduction datée d'Ivanbourg en l'an 9974. Elle donne le ton de l'ouvrage : *« Ce livre est constitué des bribes d'un manuscrit, découvertes par hasard, c'est-à-dire à l'insu des autorités, dans un dépotoir récemment inauguré et très vite abandonné. Le numéro un et ses adjoints, rangés par ordre alphabétique, assistèrent à l'inauguration officielle du dépotoir. Le numéro un donna lecture d'un discours historique, où il annonça que le rêve séculaire de l'humanité était à deux doigts d'être réalisé, car on percevait déjà la venue des hauteurs béantes, c'est-à-dire le socisme. (...) Ivanbourg est une localité habitée par personne, qui n'existe pas dans la réalité. Et même si par hasard elle existait, elle serait une pure fiction. En tout cas, si elle est possible quelque part ce n'est sûrement pas chez nous, à Ivanbourg. Quoique les événements qui sont évoqués dans le manuscrit soient, selon toute apparence, fictifs, ils présentent un intérêt en tant que témoignage des conceptions erronées que les vieux ancêtres des Ivaniens avaient de l'homme et de la société humaine. »*

La première partie est une mosaïque de petites études fragmentaires décrivant des situations précises dans la vie de cet Ivanbourg inexistant. Et aussi de portraits de personnages identifiés seulement par des surnoms tels que le Schizophrène, le Penseur, l'Epouse, le Prétendant, le Bavard, le Calomniateur, le Père-la-Justice (ce « *pravdetz* », de toute évidence Soljenitsyne, nous l'aurions plutôt traduit par le Juste), le Barbouilleur (l'ami de l'auteur, le sculpteur Ernst Neizvestny) et bien d'autres comme le Chanteur (Galitch) ou la Brassière (le poète Evtouchenko).

« On est prié d'emporter son urne en partant. »

Ce n'est pas en vain que, pour se délasser, Zinoviev fait de la peinture : chaque personnage est haut en couleur ; aucune nuance des sentiments, du ridicule, de la compromission ou de la révolte n'échappe à sa vision aiguë. Il traque impitoyablement chaque faiblesse et tourne tout et tous en dérision. Ses amis, s'il lui en reste, sauront-ils faire contre mauvaise fortune bon cœur ? Ou devra-t-il, privé de tout moyen d'existence, tenter de survivre dans un isolement dû à des vanités blessées ?

Les deux autres parties, *la Décision* et *le Poème de l'ennui*, sont composées d'une série de réflexions sur la vie à Ivanbourg jusqu'à la mort volontaire de chacun dans un crématoire où l'« *on est prié d'emporter son urne en partant* ». L'humour désabusé et la satire mordante rendent bien le pessimisme de Zinoviev face à cette société où les plus indispensables sont ceux qui ne peuvent rien apporter et dans laquelle le citoyen modèle est celui qui fait tout « *pour être comme tout le monde* ».

L'amour profond de Zinoviev pour son pays transparaît dans sa description de toutes les potentialités gaspillées, quand il brocarde la bureaucratie et la production de « *trucs-machins* » pour lesquels on fait la queue, ou relate des négociations d'un emprunt aux Sous-Ivaniens. Il s'en prend même à *l'intelligentsia* libérale qu'il ridiculise, car, pour lui, son existence permet de camoufler les horreurs de la réalité. Il ne croit guère à la *détente* et relate, par exemple, comment, en contre-partie de la livraison de quelques intellectuels dissidents, les Ivaniens peuvent importer d'Amérique des tonnes de *chtchi* (la potée des Russes).

Il faut aussi rendre hommage au traducteur Wladimir Bérélowitch, qui a su souvent trouver d'intelligentes astuces pour rendre des jeux de mots intraduisibles et le style faussement détaché de ce linguiste adroit.

Que ce soit en français ou dans l'original russe, il faut lire et relire puis méditer ce livre où les cimes côtoient constamment les précipices. Car ce n'est pas seulement une étude encyclopédique de la société soviétique, une critique des sociétés fermées. C'est aussi un cri d'alarme et un plaidoyer pour la défense de l'individu, la défense de l'essence noble de l'être humain, qui pose également les questions fondamentales sur l'avenir et le devenir de l'Homme.

AMBER BOUSOGLOU.

★ **LES HAUTEURS BEANTES, d'Alexandre Zinoviev. Edit. L'âge d'homme, Lausanne, 641 pages, 68 F. Traduit du russe par Wladimir Bérélowitch.**

Inédit : Henry Miller devant Anaïs Nin

● ***Au moment où paraît aux éditions Stock la traduction en français du sixième et dernier tome du* Journal *d'Anaïs Nin, voici un hommage inédit de Henry Miller, écrit peu après la mort de la romancière, en janvier dernier.***

IL n'arrive guère qu'une fois par siècle que notre monde sublunaire soit honoré par le passage d'un esprit rare et courageux comme celui d'Anaïs Nin. Dans le domaine de la littérature je ne trouve que quelques figures féminines qui puissent rivaliser avec Anaïs pour son imagination artistique et le rayonnement même de sa personnalité. Je puis sans doute citer Sapho, Emily Dickinson, Maria Corelli et Anna Akhmatova. Mais, à part celles-ci, je ne vois guère quelles autres femmes ont possédé ce mélange particulier de ténacité et de charme, de force et d'élégance, si parfaitement incarné en Anaïs Nin et ses rares semblables, tant sous leur aspect d'écrivain que de *femme*.

Dans une lettre récente, Lawrence Durrell écrit qu'Anaïs lui a appris par sa vie et par son œuvre que les femmes doivent s'évaluer très haut et revendiquer le droit d'être libres, mais qu'il leur faut éviter, ce faisant, de perdre leur féminité, car, comme le dit Durrell, *« tout l'échafaudage des valeurs morales du monde civilisé d'où dépend le développement et la santé morale de nos enfants est précisément l'œuvre de l'élément féminin. Et un monde qui ne contiendrait pas de vraies femmes pour guider, nourrir, inspirer ces valeurs propres s'écroulerait. »*

De toutes les femmes que j'ai connues au cours de ma vie, rares sont celles qui ont approché Anaïs en beauté et en grâces féminines. Elle était à la fois une charmeuse et une aristocrate, une inlassable providence pour ceux dans le besoin et une personne farouchement réservée. Mais elle était aussi un écrivain au génie indéniable. Et toutes ces raisons additionnées font qu'elle appartient désormais au *monde entier, pour ainsi dire*.

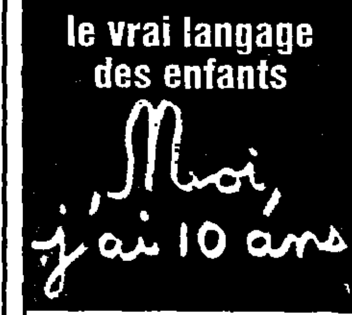
J'ai déjà souvent répété que son journal compte parmi les œuvres vraiment grandes et vraiment enrichissantes de la littérature universelle. Et maintenant que l'on va publier son *journal d'enfant, qui fut écrit en* français, ses lecteurs — ceux qui ont des yeux et des oreilles, bien entendu — comprendront encore mieux ce qu'a véritablement *accompli cette enfant solitaire*, dont les seules armes en face d'un sort exceptionnellement cruel furent la plume, du papier et cette encre *étoilique* dans laquelle elle apprit seule, de très bonne heure, à tremper sa plume.

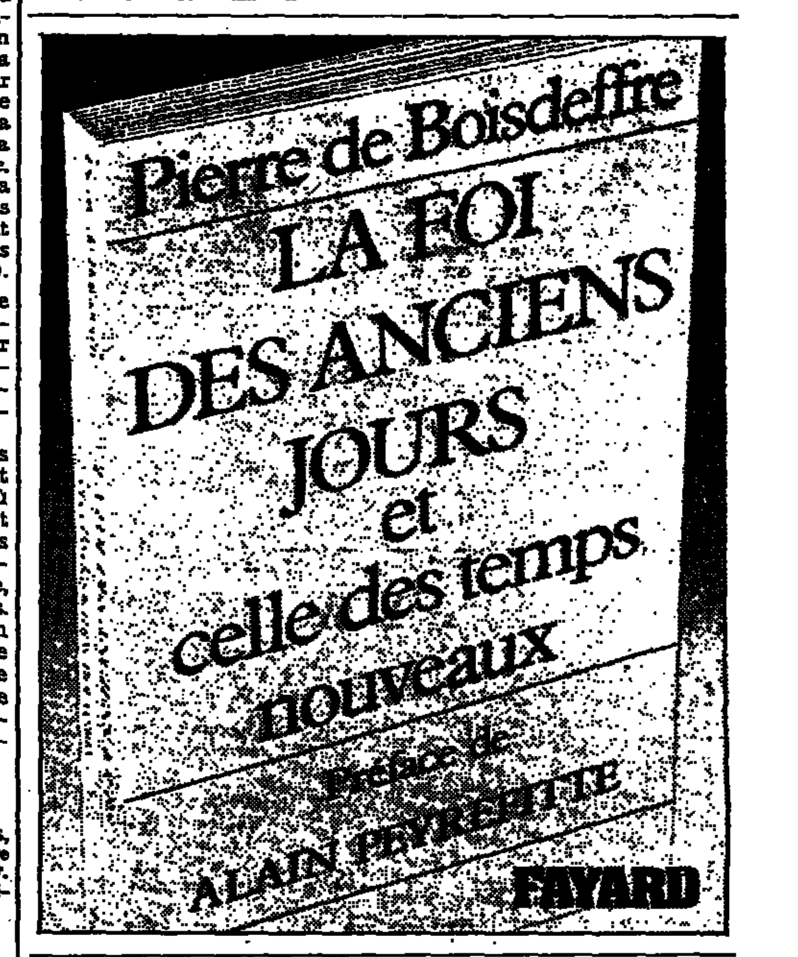
La compagnie céleste

Ceux qui ont critiqué, en humains-trop-humains, l'œuvre d'Anaïs Nin ces dernières années ont eu tendance à l'accuser de trop insister sur les préoccupations « privées ». L'écrivain chargé d'une chronique d'actualité dans une revue féminine largement diffusée a dit, par exemple, que : *« Le tempérament apolitique d'Anaïs dénotait la complaisance, une fuite hors du réel ; son analyse de la pauvreté, de la lutte et des nécessités politiques étaient des vues de l'esprit romantiques, sans guère d'utilité pour personne. »* Les reproches de ce genre rendent un son familier. Ils ont déjà servi pour Plotin, Jacob Böhme, Swedenborg, William Blake, Berdiaev, le Balzac de *Seraphita*, le Rimbaud d'*Une saison en enfer* qu'Anaïs aimait tant, *de même que pour* Sapho et pour Emily Dickinson.

Mais qui nierait que ces figures ont fait bien davantage pour amorcer la tâche inévitable de « changer le monde » (selon l'expression de Rimbaud) que toutes celles, prises ensembles, qui ont présenté des analyses « correctes » de la pauvreté ? Qui nierait que la pauvre confrérie des commentateurs des « réalités politiques » est loin d'avoir un message aussi vital à nous offrir que ces esprits soi-disant « détachés du monde » ? Anaïs Nin, à mon sens, appartient à cette compagnie céleste. Comme tous ceux qui en font partie, elle continue à nous parler. Comme eux, elle vivra à jamais.

HENRY MILLER.







étude

Jeunes philosophes

Les lanciers de la métaphysique

● *Tout semble différencier les uns des autres les « nouveaux philosophes ». Certains traits, pourtant, les rapprochent.*

C'EST une curieuse coutume de notre province parisienne. A intervalles à peu près réguliers survient une grande polémique confuse et passionnelle autour d'un mouvement, d'un groupe, d'un courant, dont on affirme la cohésion pour les besoins de ce rituel.

Au départ, il faut des œuvres neuves, des idées fortes, des textes marquants. Ce fut le cas, pour s'en tenir à l'après-guerre, avec les apparitions de Sartre et de Merleau-Ponty, de Butor, Robbe-Grillet et Sarraute, de Roland Barthes, de Claude Lévi-Strauss et de Jacques Lacan, notamment. C'est le cas, aujourd'hui, avec une pléiade de jeunes philosophes.

Mais il est nécessaire au culte de la grande dispute d'oublier bien vite la singularité des analyses, la précision des questions, la diversité des positions, au profit d'un pugilat mondain où dominent l'amalgame et la simplification : « pour » ou « contre » l'existentialisme, le nouveau roman, la nouvelle critique, le structuralisme — aujourd'hui, paraît-il, la « nouvelle philosophie ». Cela produit d'exquis chuchotements dans les salons, et de l'agitation dans les gazettes. Il n'est pas sûr que la pensée y trouve son compte.

D'autant, cette fois, que la « nouvelle philosophie » n'existe pas. Il est impossible en effet, si l'on tente de considérer tous ensemble les auteurs et les livres que leurs détracteurs rangent sous cette étiquette, de discerner la problématique commune, le système des concepts, la cohérence interne qui distingue une philosophie. Parler de *la* nouvelle philosophie, c'est donc poursuivre un fantôme.

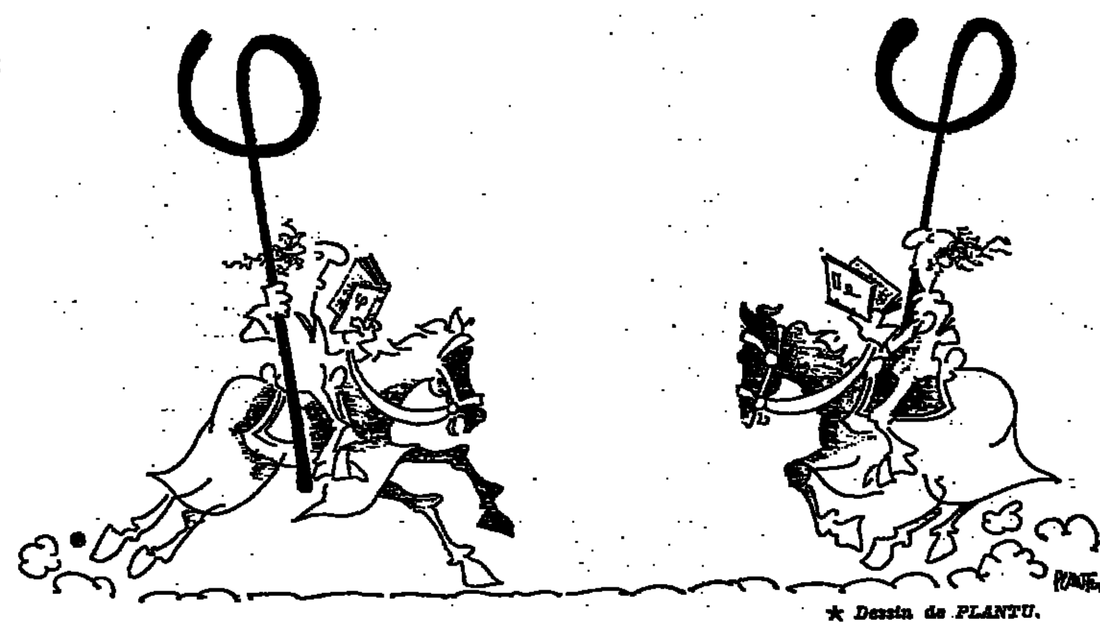
Bien vivants par contre sont de jeunes intellectuels qui, de manières diverses, revendiquent fièrement, ces derniers temps, le vieux titre de philosophe, voire de métaphysicien. Les classiques qu'ils scrutent, les grands noms dont ils se réclament, attestent ce regain d'intérêt et de vitalité : Jean-Marie Benoist invoque notamment Héraclite et Leibniz, Jean-Paul Dollé se réfère à la démarche de Heidegger, André Glucksmann bouscule Fichte, Hegel et la pensée allemande, Michel Guérin célèbre Nietzsche, Christian Jambet relit Platon, Guy Lardreau les gnostiques, Bernard-Henry Lévy Rousseau... Entre autres. Car on n'en finirait pas d'énumérer tous les penseurs convoqués, interprétés, disséqués en une vingtaine de livres par une dizaine d'auteurs.

C'est là, incontestablement, un phénomène nouveau. Il y a dix ans, dans les cercles pensants, on se voulait plus volontiers épistémologue que métaphysicien, féru de graphes et non de grec. On révérait surtout les sciences — exactes ou « humaines » — plus qu'on ne s'inquiétait d'ontologie.

Le geste commun de ces « nouveaux philosophes » (quoique chacun récuse, hautement, cette appellation), c'est bien de retourner à la philosophie, d'en rouvrir les débats, d'en reprendre les questions fondamentales, et de vouloir montrer que dans les textes majeurs de son histoire, un peu vite renvoyés à la poussière des bibliothèques, furent posés et en un sens résolus les problèmes qui traversent encore notre temps et pour une part en déterminent le cours.

Cette démarche très générale pourrait faire croire à une unité. D'autres pourtant s'y sont engagés, qui ne voient pas leurs noms associés au mouvement actuel. A l'inverse, la disparité des attitudes et des problématiques est flagrante entre ceux que la rumeur publique aujourd'hui rassemble. Alors ? Cette rumeur si bavarde est-elle sourde, ou folle ? Ou bien y a-t-il, par-delà la dissemblance de leurs ouvrages — admirables, provocants ou boursouflés, — quelque réalité capable d'expliquer ce fait : une dizaine de penseurs qui ne disent pas la même chose sont cependant perçus, et de manière persistante, comme une sorte de groupe homogène ?

Ce n'est pas tout à fait sans raison. En essayant d'indiquer quelques-uns des fils qui les relient — sans prétendre, si brièvement, les démêler tous, — on rencontre d'abord, pour l'anecdote, l'entrecroisement des biographies. Et même les souvenirs d'enfance : Guérin, Jambet, Lardreau, B.-H. Lévy, Philippe Némo et quelques autres étaient, en 1966-1968, à la khâgne de Louis-le-Grand. Deux influences dominaient : celle de Lacan, qui tenait alors son séminaire rue d'*Ulm*, et celle d'*Althusser*, dont l'enseignement, par un détour, conduisit quelques-uns à se lancer dans l'odyssée des « maos ». C'est là que, entre les journaux *la Cause du peuple*, *l'Idiot international* et *J'accuse*, Jambet et Lardreau rencontrent Dollé, puis Glucksmann. Est-il étonnant que tous aujourd'hui se retrouvent chez un même éditeur, Grasset, dans les collections dirigées par Bernard-Henry Lévy ?


★ Dessin de PLANTU.

Malgré tout, plus que les vies parallèles et les liens présents, l'apparence d'unité tient au fait que leurs discours se recoupent en partie sur deux points. D'abord le rejet du marxisme, paré hier de toutes les infortunes de la vertu et chargé à présent de toutes les prospérités du vice. A partir de cette idée centrale : le Goulag décrit par Soljenitsyne n'est pas un « accident », mais la bonne conséquence des prémisses marxistes. Développée par *la Cuisinière et le mangeur d'hommes* de Glucksmann, diversement reprise par Jambet et Lardreau, la même thèse est soutenue ces derniers jours par *la Barbarie à visage humain*, le livre noir et brillant de B.-H. Lévy. A ces trois voix d'ex-militants dénonçant Marx au nom d'une plus radicale révolution (sauf Lévy, qui pousse avec un malin génie le pessimisme à sa pointe extrême) se joint celle de J.-M. Benoist, qui ne fut jamais, quant à lui, ni militant ni marxiste. En tout cas, pour aucun d'eux, le marxisme n'est *« la philosophie indépassable de notre temps »*, pour reprendre l'expression de Sartre dans *Question de méthode*.

Et l'on propose déjà une étiquette de plus, celle de « nouvelle droite », en oubliant que cette vieille intimidation (« Vous faites le jeu de l'adversaire... ») est justement le piège qui a conduit nombre d'intellectuels de gauche à cautionner de leurs silences les crimes de l'Est. En oubliant qu'il faut aussi, pour parler en toute circonstance, un certain courage.

Second point nodal : la référence — faut-il dire la révérence ? — à Jacques Lacan. Sauf chez Glucksmann, on la retrouve explicitement, sous une forme ou sous une autre, partout. C'est à Lacan, ou plus exactement à sa lecture de Hegel, qu'est emprunté l'image du maître qui permet d'éconduire Marx ou même d'évacuer l'histoire. C'est en son nom que sont condamnés, comme leurres, les espoirs d'une *« libération sexuelle »* et brocardés les gauchismes, ainsi que les « philosophies du désir » de Gilles Deleuze et de Jean-François Lyotard. Bref, tout se passe presque comme si le lacanisme était en passe de devenir la « philosophie indépassable » — de tous les temps, cette fois, puisque les vérités qu'il énonce seraient éternelles...

Tels sont, très grossièrement, les principaux traits que l'on peut discerner dans cette effervescence multiple où le dieu de Platon, demain, reconnaîtra peut-être les siens. Sans renvoyer à *ce moment incertain de la postérité*, peu de temps suffira sans doute à clarifier les choses. Songez, *mutatis mutandis*, à ce que fut la « nouvelle vague » : qui confondrait, aujourd'hui, Godard et Chabrol ? Mais songez aussi que comparer philosophie et cinéma, fût-ce par approximation, n'est pas forcément bon signe... Et demandez-vous : pour qui ?

ROGER-POL DROIT.

TEXTE

IL N'Y A PAS DE GOUROUS

LA philosophie est morte. Achevée, portée à son point ultime de perfection par Hegel, elle a été détruite par Nietzsche.

Au savoir comme totalité de ce qu'il y a à connaître et à apprendre, celui-ci substitue la fable de la « volonté de vouloir ». Cette fable c'est Zarathoustra. Plus radicalement encore la philosophie a *été subvertie par Freud qui* énonce ce fait inouï : il n'y a pas de savoir. Mais il y a du « il y a » : il y a de l'inconscient, de la pulsion, du transfert. Il me semble qu'il n'y a pas de concept en psychanalyse. Est-ce que, quand Galilée énonce : « la Terre tourne », il forge un concept ? Non, il découvre ce qui avait été recouvert. Il dit ce qu'il en est. Idem pour Freud.

Dieu est mort ; définitivement. Peut-être, ce qui a survécu de sa croyance, c'est son cadavre. Or maintenant son cadavre même est en train de mourir. Comment le cadavre de Dieu pouvait-il encore passer pour un être vivant ? Par la politique et la science, ou plus exactement par l'idéologie politique et par l'idéologie scientifique.

Or la politique est morte. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de lutte pour le pouvoir ; elle n'a jamais été aussi féroce. Le modèle de toute « vie politique » à l'intérieur d'un pays, d'Etat à Etat, s'appelle mafia. Mais de politique, au sens où les Grecs l'on inventée et les philosophes-juristes du Siècle des lumières l'ont redécouverte, soit le contrat de citoyen à citoyen, pour que *la ville soit harmonieuse, il n'en* existe plus même l'ombre.

La science est morte. Que l'on puisse connaître en vue d'apercevoir les lois de la nature (nature de l'univers, nature de l'homme), chacun sait bien que ce rêve n'est plus qu'un rêve, un passé. Reste le mot d'ordre de Descartes : *« Se rendre maître et possesseur de la nature. »* Il n'y a plus de science mais de la technologie, la volonté de puissance qui veut plier la terre entière à la violence de la technique.

Il n'y a plus d'économie. Qui est économe et de quoi ?

Il y a la spirale inflationniste de tout avoir sans rien payer.

Il n'y a plus d'art puisque l'art suppose, quelque part, qu'il y a un objet sublime à créer, à voir et à recevoir ; bref, « une sublimation ». Or le sublime est mort puisque Dieu est mort. Surnagent les ratures, les déchirures et les ratages qui alimentent ce qu'on appelle l' « histoire de l'art » depuis une centaine d'années.

Heidegger interroge : *« Qu'appelle-t-on penser ? »* Je préfère, puisque je suis contemporain des génocides, des camps de la mort et de la torture érigée en système de gouvernement, poser la question en ces termes : que fait-on quand on pense ?

On essaye de porter à la parole l'horrible blessure d'avoir la violence comme origine (c'est le désir de l'autre qui vous fait naître) et la mort comme terme. Cette plaie ne peut être soignée; elle peut tout au plus être atténuée.

C'est pourquoi *la pensée* me semble libertaire. Elle vise à se donner les moyens de se libérer de l'insoutenable oppression de son ascendance et de sa fin. La pensée en son essence est humble. Elle recherche le passage : de la naissance à la vie, de l'esclavage à la liberté. En ce sens, « la pensée ne sert à rien ». La pensée n'est pas de l'ordre du service, elle n'est pas servante ; elle ne s'autorise que *d'elle-même. Elle est espoir* insensé de liberté impossible.

Présentement, ce qu'il nous reste, c'est l'initiation, par Lacan, à ce qui fut découvert par Freud.

Je ne suis pas lacanien. C'est aussi bête que d'être marxiste, heideggerien, cartésien, platonicien, etc. Quelles sont, pour moi, ses trois paroles initiatiques :

— *« Il n'y a pas de rapport sexuel. »* Il n'y a d'un sexe pour l'autre que projection du manque et du fantasme. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'amour. Cela veut dire que l'amour c'est « donner ce que l'on n'a pas ».

— *« L'analyste ne s'autorise que de lui-même. »* C'est en tant que l'analyste a fait l'expérience du rien absolu, c'est-à-dire qu'il n'avait rien et qu'il n'était personne, qu'il peut « s'autoriser ». Autoriser soi à être soi, autoriser l'autre à être autre.

L'analyste est sur une autre scène que le réel. Il me semble impossible dans le réel de s'autoriser ou d'autoriser.

— *« Une femme ne se trompe jamais. »* Parce qu'elle est dupe de son inconscient. *« Les non-dupes errent »* ; le savoir, qui prétend ne point se leurrer ni leurrer, erre. Reste *« une éthique qui se fonderait sur le refus d'être non-dupe, sur la façon d'être toujours plus fortement dupe de ce savoir, de cet inconscient, qui est en fin de compte notre seul lot de savoir »*.

Lacan n'a jamais dit qu'il n'y avait que du maître. Il a simplement dit que tous, en tant que nous étions, quelque part, esclaves, nous voulions le maître. Ce qui est tout à fait différent. Le contraire du maître n'est pas le « révolté ». Le « révolté » est « Tartuffe », car voulant croire et faire croire qu'il se bat pour la libération de soi et des autres, c'est autre chose qu'il fait.

Alors ! j'emprunte les « Holzwege », les chemins de montagne qui serpentent à travers les forêts vers la clairière. Ces chemins ne sont pas « chemins qui ne mènent nulle part ». Ce sont des « acheminements » du devenir. Nous sommes quelques-uns et quelques-unes à les emprunter.

« L'intelligence qui ne procède que de la nécessité est toujours niaise. L'amour, au contraire, se complaît aux tendres découvertes. » Hölderlin.

JEAN-PAUL DOLLÉ.

Réponses

NOUS avions posé aux auteurs dont on lira ci-dessous les réponses les deux questions suivantes :

● *Quelles raisons motivent, dans la situation préélectorale actuelle, vos prises de position contre l'union de la gauche ?*

● *Ces prises de position impliquent-elles un ralliement à la « majorité présidentielle » ?*

CHRISTIAN JAMBET
GUY LARDREAU

Le Goulag spirituel est déjà là

1. — Dans le combat qui oppose toujours les simples gens, les sans-savoir et sans-pouvoir, les humiliés et offensés, aux machines, aux dispositifs, aux appareils qui brisent leur corps, offensent leur âme, humilient leur esprit, nous nous efforçons de ne pas être du côté du manche. Parce que nous pensons que, « si demain la gauche », non seulement les lendemains ne chanteront pas, mais il n'y aura pas de lendemain. Il n'y aura qu'aujourd'hui. Car aujourd'hui la gauche...

L'illusion politique

Ce que la gauche oppose toujours aux actuels gouvernants, c'est qu'ils sont depuis assez longtemps au pouvoir pour qu'on ne puisse plus croire à leurs promesses. Et elle n'a pas tort. Mais par quel tour de passe-passe arrive-t-elle à faire croire qu'elle n'est pas dans le même cas ? Non pas seulement parce qu'elle a déjà eu le pouvoir ; mais parce que, aujourd'hui, elle *l'a*. Assez pour changer immédiatement quelque chose dans la vie. Mais elle ne le fait pas, elle remet à demain — et demain, si elle a le pouvoir, sera encore aujourd'hui, parce que, encore elle remettra à demain. Très simplement, cela s'appelle l'illusion politique. Autrefois, on disait cela de la religion. Oui, d'ores et déjà la gauche a du pouvoir, des pouvoirs, le pouvoir, même, car l'Etat, aujourd'hui, ne pourrait pas fonctionner s'il ne disposait pas de ces appareils, les grands partis à militants, les syndicats qui sont ses relais dans les masses.

Qu'est-ce que le P.C.F. ? Une partie de l'appareil de l'Etat, qui peut devenir tout l'appareil d'Etat. Qu'à travers lui ce soit la même domination « de classe » qui se poursuive, ou qu'il en « représente » une autre, qu'importe ? Là encore, c'est illusion. Ce qui compte, en revanche, c'est que le P.C.F. porte avec soi la possibilité d'un appareil d'Etat plus contraignant qu'aucun de ceux connus jusqu'alors par la France : l'idéal même de l'Etat moderne, en un sens, le marxisme justement permettant d'évacuer les contradictions auxquelles la *bourgeoisie est soumise, puisque,* avec elle, l'Etat n'est pas propriétaire des moyens de production. Ces contradictions laissent aux peuples des interstices, si minces soient-ils, par où ils peuvent parfois, respirer.

2. — Faut-il que la gauche soit sûre d'être demain maîtresse des corps et des âmes pour qu'elle considère que défendre les individus contre les pouvoirs, c'est être de droite ! Ce que nous réclamons, c'est le droit de nous *moquer* du théâtre illusoire où la gauche et la droite se répartissent les rôles, et à poser à chacun, concrètement, la question de ce qu'il veut faire devant *telle* injustice, *telle* barbarie, pour soutenir *telle* liberté concrète. On voit alors des repartages aberrants se dessiner, où gauche et droite ne veulent de fait plus rien dire. Mais : vieux propos de droite, s'exclame-t-on ! Il faut que nous soyons de droite, parce qu'alors, non seulement on n'a plus à nous écouter, mais on saura comment nous faire taire. Le Goulag — oh ! pas matériel, certes, enfin, pas encore, mais spirituel — est déjà là.

QUI SONT-ILS ?

JEAN-MARIE BENOIST. — Né en 1942. Normalien, agrégé de philosophie. Maître-assistant au Collège de France. A publié : « Marx est mort » (Gallimard, 1970), « la Révolution structurale » (Grasset, 1975), « Tyrannie du Logos » (Minuit, 1975), « Pavane pour une Europe défunte » (Hallier, 1976).

JEAN-PAUL DOLLÉ. — Né en 1939, docteur ès lettres (philosophie). Enseigne à l'Ecole des beaux-arts. A publié : « le Désir de révolution » (Grasset, 1972), « Voies d'accès au plaisir » (Grasset, 1974), « le Myope » (roman, Grasset, 1974), « Haine de la pensée » (Hallier, 1976).

ANDRÉ GLUCKSMANN. — Né en 1937. Agrégé de philosophie. Chargé de recherches au C.N.R.S. A publié : « le Discours de la guerre » (L'Herne, 1967, rééd. 10-18-1974), « 1968 : Stratégie et Révolution en France » (Bourgois), « la Cuisinière et le Mangeur d'hommes » (Seuil, 1975), « les Maîtres penseurs » (Grasset, 1977).

MICHEL GUERIN. — Né en 1946. Agrégé de philosophie. Enseigne à Marseille. A publié : « Nietzsche, Socrate héroïque » (Grasset, 1975), « les Compagnons d'Hélène » (roman, Hallier, 1977), « Lettres à Wolf » (Grasset, 1977).

CHRISTIAN JAMBET. — Né en 1949. Agrégé de philosophie. Enseigne à Auxerre. A publié : avec Guy Lardreau, « l'Ange » (Grasset, 1976), « Apologie de Platon » (Grasset, 1976).

GUY LARDREAU. — Né en 1947. Agrégé de philosophie. Enseigne à Auxerre. A publié : « le Singe d'or » (Mercure de France, 1974), avec Christian Jambet, « l'Ange » (Grasset, 1976).

BERNARD-HENRY LEVY. — Né en 1949. Normalien, agrégé de philosophie. Dirige, aux éditions Grasset, les collections « Figures », « Théoriciens » et « Enjeux ». Vient de publier : « la Barbarie à visage humain ».

PHILIPPE NEMO. — Né en 1949. Normalien. E[illegible] à Paris. A publié : « l'Homme structural » (Grasset, 1975)

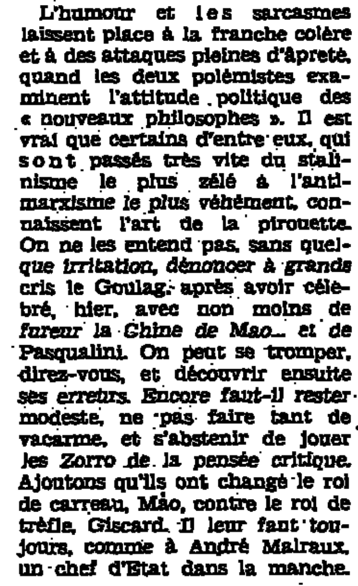


Jeunes philosophes contre la gauche ?

Deux affreux jojos

DEUX escrimeurs redoutables, François Aubral et Xavier Delcourt, s'en prennent, dans un pamphlet, aux « philosophes nouveaux », qui « sont arrivés », disent-ils, comme le beaujolais. « *Un vent nouveau d'obscurantisme souffle sur la scène de notre société en crise. Le cadavre de Dieu, paraît-il, bouge encore. Moon et Mgr Lefebvre font recette, et des gourous, aussi conventionnels que désarmants, captivent un public en mal de sortilèges...* » « ...rer à petit bruit, à petit flot » sur un passé sans remède », *ils étaient venus là, eux aussi, pour faire le bilan de leurs échecs, et remettre radicalement en cause leurs guides déchus, Staline et Mao. Clavel les a aimés sur-le-champ : le coup de foudre, une fois de plus, comme ce jour où la révélation l'a jeté à bas de son « divan »*.

Les deux polémistes, on le voit, ne sont guère parcimonieux, quant à la férocité. S'ils ménagent André Glucksmann, indûment classé, d'après eux, parmi les « nouveaux philosophes », ils s'en donnent à cœur joie, et libèrent leur verve, lorsqu'ils évoquent les auteurs de *l'Ange*, et Maurice Clavel : « *A force de ne rien penser*, [Clavel] *finit par dire n'importe quoi.* »



★ Illustration figurant sur la couverture de l'ouvrage.

Selon ces deux polémistes, on ne saurait parler de philosophie à propos de Jean-Marie Benoist, Jean-Paul Dollé, Michel Guérin, Christian Jambet, Guy Lardreau, Françoise Lévy et Philippe Némo, mais seulement de « pub-philosophie ». Il s'agirait du dernier mirage culturel de la société spectaculaire-marchande. Bernard-Henri Lévy et Maurice Clavel sont intervenus pour vanter les mérites de la nouvelle « école ». « *Le désert est très fréquenté, ces temps-ci. Dans cet espace qui ne mène nulle part, Maurice Clavel a rencontré Jambet et Lardreau, cherchant à tâtons leur chemin de Damas. Après* « les nuits entières à pleu-

Aubral et Delcourt, ces affreux jojos, *n'ont trouvé aucune pensée* dans la « nouvelle philosophie », mais seulement des croyances : « *rétro-spiritualisme* », disent-ils, ou regain de bigoterie. « *Ce livre est né du sentiment de dégoût que nous inspire cette mascarade de professionnels de la philosophie qui se vautrent dans la mare aux balivernes, avec les mystificateurs.* »

Certes, les « nouveaux gourous » ont traversé le temps de la désillusion, mais c'était pour aller d'une chimère à l'autre. Ainsi, « catéchumènes du Livre Rouge, hier », Jambet et Lardreau sont-ils devenus les « mages de l'Ange ». Ils se promenaient naguère dans un fantasme politique, ils naviguaient dans le ciel maoïste, subjugués par la « folie-Lin-Piao ». *Après un moment de* désarroi, ils ont trouvé un autre ciel. « *Illusion, désillusion, on croit, on brûle, on croit* ».

Le roi de carreau et le roi de trèfle

L'humour et les sarcasmes laissent place à la franche colère et à des attaques pleines d'âpreté, quand les deux polémistes examinent l'attitude politique des « nouveaux philosophes ». Il est vrai que certains d'entre eux, qui sont passés très vite du stalinisme le plus zélé à l'antimarxisme *le plus* véhément, connaissent l'art de la pirouette. On ne les entend pas, sans quelque *irritation*, dénoncer à *grands* cris le Goulag, après avoir célébré, hier, avec non moins de *fureur* la *Chine de Mao*... et de Pasqualini. On peut se tromper, direz-vous, et découvrir ensuite ses *erreurs*. Encore faut-il rester modeste, ne pas faire tant de vacarme, et s'abstenir de jouer les Zorro de la pensée critique. Ajoutons qu'ils ont changé le roi de carreau, Mao, contre le roi de trèfle, Giscard. Il leur faut toujours, comme à André Malraux, un chef d'Etat dans la manche.

Au terme de leur ouvrage, les deux pamphlétaires constatent avec amertume qu'aucune ville n'est aussi réceptive que Paris aux rumeurs de la mode.

FRANÇOIS BOTT.

★ CONTRE LA NOUVELLE PHILOSOPHIE, de François Aubral et *Xavier Delcourt*, *Idées/Gallimard*, 345 p., 9,35 F.

POINT DE VUE

Quelle barbarie à visage humain ?

TOUT Paris, ou presque, bruit de leurs écrits. Ils ne manquent pas de talent *et sont souvent sympathiques. Ils* ont souffert sous Ponce Pilate Mai 1968 a été pour eux une *bien cruelle épreuve. Depuis*, ils ont médité et nous livrent le résultat de leurs cogitations...

Peu à peu se dessine un certain courant philosophique, et peut-être politique, qu'il ne faut *pas négliger*. Il naît des nombreuses désillusions que l'histoire de notre siècle a charriées dans un flot de sang. Des illusions du passé aux rêves déçus du maoïsme, du Goulag cruel aux utopies de mai 1968. Philippe Sollers, André Glucksmann, Bernard-Henry Lévy, Jean-Paul Dollé, Jean-Marie Benost, Guy Lardreau et Christian Jambet et quelques autres tirent deux conclusions majeures : sur le *plan philosophique, une critique « du rationalisme et de sa pointe systématisée, le marxisme (1) » ; sur le plan politique, une cri*tique radicale du socialisme, du communisme et de la gauche *française en général*.

Certes, il existe entre eux des différences notables, et je me garderai bien de pratiquer un amalgame simplificateur et malhonnête.

Tous ne disent pas comme Christian Jambet : « *On est farouchement contre l'union de la gauche, Lardreau et moi... Nous pensons que le marxisme comme tel est un adversaire. Je veux bien que ça passe pour un discours de droite, on s'en moque maintenant (2).* »

Cependant, la ligne générale de leurs discours va clairement dans ce sens, même si tous ne *tirent pas clairement des conclu*sions politiques d'une telle précision.

L'*essentiel des coups que* portent ces « nouveaux philosophes », ces singuliers « gourous », *sont dirigés* dans un sens et pas dans l'autre.

J'entends bien que l'histoire pose aux hommes de notre temps de singulières interrogations, et on ne doit pas les *éliminer, mais précisément, dans* leur démarche, où trouve-t-on vraiment l'histoire ? Ils connaissent la *Kolyma mais ignorent* Stalingrad. Ils parlent des révolutions manquées ou défigurées ou cruelles à l'homme, mais ils ignorent la véritable barbarie à visage humain qu'est le capitalisme. Les vrais problèmes de notre civilisation aujourd'hui et ici, ils les ignorent tout autant. Il ne reste plus alors du long cheminement de l'humanité vers plus de bonheur, plus de justice, plus d'égalité, ce vieux *rêve qui berce la misère hu*maine, que le mal qui vient de loin.

Parce que, *disent-ils*, Staline était dans Lénine, Lénine dans Marx, Marx dans Rousseau, Rousseau dans Rabelais et Rabelais dans Platon..., mais quel était l'inspirateur de Platon ?

Il n'y a pas un mot, par exemple, dans le livre de Bernard-Henry Lévy, sur les conditions historiques d'apparition du phénomène stalinien. Et le sous-développement économique et culturel ? Et l'absence de démocratie politique au moment de la révolution ? Et l'attitude de tous les pays capitalistes à son égard ? Ce n'est en rien une excuse et encore moins une justification, mais, si l'on veut discuter sérieusement de ces choses, il ne faut pas partir des idées pour en arriver aux *réalités historiques. Et* qu'on ne vienne pas nous faire la leçon comme s'ils avaient le monopole de *l'indignation* contre les crime commis au nom du socialisme.

Ils m'ont ému et *révolté* tout autant que quiconque, et je sais qu'il en fut et en est de même pour des milliers et des milliers de mes camarades communistes, socialistes et hommes de gauche ; mais, sans doute *parce que nous n'avons pas* combattu en *croyant* à « la révolution d'une livresque *croyance* », *tirons-nous* de ces temps douloureux autre chose que ce pessimisme intrinsèque, confessé par B.-H. Lévy dans l'avant-propos *de la Barbarie à visage humain*, et cette autre chose c'est précisément ce socialisme à visage *humain* que nous voulons édifier dans la France d'aujourd'hui.

Sur cette *route*, les obstacles ne manquent pas, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le passé *nous a appris qu'il fallait être* patient et prudent, mais les conditions existent dans la France *contemporaine pour ouvrir une* voie nouvelle dans notre histoire. Un véritable espoir est *né avec le programme* commun et l'union de la gauche.

Qu'ils le veuillent ou non, l'idéologie développée tous azimuts par les nouveaux philosophes est foncièrement conservatrice.

En faisant table rase de tout espoir, présent ou futur, elle tend à maintenir dans l'état ce qui est et, peut-être même, à mieux l'organiser pour mieux lui permettre de résister au mal qui selon eux le ronge, c'est-à-dire au socialisme et au marxisme.

Déjà, nous sommes avec Glucksmann et Bernard-Henry Lévy aux portes mêmes de l'univers de Raymond Aron, de cette analyse d'une Europe décadente que seul, croyons-nous, le socialisme régénérera... Ce n'est pas un déshonneur, mais c'est quand même de cela qu'il s'agit au-delà de la paille des mots et de la poutre des *faits*.

L'histoire existe, ne vous en déplaise, chers jeunes philosophes.

JEAN ELLEINSTEIN.

Historien, membre du parti communiste.

(1) Philippe Sollers, *le Monde*, p. 23, vendredi 13 mai 1977.

(2) *La Génération perdue*, Laffont, p. 59.

Réponses à deux questions

BERNARD-HENRY LÉVY

Dos au mur et tête vide, la gauche...

La question de l'union de la gauche, prise comme telle, ne me paraît pas décisive. Le problème de notre temps, que je voudrais pour ma part contribuer à poser, c'est celui de cet étrange objet culturel, de cette tradition politique que l'âge moderne a inventés et baptisés *le socialisme*.

Pourquoi s'en prendre au socialisme ? Parce que, comme tous les optimismes, il ment quand il promet, et terrorise quand il advient ; que, partant d'une critique *radicale* de l'« idée réactionnaire du progrès », j'ai cru y voir sa plus grossière *incarnation ; que je redoute* enfin que sa récente marxisation ne fasse de lui l'ultime pensée d'ordre, *la plus redoutable police* des âmes qu'ait produite l'Occident. Staline n'était pas seulement marxiste, il était bel et bien *socialiste*. Soljenitsyne ne parle pas seulement du Goulag, mais encore du *socialisme*... Il y a là une énigme qu'il ne sert à rien d'esquiver. Un débat que la gauche, « unie » ou « désunie », à qui je m'adresse en tout cas, se doit aujourd'hui d'engager.

Vous parlez d'« élections » : faut-il donc se taire parce que l'heure du pouvoir approche ? Vous parlez de « ralliement » : je crois que la dignité d'un intellectuel est précisément de ne jamais se rallier, et je ne sache pas que la politique politicienne se joue par *philosophes interposés*.

Vous dites « majorité présidentielle » : je n'en pense et n'en attends rien, et la barbarie à visage humain, c'est d'abord la France qui passe de Pétain à Chirac.

Vous demandez de « choisir » : j'aimerais ne pas choisir car la seule position supportable à une philosophie pessimiste est probablement celle de l'anarchisme. *Il faudra* bien choisir pourtant : alors, le dos au mur et la tête vide, peu assuré de mes armes et *démuni de critères, je dirai la* gauche quand même, sans illusion et sans espoir, en attendant qu'un jour peut-être *elle* rompe avec le socialisme.

JEAN-MARIE BENOIST

Dix mois pour en rire

Le philosophe a-t-il vraiment à prendre parti entre les deux camps qui se partagent la France ? Jamais, depuis Socrate, la philosophie n'a eu à se ranger sous la bannière des rhéteurs politiciens. Mais on ne philosophe pas non plus hors de la situation *humaine* ; *il faut au* contraire s'y enfoncer, disait Merleau-Ponty. Le *devoir de philosophie* sera *donc de s'enfoncer* au cœur des usurpations qui font mentir chacun des camps, *de désacraliser* les prétendues homogénéités, de souligner au prix de quelles dénégations on obtient la cohérence...

1. — Pourquoi un philosophe sacraliserait-il le mot abstrait d'*union* dans union de la gauche ou programme commun, alors que tout le monde sait qu'entre les socialistes et les communistes, des questions aussi graves que l'Europe, les rapports avec les Etats-Unis, la force de frappe, le droit des dissidents d'Union soviétique, sont des facteurs fondamentaux de division ?

On sait qu'à Madrid MM. Berlinguer et Marchais ont obligé M. Santiago Carillo à ôter du projet de déclaration commune, les paragraphes sur les libertés en *Union soviétique. Quel crédit dès* lors apporter à l'*aggiornamento* tenté à la onzième heure par un parti communiste français qui, comme toutes les Eglises en perte de vitesse, s'adonne au marketing de la dernière chance ?

De quel droit (question philosophique par excellence) voterions-nous comme des somnambules pour un programme *dont* l'on sait qu'au lendemain de la victoire il ne serait qu'un tigre *de papier rendu dérisoire par* l'exaspération des conflits ? Partisan de l'hétérogène, je réclame *le droit à la dissidence* avant l'élection, et non après, je cherche la désunion lorsque je vois de *quoi est faite l'union*, je revendique la singularité contre les programmes *communs*, qui *symbolisent* l'arrivée des despotes et des apparatchiks.

2. — Allons-nous pour autant nous ranger frileusement sous la bannière d'une majorité qui *jusqu'ici n'a offert* pour desseins mobilisateurs aux Français que les chiffres globalistes et faux des taux de croissance et la peur du partageux ? Allons-nous redonner un mandat, un blanc-seing généreux à des politiciens qui font aujourd'hui l'aveu de leur intérêt particulier, qui n'ont pour programme qu'un vague « Enrichissez-vous ! », et laissent se détériorer un à un les acquis de la politique d'indépendance du général de Gaulle ? Le discours et la vision du politique arraisonnés par des énarques et des intendants, qu'ils soient de droite ou de gauche, nous n'en voulons guère.

Ce clivage manichéen, qui fait ressembler la vie politique française à l'affrontement de deux équipes de football médiocres, meurtrières et mensongères, nous avons dix mois pour en rire, pour en récuser l'absurdité : entre ces deux coalitions de rencontre, il n'y a pas à choisir. Il y a à rappeler que l'intérêt du pays sera qu'un jour gouvernent ensemble des hommes qui dans les deux camps sont faits pour se rapprocher, parce que leur attachement aux libertés, leur vœu de construire une France et une Europe indépendantes des hégémonies les rapprochent par delà le cauchemar des excommunications mutuelles. Alors il faut, en anticipant sur le psychodrame électoral, préparer les conditions, transversales, d'un futur dialogue, substituer *le* débat au combat, vraie devise de la *démocratie* qu'il faudra reconstruire quand nous serons sortis du mauvais rêve.

congrès

«L» comme libraire, livre, lecture, littérature

● *Le libraire est-il la courroie de transmission de l'éditeur ou celle du public ?*

LE groupe des libraires L a tenu son troisième congrès dans l'île de Bendor, les 19, 20 et 21 mai. Créé en 1968, à l'initiative de cinq libraires parisiens, le groupement compte aujourd'hui trente-quatre adhérents, répartis à travers la France, et pour certains rassemblés en groupes régionaux : Ouest et Ile-de-France. L'originalité de cette structure constituée en société anonyme coopérative consiste dans sa vocation de prestataire de services. Son bureau parisien centralise la comptabilité, assure une gestion collective, libérant les adhérents pour une action promotionnelle propre, un travail spécifique de libraire.

Des stages de formation, des séminaires, initient, d'autre part, les membres du groupe aux nouvelles formes de prospection et de vente, à l'évolution d'un marché tendant de plus en plus à se diversifier.

Les travaux du congrès ont été à l'image de cette démarche.

Ils ont porté principalement sur les nouvelles actions promotionnelles à entreprendre, journal trimestriel, chèque-livre, enquêtes auprès de la clientèle, cadeaux d'entreprise, relations avec les auteurs, venant s'ajouter aux anciennes, telles que la carte de fidélité, qui donne droit à certains avantages, et sur les rapports à établir entre le consommateur et le libraire, notamment par le truchement des associations de consommateurs. Un rapport d'un représentant de l'Institut national de la consommation a utilement éclairé la discussion sur ce point.

Les « quatre saisons »

La spécificité du groupement le pousse notamment à ne plus être l'intermédiaire passif, à sens unique, entre l'éditeur et le public, mais à constituer une courroie de transmission précieuse du public vers l'éditeur, quant à ses besoins réels, ses goûts, ses souhaits. Une de ses initiatives les plus heureuses à cet égard a été la sélection trimestrielle, sous le label des « quatre saisons », d'un certain nombre de livres : romans, essais, documents, qui bénéficient ainsi d'une promotion particulière.

Les Librairies L voudraient de la sorte parvenir à promouvoir des titres nouveaux, mais aussi à sauver de la destruction des ouvrages de fonds d'intérêt durable, stockés chez les éditeurs et promis au « pilon », cette mort sans sépulture. Dans le même esprit, de même qu'elles assurent la promotion de certains livres difficiles, en les assortissant de livres gratuits, pris dans les stocks, elles sont ouvertes à toute initiative de « foire aux livres » locales, régionales, voire nationale.

Structure non syndicale, donc non exclusive d'une autre affiliation, le groupement n'en est pas moins attentif aux débats qui agitent, depuis quelques années, le monde du livre et surtout de sa distribution. A cet égard, la synthèse qu'a faite son directeur général, M. Georges Appel, des différents travaux émanants de la profession et des pouvoirs publics : rapports de la Fédération française des syndicats de libraires, du Syndicat national de l'édition et du ministère de la culture, a été particulièrement significative. Si les Librairies L se prononcent, sans ambiguïté, pour le *prix net*, proposé par les syndicats de libraires, contre le *prix imposé* réclamé par les éditeurs, elles ne font pas de cette revendication la panacée du problème du livre.

Plus que dans le prix, elles en voient la solution dans un développement du marché, c'est-à-dire une extension du public lecteur, et dans un affinement de la qualité du service rendu par le libraire à ce public, réel et virtuel.

PAUL MORELLE.

DES BIBLIOTHÉCAIRES AVIDES DE GESTION

● *Une façon comme une autre de passer de l'immobilité à l'action.*

LONGTEMPS les congrès de l'Association des bibliothécaires français furent des congrès de tristesse ou de colère. La faiblesse des crédits, l'insuffisance de personnel, l'état des bâtiments, alimentaient les propos, nourrissaient les réquisitoires, entretenaient la combativité. Annuellement, les autorités de tutelle pouvaient connaître l'état de fièvre d'une « base » largement représentée, mais qui de toute façon disposait de peu de « moyens de pression » pour se faire entendre avec efficacité.

La période des vaches maigres n'a pas cessé. Mais les bibliothécaires — qu'ils soient fonctionnaires, comme ceux des établissements de l'État, ou salariés du secteur privé — entendaient montrer aussi qu'ils continuent de travailler et que les époques de pénurie n'empêchent pas d'envisager l'avenir, de le préparer d'ores et déjà.

A Caen, en 1976, les discussions avaient été techniques et ardues sur les méthodes de catalogage. A Lyon, en 1977, on a parlé gestion et conception des établissements. En réalité, ce fut aussi une façon de rappeler ou de découvrir diverses réalités.

Le bibliothécaire français a-t-il vraiment les capacités d'être un gestionnaire ? Car gérer n'est pas administrer. Administrer, comme le rappelait M. Comte, maître-assistant à Lyon-II, c'est assurer l'ordre, la régularité, la qualité technique dans la stricte observance de la règle de droit. Gérer, c'est ajouter à cela une perspective économique. C'est considérer que la bibliothèque rend un service à ses usagers, que ce service a un coût, mais qu'il doit être toujours maximum pour les moyens consentis. On a objecté, bien sûr, qu'il manquerait toujours aux bibliothécaires l'obsession de la concurrence pour qu'ils puissent être des gestionnaires à part entière. Encore faut-il savoir que, face à une municipalité, le bibliothécaire peut très bien se considérer « concurrent » de la maison de la culture ou de la maison de jeunes. Il faut seulement comprendre par-là qu'il aura envie, pour obtenir priorité au budget, de montrer que la bibliothèque est susceptible, elle aussi, d'attirer la population.

C'est bien là le combat quotidien et obscur. Tout bibliothécaire — et les débats de Lyon l'ont suffisamment montré — entend savoir qui fréquente son établissement, dans quel but. Mieux encore, on cherche à connaître pour quelles raisons ne vient pas tout ce public qui demeure à l'écart. Dans ce travail, le bibliothécaire de bibliothèque municipale et celui de bibliothèque universitaire ou d'institut ne connaîtront pas les mêmes soucis. Cependant, l'un comme l'autre cherchent l'efficacité.

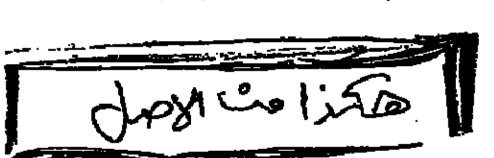
Des choix à faire

Avec les moyens consentis (comment ne pas retomber dans les affaires d'intendance ?), des choix sont à faire, et le seront encore longtemps. Tel choisira de donner le pas aux livres pour la jeunesse, tel autre donnera la préférence aux lecteurs du troisième âge, tel autre encore « jouera » le « scolaire ». Il en ira selon les villes ou les quartiers. Lecture et démographie se rejoignent parfois, et la sociologie, là aussi, a son mot à dire. Peut-être même la variation politique. Il reste que certains chiffres sont accablants. Sur les vingt mille habitants de Sarreguemines, neuf cents sont les usagers de la bibliothèque. A Nancy, sur les vingt-trois mille étudiants, dix mille six cents seulement sont inscrits à la bibliothèque inter-universitaire. Et pour y emprunter en moyenne dix livres par an chacun. Pourquoi ?

Voilà des questions qui demandent des réponses lorsqu'on entend se comporter en gestionnaire. On peut toujours répéter qu'en Allemagne il y a quatre livres pour un étudiant alors que la France ne peut en offrir qu'un seul pour trois étudiants. On peut constater que les bibliothèques suédoises touchent 50 % de la population alors que les françaises n'en reçoivent pas 10 %. Et à Lyon ces rappels se sont encore glissés. Cependant, l'Association des bibliothécaires français a clairement pris position : « *Lorsque rien ne vient de l'extérieur, c'est au gestionnaire de se dire : est-ce que j'utilise au mieux les crédits dont je dispose ? Il faut passer de l'immobilité à l'action.* »

Déjà certains ont donné l'exemple en produisant des analyses précises de la situation de leurs établissements et en montrant comment on peut diminuer le coût d'un service avec des idées parfois très simples. Il n'empêche, et ce fut la conclusion des congressistes, qu'une politique nationale d'acquisition des livres reste à fixer, même si chaque établissement peut être capable de juger s'il vaut mieux éliminer que conserver. Qu'il s'agisse d'administrer ou de gérer, l'Association des bibliothécaires français n'entend pas que ce soit dans des « cimetières », fussent-ils de livres.

J.-M. Th.



FOOTBALL

LIVERPOOL VAINQUEUR DE LA COUPE D'EUROPE

« Une invasion de dix milliards de lires »

De notre envoyé spécial

Rome. — Il aura fallu la victoire, le 25 mai, du Football Club de Liverpool sur le Borussia de Moenchengladbach par 3 buts à 1, en finale de la Coupe européenne des clubs champions, pour revivre aux abords de la fontaine de Trévi ou sur la Via Veneto, l'une de ces folles nuits de la « dolce vita » dont les Romains ne gardent plus qu'un film et quelques lointains souvenirs. Aucun incident grave n'est pourtant à signaler. Les Romains avaient, il est vrai, pratiquement abandonné leurs rues aux Anglais surveillés par toutes les forces de police et les carabiniers de la capitale consignés pour la circonstance.

« *C'est une invasion de 10 milliards de lires* » (1), titrait le *Corriere dello Sport*, peut-être autant pour amener les Italiens à accepter avec philosophie les éventuelles incartades de groupes de supporters que pour rappeler le phénomène de société qu'est devenue cette Coupe d'Europe dont les soixante et un matches ont été suivis cette saison par un public record de plus de quarante mille spectateurs en moyenne.

Sans doute conviendrait-il de s'interroger un jour sur les motivations de ces supporters capables pour certains de passer trois nuits consécutives dans des trains ou des halls de gare, de prendre des jours de congé et de dépenser une bonne partie de leur salaire en déplacements pour assister à un match de football... que retransmet la télévision. Du fait de la journée de grève en France, l'invasion de Rome n'avait pas été de tout repos pour les moins favorisés des supporters de Liverpool, partis lundi soir en train et obligés de passer par la Belgique, l'Allemagne fédérale et la Suisse pour arriver à Rome dans la journée de mercredi, et en repartir dans la nuit. Ce contretemps n'avait pourtant entraîné que deux cents désistements.

« *L'armée rouge vaincra à Rome* », proclamaient en effet les banderoles des supporters de Liverpool. De fait, ils occupaient la ville à plus de quinze mille, surchargeant les hôtels et même les terrains de camping, dont plusieurs durent afficher complet. Face à ce déploiement, les sept ou huit mille Allemands paraissaient discrets.

Sous la canicule

Curieuse armée pourtant, apparemment décimée par les effets conjugués de la fatigue, de la bière, du vin et du soleil romain, cherchant désespérément, chemise et chaussures à la main, le moindre point d'eau pour se tremper les pieds et se rafraîchir le torse déjà rose, mais capable, quelques heures plus tard, de se régénérer pour reconstituer son « kop » (2) dans un virage du stade olympique et encourager sans relâche ses favoris.

Si la *canicule* posa quelques problèmes aux supporters anglais, elle bouleversa surtout les données de cette finale entre deux équipes dont le style de jeu exige habituellement une grande débauche d'énergie. Nul n'ignore en effet le tempérament généreux traditionnel des footballeurs anglais ni le caractère épuisant des longues courses spectaculaires de Rainer Bonhof, Herbert Wimmer ou Ulli Stielike pour Moenchengladbach. La victoire du F.C. de Liverpool est avant tout due à sa meilleure adaptation aux conditions de jeu.

« *Nous avons été surpris de dominer et de voir les Allemands nous courir constamment après* », confiait Emlyn Hughes, le capitaine de Liverpool. En fait, le principal mérite des footballeurs britanniques fut de monopoliser le ballon, une occupation rationnelle du terrain et une progression lente, mais sûre, grâce à des regroupements autour du possesseur du ballon. Privés de ce ballon et incapables d'atteindre les mailles du filet par des contre-attaques en solitaire, les Allemands eurent une seule occasion de tirer sur le poteau de but par Bonhof durant toute la première mi-temps.

Quand il arriva à Moenchengladbach en 1974, Udo Lattek avait comme ambition d'entraîneur de concilier le panache offensif de l'équipe laissée par son prédécesseur, Hennes Weisweiller, et le réalisme défensif du Bayern de Munich avec qui il venait de gagner la Coupe d'Europe. Cette finale démontre qu'il a échoué sur les deux tableaux et que Moenchengladbach, malgré l'expérience de ses quatre-vingt-neuf matches dans les compétitions européennes, continue de manquer tous ses grands rendez-vous.

« *Nous n'avons été inquiets que quinze minutes*, avoua Emlyn Hughes, *quand Simonsen profita d'une faute de défense pour répliquer au but de McDermott. Nous avons alors perdu le contrôle du jeu. Le tournant du match a été quand Stielike, seul devant Clemence, à la soixante-troisième minute, a eu son tir repoussé. Deux minutes après, nous avons repris l'avantage par Smith sur corner, et dès lors, les joueurs de Moenchengladbach n'ont plus paru très motivés.* »

Symbole de ce match où il prit constamment le dessus sur son garde du corps, Kevin Keegan contraignait même le petit arrière allemand, Berti Vogts, à commettre une faute sanctionnée d'un penalty transformé par Neal, à huit minutes de la fin.

Neuf ans après le Manchester United, le Football-Club de Liverpool est donc la deuxième équipe anglaise à triompher en finale de la Coupe des champions. Marquera-t-il le football contemporain comme le firent ses deux prédécesseurs au palmarès, Ajax d'Amsterdam (197-, 1972, 1973) et le Bayern de Munich (1974, 1975, 1976) qui réussirent des triplés ? Déjà vainqueur la saison dernière en Coupe de l'Union européenne, Liverpool a redonné au football britannique un peu de sa confiance et de son lustre passés.

Une seule ombre au tableau : le départ probable à Hambourg de Kevin Keegan, qui a peut-être joué à Rome son dernier match sous le maillot rouge. Interrogé à ce sujet, il a préféré esquiver la question : « *Ce soir, je ne veux pas parler de l'avenir. Cette nuit est celle de Liverpool.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Environ 62 millions de francs.
(2) Tribune populaire du stade d'Anfield Road.

SAINT-ÉTIENNE - NANTES EN DEMI-FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Les demi-finales de la Coupe de France de football opposeront le 11 juin, en match « aller », et le 14 juin, en match « retour », Saint-Étienne à Nantes, d'une part, et Nice à Reims, d'autre part.

NATATION

LE RECORD MONDIAL DE SKINNER (49 sec. 44 sur 100 mètres) OFFICIELLEMENT RECONNU

La Fédération internationale de natation amateur (FINA) a décidé d'homologuer, mercredi 25 mai, le record du monde des 100 mètres nage libre établi en 49 sec. 44/100 par le Sud-Africain Jonty Skinner lors des championnats des Etats-Unis, le 15 août 1976.

L'Afrique du Sud étant exclue de la Fédération internationale en raison de sa politique de ségrégation raciale, la FINA a longuement attendu avant de prendre sa décision. Elle a finalement considéré que Skinner, lorsqu'il établit son record, ne disputait pas de compétition sous les couleurs de la fédération sud-africaine, mais sous celles de son club américain, le Central Jersey

LE R.P.R. PREND POSITION SUR LA CRISE FINANCIÈRE

Prenant position sur la crise financière du football professionnel, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a fait savoir dans un communiqué que le Rassemblement pour la République estime que cette crise « *est due à des causes permanentes* » et générales dans le sport d'élite, et « *tiennent à l'absence d'un règlement courageux et définitif du problème des rapports du sport et de l'argent* ».

Le R.P.R. préconise « *une nouvelle méthode de répartition des recettes afin d'assurer à tous les clubs disputant le championnat des ressources garanties et comparables* », et l'affectation des subventions municipales à des dépenses utiles à l'ensemble des sections d'amateurs et de professionnels.

Favorable à la formule juridique de la société d'économie mixte, « *le R.P.R.*, déclare le communiqué, *ne peut que s'étonner de l'intention affichée par certains maires socialistes, notamment MM. Defferre et Mauroy, de proposer, lors de leur réunion du 26 mai, une disposition dont ils oublient manifestement qu'elle a déjà été votée, en dépit de leur opposition.* »

TENNIS

Aux Internationaux de France
DES JOUEURS DE TEMPÉRAMENT

Deux accrochages sérieux ont animé les Internationaux de France, mercredi 25 mai, en fin de journée — celle des scolaires — lesquels avaient envahi le stade Roland-Garros et y faisaient régner le souffle bruyant de l'adolescence. Adriano Panatta, le champion 1976, a dû batailler cinq sets pour venir à bout de Patrice Beust, naguère partenaire de Daniel Contet et aujourd'hui entraîneur à Nice (7-5, 6-4, 5-7, 5-7, 6-2). Et Patrice Dominguez, notre joueur numéro 2 de Coupe Davis, a longuement souffert sur le Central face au colosse tchèque Zednik.

Du côté des jeunes, c'est encore Yannick Noah, dix-huit ans, Camerounais naturalisé Français, qui a produit sur nous la meilleure impression au cours de son match contre le rugueux Néo-Zélandais Brian Fairlie, qu'il perdit avec les honneurs (6-1, 6-3, 6-7, 6-7, 6-2). Du côté des « vieux », Stan Smith s'est débarrassé sans difficulté du faucheux australien Dick Crealy, tandis que Nikki Pilic, en revanche, était battu par Phil Dent non sans une résistance opiniâtre où il démontrait de beaux restes.

SCIENCES

Pour le vol en 1980 du laboratoire orbital Spacelab

La sélection du premier astronaute européen est en cours

Ils sont quarante-cinq à concourir pour... un dixième de place. Mais cette place fait envie. C'est celle du premier Européen de l'Ouest dans l'espace.

En 1980, le laboratoire orbital Spacelab fera son premier vol, à bord de la navette spatiale. Il y aura six hommes à bord de la navette. Un commandant de bord, un pilote et un ingénieur constitueront l'équipage propre de la navette ; ils seront tous trois américain et deux spécialistes des nes auront à travailler dans le Spacelab : un chef de mission Américain et deux spécialistes des expériences embarquées dans le laboratoire orbital. L'un d'eux sera Européen.

Quarante-cinq Français, dont trois femmes, ont vu leur dossier retenu après un premier examen. Ils ont tous une *formation* de chercheur scientifique ou d'ingénieur, *parfois* une *double formation*. Il y eut quatre cent une lettres d'intention de candidature, *mais seulement cent trente* et une furent confirmées. Un premier examen des dossiers a permis de n'en retenir que quarante-cinq.

Ceux-ci ne sont pas au bout de leurs épreuves. Ils vont subir des tests médicaux et linguistiques. L'astronaute européen doit pouvoir, sans le moindre problème, communiquer par radio avec des techniciens qui ont l'accent du Texas ! On réexaminera de très près les aptitudes professionnelles des candidats qui auront passé les tests, et, le 31 juillet, le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Yves Sillard, transmettra à l'Agence spatiale européenne les noms et dossiers de cinq ou six candidats.

A cette même date, les autres pays membres de l'Agence en feront autant, ce qui donnera une liste de quelque cinquante postulants européens. La sélection reprendra et, fin octobre, l'Agence recrutera six candidats astronautes, ou plus précisément trois binômes.

Les six suivront un entraînement de neuf mois, pour partie en Europe et pour partie outre-Atlantique. L'été prochain, un binôme sera choisi, et ses deux membres auront deux ans pour préparer le premier vol. Ce n'est que peu avant le départ que sera fait le choix final de l'astronaute qui volera et de celui qui sera en réserve, et qui, conformément à l'usage américain, sera l'un des contrôleurs au sol de son collègue.

Au total, chacun des quarante-cinq postulants français n'a qu'une chance sur cinq cents d'être l'Européen de l'espace. Mais, à cette loterie, il y aura d'autres tirages : les Américains prévoient pour la prochaine décennie une dizaine de vols du Spacelab chaque année. Il est plus que probable que l'Europe aura des expériences sur certains, et qu'on verra d'autres Européens dans l'espace. — M. A.

AÉRONAUTIQUE

Les industriels français proposent au gouvernement une solution provisoire pour remplacer les Caravelle d'Air France

Dans une longue déclaration, publiée mercredi 25 mai, à Paris, le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat patronal de la construction aérospatiale en France, propose au gouvernement une solution au remplacement de ses avions Caravelle par la compagnie Air France. Cette question est à l'ordre du jour d'une prochaine réunion interministérielle qui aurait lieu le mardi 31 mai.

Le GIFAS suggère de racheter d'occasion les avions dont Air France estime avoir besoin à une compagnie aérienne européenne qui accepterait de se dessaisir de ces appareils en échange de l'acquisition d'avions Airbus franco-allemands. Selon le GIFAS, il s'agirait d'une solution temporaire, le temps d'attendre, en effet, la construction en Europe de l'avion qui répondrait précisément aux besoins futurs de la compagnie Air France.

« *On a parlé d'utilisation temporaire de matériels étrangers*, écrit notamment le GIFAS. *Cette solution ne vaut que si l'on a la garantie que l'utilisation est vraiment temporaire. D'autre part, s'il s'agissait de matériels étrangers repris à des compagnies européennes, il y aurait là le moyen de vendre des Airbus, disponibles à court terme, aux compagnies européennes qui se dessaisiraient de leur matériel, tout en satisfaisant les besoins immédiats de notre compagnie nationale.*

» *Mais, à échéance plus lointaine, la solution doit passer par un ou deux programmes nouveaux d'avions civils. Les excellentes qualités du nouveau réacteur CFM-56, actuellement à l'essai, désignent tout naturellement ce moteur civil pour propulser les nouveaux avions dont nous avons besoin. Comme dans le passé, la construction doit être répartie entre plusieurs constructeurs européens, avec, autant que possible, des engagements d'achat des pays participant à la construction.*

» *Il serait économiquement et politiquement impossible d'adopter des solutions qui, à court terme et à long terme, feraient financer les avions de transport de notre compagnie nationale par des prélèvements sur nos ressources en devises et ne donneraient pas, dans l'immédiat et à long terme, du travail à nos ouvriers et à nos ingénieurs, ou qui se borneraient à transformer notre industrie aéronautique en une vaste entreprise de sous-traitance sur des dessins américains* », conclut le GIFAS.

Le GIFAS considère qu'il existe un besoin mondial pour un avion de transport de cent cinquante places, auquel la construction française est en mesure de répondre. « *Le marché principal n'est pas aux Etats-Unis*, observe le syndicat patronal, *et il est donc plus facilement perméable à des productions européennes.* »

SOCIÉTÉ

Le Salon « L'âge et la vie » pour profiter des années de retraite

La troisième semaine d'information de « L'âge et la vie » aura lieu du 3 au 12 juin, à Paris, porte de Pantin. Elle aura pour thème « le temps libre », souvent mal employé par les personnes âgées, qui en arrivent parfois à regretter « *la vie active.* ».

« *C'est pour aider à surmonter cette difficulté, à profiter de ces années de retraite relativement longues — chaque Français qui atteint soixante-cinq ans peut espérer vivre dix-huit années encore — et permettre ainsi aux personnes âgées d'apporter leur densité humaine, de témoigner de la richesse de l'existence, d'apprendre aux plus jeunes à vivre dans le présent, que nous avons organisé ce troisième Salon* », a expliqué M. Jean Carette, président de « L'âge et la vie » lors d'une récente conférence de presse.

L'an dernier, plus de cinquante mille entrées ont été enregistrées, et le prix littéraire (décerné alors au roman de Jeanne-Marcelle Moreau, *Misère de misère*) vient d'être réédité à vingt mille exemplaires. Cette année, mille trente-huit manuscrits ont été proposés. Des films, une exposition de dessins d'enfants organisée avec le concours de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, des débats (sur la mode, la retraite en milieu rural, les transports, le vieillissement dans l'entreprise) illustreront le thème du Salon et l'étendront au problème plus général de la place des personnes âgées dans la société.

Plusieurs organismes publics participeront à cette manifestation, ainsi que des organismes sanitaires et sociaux, des clubs du troisième âge et le Groupe d'études et de recherches pour les solutions aux problèmes des personnes âgées (GERSPPA).

« *Il s'agira*, a conclu M. Jean Carette, *de magnifier le plaisir d'avancer en âge.* »

★ Centre culturel et artistique de La Villette à la porte de Pantin, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Entrée : 4 F par personne, 3 F pour les groupes.

RELIGION

La visite à Rome de Mgr Lefebvre

L'ARISTOCRATIE RÉPONDRA-T-ELLE AUX INVITATIONS DE LA PRINCESSE ELVINA PALLAVICINI ?

Mgr Marcel Lefebvre est attendu à Rome le 6 juin. Il sera l'hôte de la princesse Elvina Pallavicini, qui a déjà envoyé quatre cents cartes d'invitation. *Le* supérieur d'Ecône doit prononcer une conférence et célébrer la messe selon le rite de Pie V.

Quelques membres de l'aristocratie romaine ont mal pardonné à Paul VI d'avoir, au début de son pontificat, supprimé leurs traditionnelles charges vaticanes et éprouvent une certaine sympathie pour Mgr Lefebvre. *Rares toutefois sont ceux qui suivent celui-ci jusqu'au bout. Le réflexe de* fidélité au pape demeure malgré tout.

***Le* palais de la princesse, qui compte un pape et de nombreux cardinaux dans sa famille, a été construit par Mazarin et abrite des trésors artistiques inestimables.**

Paul VI a eu, d'autre part, le 25 mai, un bref entretien avec le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui se trouve à Rome pour participer aux travaux de la commission pontificale pour la révision du droit canonique.

Selon certaines déclarations, le pape soutient entièrement l'action de l'archevêque de Paris concernant l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet et n'aurait pas l'intention d'autoriser les traditionalistes à utiliser le rite de Pie V.

ÉDUCATION

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Saunier-Seïté accuse le P.C. de vouloir noyauter l'enseignement supérieu[r]

Mercredi 25 mai à l'Assemblée nationale, au cours des questions au gouvernement, Mme Constans, député communiste de la Haute-Vienne, évoquant la nomination de M. Christian Rème à la tête de l'Institut universitaire de technologie de Toulouse, a dénoncé « *l'autoritarisme croissant du secrétaire d'Etat aux universités qui entend imposer un directeur contre l'avis du conseil d'administration de l'I.U.T., de son président et du président de l'université* ». Elle a demandé à Mme Saunier-Seïté de revenir sur sa décision et d'abroger le décret du 13 janvier 1977, qui lui permet de nommer un directeur d'I.U.T. contre l'avis du conseil d'administration.

Après avoir observé que la procédure légale avait été respectée, cette dernière a déclaré : « *Ce que vous appelez autoritarisme n'est que l'autorité nécessaire que doit exercer le responsable d'un grand service public en vue d'assurer la qualité du travail et la liberté de pensée. Le parti communiste s'efforce de susciter des grèves, de stériliser les instances de consultation, de noyauter les emplois de responsabilité, de subordonner la classe intellectuelle, d'intoxiquer les étudiants, et de les pousser à interrompre leurs études afin d'en faire une masse de manœuvre docile. Avec lui, nos grandes écoles deviendraient les écoles des cadres du parti. Nos professeurs de lettres seraient noyés dans les fumées bleues de Vincennes ou appelés à rédiger des tracts comme à Toulouse-Le Mirail. La docilité politique*, a-t-elle conclu, *remplacerait la compétence scientifique.* »

Au cours de la même séance, M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) a dénoncé « *la campagne d'intoxication organisée à propos de la réforme de l'enseignement et dont la prétendue information n'est qu'un tissu de caricatures et de mensonges* ».

Des efforts d'information

M. Haby, ministre de l'éducation, a rappelé les efforts d'information accomplis par ses services tout en constatant *qu'« une prétendue contre-information déforme les intentions du gouvernement et de l'Assemblée* ». Puis il a ajouté : « *Certains partis politiques jouent un grand rôle dans cette campagne à laquelle les enseignants s'associent trop souvent. Surtout, je dénonce une fois de plus l'usage qui est fait des enfants comme moyen de transmission et de pression sur les parents.*

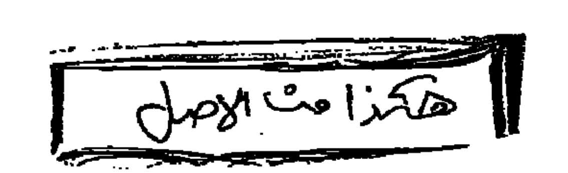
» *Cette très forte campagne lancée par deux syndicats sur trente-quatre et par la Fédération des parents Cornec*, a ajouté le ministre, *se propose de rassembler cinq millions de signatures contre la réforme. On recueille, paraît-il, ces signatures jusque sur les marchés et on les demande par l'intermédiaire des enfants.* » « *Quand même on me les présenterait par millions*, a-t-il conclu, *je ne reconnaîtrais pas pour valables des signatures recueillies dans de telles conditions.* »

A la fin de la séance, M. FAN[-]TON (R.P.R.) a estimé, dans [un] rappel au règlement, qu'u[ne] question orale, tout comme [une] question écrite, ne doit con[tenir] aucune imputation d'ordre p[er]sonnel à l'égard de tiers no[m]mément désignés. Il a dépl[oré] que Mme Constans ait enfr[eint] « *une tradition permanente [du] Parlement français* ».

M. Edgar Faure a alors ind[i]qué qu'il n'entendait pas app[li]quer aux questions orales [les] dispositions relatives aux qu[es]tions écrites. « *Il ne m'app[ar]tient pas de couper la parol[e à] un orateur qui met un tiers [en] cause* », a-t-il ajouté, en fais[ant] remarquer que « *la chose se pr[o]duit souvent* ». Il a toutef[ois] reconnu que la question [de] M. Fanton présentait de l'intér[êt] et annoncé qu'il saisirait le bu[-]reau de l'Assemblée.

[M. Christian Rème a été nomm[é] le 11 mai, directeur de l'I.U.T. [de] Toulouse, malgré l'avis défavorab[le] du conseil d'administration de l'éta[-]blissement qui s'était prononcé [en] faveur d'un autre candidat. En ver[tu] d'un décret du 13 janvier 1977, [le] secrétaire d'Etat n'est plus oblig[é] de tenir compte de l'avis du conse[il] d'administration. « En imposant u[n] directeur qui n'a pas ce soutien, [le] secrétaire d'Etat aux universit[és] introduit un facteur de désord[re] permanent, contraire au bon fon[c]tionnement du service public », estime le Syndicat national de l'en[-]seignement supérieur (SNE-Sup). Plusieurs enseignants de l'I.U.T. [de] Toulouse ont déjà demandé à le[ur] nouveau directeur de présenter [sa] démission.]





L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY DANS LE SECONDAIRE

[...]embarras des chefs d'établissement

[...]lus la date d'application de [...] réforme Haby (septembre [...]7) approche, plus grandit [...]barras des chefs d'établis[...]ent. Le syndicat (indépen[...]t) des personnels de direc[...] et d'administration avait déjà [...]é l'attention du ministre de [...]ucation sur les « nombreux [...]tacles » qui l'attendent, tout [...]'assurant de la « bonne vo[...]é » de ses adhérents.

[...]es proviseurs, censeurs et [...]cipaux de collège affiliés à [...]édération de l'éducation na[...]ale. (68 % des personnels [...]cernés), eux, affirment nette[...]t leur opposition à la ré[...]e dont ils avaient, en vain, [...]andé le report (le Monde du [...]évrier). Généralement réser[...] les chefs d'établissement de [...] FEN (1) sont sortis de la [...]scrétion jusqu'ici inhérente à [...]s fonctions « parce qu'elle [...]leur semble plus guère « ga[...]e par le ministre de l'édu[...]on » depuis que ce « porte[...]ole privilégié » a « calomnié » [...] enseignants.

[...]a réforme Haby, a expliqué, [...]cours d'une conférence de [...]se, M. Michard, proviseur du [...]e Buffon à Paris, « fait peser [...] graves menaces sur nos éta[...]sements ». La séparation en[...] premier et deuxième cycles [...]où elle n'est pas encore faite, [...]me l'exigeait pourtant la ré[...]e de 1963 créant les C.E.S.), [...]anisation administrative et [...]cière des lycées et col[...], la répartition des horaires [...]sciplines en sixième, enfin [...]mise en cause de la « carte [...]ire », permettent, selon [...] « de mettre en place un [...]me d'établissements concur[...]ls ».

« Nous ne voulons pas, a ajouté M. Michard, prendre la responsabilité du démarrage de la réforme. Nous ne voulons pas porter la responsabilité d'un éventuel échec si elle est mise en œuvre en dépit de nos avertissements. » Car les chefs d'établissement appliqueront la réforme. « Nous sommes, disent-ils, des fonctionnaires disciplinés. » Prendre la parole, tel est le seul moyen d'action qu'ils se donnent.

Il est vrai que les chefs d'établissements sont confrontés à bien des contradictions et ambiguïtés. En tant que syndicalistes, ils ont des revendications. Pour leurs établissements, ils demandent des moyens... et le droit de les demander à leurs supérieurs hiérarchiques sans s'attirer des reproches. Pour eux, ils réclament « un statut qui leur assure l'indépendance et une rémunération correspondant à la dignité de leur charge ». Ils ont d'ailleurs accueilli favorablement la promesse de M. Haby de rétablir le « grade » de chef d'établissement.

Comme tous les syndicats de la FEN, d'autre part, ils sont opposés à la réforme Haby. Mais ils tiennent à rester les « représentants de la hiérarchie, de la légalité républicaine », selon l'expression de l'un d'entre eux. Quel que soit le gouvernement en place, précisent-ils, « tant que nous aurons des responsabilités — notamment pénales, — il nous faudra des pouvoirs ».

C. A.

(1) Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S. N. P. D. E. S.).

Le Syndicat national des collèges souhaite une action unitaire

Le Syndicat national des collèges (S.N.C. autonome) a affirmé son opposition à la réforme Haby, au cours de son congrès réuni à Royan du 19 au 21 mai.

La réforme, selon le S.N.C., contient un « paradoxe injustifiable ». Elle met en place, pour les élèves, « un tronc commun intégral dans un collège unifié autonome », tandis que, pour les professeurs, elle maintient « toutes les disparités catégorielles anciennes » et renforce « toutes les discriminations qui en découlent ». D'autre part, « le brassage inconsidéré des élèves (...) contrecarre gravement les exigences de l'égalisation des chances et de l'orientation scolaire, et donc d'une réelle démocratisation de l'enseignement ».

Le S.N.C. estime nécessaire de sortir du dilemme « tronc commun illusoire ou filières étanches » et de mettre en place un système de « groupes de soutien progressifs », et réclame l'unification du corps des professeurs de collège. Sur ces revendications, les congressistes ont notamment mandaté les responsables du syndicat « pour accepter ou susciter les actions communes ou convergentes que devrait motiver la lutte de tous les syndicats contre la réforme officielle ».

Le S.N.C. a d'autre part affirmé son opposition à toute aide de l'Etat à l'enseignement privé, confessionnel ou non. Le congrès a « réclamé la nationalisation de l'ensemble des structures et établissements d'enseignement et de formation qui bénéficient actuellement de fonds publics ».

A propos de la polémique sur la « politisation » des établissements, le S.N.C. — qui emploie l'expression « fonction sociale » des enseignants — considère que les professeurs « ne sauraient être cantonnés dans une initiation culturelle ». Ils « doivent continuer à participer étroitement à l'évolution de la société de leur temps et, dans l'exercice même de leurs fonctions éducatives, y contribuer par la formation civique et laïque qu'ils doivent donner à leurs élèves ». Mais « la laïcité des enseignants ne saurait se confondre ni avec le prosélytisme ni avec l'indifférence ». Les professeurs de collège doivent aussi « veiller à ce que l'injustice sociale recule devant la démocratisation effective de l'enseignement ».

L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS EST HOSTILE AUX NOUVEAUX PROGRAMMES

L'Association française des enseignants de français (AFEF) se déclare « en totale opposition avec la pseudo-réforme de l'enseignement du français » telle qu'elle ressort des nouveaux horaires et programmes des classes de sixième et de cinquième (le Monde des 19 et 25 mars). Elle s'inquiète tout d'abord de constater que « l'heure de soutien pédagogique » n'est plus inscrite dans la grille officielle des horaires mais mentionnée en dehors, comme heure supplémentaire ». Selon l'AFEF, des difficultés ne manqueront pas de surgir à l'intérieur des établissements pour prévoir cette heure « hors grille », et il serait « scandaleux que la notion d'aide pédagogique aux élèves en difficulté serve finalement d'alibi au ministère pour supprimer à plus ou moins brève échéance une heure de français à tous les élèves ». Quant au « soutien pédagogique » lui-même, l'AFEF « émet les plus grandes réserves sur les chances de succès d'une décision prématurée, qui institue un système de marginalisation et de culpabilisation des élèves « soutenus » et va à l'encontre des grandes lignes dessinées par les recherches en cours dans les C.E.S. expérimentaux ».

Second grief : l'AFEF voit, dans les nouveaux programmes, « le refus du ministère d'engager toute démarche novatrice dans la conception de l'enseignement du français ». Le texte publié « n'est qu'une sèche énumération de notions à enseigner, tout à fait semblable, dans sa conception, aux instructions officielles qui ont toujours régi, à ce niveau, l'enseignement du français. Celui-ci est implicitement ramené à des acquisitions indépendantes les unes des autres, dont la somme donnerait miraculeusement la maîtrise de la langue ». « C'est, pour l'AFEF, un non-sens, et les échecs scolaires des dernières décennies ont largement prouvé les insuffisances d'une telle méthode. Elle réaffirme comme indispensable la globalisation de l'apprentissage de la langue orale et écrite, et le renouvellement des approches aussi bien que des méthodes. »

L'AFEF estime, en conséquence, que les « enseignants de français apprécieront eux-mêmes l'inutilité de l'introduction de quelques notions nouvelles ou rajeunies, lorsque c'est la conception d'ensemble d'un enseignement qui est à modifier ».

★ 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, tél. 027-08-00.

LES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ ONT RENCONTRÉ M. GEORGES MARCHAIS

Deux jours après avoir été reçus à l'Elysée, MM. Jean Dry, premier vice-président, Paul Leroy et Pierre Fauchais, seconds vice-présidents de la conférence des présidents d'université, ont rencontré, mercredi 25 mai, au siège du parti communiste, le secrétaire général, M. Georges Marchais, qui était entouré de MM. Jacques Chambaz, membre du bureau politique, et Michel Dufour, membre du comité central.

Le parti communiste a indiqué, dans un communiqué, que M. Georges Marchais avait réaffirmé, au cours de ces entretiens, « la volonté de son parti de contribuer à sauvegarder le riche potentiel que représente l'enseignement supérieur ».

La conférence des présidents d'université a déjà rencontré MM. Chirac, Mitterrand, Fabre, les radicaux de la majorité, et doit avoir prochainement un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain. Une synthèse de ces rencontres doit être présentée, le 16 juin prochain, au cours de la prochaine réunion de la conférence des présidents d'université.

Avant le face-à-face télévisé du 8 juin

Les lycéens du président

De notre correspondant régional

Lyon. — Au lycée Saint-Exupéry, retiré sur le plateau de la Croix-Rousse, l'information avait été jalousement gardée par ceux qui, depuis plusieurs semaines, se savaient « choisis » pour participer à l'émission d'Antenne 2 qui, le 8 juin, « opposera » le président de la République et vingt-cinq jeunes. Aussi la quasi-totalité des mille cinq cents élèves n'a eu connaissance de « l'opération Elysée » que mercredi matin 25 mai par la radio ou les quotidiens régionaux.

La première réaction était de surprise, mêlée d'un peu de fierté. De la gêne aussi parmi ceux et celles qui ont accepté de participer à cette émission « sous réserve qu'on ne fasse pas de battage autour » et qui se trouvent ainsi abusés sur ce point.

Aussitôt, dans les conversations échangées sur le trottoir, surgissent les préoccupations politiques. « Comme récupération, on ne fait pas mieux », proteste un adhérent de l'UNCAL (1). « C'est Haby qui prétend que la politique ne doit pas entrer dans les établissements ? Bel exemple, voilà une classe entière qui sert de caution au président de la République ! », renchérit un de ses camarades — blue-jeans et veste de treillis, casque sous le bras. « Un méchant piège », laisse tomber un troisième en s'éloignant.

Pourquoi une classe de terminale, et pourquoi la C. 2 ? « Peut-être parce que nous sommes un peu plus mûrs », ose Marie-France. « C'est vrai, ajoute Jean, que la classe a eu deux accessits au concours général en 1976, et que, cette année encore, plusieurs élèves s'y présenteront. » Le proviseur, M. Monchambert, ne cache pas qu'il porte seul la responsabilité du choix. « J'avais à répondre à trois souhaits des responsables de l'émission : une mixité aussi satisfaisante que possible (la classe compte treize filles et douze garçons), l'homogénéité des âges (tous les élèves ont dix-sept ou dix-huit ans) et la diversité des origines socio-professionnelles. » (A Saint-Exupéry, la moitié des élèves est issue de familles de cadres moyens ou supérieurs, ou exerçant une profession libérale.)

Des assurances

La classe est d'un « bon niveau », et aucun élève n'est adhérent à l'UNCAL : cela n'a-t-il pas compté dans la décision ? La manière dont le choix est intervenu est contestée par certains élèves. « A quoi sert la commission permanente du lycée si on ne la consulte pas en pareille occasion ? Est-ce là la concertation qu'on nous vante ? Un peu malgré, non ? », se plaignaient mercredi deux élèves de première.

Dans l'esprit du proviseur, cette rencontre avec le président de la République n'est rien d'autre qu'un « 10 % un peu exceptionnel ». Après la Grande-Bretagne et l'Allemagne, l'arsenal de Toulon et le barrage de Vouglans, l'Assemblée européenne à Strasbourg et les installations de Fos-sur-Mer, pourquoi pas les lycées ? « J'ignorais cependant au départ que cette rencontre ferait l'objet d'une émission de télévision », reconnaît M. Monchambert. « Mais ça ne m'ennuie pas, les élèves et moi n'avons rien à y perdre. »

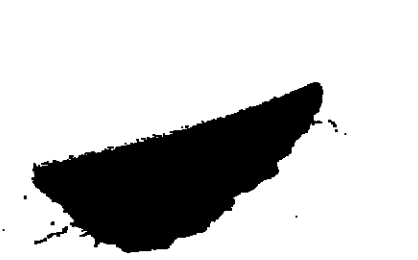
Les règles du jeu connues, Marie-France, Françoise et les autres ont, sans exception — et leurs parents également, — accepté de faire le voyage à Paris le 8 juin. « On nous a donné l'assurance que nous pourrions poser toutes les questions que nous souhaitons : interrompre le président si besoin est et surtout revenir sur les points qui n'auraient pas reçu de réponse satisfaisante », explique Jean. Quelles questions ? Ils ne savent pas encore. Par petits groupes, ils ont commencé à y réfléchir. Tous rêvent de « coller » le président. Se montreront-ils des examinateurs sévères ou indulgents ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Union nationale des comités d'action lycéens, proche des communistes.

● *L'Ecole normale de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) une nouvelle fois occupée.* — Les élèves du centre de formation des professeurs d'enseignement général de collège de l'Ecole normale de Livry-Gargan ont, à deux reprises (les 16 et 17 mai, puis le lundi 23 mai), occupé les locaux de leur école pour appuyer leurs revendications. Les futurs professeurs P.E.G.C. demandent notamment la suppression de l'examen de fin d'études, l'égalité des droits pour toutes les catégories d'élèves et le droit au redoublement avec salaire en cas d'échec au certificat d'aptitude théorique, c'est-à-dire l'extension à trois ans du congé d'études pour les stages de P.E.G.C.

● *Heurts entre policiers et manifestants près du ministère de l'éducation.* — Une manifestation organisée à Paris par le Rassemblement national des auxiliaires pour la garantie de l'emploi des maîtres auxiliaires s'est heurtée, le mercredi 25 mai dans l'après-midi, aux forces de police, aux abords du ministère de l'éducation.



PRESSE

Selon un rapport d'Amnesty International

Cent quatre journalistes sont en prison

Amnesty International a présenté, le mercredi 25 mai à Paris, un rapport consacré aux « journalistes en prison dans le monde ». Ce document, arrêté au 15 mars dernier et qui ne prétend nullement être exhaustif, recense cent quatre cas dans vingt-cinq pays. Les plus nombreux se trouvent en Indonésie (dix-neuf), puis au Malawi, au Brésil et en U.R.S.S. Une première liste avait été dressée en mai 1976 et il apparaît qu'en un an le nombre de journalistes poursuivis et détenus a augmenté de 50 %.

L'organisation humanitaire indépendante est inquiète de cette évolution qui équivaut à supprimer des sources d'information sur la répression et à violer l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaissant à chacun le droit de recevoir et diffuser l'information. De nombreux journalistes ont été torturés en raison de leurs écrits et de leurs prises de position.

L'un d'entre eux, Edgardo Greco, qui ne figure pas sur la liste fournie, a, selon un témoignage donné vendredi par une consœur à la conférence de presse d'Amnesty, perdu l'esprit à la suite de ces tortures et demeure détenu à la prison de Sierra-Chica près de Buenos-Aires.

Amnesty International s'inquiète par ailleurs, à la suite de la proposition du général Pinochet d'« *échanger* » quinze détenus (*le Monde* du 23 varil) d'une pratique qui traite les hommes en bétail et attire l'attention sur les seuls prisonniers « *notoires* » dont les Etats entendent se débarrasser. Tout en se félicitant des libérations obtenues par ce biais, l'organisation voit ainsi compliquer sa tâche et contredire son exigence première selon laquelle les prisonniers d'opinion doivent être relâchés dans leur patrie. — P.-J. F.

● *L'université Columbia*, à New-York, a décidé d'accorder cette année son prix de journalisme collectivement à tous les journalistes et écrivains emprisonnés. Dans un communiqué, l'université souligne que l'augmentation du nombre des journalistes incarcérés, portant leur nombre à plus de cent, est un « *triste* » témoignage de la multiplication des atteintes à la liberté de la presse. — *(A.F.P.)*

LES JOURNALISTES EUROPÉENS ALERTENT L'OPINION SUR LES MENACES QUI PÈSENT SUR « PUEBLO »

Les dirigeants de syndicats européens de journalistes, réunis à Paris les 23 et 24 mai à l'initiative de l'Union nationale des syndicats de journalistes français (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.), déclarent dans un communiqué ne pas pouvoir rester « *indifférents devant la menace de disparition du quotidien espagnol* Pueblo».

« *Ils affirment leur solidarité avec les travailleurs de* Pueblo, *actuellement en lutte pour la survie de leur entreprise, et avec tous les journalistes qui, en Espagne, combattent pour la liberté d'expression. Ils soutiennent leur action pour le maintien des sept cents salariés de* Pueblo *(imprimeurs, employés, journalistes).*

» *Ils souhaitent avec eux que ce journal, qui fut, pendant quarante ans, le porte-parole du syndicat officiel, devienne rapidement l'organe d'expression unitaire du syndicalisme démocratique en Espagne.* »

On signé ce texte : pour l'Italie, la Fédération nationale de la presse italienne ; pour la France, le Syndicat national des journalistes (autonome), le Syndicat des journalistes français (C.F.D.T.), le Syndicat national des journalistes (C.G.T.) et le Syndicat général des journalistes (F.O.) ; pour le Portugal, le Syndicat national des journalistes portugais.

Au cours de cette même rencontre, qui préludait à la réunion européenne qui aura lieu cet été en Italie, les participants « *ont pris connaissance des perspectives nouvelles qui s'ouvraient à la presse* », en Espagne et au Portugal notamment, dont les délégués étaient présents pour la première fois.

« *Ils se sont félicités de l'efficacité des rencontres organisées, depuis 1967, sous l'égide de leurs confrères italiens, et considèrent que, dix ans après, le moment était venu de passer à une étape supérieure de leurs travaux, par l'amélioration des structures des rencontres biennales* », ajoute le communiqué.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a donné une réception mardi dans les salons de l'hôtel de Beauharnais.

Naissances

— M. Xavier de Verdelon, Mme, née Jacqueline de Luze, et Jocelyn, ont la joie d'annoncer la naissance de

Calixte,

le 13 mai 1977.
189, rue de l'Université, 75007 Paris.

— M. Denis Guermonprez et Mme, née Bénédicte Brouard, laissent à leur fils Camille la joie d'annoncer la naissance de

Amélie.

Paris, le 21 mai 1977.

— Mary et Michel Garel, Mathias et Nicolas, sont heureux d'annoncer la naissance de

Noémi,

le 17 mai 1977.
14, rue de Liège, 75009 Paris.

— Hildegard et Hubert Bastin ont la joie d'annoncer la naissance de

Véronique.

Pont, Malmédy (B.), le 19 mai 1977.

Décès

Pierre PRADEL

— Mme Pierre Pradel, son épouse,
M. et Mme Bernard de Grandry et leurs enfants,
Mlle Pascale Pradel,
M. et Mme Jacques Pradel,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PRADEL,
membre de l'Institut,
inspecteur général honoraire des musées nationaux,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 25 mai 1977, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e), le vendredi 27 mai, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10 bis, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

[Né en 1901 à Montluçon, Pierre Pradel était ancien élève de l'École des chartes. Archiviste paléographe de la promotion 1925, il fut d'abord bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (aux imprimés en 1926, au cabinet des médailles en 1928), puis, en 1933, conservateur adjoint des musées nationaux : au musée de Versailles et au Musée des monuments français. En 1956, il était nommé conservateur en chef du département des sculptures du Moyen Age au musée du Louvre. De 1956 à 1968, il était directeur des études de l'Ecole du Louvre, et de 1969 à 1972, inspecteur général des musées. C'est en 1967 qu'il avait été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Louis Renou.

Il a joué un rôle extrêmement important dans le réaménagement du département des sculptures du musée du Louvre. On lui doit aussi de nombreux ouvrages sur l'art du Moyen Age, et plusieurs brillantes expositions, notamment en 1968 « l'Europe gothique », au pavillon de Flore (sous l'égide du Conseil de l'Europe), et en 1972 « Pleurants dans l'art du Moyen Age » au musée de Dijon.]

— Mme Philippe Bordier et ses enfants, Sophie, François, Cyril,
Mme Marcel Bordier,
M. et Mme Charles Gombault,
M. et Mme Francis Bordier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe BORDIER,
maître de recherche à l'I.N.S.E.R.M.,

survenu le 24 mai 1977 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris-7e) et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

7, rue de Chanaleilles, 75007 Paris.

[Né en 1927, docteur en médecine, Philippe Bordier était maître de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Ses travaux sur les maladies osseuses et le calcium au centre A. Lichwitz de l'hôpital Lariboisière lui ont valu un prix de l'Académie des sciences et une réputation internationale.

Connu pour son dynamisme, Philippe Bordier a fait partie de l'équipage d'Eric Tabarly, notamment lors de la course Le Cap-Rio en 1971.]

— Mme veuve Henri Bru,
Mme Emmanuelle Pedinielli,
M. François-Xavier Bru,
M. Pierre-Henri Bru,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Berthe BRU,

mère de M. Henri Bru, ex-ministre, survenu le 18 mai 1977 à Brazzaville (République populaire du Congo).

— M. et Mme Grégoire Bregman,
Bruno et Dorine Bregman,
Les familles Kahn, Goullon, Chenitzer, Glodek, Schatz, Gourkow, Lerner,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques CAHEN,
née Sophie Lerner,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, survenu le 23 mai 1977 dans sa soixante-dix-huitième année.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le vendredi 27 mai, à 10 h. 30 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
128, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

— Mme Claude Collin,
Anne-Sophie, Jérôme et Claire,
Mme Georges Collin,
M. et Mme Pierre Bailly,
ont la douleur de faire part du décès, le 22 mai 1977, de

M. Claude COLLIN,

à l'âge de quarante-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Klaus GEISSLER.

De la part de :
Mme Marguerite Geissler, née Vallette,
Christophe et Eve Geissler,
M. et Mme Gerhard Geissler,
Mme Jacques Vallette,
M. et Mme Stefan Geissler et leurs enfants,
Sa famille et ses amis.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le samedi 28 mai, à 11 heures, au cimetière de Palaiseau.

17, rue Gambetta, 91120 Palaiseau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Gelle et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GELLE,

survenu le 25 mai en son domicile, 53, boulevard de Strasbourg, Paris (10e).

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 mai dans la plus stricte intimité, au cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Annette LAMING-EMPERAIRE,
archéologue,
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales,

survenu accidentellement à Curitiba (Brésil).

L'inhumation a eu lieu le 20 mai, au cimetière Saint-Jean-d'Elbeuf.

[Mme Annette Laming-Emperaire était une grande spécialiste de la préhistoire d'Amérique du Sud. Sa thèse de doctorat ès lettres portait, certes, sur les grottes de Lascaux, mais, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, elle y dirigeait un séminaire d'anthropologie préhistorique d'Amérique du Sud et elle était responsable de l'unité de recherche archéologique no 5 du C.N.R.S. consacrée à l'Amérique du Sud, ainsi que d'une recherche coopérative sur programme axée sur l'art rupestre préhistorique d'Amérique du Sud.

Elle avait travaillé de nombreuses années en Terre de Feu. C'est là-bas, au cours d'une fouille, que son mari, José Emperaire, trouva une mort tragique. Depuis plusieurs années, Mme Laming-Emperaire travaillait au Brésil, non loin de Belo-Horizonte, sur les sites de Lagoa-Santa, de Lapa-Vermelha et dans les grottes de Cerca-Grande et de Lapa-Do-Ballet. Elle était aussi chargée, en Uruguay, des fouilles de sauvetage des nombreux sites préhistoriques qui vont disparaître sous les eaux du lac de barrage de Salto-Grande. Elle revenait de Salto-Grande lorsqu'elle a trouvé une mort accidentelle.

Ayant formé la plupart des préhistoriens brésiliens, Mme Laming-Emperaire avait constitué une équipe d'archéologues franco-brésilienne.]

— Paris, Alger.
M. et Mme Marcel Paternot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Paternot, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René PATERNOT,
née Renée Dromigny,

survenu le 21 mai 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité en la chapelle des sœurs Augustines.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.
Sainte-Anne-d'Evenos,
83330 Le Beausset.

— Mme Léon Regensberg,
Le docteur et Mme Claude Regensberg et leurs filles,
Le docteur et Mme Michel Regensberg et leur fille,
M. et Mme Marcel Regensberg (Londres),
M. et Mme Max Korsec et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Enser et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, frère, oncle, beau-père et beau-frère,

M. Léon REGENSBERG,

survenu le 25 mai 1977, dans sa soixante et onzième année, et vous prie d'assister à l'inhumation, qui aura lieu le vendredi 27 mai 1977.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 13 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.

— La comtesse Constantin de Zarnekau,
M. et Mme Pierre de Zarnekau et Nicolas de Zarnekau,
M. et Mme Raymond Labrousse et leurs enfants,
La comtesse Nina de Zarnekau,
La princesse Mary Eristov,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Constantin de ZARNEKAU,

survenu dans sa soixante-et-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, à 10 h. 30, en la cathédrale [...] doxe de la rue Daru, le [...] 27 mai 1977.

L'inhumation aura lieu dans [l'in]timité au cimetière de Pantin.

On se réunira à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-[part].

— Nous apprenons la m[ort de] notre confrère

Constantin ZARNEKAU,
ancien chef

du service des écoutes de [...] décédé à Paris le 24 mai, à [...] soixante et un ans.

Ses obsèques seront cél[ébrées] vendredi 27 mai, à 10 h. [...] cathédrale Alexandre-Nevsk[i] [rue] Daru, à Paris.

L'inhumation aura lieu da[ns l'in]timité au cimetière de Pantin.

[Né le 29 juin 1916 à Leningr[ad] [...] cié en philosophie, diplômé d[es] études d'économie politique [...] Constantin Zarnekau avait été [...] du son à la Radiodiffusion franç[aise] [...] la guerre.

Engagé à l'A.F.P. le 8 juil[let] [...] devenait directeur du bureau d[e] [...] à Moscou en juin 1957. Rentré e[n] [...] en 1959, Constantin Zarnekau a [été] nommé chef du service des éc[outes] [en] juin 1975 et avait pris le 1er ja[nvier] [...] une retraite anticipée pour ra[isons de] santé.]

— Anne et Jean-Franço[is] [...] rioux, ses enfants,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire p[art du] décès de

Mme Cyrille ZNOSKO-BOR[OVSKY],
née Herta Sommerfel[d],

survenu le 22 mai 1977.
21, rue Georges-Vogt,
92190 Meudon.
9, rue Soyer, 92200 Neuilly.

Les obsèques ont eu li[eu dans] l'intimité.

Remercie[ments]

— Mme Jean-François Le [...] sa famille et ses amis, très [touchés] des nombreuses marques de [sympa]thi qui leur ont été tém[oignées] prient toutes les personnes [qui se] sont associées à leur deuil de [trouver] ici leurs plus sincères remerc[iements].

Annive[rsaires]

— Une pensée est demandé[e à] ceux qui se souviennent de

Christophe GONNET,

disparu à Paris le 26 mai 1[...]

Avis de [messes]

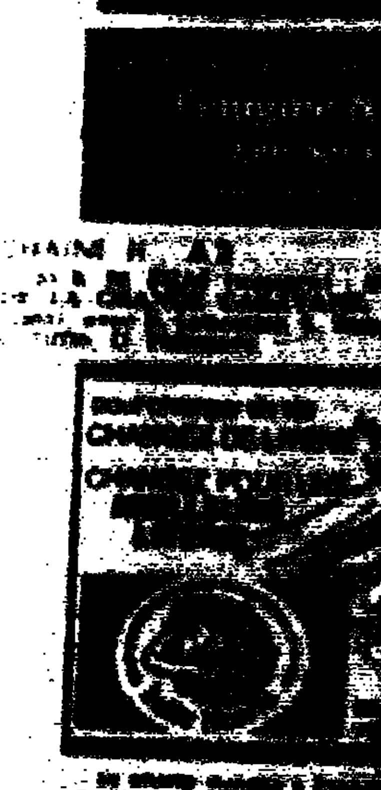
— Les amis de la famille [...] rich,
feront célébrer une messe à [la mé]moire de

M. et Mme Gérard AMA[...]
et de leurs enfants,

le jeudi 2 juin, à 9 heures [en la] chapelle haute de l'église [Saint-]Pierre de Neuilly.

Communications div[erses]

— Les anciens élèves du [lycée] Louis-le-Grand se réunissent [mer]credi 1er juin, de 18 h[eures à] 20 heures, au club Pernod, [...] nue des Champs-Elysées, Pa[ris,] septième étage. Julien Gueli[...] que vous serez nombreux.



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

L'enfance et l'art

On se demande souvent pour-uoi les enfants qui jouent si ien la comédie à la ville le ont si mal à la scène et à écran. Chagrin, maladie, indif-érence, mauvaises notes, à de ares exceptions près, ils inven-ent, ils simulent, ils prétendent, s escamotent avec un talent de océtaire à part entière. On s'y ompe d'ailleurs la plupart du emps. Sur ce point, c'est comme our le dessin, ils ont tous du énie, ou presque. Et ils ado-ent ça de surcroît, imiter, sin-er, changer de peau, d'iden-té.

Seulement, voilà, il y a jeu et eu, il y a jouer pour rien, pour oi, avec les copains et jouer our de vrai, pour de l'argent, vec les adultes. Entre le « toi tu erais un lion » et le « toi tu égages à droite » il y a tout ce ui sépare la nature de l'art. Cet bîme, rares sont les gosses qui e franchissent sans trébucher.

Ceux qu'a choisis André Mi-hel pour interpréter, mercredi ur TF 1, Où vont les poissons ouges ?, *fugue enfantine à tra-ers les rues de Paris, sont visi-lement des habitués, des pro-essionnels. S'ils manquent par-ois de naturel, dans l'ensemble ls rendent assez bien les senti-ents qu'on leur prête. Parfois ême avec intérêts*

La gamine, notamment, une amine du 16e arrondissement milieu bourgeois, cossu : cui-ière, fille au pair, un frère 'elle n'a pas connu, il est mort s jeune et l'on vénère son uvenir dans la famille, — ins malléable, oui, plus per-nnelle que son compagnon, le de la gardienne. La gamine ute une dimension, insoup-nnée sans doute, au person-e. Le visage barré de grosses ettes à la Marguerite Duras, a du caractère, et, dans rôle un peu bateau de pauvre ite fille riche dont tout le nde s'occupe mais ne se occupe pas vraiment, elle re-t l'attention sans forcer la pathie. Et cela suffit à sau-cette bleuette de la niaiserie.

'est gentil, sans plus. Appe-cela comme vous voudrez, ramatique » ou film-TV, on encore loin, très loin, de Cuervos ou de la Petite au bout du chemin. Ce n'est en changeant l'étiquette on améliore la qualité du pro-. C'est en y investissant antage, sur tous les plans.

CLAUDE SARRAUTE.

'MOUR N'EST PAS BLICITÉ

La direction d'Antenne 2 a mé sa solidarité avec M. Jac-Martin mis en cause, ainsi on équipe, par M. Roger Chi-, président du groupe répu-in de l'Assemblée nationale, s avoir fait de la « *publicité* », ours de l'émission « La lor-e » pour une eau de toilette igle de la société (*le Monde* 6 mai).

Le fait de céder notre sigle e entreprise commerciale est itement légal », a déclaré avier Larère, s'appuyant sur i du 7 août 1974, qui « *in-sur la nécessité, pour les es, de développer leurs re-s propres* ». « *La cession de sigle pour une eau de toi-contre des royalties — ce ous rapportera plusieurs cen-s de milliers de francs — dans le cadre de ces pro-ions* », a ajouté M. Larère. fait n'est d'ailleurs pas nou- la société TF 1 ayant, par ple, vendu des parapluies, ee-shirts et des pendulettes ués de son sigle sans que nne s'en émeuve.

qui est nouveau, c'est évi-ent que l'objet mis dans ommerce soit présenté à n. Mais, toujours pour M. La- « *l'émission de Jacques Mar-ist humoristique et la sé-e incriminée n'y était pas cée... C'était une mise en une satire, mais en aucun e publicité* ».

LONGATION LA GRÈVE RADIO-FRANCE

Le syndicat SURT-C.F.D.T. chniciens de la radio (*ma-re*) a décidé de poursuivre ve commencée le 24 mai onde du 26 mai). Radio- diffuse donc ce jeudi, et nblablement le vendredi , un programme de musi-t d'émissions enregistrées, ls bulletins d'informations res, 13 heures et 20 heures). divergences de vues sur les tés d'action sont apparues a C.F.D.T. et la C.G.T., en le l'assemblée générale de di qui avait voté pour la le de la grève. La C.G.T., « *la mobilisation trop pur l'instant* », s'est reti-nouvement.

JEUDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « les Créatures de l'ombre ».

Un jeune couple emménage dans une vieille maison où une mystérieuse petite porte lui réserve des surprises... et des frissons.

21 h. 40, L'événement : Les Mémoires télévisés de Richard Nixon (troisième émission : Les derniers jours) ; 22 h. 50, Allons au cinéma.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II A 2

20 h. 30, FILM (western) : SUR LA PISTE DE LA GRANDE CARAVANE, de J. Sturges (1965), avec B. Lancaster, L. Remick, J. Hutton, P. Tiffin, D. Pleasance



Le whisky manque à Denver. D'autant que la Ligue antialcoolique, qu'anime une pétulante veuve, entreprend d'empêcher qu'un convoi de bouteilles arrive à destination. Malgré sa séduction, Burt Lancaster, le colonel meneur de tonneaux, n'y pourra rien.

22 h. Journal.

CH. 3

20 h. FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle aspects du cinéma italien : ROCCO ET SES FRERES, de L. Visconti (1960), avec A. Delon, R. Salvatori, A. Girardot, R. Hanin, S. Delair (N., rediffusion).

La désagrégation d'une famille de paysans du Sud (une veuve et ses cinq fils) transplantée dans l'univers industriel de Milan. Une fresque naturaliste proche des romans de Zola et de l'Italien Verga. Une montée vers la tragédie, d'admirables qualités plastiques.

23 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

En raison de la grève à Radio-France (voir « D'une chaine à l'autre »), un programme commun d'émissions et de musique enregistrées sera diffusé sur les deux chaines, ainsi que sur France-Inter, avec un *journal à 20 heures.*

VENDREDI 27 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 25, Tennis : Les internationaux de France (en direct de Roland-Garros).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Appelez-moi maître, de G. Arout, mise en scène de G. Vitaly, avec M. Pacôme, J. Sereys, J.-Cl. Montalban.

Un professeur au Collège de France ne gagne pas assez pour élever le fils que veut adopter sa turbulente femme. Celle-ci, cependant, n'est pas à court d'expédients.

22 h. 30, Festival de Cannes : Clôture et palmarès.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h., Fenêtre sur... Bande à part (Claude, Françoise, Christian, Nadine et les autres).

20 h. 30, Feuilleton : Allez la Rafale ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les nouveaux philosophes sont-ils de gauche ou de droite ?).

Avec MM. François Aubral et Xavier Delcourt (« Contre la nouvelle philosophie »), Maurice Clavel (« Nous l'avons tous tué ou Ce juif de Socrate »), André Glucksman (« les Maîtres penseurs »), et Bernard-Henry Lévy (« la Barbarie à visage humain »).

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : QUELQUE PART, QUELQU'UN, d'Y. Bellon (1972), avec L. Bellon, R. Dubillard, H. Questɛr, Ch. Tsingos.

Au milieu de la foule parisienne, indifférente, les destins parallèles de plusieurs personnages : une femme architecte et un journaliste alcoolique, un couple de vieillards, une aide-soignante, un jeune ethnologue et son amie. Un film unanimiste, dont le style rappelle les recherches formelles du court-métrage français dans les années 50. Avec de beaux moments d'émotion.

0 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : Ailleurs (la Norvège). Enquête et réal. : Steve Walsh.

Une équipe de FR3 assistait à la catastrophe de la passerelle d'Ekofisk, en mer du Nord. Autour de ces images, une réflexion sur un petit pays riche, trop riche. Avec notamment des interviews du premier ministre M. Oddvar Nordli et du ministre de l'industrie chargé du pétrole, M. Bjartmar Gjerde.

21 h. 30, Série : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne (La bataille de Lépante).

En 1571, à l'entrée du golfe de Patras, en Grèce, la « Ligue sainte » affronte les infidèles.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., O. W. Milosz, par O. Germain-Thomas, réalisation J. Couturier ;

« Milosz ou la foudre de Dieu » : un essai de création sonore à partir de textes du poète lituanien, qui a aussi écrit des pièces de théâtre.

21 h. 30, Musique de chambre : Villa-Lobos, H. Wolf, Zbyneck Vostrak ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor ; 23 h., Métropole des arts : Rome, par G. Charbonnier ;

Avec MM. Nicoletti, architecte ; A. Di Vita, professeur d'archéologie, et G. Marinuzzi, compositeur.

23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction N. Santi, avec P. Amoyal, violon : « Obéron », ouverture (Weber) : « Deuxième concerto pour violon » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 9, du Nouveau Monde » (Dvorak) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Alain Kremer ; 1 h., A colin-maillard.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 26 MAI

— *MM. Marcel Lucotte*, sénateur (parti républ.) de Saône-et-Loire, vice-président du Sénat, *Pierre Schiélé*, sénateur (U.C.D.P.) du Haut-Rhin, et *Auguste Amic*, sénateur (P.S.) du Var, répondent aux questions de Pierre Dumayet sur la déclaration de politique générale suivie d'un vote faite devant le Sénat par M. Raymond Barre, sur TF 1, à 19 h. 40.

— *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40

VENDREDI 27 MAI

— *La C.G.T.* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

LA CRAVATE DE THÉO

Sous le titre « Choix d'un amateur », un brillant accrochage réunit à la galerie Schmit un ensemble de tableaux du siècle dernier et de la période contemporaine. Un choix fort éclectique, ce qui rend le compte rendu difficile, mais où abondent les pièces d'excellente qualité : un Braque de grand goût daté de 1935 (*Nature morte aux fruits*), deux Manet très parisiens (dont le portrait d'Ellen Andrée), un remarquable Gromaire, un groupe de danseuses de Degas, déhanchées, cagneuses, osseuses, laides à faire peur et plaisir, un curieux Gauguin des premières années, dont la vigueur ne fait pas oublier l'exotisme discret et savant d'une coupe de fruits et de piments peinte à Tahiti.

On a aussi pensé aux fleurs, celles d'Odilon Redon, mystérieux et métaphysique à souhait, l'emportant haut la main sur les bouquets de Fantin et de Renoir, dont on voit encore un *Melon découpé*, belle réussite d'un artiste parfois superbe, mais inégal, plein de facilités et de *redites, en général beaucoup* trop vanté. Le paysage du dix-neuvième siècle est bien représenté par des marines de Boudin, des vues de Paris de Jongkind, Guillaumin, Lebourg et Lépine, un Delacroix aussi sulfureux et emporté que le *Lion* qui l'accompagne, et surtout par deux Pissaro de premier ordre, *l'Hermitage à Pontoise* et *la Prairie de Bazincourt*, qui permettent de suivre la complexité de l'itinéraire du peintre, de Cézanne à Seurat.

Le temps de l'impressionnisme passé, la relève est vaillamment assurée par les fauves : Derain *et Marquet. Ce dernier* n'a peut-être pas si bien fait de quitter pour les brumes, les gris fondus de la Seine, la lumière éblouissante des jardins du Midi et du golfe de Saint-Tropez (numéros 48 et 49). Deux toiles sont ici à mettre hors de pair : un Vlaminck super-costaud (*la Seine à Chatou*) et un véritable feu d'artifice de couleur, de bruit, de mouvements saisis au lasso qu'est *le Port de Rotterdam* de Van Dongen. Ce qui n'empêchera pas de jeter un long regard sur le bel ensemble d'Henri-Edmond Cross, un artiste naguère encore bien dédaigné et dont les prix sont aujourd'hui montés aussi haut que l'échelle de Jacob : il est représenté ici par trois toiles, dont deux sont excellentes, et par une de ces aquarelles (*les Toits rouges de Provence*) légères, rapides, étonnantes de justesse visuelle et poétique où il est incomparable.

Bref, si l'on compte que les jeunes sont à l'honneur avec deux Berthe Morisot du meilleur cru (*la Salle à manger des Rouart avenue d'Eylau*) et un éblouissant pastel de Mary Cassatt, on se dit que l'on voudrait bien être cet amateur-là. Un seul reproche : l'éclairage. L'habitude se prend de plus en plus de bombarder les tableaux de spots survoltés de table d'opération. C'est désagréable pour le spectateur (à la collection Hammer, on risque la conjonctivite) *et cela n'ajoute rien* à l'œuvre : un éclairage trop violent fait voir la texture de la toile, les effets de matière, comme on dit, mais il outre les coloris, fausse le jeu des valeurs, transforme le chef-d'œuvre en « poster », en image de calendrier, et l'on pense à Théophile Gautier, au bon Théo, disant de certaines toiles des salons du *second Empire qu'elles étaient* si vernies, luisantes, poncées et blaireautées que l'on pouvait devant elles refaire le nœud de sa cravate.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 25 juin.

LE CENTENAIRE DE MILOSZ, POÈTE LITUANIEN

Le centenaire de la naissance du poète lituanien Milosz, qui mourut à Fontainebleau en 1939, va donner lieu à plusieurs manifestations organisées par la Société des amis de Milosz, sous le patronage du ministre de la culture :

— Une exposition à la Bibliothèque nationale du 26 mai à la fin juin :

— Seize représentations de *Méphiboseth*, drame composé en *1914*, au Théâtre de l'événement, en juin (mise en scène de Michel-Jean Robin) ;

— Une émission de France-Culture, le 27 mai, de 20 heures à 21 h. 30, et, au Centre Pompidou, une lecture commentée, le 9 juin, à 18 h. 30, avec Jacqueline Kohler et Pierre Garnier :

— Un colloque international à Fontainebleau, les 18 et 19 juin, au Cercle international (43, rue Royale), sous la présidence de Pierre Emmanuel et la direction de Jean Bellemin-Noël, auteur d'une thèse sur le poète : *la Poésie-Philosophie de Milosz*, à paraître en octobre chez Klincksieck;

ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

« Les Chasseurs », ou l'histoire comme psychodrame

Avec *les Chasseurs*, Théo Angelopoulos, le réalisateur de *Jours de 36* et du *Voyage des comédiens*, poursuit sa réflexion sur l'histoire de la Grèce, au cours des quarante dernières années. Réflexion d'un homme engagé dans la lutte politique, pour qui la bourgeoisie est l'ennemi de classe, réflexion d'un cinéaste encore jeune (quarante ans), qui compte parmi les plus doués et les plus « inspirés » de sa génération.

C'est sous la forme d'une parabole foisonnante et complexe, où l'on discerne parfois l'influence de Brecht, qu'Angelopoulos a conçu son film. Le réalisme, au sens strict du terme, est absent du récit, la réalité évoquée étant d'ordre symbolique ou mythique, et les personnages n'apparaissant eux-mêmes que comme les représentants stéréotypés des forces en présence. Angelopoulos se joue de l'espace et du temps, rejette délibérément la psychologie : seule l'histoire l'intéresse, l'histoire retrouvée, réanimée, chantée telle qu'elle est chantée dans la conscience populaire, l'histoire devenant sous son regard un vaste psychodrame.

En 1976, au cours d'une partie de chasse, un groupe de bourgeois — politiciens, militaires, industriels — découvre un cadavre enfoui dans la neige. Ce cadavre est celui d'un maquisard tué pendant la guerre civile de 1947. Les chasseurs le transportent dans la salle des fêtes de l'hôtel qu'ils habitent et appellent la police. Commence alors une sorte d'enquête, une longue suite d'interrogatoires. Chacun témoigne de ce qu'il sait (ou prétend savoir), raconte à sa manière les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, répète les mensonges de sa vie, révèle ses obsessions et ses angoisses (la peur du communisme), et cherche à justifier son rôle dans la répression des mouvements de révolte et les différents coups d'Etat qui ont assuré, durant toutes ces années, la monopolisation du pouvoir par la droite.

Pour Angelopoulos il est clair que le cadavre représente la révolution, corps poignardé (ses blessures saignent encore) devant lequel les chasseurs sont saisis d'épouvante et qu'ils s'empresseront d'aller enfouir, l'enquête terminée, dans le champ de neige où ils l'ont découvert.

Hiératisme

Par le biais des récits dramatiques ou dérisoires de ses protagonistes, c'est donc au cœur de la vie politique grecque que nous plonge Angelopoulos. Elections de 1963 et formation du gouvernement de M. Papandreou, contre-offensive de la réaction, intervention du roi, dégradation du régime parlementaire, prise du pouvoir en 1967 par la junte des colonels : autant d'événements qui sont familiers aux spectateurs grecs, mais que nous connaissons trop mal pour nous permettre de juger les prises de position du cinéaste.

Reste le film, l'œuvre cinématographique proprement dite. Des réserves d'abord. La mise en scène de Théo Angelopoulos est très particulière. Plus encore que dans *le Voyage des comédiens*, il refuse ici l'approche des personnages et procède par plans fixes ou par plans-séquences à l'intérieur desquels l'action se trouve inscrite dans un cadre rigoureusement délimité, assez semblable au cadre théâtral. Parti pris qui répond sans doute au désir du réalisateur de nous tenir à distance de ses « héros », de les confondre dans le même anonymat, mais qui communique au spectateur une fâcheuse impression de myopie.

Autre caractéristique du style de l'auteur : l'extrême lenteur, le hiératisme de sa démarche. Chaque image, chaque scène, se prolongent au-delà du temps nécessaire à sa perception ou sa compréhension. L'effet produit est souvent saisissant, comme dans la scène — d'une intensité presque insoutenable, — où une « femme du monde » mime une danse, puis un accouplement avec son roi bien-aimé. A la longue pourtant, ce rythme d'oratorio ou de chant funèbre finit par provoquer la lassitude.

Ces réserves formulées, on ne peut qu'admirer l'ampleur, la gravité, l'intelligence et parfois l'extraordinaire beauté de l'œuvre. Impossible d'oublier la séquence des barques porteuses de drapeaux rouges qui, dans la grisaille du crépuscule, glissent silencieusement sur l'eau. Et cette autre — pour symboliser la complicité de l'armée, — qui montre une troupe de soldats tournant en rond et chantant la victoire de l'ordre. Impossible d'oublier ce cri de désespoir et de honte que pousse soudain, dans une boîte de nuit, un transfuge du parti communiste, cri d'ailleurs éphémère, puisque l'homme rejoint ensuite docilement ses amis de la « classe dirigeante ». Tout cela, et bien d'autres choses encore — la lumière, la musique, la présence des foules tumultueuses ou muettes, — font de ce film politique une grandiose « leçon de choses », une œuvre didactique étonnamment maîtrisée, dominée dans ses moindres détails, une sorte de monument que l'on respecte, même si l'on en désapprouve certains aspects.

JEAN DE BARONCELLI.

Théo Angelopoulos : un travail sur l'inconscient de la classe dominante

« *Le Voyage des comédiens*, dit Théo Angelopoulos, a provoqué un scandale politique. Le film n'avait pas été proposé pour représenter la Grèce à Cannes en 1975. Il a remporté le prix de la Fipresci et la presse a demandé au gouvernement de se justifier : il a déclaré que n'étant pas de gauche il ne pouvait pas proposer un film qui l'était. Mais la réponse était « complexe », on y voyait la peur. On n'avait pas le droit de parler de la guerre civile, période proscrite, vivante (comme non-dit) dans la conscience du peuple qu'on avait privé d'information. A cause de la prise du pouvoir par les colonels en 1967, l'Europe a découvert qu'il faut tout un processus historique pour arriver à un coup d'Etat. Il faut que les militaires aient eu peur de quelque chose. C'était la peur de l'histoire, de l'idée de révolution. D'où ce film, *les Chasseurs*, et cette phrase répétée : *« le sang est encore frais »*.

» Il y a une clé pour *les Chasseurs*, c'est un « panoramique ». Les gens arrivent sur la neige (seul élément réaliste), puis, à la fin du film, s'éloignent. Entre-temps, une cassure, une projection de peur : le cadavre n'existe pas, mais il est présent, il agait sur une série de rêves qui commencent de façon collective pour devenir des cauchemars individuels par rapport à l'histoire. C'est un travail sur l'inconscient de la classe dominante, avec ses névroses, son hystérie.

— *Pourquoi la représentation a-t-elle lieu dans un hôtel ?*

— L'hôtel est un endroit privilégié : c'est presque un huis clos, les personnages y sont un peu piégés — impression que nous avons voulu renforcer avec les mouvements de caméra circulaires. La *fête* montre beaucoup plus, on s'enivre avec des riens, c'est une façon de dépasser ce qu'il y a de sérieux, le choix des chansons, de la musique, est important : d'un côté des paroles insignifiantes, de l'autre un poème, un chant d'amour, comme la confrontation de deux qualités de vie. Devant le rideau rouge, sur la scène de l'histoire, tout devient représentations perpétuelles, même l'amour — que l'on impose à l'ancien communiste, comme une torture.

» A partir du couloir de l'hôtel est créé ce qu'on appelle un espace *off*, supposé. A certains moments des gens interviennent, à d'autres c'est le vide, et le spectateur doit effectuer un travail supplémentaire pour compléter ces « vides » avec des suppositions. Il y a la théorie selon laquelle le cinéma serait *« une fenêtre ouverte sur le monde »*. Mais cela prive le spectateur de voir « derrière » ce qu'il voit. Un deuxième niveau de vision, en relation dialectique avec le premier, exige du spectateur qu'il soit actif, qu'il s'emploie à la critique et au dialogue.

» Pour décoder le film, et pour se livrer au jeu des références, je crois qu'il faut avoir certains repères historiques. Je vais donc faire tout mon possible pour que, dans les salles, les gens soient informés. Il me semble que certains éléments sont universels : le fascisme, la peur de la bourgeoisie, l'expression par la chanson. Cependant, sans des données précises, en jouant sur l'atmosphère, on perd l'acuité et la force du réel. Mais je n'ai pas de méthode rigide. En même temps que le film s'inscrit mon interrogation sur mes moyens, ma façon d'interroger l'histoire.

— *Et la lenteur des plans-séquences ?*

— C'est une lenteur comme la pluie, ça traverse les gens et s'impose, ça va avec le sujet du film. Le côté piège est accentué, une sorte de malaise s'installe, et puis, la vérité ressort dans le plan-séquence. On n'y trouve les temps morts que pendant le montage ; le cinéma traditionnel sacrifie à l'efficacité.

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

Un oratorio de Marcel Carné

La Sicile... Des prises de vues aériennes découvrent la grandeur sauvage de paysages qui semblent nous ramener aux origines du monde. La Sicile, une cité, Monreale, dans une rapide approche documentaire, puis, dans la basilique de Monreale, la splendeur de mosaïques byzantines racontant la création du monde par Dieu, l'Ancien Testament, la vie de Jésus.

La Bible, que Marcel Carné et Didier Decoin ont adapté de la Sainte Bible de Don Raffaello Lavagna, n'est pas seulement un film d'art où la caméra explore ces mosaïques patiemment assemblées sur feuilles d'or. C'est un oratorio où les textes de Didier Decoin et la musique de Jean-Marie Benjamin répondent aux images et les portent. La voix de Dieu, démiurge de l'univers, qui chasse Adam et Eve du paradis terrestre, se fait entendre. Puis, l'histoire de Jésus est recréée comme un chant de prodige. La beauté sublime des mosaïques nous envoûte, mais Marcel Carné n'a pas exploité cette beauté en soi. La construction inspirée de son film, l'élan spirituel qui la traverse en font une « légende dorée » qui vient rappeler aux hommes le grand symbole judéo-chrétien et le message d'amour universel. C'est inattendu dans ce festival où apparaissent les troubles de la conscience et de l'être, le malaise des sociétés contemporaines.

Présenté hors compétition, le film de Marcel Carné a été chaleureusement applaudi.

JACQUES SICLIER.

Théâtre

« LE COSMONAUTE AGRICOLE » de René de Obaldia

L'agriculteur beauceron Zéphyrin, un jour de semailles, a le crâne traversé par un objet tombé du ciel. Depuis, il fait de la philosophie dans son fauteuil de rotin, dorloté par Eulalie, son épouse.

Apparaît un cosmonaute qui vient d'atterrir dans l'orge. Il est un peu traumatisé. Dix gouttes d'eau de mélisse lui rendront ses moyens : il improvisera un poème sur la couleur bleue de l'azur, puis il découvrira qu'il est le fils d'Eulalie et de Zéphyrin, qu'il s'était enfui à trois ans du domicile paternel, pour une contrariété.

Cette petite pièce de René de Obaldia est sans histoire ni prétentions. Il y a des plaisanteries de vocabulaire qui peuvent faire rire.

La mise en scène de Jacques Mauclair et le décor de Fabien Oswald sont réduits au plus simple : quelques allées et venues, une fourche, une roue de charrette.

Jacques Mauclair (Zéphyrin), Monique Mauclair (Eulalie) imitent les deux personnages de *l'Angelus* de Millet. Marc de Jo[illegible] (le cosmonaute), gros bébé en barboteuse de satin, fait plutôt songer à un rugbyman du Douanier Rousseau.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h. 45.

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTION DE M. OLIVIER LACOMBE

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, par 24 voix contre 6 bulletins blancs, M. Olivier Lacombe au siège vacant dans la section de philosophie, à la suite du décès de Georges Davy.

L'Académie a ensuite entendu une communication de M. Robert Plaisant, professeur à l'université du Mans, sur « l'Evolution contemporaine du droit commercial international : une tendance à l'unification ».

[Né à Liège, le 2 juillet 19[illegible], M. Olivier Lacombe est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur ès lettres. Il s'est spécialisé dans l'indologie à la suite d'études et de voyages de 1929 à 1939. Il a fondé, en 193[illegible], et dirigé jusqu'en 1944 l'Institut de philosophie d'Ankara. De 1945 à 1947, il a été conseiller culturel en Inde. De 1947 à 1959, professeur à la faculté des lettres de Lille, dont il a été le doyen de 1955 à 1959.

A partir de cette date, il a occupé la chaire de philosophie comparée à la Sorbonne et a été directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, et directeur de l'Institut de civilisation indienne de l'Université de Paris.

ARTS ET SPECTACLES

...sique

« Le Couronnement de Poppée » à Lyon

...s le demi-succès de *Parsi*... pouvait se demander si Erlo, ébranlé par les luttes ...péra-studio, ne cédait pas ...rtain vertige de la mise en ... à la mode, entamant son ...té. Avec *le Couronnement* ...*ppée*, de Monteverdi, toutes ...aintes se dissipent : ce ...le d'une foudroyante ... est l'un des plus beaux ...ait jamais donnés, d'aussi ...volée que *l'Idoménée*, de ... Coincé entre les migra... de l'Ascension et de la ...ôte, une séance supprimée ... grève, il n'aura sans doute ...*audience* qu'il mérite ; il ...lés maintenant, en prépa... reprise, à Paris ou ailleurs. ...uelque côté qu'on l'aborde, ...la même splendeur. La ... d'abord, car il faut tout ... citer l'autre artisan de ...réussite : *Michel Corboz*, ...'est pas une surprise (1). ...nt la réalisation scintil... de Raymond Leppard, avec ...hestre à cordes, quelques ... et pour les récitatifs un ...nble réduit (clavecins, positif, luths, harpe...), il ... « rendre l'âme » ...te musique vraiment ...pearienne, aussi admirable ... la sensualité exacerbée ...s de Néron et de Poppée), le *cynisme* (danse *frénétique* de Néron et Lucain après la mort de Sénèque), la comédie de l'ambition (dernier air d'Arnalta), la servilité ignoble (proclamation de Poppée impératrice par le Sénat romain) que dans les plus poignantes *images* de déréliction (les adieux de Sénèque en une scène digne du *Phédon*, le désespoir d'Othon, l'exil d'Octavie).

Musique insoutenable de terrifiante et de sublime beauté, qui déborde de toutes parts la notion *classique* de *théâtre*, comme une œuvre de Shakespeare, d'Eschyle, de Claudel. On se réjouit qu'Erlo ne l'ait pas enfermée dans le cadre étroit de l'Opéra de Lyon, mais offert sur le vaste plateau de l'auditorium ouvert à toutes les dimensions, où elle respire largement. Il recueille ici les fruits de son expérience du *théâtre romain de Fourvière* (de son merveilleux *Prince de Hombourg*, par exemple), où il a créé ce type de mise en scène « éclatée », qui est non pas une pulvérisation de l'action dramatique mais tout au contraire sa concentration la plus puissante, portée à une dimension universelle par l'absence de détermination matérielle du lieu scénique.

Comme dans le théâtre élisabéthain, le décor n'est rien, l'œuvre est tout. Simple suggestion que ce dallage d'un forum au bout duquel se dresse un trône le plus souven vide et des stalles rarement occupées par les chœurs, disciples de Sénèque, nervis de Néron, tribuns et *consuls*. Ce lieu *lui-même* est débordé par l'ensemble de la scène de l'auditorium, où les acteurs sont toujours là, à la fois hors de l'action et dans l'action, à la manière de Bob Wilson (pendant l'acte théâtral, chacun est concerné, personne ne quitte son personnage) : servantes qui viennent laver les mosaïques, scribes tenant le registre des actes de Néron, cadavre de Sénèque enveloppé d'un linceul taché de *sang... Et c'est hors du plateau* qu'Octavie bannie exhale sa détresse.

Mais en même temps, chaque scène crée son propre espace accordé à son intensité avec quelque objet : le lit défait, veillé par quatre lions, où Néron gît sur le sein de Poppée ; la table du banquet sur laquelle Poppée s'offre à la furie érotique de Néron et lui arrache la mort de Sénèque ; le bassin fumant où Sénèque fait ses ablutions avant de se poignarder ; la lumière crue renvoyée par un miroir où les amants *exultent* de bonheur dans la pleine conscience des crimes qu'ils ont commis ; tous ces lieux n'ont d'autre existence que dramatique et musicale, jusqu'à l'ultime vision tragique de Poppée et de Néron se vautrant dans leurs vêtements de pourpre et d'or sur les marches du trône *tendues d'un drap noir de deuil*, avec cette musique d'un lyrisme qui, en dépit de tout, s'empreint d'une ineffable innocence.

Voilà bien ce qui rend cette mise en scène exemplaire : Erlo répudie l'anecdote, le quiproquo *scénique*, l'exégèse critique (politique, économique, psychanalytique), qui cherche désespérément à sauver un genre agonisant par une transfusion de sang étranger : il va tout au bout de l'œuvre, de la musique de Monteverdi ; rien de plus, mais rien de moins. Et je doute qu'on aille aussi loin dans l'incarnation des personnages : Eric Tappy, « méconnaissable » en ce Néron, pourceau impérial, jeune brute sensuelle, et qui, pourtant, captive dans l'intensité de ces scènes érotiques, frissonnantes jusqu'à l'extase, avec la Poppée de Carole Farley, merveilleuse autant qu'abjecte de canaillerie sans scrupules (deux voix exceptionnelles modelées sur la chair nue du récitatif monteverdien, malgré parfois un dangereux vibrato chez Carole Farley) : Maria Minetto, nourrice truculente et shakespearienne dans son ambition grotesque et son amour extasié pour sa Poppée ; Frangiskos *Voutsinos*, un *Sénèque* aussi grand que Socrate, et tous ces personnages que l'on voudrait détailler un à un : Paul Guigue (Othon), Alicia Nafe (Octavie), Colette Alliot-Lugaz et Anne-Marie Blanzat, les deux rayons de soleil de l'œuvre, Ricardo Cassinelli (extraordinaire Lucain), Leonard Pezzino, etc.

Les éléments de décor de Yannis Kokkos et les costumes antiques ou renaissants de Christine Marest ont une justesse de ton absolue, contribuant à donner cet éclairage immédiat, « pleins phares », sur chaque scène ; les chœurs (préparés par José Aquino) et l'Orchestre de Lyon font merveille sous la direction de Corboz, et l'on n'oubliera pas les efflorescences jaillissant du clavecin de Baldo Podic. Les *sous-titres de Maté Rabinovsky*, projetés sur grand écran, contribuent à la pleine réussite de ce spectacle où le génie de Monteverdi a trouvé une réalisation éclatante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 27 et 31 mai.

(1) On se rappelle ses enregistrements de *l'Orfeo*, de la *Selva morale* et des *Madrigaux* (Erato).

■ Le Club des amis du Palais-Royal organise jusqu'au 28 mai un Festival de variétés musicales. Les concerts sont donnés à 20 h. 45 au Palais-Royal ou, en cas d'intempéries, au Théâtre de Paris. Renseignements : 266-10-00.

■ Dans l'intention de « revaloriser l'art lyrique français », les administrateurs du Théâtre Mogador organisent, jusqu'au 16 juin, une série de cinq concerts au cours desquels des chanteurs de renom (Gabriel Bacquier, Alain Vanzo, Andrée Esposito) parraineront de jeunes interprètes à leurs débuts.

...bref

Danse

...DANSEUR DE CORDE. — ...âtre Jean-Vilar de Vitry.

...un spectacle intéressant qui ...e sur une réflexion solide et ... travail d'équipe. Il y a chez ... Caserta une pensée cohé... menée jusqu'à son mûrisse... ...t un sens du théâtral qui man... ...ctuellement à beaucoup de ...s de danse. Suite d'entrées, ...lacements sur un plateau que ...sseurs débordent, soit en hau... ...r un jeu de corde et de tra... ...*en largeur par* des échap... ...ns le noir des coulisses où ...ojecteurs prolongent leurs ...e ballet *est construit comme* ...le où le mouvement d'un ...aîne toute une modification ...mble. Mais *Michel Caserta*, ...rompant sans cesse le fil du ... par des ruptures de rythme... couleur ou de thème, empê... constamment le public de s'ins... ...ans le confort.

...asse d'une musique affairée ...anos Sfetsas aux improvisa... ...*contrebassiste* Alwin Cesa... ...mme un leitmotiv. *Après un* ... Fauré se glisse dans les ...colorés de *Nicole Lapierre* ; ...nne d'eau scintillante empri... ...e danseuse. Une petite fille ...out cela est séduisant, poé... ...e serait même un des spec... ...es plus réussis de l'année ...anse était plus enlevée. —

MARCELLE MICHEL.

...éâtre Jean-Vilar de Vitry, les ... mai.

Rock

...CALE A L'OLYMPIA.

...mpia était comble pour ...J. J. Cale, de retour d'Okla... ...où il vit. J. J. Cale et son ...jouent une musique parfai... ...élaborée qui coule naturelle... ...il respire tout le calme du ...Etats-Unis et de gens à la ...fermés en eux-mêmes et ...généreux.

...chaque concert de J. J. Cale ... un climat paisible avec ...ique toute en douceur, pres... ...ntre les notes », des chan... ...fois à peine murmurées et ... longs et beaux chorus de ...*u bien de guitare* au phrasé ...roche du « shuffle » avec ...même dont la voix chaude, ... a parfois, *les intonations* ...ues de l'époque de « New ...».

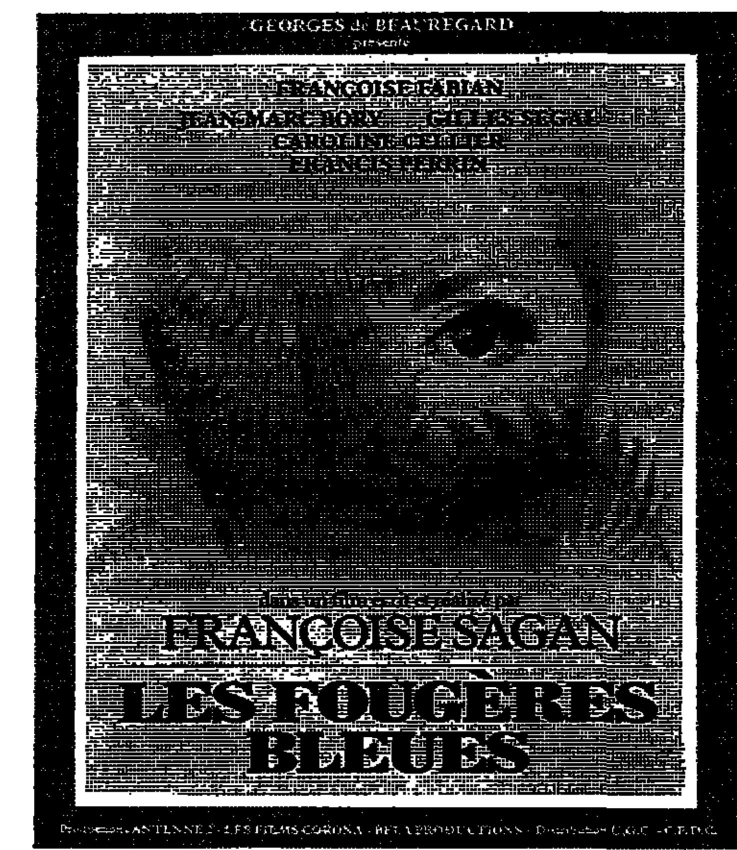
CLAUDE FLÉOUTER.

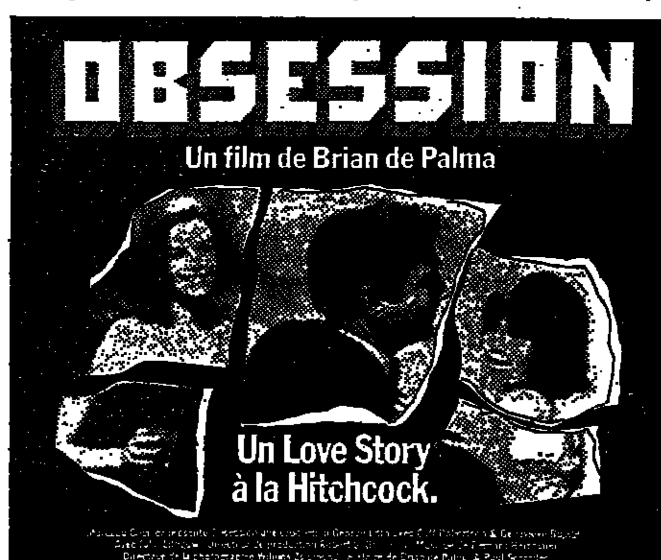
...IS FUREY. — Théâtre ...pagne-Première.

...au 28 mai, à 20 h. 30, un ...uteur-compositeur, un poète ...se produit au Théâtre Cam... ...emière : Lewis Furey, qui, ...r, a réalisé deux albums et ... musique des deux derniers ... Gilles Carle.

...cois *d'expression* anglaise, ...urey chante ses contradic... ...ns un univers musical mar... ...*r l'avant-garde new-yorkaise* ...trange voix un peu équivo... ...rockers décadents, une voix ...e parfois l'incantation ou *le* ... et par une curieuse rémi... ...de Kurt Weill (l'orchestration *Waltz* et de *Kinda Shy*). *Il* ...aussi sur de séduisants tan... ...pagne-Première, Furey s'ac... *(Hustler's tango)*. Au Théâ... ...era seulement au piano, ...Bahri tenant un second cla...

C.F.







SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 26 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 18 h. : la Walkyrie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : Dialogues (J. Polieri et H. Damish). — Grande salle, 20 h. 30 : Eau brûlée.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
TEP, 20 h. 30 : Sainte Jeanne des Abattoirs (débat).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin I, 20 h. : Médor de Vitrac.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France, avec J.-P. Wallez, violon, et J.-P. Rampal, flûte.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Ars-Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Mégaphonie.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : « I ».
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 18 h. 30 : T.S.F. ; 19 h. 30 : le Classique et l'Indien ; 20 h. 30 : Théâtre d'en face ; 22 h. 30 : Squat Théâtre.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
M.J.C. du VIe, 21 h. : Renaud et Armide.
Mouffetard, 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folles bourgeoises.
Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. —
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons ; 22 h. 15 : la Maison d'en face. — Salle II, 21 h. : Feydeau Parréloik.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-Gueule authentique.
Théâtre des Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre-en-Rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Mockin Pott.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : la Marie Poupette.
Marly-le-Roi, M.J.C.-Théâtre, 21 h. : Chorale A Cœur Joie.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : Los Angellos.
Rueil-Malmaison, Espace, 21 h. : Golden Gate Quartet.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Ensemble Intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Ligeti).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : le Chant des minorités.
Le Vésinet, C.A.L., 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe et la Chorale E. Brasseur (Mozart).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Fuente Ovejuna.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : le Danseur de corde.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. : Je vote pour moi ; 21 h. : Alors, tu fais l'artiste !
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pascal Auberson et Boris Santeff ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
L'Epicerie, 21 h. : Tu m'aimes grand comment ?
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Ballade pour un disparu ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges ; 24 h. : Festival des ballets Zebila.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Ali Changhaï ; 22 h. : Claude Astier. — II, 20 h. 30 : Mat Samba ; 22 h. : Hervé Métal-Ca[...] 23 h. : Les enfants d'Arta[...] ont marre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 [...] R.P.R. ou Le nouveau-né [...] grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Mariann[...] vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de [...]

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : [...] Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Fo[...] t'adore.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez [...]
Concert Mayol, 21 h. : Bouqu[...] nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Pa[...]
Palais des sports, 21 h. : [...] Globetrotters.
Théâtre des Mathurins, 20 h. [...] Guaranis.
Théâtre des Deux-Portes, 20 [...] Mariano Patricio Manna.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hom[...] à Luis Mariano.

Jazz, pop', rock et folk

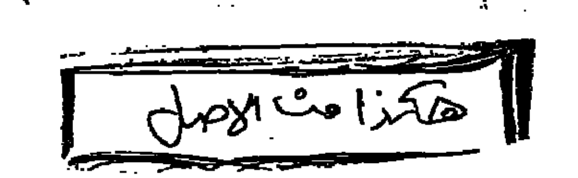
Mutualité, 21 h. : Lionel Ha[...]
Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Mama Lou's ; 2[...] Lewis Furey. — Salle II, [...] et 22 h. 30 : Art Ensem[...] Chicago.
28, rue Dunois, 20 h. 30 : Mu[...]
Théâtre Montparnasse : Melt[...]
Caveau de la Huchette : Ra[...] Fonsèque Jazz Fouchtra.
Musée d'art moderne, 20 h. [...] Harry Sheffard.
Centre culturel américain (D[...] 20 h. 30 : la Musique d[...] Labarbara.
American Center, 21 h. : le [...] de José di Toux, J. F. Jenny [...] Aldo Romano, J. L. Ceddah[...]

Les concerts

Salle Cortot, 20 h. 30 : M. [...] ferro (Debussy, Fauré, Ch[...] Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 2[...] M. Pollini (Beethoven).
Théâtre Mogador, 20 h. 30 [...] Fontanarosa, avec S. O[...] (Mendelssohn, Cherubini, H[...] Beethoven).
Radio-France, grand audi[...] 20 h. 30 : Nouvel Orchestr[...] harmonique, dir. P.-M. Le [...] sol. C. Bonaldi (Balassa, [...] Lutoslawski, Baird).
Centre culturel du Marais, 2[...] Musique traditionnelle de [...]
Planétarium du Palais de la [...] verte, 19 h. et 21 h. 30 : [...] Graphics.



A la salle du cinéma Châte[...]toria vient s'ajouter une de[...] salle de 70 places. Douz[...] d'art et d'essai seront pr[...] chaque semaine.
Ce nouveau complexe aura [...] tir du mois de septemb[...] activité multiple. Théâtre, [...] cinéma.
L'ambition de son Direc[...] DIMITRI KOLLATOS, est d[...] suivre cette voie commen[...] puis trois ans.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

...illot, 15 h. : Charleston ; la ...lle de l'eau, de J. Renoir ; ... h. 30 : le Chemin de la vie, ... N. Ekk ; 20 h. 30 : la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder ; ... h. 30 : le Rideau cramoisi, A. Astruc ; les Mauvaises Rencontres, d'A. Astruc.

Les exclusivités

...PTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
... AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-...83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
... THEN CAME ROCK (A., v.o.) : ...décstone, 6e (325-60-34).
...ES PERDUES (It., v.o.) : Studio ...alande, 5e (033-72-71). U.G.C. ...déon, 6e (325-71-08), jusqu'à J., U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
...RY LYNDON (Ang., v.o.) : Coli...e, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, ... (742-72-52) jusqu'à J.
...TLES SHOW (A., v.o.) : Action ...ristine, 6e (325-85-78), Action ...publique, 11e (805-51-33).
... ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), la Pa...de, 7e (705-12-15).
...TIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (...61-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (...25-47-19).
...RIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Co...sée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, ... (742-60-33) jusqu'à J., Athéna, ... (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (...31-51-16) (J.). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). A partir de ... : Maxéville, 9e (770-72-86), Studio Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96).
...ANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-...00), Styx, 5e (633-08-40) ; v.o.- ... : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; ... : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-...).
... CHATIMENT (It., v.f.) (**) : ...mnia, 2e (233-39-36), George-V, (225-41-46), Les Images, 18e (522-...84).
... COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (...0-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
... COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
... DERNIER BAISER (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Fran... 9e (770-33-88) jusqu'à J., Na... 12e (343-04-67), Gaumont-... 14e (331-51-16), Cambronne, (734-42-96), Mayfair, 16e (525-...6), Wepler, 18e (387-50-70) jusqu'à J. A partir de V. : Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille (6e) (633-79-38). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25). V.F. : Capri (2e) (508-11-69).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. - Opéra (2e) (261-50-32), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27). Monte-Carlo (8e) (225-09-83).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-58-00), 14 juillet-Bastille (12e) (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais (4e) (278-47-86).
L'EXECUTEUR (Ital., v.o.) : Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90). V.F. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté) (12e) (343-01-59). Magic-Convention (15e) (828-20-64). jusqu'à jeudi.
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef (5e) (337-90-90).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée : Ermitage (8e) (359-15-71). V.F. : Rex (2e) (236-83-93), Ermitage (8e), en mat., U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19), Mistral (14e) (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse (15e) (544-25-02), Napoléon (17e) (380-41-46), jusqu'au jeudi, à partir de vendredi : Murat (16e) (288-99-75).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Grands-Augustins (6e) (633-22-13), Calypso (17e) (754-10-68).
L'HERITAGE (Ital., v.o.) : France-Elysées (8e) (723-71-11). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18). U.G.C. Danton (6e) (329-42-62).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex (2e) (236-83-93), U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08), Bretagne (6e) (222-57-97), Normandie (8e) (359-41-18), Helder (9e) (770-11-24), Mistral (14e) (539-52-43), Magic-Convention (15e) (828-42-27).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62), Bretagne (6e) (222-57-97), Biarritz (8e) (723-69-23), Caméo (9e) (770-20-89).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont - Théâtre (2e) (231-33-16), Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Bosquet (7e) (551-44-11), Marignan (8e) (359-92-82), Lumière (9e) (770-84-64), Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Victor-Hugo (16e) (727-49-75), Wepler (18e) (387-50-70), Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) jusqu'à J, Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), jusqu'à J, Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86) jusqu'à J, Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) jusqu'à J, Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) jusqu'à J.
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
PASQUALINO (A., v.o., **) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Belg.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA PRISON DU VIOL (A., v.f., **) : jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).
PRIVATE ROAD (Angl., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). Olympic, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., c. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). A p. de vend. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Haussmann, 9e (770-47-55) jusqu'à jeudi.
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
SURSIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) jusqu'à J.
SUSPIRIA (It., v.o., **) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54), Vendôme, 2e (073-97-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.): Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à J., Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326-38-98)
TRANSAMERICA EXPRESS (A.) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36).
VANESSA (A.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
VERMISAT (It.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Calypso, 17e (754-10-68), jusqu'à J. : Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIRGINITE (It.) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) jusqu'à J., Paramount-Monmatre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h. 30.
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf. D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar. à 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (sf S., D.) (Sam. + 24 h.).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). — I : 13 h. : Casino Royale ; 15 h. : Roméo et Juliette ; 17 h. 30 : Nashville ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II : 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 14 h. 45 : 1900 (première époque) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième époque) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

FILMS INDEPENDANTS BRITANNIQUES (v.o.) : British Council, 9, rue de Constantine, 7e.

KEN RUSSEL (v.o.). Studio Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. : Love ; 14 h. 30 : le Messie sauvage ; 16 h. 15 : Mahler ; 18 h. 15 : Lisztomania ; 20 h. : Music Lovers ; 22 h. : les Diables ; 24 h. : Tommy.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14). — I : 12 h. : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : Une femme douce ; 16 h. : le Prête-nom ; 17 h. 45 : Lacombe Lucien ; 20 h. 30 : Cria Cuervos ; 22 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; jeudi, vendredi, samedi, à 24 h. : la Grande Bouffe. — II : 12 h. : Mean Street ; 14 h. 15 : Cœur de verre ; 16 h. 05, jeudi à 24 h. : Taxi Driver ; 18 h. : Bugsy Malone ; 20 h. 15 : Cabaret.

FRITZ LANG, Mac-Mahon, 17e (380-24-81 : Cape et poignard.

PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Andrei Roublev.

STUDIO 28, 18e (606-36-07 : Ziegfeld Follies.

CHILI (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : la Spirale.

WESTERN (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : John Mac Cabe.

BENI MONTRESOR, Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 : la Messe dorée ; 20 h. 30 : Pilgrimage.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Banana Split.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

Les films nouveaux

...ROIS FEMMES, film américain de Robert Altman (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

...ES FOUGERES BLEUES, film français de Françoise Sagan : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

...LICE DANS LES VILLES, film américain de Wim Wenders (v. o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; le Marais, 4e (278-47-86).

...E CAMION, film français de Marguerite Duras : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

...A DENTELLIERE, film suisse de Claude Goretta : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

...MAR GATLATO, film algérien de Mersak Allouache (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Myrrha, 18e (606-06-26) ;

...YNAMITE GIRLS, film américain (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN TAXI MAUVE, film français d'Yves Boisset. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; v. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME, film allemand de Aleksandar Petrovic. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CASTAGNE, film américain de G. Roy Hill. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE, film américain de Hall Ashby. V.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

Offshore Systems Technology

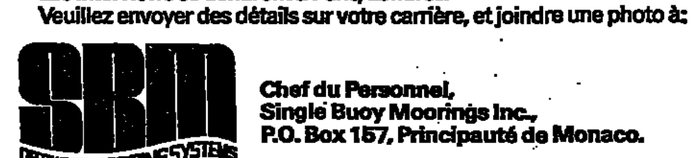
Single Buoy Moorings Inc., filiale du groupe International IHC Holland, s'occupe de l'étude et du développement de terminaux flottants Offshore pour le transport et le stockage de produits pétroliers. Les systèmes SBM sont installés et fonctionnent dans le monde entier. A la suite de la demande internationale pour ses produits, la Société se développe rapidement et offre aux ingénieurs une carrière dans un environnement professionel fort stimulant.

ESTIMATOR (Projects and Estimating) Basé à Monaco

Pour préparer en détail, les évaluations pour les soumissions de projets comprenant les coûts des sous-entrepreneurs et des fournisseurs. Les candidats auront une expérience minimum de cinq ans en projets de construction navale, comprenant l'évaluation des prix des structures et parties mécaniques, ainsi que la préparation des spécifications. Une connaissance de l'industrie Offshore sera souhaitable.

INSTALLATION ESTIMATOR Basé à Monaco

Pour préparer les spécifications et les évaluations de coûts pour l'installation de systèmes Offshore sur chantiers situés dans le monde entier.
Les candidats auront une expérience minimum de cinq ans dans les opérations Offshore (ex. barges de pose et d'installation) comprenant notamment l'évaluation des prix et la préparation de spécifications. La Société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extra-sociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.
La connaissance de l'anglais sera très appréciée. Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.
Les interviews se tiendront à Paris/Londres.
Veuillez envoyer des détails sur votre carrière, et joindre une photo à:



Chef du Personnel,
Single Buoy Moorings Inc.,
P.O. Box 157, Principauté de Monaco.

C.C.E. AIR FRANCE rech. URGENT pour village de vacances adultes (été 77)
— Animateurs coordonnateurs.
— CUISINIERS.
— CHEFS DE PARTIE.
— COMMIS CUIS. - C.A.P. + expér. professionn. exigée.
687-23-05 postes 482 - 478

ENTREPRISE IMPLANTEE en HAUTE-SAVOIE recherche très bon

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Adresser C.V. à nº 14.224, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Cabinet d'expertise comptable recherche pour basse Normandie (Manche et Orne)

COLLABORATEURS

Expér. cabinet ou entreprise. Ayant établ. bilans ou situations comptables. Possibilité stage et perfectionnement. Vie active. Travail direct en clientèle.
Rémunérat. selon compétences. Adress. C.V. avec référ. et prétentions. Discrétion assurée. Ec. Ag. Havas 1400 Caen nº 5680

ENTREPRISE IMPLANTEE EN HAUTE-SAVOIE recherche très bon

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Adresser C.V. à nº 14.224, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Importante usine Sud Bas-Rhin biens de consommation industriels (accessoires mécaniques pour l'industrie papetière) rech

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

adjoint du directeur commercial quatre ans expérience minimum
MISSION :
Organisation et animation des ventes, contacts techniques et commerciaux avec industries papetières France et étranger
Déplacements fréquents.
Expérience technique papetière souhaitée mais non indispensable.
Poste d'avenir stable bien rémunéré.
Résidence 67.
Adresser C.V. à SELETEC, Conseil en recrutement. 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 679.

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE DE HAUTE NORMANDIE recherche

RESPONSABLE FORMATION

CHARGE DE L'INFORMATION. CONSEIL, AIDE A COOPERATION. ANIMAT. OPERATION M.P.I.

JEUNE CADRE, ayant déjà expérience préférable.

Ecr. av. C.V. au Secrét. géner C.R.C.I., Haute-Normandie, B.P. 641, 76007 Rouen Cedex.

---

offres d'emploi

150.000/170.000 francs

GROUPE INDUSTRIEL recherche responsable administratif et financier haut niveau pour poste :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

IMPORTANTE ENTREPRISE MINIÈRE en cours de création et destinée à exercer ses activités en AFRIQUE.

Le Secrétaire général sera membre de l'équipe restreinte de Direction et collaborateur direct du Directeur général.

Son lieu d'activité durant les premières années sera la région parisienne, puis éventuellement la capitale d'un État africain.

Dans un premier temps, il participera à la détermination des structures et à la création de l'entreprise ; ensuite il assurera la direction et le contrôle des Services administratifs et financiers.

Le candidat devra :
— avoir 40 ans minimum ;
— être bilingue anglais-français et avoir l'expérience des États-Unis ou des relations avec des partenaires américains ;
— avoir une bonne connaissance de la Direction administrative d'une Société permettant la mise en place et le contrôle des Services financiers, comptabilité, contrats, personnel.

L'expérience financière sera déterminante pour le choix. Le candidat devra avoir travaillé dans l'industrie minière.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétent. à nº 14.367 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société Française du secteur tertiaire *recherche*

le (ou la) responsable administratif de son Bureau d'Alger

LE POSTE REQUIERT :
— une formation de niveau supérieur
— une expérience de la gestion administrative
— une bonne aptitude aux contacts et à l'animation
— si possible la connaissance de l'Algérie

CE POSTE EST A POURVOIR RAPIDEMENT

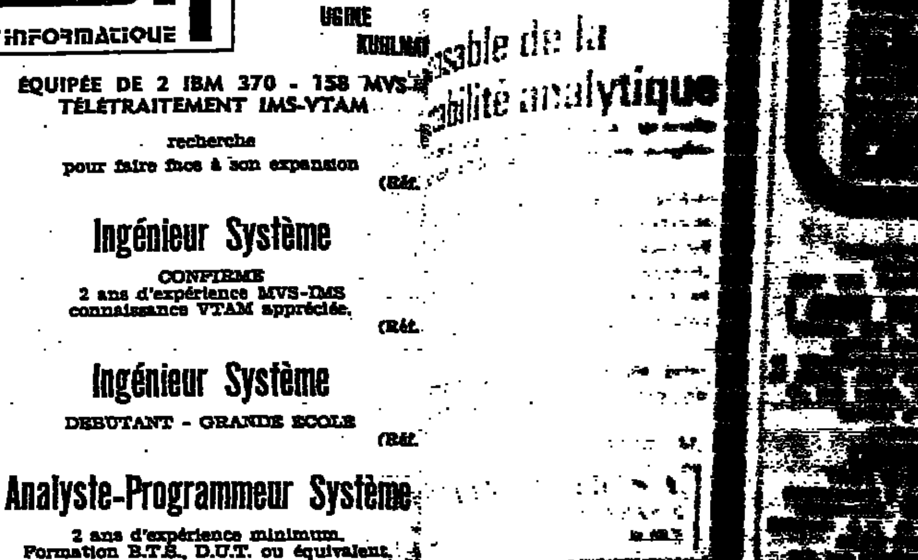
Adresser C.V. avec lettre manuscrite sous référence 10134 à :

sema selection — Centre Metra, 16, rue Barbès, 92126 Montrouge

---

offres d'emploi

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI



FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

ÉQUIPÉE DE 2 IBM 370 - 158 MVS TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM

recherche pour faire face à son expansion

Ingénieur Système (Réf.

CONFIRME
2 ans d'expérience MVS-IMS connaissance VTAM appréciée. (Réf.

Ingénieur Système

DEBUTANT - GRANDE ECOLE (Réf.

Analyste-Programmeur Système

2 ans d'expérience minimum. Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Envoyer C.V. en précisant la référence à : S.P.I., Service du Personnel, 98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Pour la filiale française d'un grand constructeur de machines de bureau, nous recherchons un

directeur financier et administratif

Rattaché directement au Directeur Général, est responsable auprès de la Société mère
- du bon fonctionnement de la logistique financière et administrative de la filiale,
- des relations avec les banques.

Il dirige et anime 36 collaborateurs.
De formation Sup. de Co., D.E.C.S. ou équivalent, ce cadre a acquis une expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon. Il est à l'heure actuelle Directeur Financier d'une petite Société, ou adjoint à celui-ci dans une grande entreprise, ou chef comptable dans une multinationale.
Il parle couramment l'anglais.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous réf. 678 M à notre Conseil,

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

L'Union des Caisses Centrales de la Mutualité agricole dans le cadre de la mise en place de **Centres Interdépartementaux de Traitement de l'Information avec Temps réel et Bases de données** recherche

chefs de projets

Analystes de haut niveau technique ils participeront avec le chef d'opération à la conception et la mise en place du système de gestion automatisée et dirigeront une équipe d'analystes.
Résidence **Lyon réf. 35031 A**
Nancy réf. 35031 B

analystes

Responsables d'une application ils assumeront les analyses fonctionnelles et organiques et encadreront les programmeurs.
Résidence **Montauban réf. 35099**

Ces postes requièrent
- Une formation supérieure (maîtrise ou équivalent)
- Une expérience selon la fonction de 5 à 3 ans minimum sur des projets informatiques avec temps réel et bases de données.

Détachés pour des périodes de 4 à 5 ans sur un projet régional ils bénéficieront de perspectives d'évolution intéressantes.

Ecrire avec cv détaillé, photo et rémunération actuelle en indiquant la référence à Plein Emploi 10, rue du Mail 75002 Paris

---

ENTREPRISE ORLEANAISE recherche

INGÉNIEUR Etudes Electro-Mécanique

— Expérience trois ans minimum.
— Anglais courant.
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS nº 202.793.

ENTREPRISE ORLEANAISE recherche

CHEF ACHATS Acheteur Industriel

— Statut cadre ;
— Anglais courant ;
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS - Nº 202.792.

BANQUE PRIVÉE de dimension humaine recherche pour LYON

EXPLOITANT CONFIRMÉ

Dynamique, spécialisé dans la prospection et la gestion d'une **Clientèle de P.M.E.**

PROFIL :
— Etudes supérieures.
— 2 à 3 ans d'expérience.
— Disponible rapidement.

Perspectives d'avenir pour candidat valable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 7800 à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

SOCIETE METALLURGIQUE en forte expansion fabriquant pièces grandes séries pour l'industrie automobile (France et export) recherche pour son usine du *NORD de la FRANCE*

UN DIRECTEUR D'USINE QUALIFIÉ

NIVEAU A. et M. ayant de préférence connaissance du travail métaux en feuilles, gestion d'usine, organisation. Anglais apprécié

Logement et voiture de fonction.

Adr. C.V. et prétentions nº 14.049 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR TERTIAIRE REGION OUEST - 4.000 PERSONNES

recherche

INGÉNIEUR

POUR SECONDER LE CHEF DU SERVICE ***entretien et travaux neufs***

L'HOMME.
De formation électromécanique, aura une expérience de l'entretien des bâtiments et des équipements techniques (chauffage climatisation, ...).

LA MISSION.
Appelé à participer activement à l'élaboration des objectifs du service, il interviendra dans la gestion budgétaire (prévision contrôle et analyse des dépenses) ainsi que dans la gestion du personnel (65 personnes)

Il sera chargé de l'application des directives en matière de lancement de travaux et contrôle de leur exécution.

Expérience d'ordonnancement et (ou) méthode souhaitable.

Envoyer C V et prétent. à M. AUPETIT, nº 9.927

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLE recherche pour sa **Division Réseau**

Jeunes INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés HEC - ESSEC - SUP. de CO. ou équivalent

Ayant déjà expérience 2 ans minimum : organisation générale, vente et gestion chaînes surfaces de vente pour animation et créativité dans activités de diversification (boutiques, mini-markett). Connaissances indispensables en produits alimentaires.

Résidence d'intégration : PARIS

Susceptible modifications en cours de carrière

Adresser curric. vitae et prétentions sous nº 14.081 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Le S.E.I.T.A. recherche dans le cadre de sa nouvelle structure de marketing

2 CHEFS DE PRODUIT

Responsables d'un groupe de produits, ils seront chargés :
- d'analyser l'évolution de leurs marchés ;
- de coordonner et contrôler la politique marketing ;
- de mettre au point les cahiers des charges des nouveaux produits.

Les candidats, de formation HEC ou HESSEC devront justifier d'expérience de quelques années dans le marketing de biens de grande consommations, s'exprimer en anglais, en allemand, être âgés de 30 ans minimum.

Adr. les candidatures à la Direction du Personnel du S.E.I.T.A. :
53, quai d'Orsay, 75340 PARIS CEDEX 07

Femme 35 ans min.

Très bonne présentation, grande autorité, aimant contacts avec la clientèle, pour assumer la réception d'un grand magasin d'ameublement et la répartition auprès des vendeurs.

Emploi stable, bonne rémunération.

Adr. photo et curriculum vitae à M. Michel Samuel, GALERIES BARBES, 62, rue Marcadet, 75018 Paris.

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ recherche

POUR SA SUCCURSALE DE SAINT-DENIS

RESPONSABLE D'ACTIVITÉ

POUR SON DÉPARTEMENT « CRÉDIT DIRECT AUX PARTICULIERS »

- Très bon niveau.
- Expérience bancaire souhaitée.

Avantages sociaux - 14 mois 1/2

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à ARCHAT - 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référence OV. 317), qui transmettra.

Entreprise française de TRANSPORTS SPÉCIALISÉS à vocation nationale

recherche pour sa Direction Générale A PARIS

Cadre supérieur

- Poste convenant à un Homme de 40 ans environ possédant une solide expérience dans le transport des automobiles (route, fer, mer).
- Déplacements fréquents
- Rémunération annuelle 140.000 F +

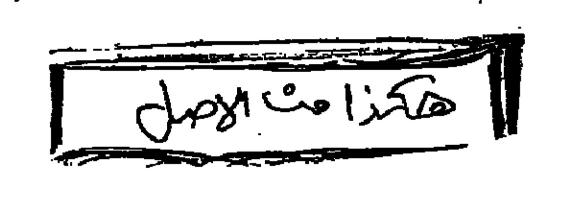
Envoyez C.V. manuscrit + photo à CAGECO B.P. 40 - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MAISON D'EDITION recherche

RÉDACTEUR

ayant une longue expérience dans l'édition ou le journalisme
Qualités requises : rapidité d'exécution, excellent style, sens critique et rigueur, facilité d'adaptation, initiative et dynamisme pour emploi à plein temps

Envoyer C.V. détaillé, sous le nº 695.067 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

ous avez 28 ans minimum, quelques années expérience en comptabilité analytique. Vous uhaitez vous affirmer comme patron d'une quipe.

ulez-vous devenir le

esponsable de la comptabilité analytique

un fabricant de produits de grande onsommation, affilié à un groupe anglo-xon ?

otre mission : avec une dizaine de collaborateurs, produire la comptabilité analytique n mettant la main à la pâte), mais surtout alyser les écarts, suivre les prix de revient. ous participez également à l'élaboration et suivi des budgets, aux études de rentabilité, etc.

eu géographique : ville agréable de province, à 150 km de Paris. Possibilités de gement. Position cadre.

rire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 3162 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

RÉGIE-PRESSE Petites Annonces recherche pour LE JOURNAL **Le Monde**

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

ayant :
- un tempérament vendeur,
- une bonne connaissance du marché immobilier,
- l'expérience de la vente d'espace,
- 25 ans minimum.

Nous lui offrons :
- une rémunération comprenant 1 fixe + 1 commission,
- des frais de déplacement,
- une intégration rapide dans une équipe soudée.

Écrire avec C.V., photos et prétentions à :
Daniel BARTHOLONI, Régie-Presse / Le Monde
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD PARIS recherche

EUNES INGÉNIEURS ou **NALYSTES SYSTÈME**

Confirmés dans la programmation de terminaux intelligents

candidats devront s'intégrer dans de petites pes, pour l'analyse, l'écriture et la mise au t de logiciels orientés télécommunication et/ou s des données.

t demandé 2 à 4 années d'expérience système petits ou gros ordinateurs ainsi que la pra- du langage d'assemblage.

yer C.V. et prétentions ss n° 14.046 Contesse ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

cherche pour SA DIRECTION DU GAZ NATUREL

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

formation Grande Ecole complétée par mation juridique indispensable.

ant quelques années d'expérience en milieu dustriel (ingénierie, énergie).

titude à l'expatriation dans le cadre du veloppement de carrière.

placements à l'Etranger fréquents nécessitant s qualités de dynamisme et de résistance ysique.

glais indispensable.

rire avec C.V., photo à : S.N.E.A. (P) - partement Carrières à La Tour Générale Défense 9 Cedex 22 - 92088 Paris la Défense.

Laboratoire pharmaceutique français posant de son propre centre de recherche recrute

CTEUR de DÉPARTEMENT ANALYTIQUE et de CONTROLE

oste convient à un pharmacien ayant exercé remier ou en second des fonctions analogues.

vra assurer la gestion rigoureuse des contrôles outine, mais aussi faire preuve d'imagination la mise au point des techniques analytiques plus modernes appliquées aux molécules elles.

onction sera exercée au siège social dans la e banlieue sud de Paris.
cadres sont au courant de ce recrutement.

sser lettre manuscrite, C.V. et photo sous ence obligatoire EX 523 à :
PHARMACIE INDUSTRIE
ell B. DUMANS - B.P. 59 - 92204 Neuilly Cédex.
Tél. : 757-61-23.
Discrétion totale assurée.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS de taille internationale Siège PARIS recherche

jeune économiste

Formation économique et statistique supérieure.
Ayant 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle.
Pour Études économiques à dominante prévisionnelle
- Tableaux de bord conjoncturels.
- Prévisions à court et moyen termes.
- Planification.

Envoyer lettre *manuscrite* et C.V. sous référence 1525 à

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Importante Société recherche pour son Agence Parisienne

1 AGENT TECHNICO-CCIAL

Niveau BTS de préférence option électronique et électromécanique. Ecr. C.V. et photo, sous n° 1.211 B Bleu, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

Société d'import. recherche

COMPTABLE

TRES QUALIFIEE connaissant C.C.M.C. optique (impératif), libre de suite. Envoyer C.V. et prétentions à ACEC FRANCE 115, rue Cardinet, Paris-17e

---

GROUPE D'ECOLES PRIVEES *PARIS, banlieues Nord, Est, Ouest et Sud* offre pour la rentrée nombreux postes de

PROFESSEURS

— Disciplines :
Philo, lettres,
Physique-Chimie,
Sciences Eco. Sciences Natur.
Anglais, allemand, espagnol.
Histoire - Géographie.
Dessin + activités manuelles.
Sculpture - Horticulture.
Technologie, E.P.S., Musique.
Educat. scolaires (internat.)

— Age : 27 ans minimum. *Expérience pédagogique* obligatoire de 2 ans.

Env. C.V. très détaillé + photo, en précisant poste souhaité et *projet d'enseignement,* à

MINET Publicité, n° 3.884/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Laboratoire Analyses Médicales PARIS recherche pour

DIRECTION

HOMME posséd. 3 C.E.S. MIN. Disponible rapidement. *Ecr. en joignant C.V. détaillé à n° 2.797 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.*

STE EN PLEINE EXPANSION *MONTREUIL* recherche

CHEF COMPTABLE

pour comptab. générale, bilingue ou très bonnes connaissances de l'anglais. Expérience très appréciée. Libre immed. Ecr. : *Mme* LAMY (700) THIVILLIER DARRAS, 164, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

Entreprise de bâtiment rech. pour Afrique de l'Ouest et Tunisie

DIRECTEURS D'AGENCES

responsables d'un chiffre d'affaires de 40 millions de F français environ. Il aura à *assurer* directement les fonctions commerciales et de gestion et superviser les chantiers avec l'assistance de conducteurs de travaux.

Ce poste de haut niveau s'adresse à un cadre confirmé de 35 ans min., formation ingénieur bâtiment ayant expér. direction agence ou filiale et ayant si possible séjourné en Afrique de l'Ouest ou en Tunisie. Conducteurs de Travaux.

Envoyer lettre manuscrite de C.V. détaillé, photo récente à Coriman International S.A., Z.I. les Paluds, 13400 Aubagne.

---

1) Jeunes ingénieurs électroniciens même débutants pour rédaction d'études de fiabilité *prévisionnelle. Anglais courant.* Libre de suite.
2) INGENIEURS ELECTRONIC. 3 à 5 ans expér. labo d'études logique et analogique, avec connaissance *microprocesseur.* Libre de suite.
3) ATP analogique bio-médical. Tél. pr RV : 293-34-01 et 35-87

Association intercommunale de vacances et de loisirs, rech. : pour son service Technique, un ASSISTANT expérimenté ayant des connaissances et une pratique des centres de vacances, des achats, du matériel (camping, skis, mobilier, etc.), travaux et aménagements. déplacements fréquents en province. Permis V.L. Ecrire avec C.V. à V.V.L., 7, av. M.-Robespierre, 94400 VITRY-SUR-SEINE

Ch. H.F./ou Couple (logé) pour remplacement au mois d'août garde immeuble, distrib. courrier. S'adr. concierge : 116, rue Tocqueville, Paris (17e), métro Villiers, à partir de 17 heures.

Agence de PUBLICITE située au Pont-de-Neuilly rech. un COMPTABLE EXPERIMENTE pour tenue de la Comptabilité Analytique. Sens *des responsabilités et de* l'organisation indispensables. Adr. C.V. et prétentions en précisant bien la référ. n° *695.066,* REGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, Paris-2e,* qui transmettra.

CAISSE DE RETRAITE recrute EMPLOYES (EES) BUREAU *Titulaires BEPC ou CAP* 5 X 8. Emploi stable. Avantages sociaux. Examen d'embauche début juin 1977. Ecrire avec C.V. et *prétentions à C.P.P.O.S.S.,* 31, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS

Laboratoire Génie Civil du Ministère de l'équipement implanté à MELUN cherche

AIDE-COMPTABLE

titulaire du C.A.P. Dactylographie recommandée. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé à : L.R.E.P., B.P. 505, 77005 MELUN Cedex.

CENTRE DE DOCUMENTAT. SCIENTIFIQ. ET TECHNIQ. recherche

TRADUCTEUR

format. E.S.I.T. ou équivalente. Langues de travail : allemand + autres langues, sauf anglais. *Nombr. avant. socx. 40 h./sem.* Horaires variables.

Adr. C.V. et prét. ss réf. 872 à Sweerts, B.P. 269, 75424 Paris *Cedex 09, qui transmettra.*

ORGANISME LOGEMENTS SOCIAUX *recherche*

VENDEUR QUALIFIÉ

Ecr. avec C.V., réf. et prét. à S.E.M.I.N.O., 16, r. d'Ouessant, 75015 PARIS

Société de distribution d'ARTICLES DE LUXE, donnant actuellement son *traitement informatique* à des sous-traitants, rech.

UN RESPONSABLE DE SERVICE

ayant expér. depuis nombreuses années des problèmes de gestion informatique. *Minim. 30 ans. Libre de suite.*

Ecr. avec C.V. à n° 14.394 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Laboratoire Génie civil du Ministère de l'équipement implanté à MELUN, cherche

AGENT ADMINISTRATIF

pour collaborer à marché du service comptable. Titulaire BAC/BTS ou DUT à dominante gestion. Dactylographie. Permis de conduire. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé à L.R.E.P. *B.P. 505 - 77005 MELUN Cedex*

Le C. S. T. B. recrute

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

expérimenté et ayant
— Une solide formation économique ;
— Des qualités de rédaction ;
— Une certaine facilité dans les contacts ;
— Une bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Il sera chargé de développer des études et recherches *économiques concernant le bâtiment* et le logement.

Adr. C.V. et prét. au C.S.T.B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

secrétaires

Artiste Peintre. Quartier Montparnasse, ch. :

SECRÉTAIRE

Bilingue français-anglais expér. pr place stable. Libre de suite. *Vacances juillet.* Env. C.V. et lettre manuscrite + photo, à C.G.P. B 7 - 14, r. J.-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

Dactylo

Importante Société PARIS recherche *pour poste fixe* (éventuellement mi-temps)

DACTYLO

de bonnes connaissances en anglais (et si possib. en espagnol), une bonne présentation et un goût pour les contacts humains compléteront une expérience professionnelle confirmée.

La candidate retenue bénéficiera des avantages sociaux (13e mois - 40 h par semaine, restaurant d'entreprise).

Lieu de travail : Paris - Montparnasse.

Le poste étant à pourvoir rapidement, les personnes intéressées sont invitées à écrire (C.V. + photo + mention du dernier salaire), en précisant sur l'enveloppe la référ. 857/102, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

représent. offre

Laboratoire recherche HOMMES POUR VISITES MEDICALES banlieue et grande banl. Nord ainsi que Dijon et sa région. Bac exigé, libérés O.M. Ecr. à Labcatal, 7, rue Roger-Salengro, 92120 MONTROUGE.

capitaux ou proposit. com.

Cherche CAPITAUX (200.000) sér. garanties sur biens immob. et fonds de commerce, bonne *rémunération. Ecrire M. Pierre,* 4, allée Roseraie, 45100 Orléans.

BUREAU D'ETUDES ayant proj. petites opérations immobilières de loisirs en région parisienne, recherche partenaire capitaux. Garantie financière. Intérêts+pourcentage bénéfice. Contact Publicité ZUNZ. 073-03-33.

H. Affaires av. burx Strasbourg hab. transactions ht niv., ch. représentat., délégu. ou assoc. *France ou R.F.A.* (88) 32-40-14.

Nouvelle industrie gde enverg. (économie de chauffage 80 %). M. Martyniak, Eteauville, Lutz-en-Dunois, 28200 Châteaudun.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. - 589-86-75.

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. Téléph. : 326-68-28.

Importante vente de matériel haute fidélité, grandes marques à prix démarqués : 141, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, du lundi au sam., de 10 heures à 19 heures. Métro : Pont-de-Neuilly.

traductions

Demande

Nous trad. angl., it., esp., all. Tél. : (89) 42-99-13, poste 415.

Effect. trad. interp. ang., arabe, turc, com., tech. 886-40-45 m., s.

cours et leçons

MATHS. *Cours par enseignant* université. 942-26-43.

Rattrap. rap. frac., philo, orth., allem. BEPC. BAC. 250-77-71.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. 278-77-71.

enseignem.

COURS DE VACANCES (juillet, août, septembre), dans *les collèges universitaires d'Oxford,* de Cambridge et d'Edimbourg. Cours de langue, cours marginaux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britannique suivis de discussion par groupes. Excursions. Logement : avec deux repas par jour pris au collège. Ces cours s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges : 17-70 ans. Pour tous renseignements s'adresser à : INTERNATIONAL SUMMER SCHOLL, 32, Trumpington St, Cambridge, ANGLETERRE.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. *CIDEM,* 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant *allégation ou indications* fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

demandes d'emploi

INFORMATICIEN

INGÉNIEUR SYSTÈME

recherche poste dans une entreprise électronique désirant créer un département

CONSTRUCTION D'ORDINATEUR

Etudie toutes propositions tous pays.

Ecrire n° 74.321 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEUR REVISEUR haut niveau, franç.-angl.-allem.-ital., *diplômé* E.S.I.T., 8 ans d'expér., spécialiste domaines, économ., financ., bancaire, technique gle, informatique, cherche emploi CADRE, si possible mi-temps. *Ecr. n° T 74.285 M, Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 6e année médecine, docteur en droit, bilingue anglais-français, cherche travail intéressant hôtellerie ou sphère sanitaire. Juillet et août. Téléphone : (56) 45-55-82

Jeune Femme parfaite connais*sance Aviation, nombr. années* de référence d'hôtesse, parlant français, arabe, anglais. Libre de suite.

Rech. emploi hôtesse au sol ou *hôtesse d'accueil. Ecrire Mme* AKEL, 228, r. Rivoli, Paris-1er

---

J. Fme 30 ans, ETUD. SUPER. Bil. anglais, espagnol courant. 4 an. de pratique de la format. perman., goût expér. voyages, ch. ds ts domaines profession., responsabil. conformes à ses capacités. Ecr. n° T 74.302 *M, REGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

CADRE SUP. 42 ANS s'installant province (juin) région 17 (La Rochelle, Rochefort) exp. 15 a., Imp. groupe presse (adm. et tech.) ser. ouv. à ttes prop. Ecr. M. Bourlat, 24, quai du 4-Septembre, BOULOGNE 92

CHEF de mission, 35 ans, Ingénieur Formateur resp. personnel ch. poste tous pays. *M. Bernard,* B.P. 3 BEAUMES 84190

LE CENTRE REGIONAL des ŒUVRES UNIVERSITAIRES de l'Académie de Versailles

serv. liaison étudiants-entreprises recherche pr ses étudiants des

EMPLOIS D'ÉTÉ

Ecrire ou téléph. pour les offres à l'Ouest de Paris au Centre culturel campus univers. 2, rue de Rouen, 92000 Nanterre. Téléph. 204-48-50, poste 223.

Pour les offres au Sud de Paris Centre administratif local, Faculté des sciences, bât. 490, 91400 Orsay. Téléph. 941-73-95.

Chef Comptable fondé pouvoir, expér. 40 an., réf. 1er ordre, ch. poste avec responsab. Ecr. A. Cohen, 60, av. G.-Clemenceau, *(94) MAISONS-ALFORT*

GÉNÉRALISTE - 34 ans
— Etudes supérieures (Droit).
— Expérience vente, direction, marketing, gestion.
— Connaissant export : anglais.
— Expérience Afrique Noire.

ÉTUDIE TTE PROPOSITION FRANCE ET ÉTRANGER

Ecr. n° E. 5642 Havas Toulouse.

J.H. ECRIVAIN ch. SITUATION. François de BAULIEU, 14, r. Gal-Sarrail, 51100 Reims

---

Quelle entreprise moyenne qui, pour résoudre les divers problèmes que lui pose un développement rapide, doit compléter son *équipe de direction, offrirait une* collaboration à homme 40 ans, spécialiste questions d'organisation, prévisions, contrôle budg. Ecr. n° 6470 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Ing. civil libanais, 29 a., célib. 7 a. d'expér. diverses, surtout chantiers bât. Triling. français, *anglais, arabe, cherche travail* à l'étranger. Ecr. n° 1022 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F., 32 ans, Docteur-ingénieur spéc. chimie RADIOELEMENTS natur. et artif., ch. poste ingén. lab. rech. ou contrôle, rég. paris. Ecr. n° 1033 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 28 a., exp. comptable stag. (3,5 expér. cabinet). DECS complet, IDA. Travaux effectués, rév. Exp. judiciaire, comm. aux comptes. Expér. enseignement, ch. sit. pr sept. dans grandes entrepr., banques ou sect. pub. Ecr. n° 1 035, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DOCTEUR D'ETAT PHYSIQUE 31 ans, spécialiste physique des gaz et des plasmas, spectroscop. physique atomique et molécul. 6 a. *expér. au C.E.A. (fusion)* Langues : français, anglais. Libre de suite. ETUD. TTES PROPOSITIONS (accepterait formation suppl.) *Ecr. n° 6496 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H., Bacc. 2 a. format. cciale traduct. dipl. Ec. d'interprètes Genève. Anglais, Allemand. 3 a. exp. trad. techn. en R.F.A. ch. emploi durable de Traduct. ou de bur. dans serv. relat. av. l'étranger. Ecr. HAVAS, LYON 5460

INGENIEUR A.M., 44 ans, très actif, bil. Franç., Angl., Esp., spéc. dans circuits imprimés *électromécanique,* trait de surface, cherche situation direction commerciale ou technique. Ecr. n° 6489 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H.E.C. retraité cadre ayant créé dirig. affair. cciale, administr., financ., lang. anglaise, rech. activité même PARTIELLE, miss. contrôl., réorg., réglem. contentieux, etc. Paris, prov., étrang., réduct. import. S.N.C.F., avions. Ecr. n° 13.570 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

POUR LES U.S.A.
Je suis DIRECTEUR CCIAL dipl. ESC. Je connais le marché *nord américain ou j'ai déjà* étudié, implanté, dirigé une aff. franc. (biens consom.). Je cherche une situation similaire au sein de la filiale *américaine ou du projet filiale* d'une maison française. Ec. n° T 074.295 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

automobiles automobiles automobiles

vente

- de 5 C.V.

Part. vd 2 CV 6, 73, tr. b. état. 45.000 km. P. 7.000. T. 272-66-78.

SCB POZZI
Ferrari
PORSCHE
Alfa Romeo
102 AVENUE FOCH
94 100 SAINT-MAUR
885 45 55

5 à 7 C.V.

LANCIA-FULVIA 1300, 73. Etat exceptionnel. 345-02-26.

FIAT 128 *ANNEE 73* PRIX ARGUS + Accessoires Très bon état. Occasion assurée Tél. : 979-28-65

12 à 16 C.V.

URGENT. PART. VENDS *DS 21 Pallas,* année 1970, injection électronique. Or métall., intérieur cuir fauve, très bon état. Tél. : 875-50-30.

MERCEDES 280 SEL, 1970. Etat exceptionnel. Tél. : 548-97-69.

BMW 2500 72
Couleur bordeaux. Pn., amortis., freins et peinture neufs. Téléphone : 921-24-30.

+ de 16 C.V.

Part. vd ROLLS ROYCE Silver Cloud 3, 1963, *entièrement révisée usine,* peinture neuve, gris métall. et noire, intérieur cuir noir. Prix : 95.000 F.

MERCEDES 300 SL cabriolet 1963, état neuf, grise, intérieur cuir rouge. Prix : 90.000 F. Tél. 357-66-28.

A.M.C. PACER, *novembre* 75. 15.000 km. Crédit, garantie. Tél. : 345-82-26.

BMW 3.3 LIA de Direction toutes options. Crédit, garantie. 203-74-43.

PACER 1977, 0 KM
Toutes options. Prix à débattre. Crédit possible. Tél. : 609-15-16.

divers

104, 304, 504, 604
export 76 et 77 peu roulé. *Auto Paris-XV : 533-69-95,* 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

PAX MAZDA
vous livre sous 24 heures
SANS COMPTANT
et garantie 2 ans.
133, rue Rome-17e. 924-76-82.

BMW 316 - 320 - 525 - 528 76 et 77 - Garantie. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes - Paris 15e.

SORDA concessionnaire
MERCEDES
NEUF et OCCASION
32 bis Route de la Reine
92-Boulogne 603-50.50

caravanes

CARAVANNE *A LOUER* Juin-septembre dans les Côtes-du-Nord (bord de mer) Tél. de 8 à 16 h. 30 : 246-72-23 poste 2594.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

vous propose un grand choix de voitures qui viennent d'être révisées dans ses ateliers.

Il s'agit exclusivement de
- 100 DS ou ID toutes années de 12.000 à 25.000 F
- 100 GS toutes années de 9.000 à 22.000 F

Livraison immédiate. Crédit. Garantie. Reprise.

DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
- 10, place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.
- *50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.*
- 59 bis, avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. 203.86.60.

CITROËN

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,0
"Placards encadrés"	34,00	38,8
Double insertion	38,00	43,4
"Placards encadrés"	40,00	45,7
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,0

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléph. (7) 20-17-34, le matin.

PLACE WAGRAM. Très beau 3 p., 60 m², réf. nf, 6e étage, vue. Prix 320.000 F justifié. Vis. ce jour et vendredi, 14 à 18 heures, 63, boul. Pereire.

PLACE DE LA TRINITE Imm. P. de T., grd et superbe 5 p., tt cft, plein sol. Prof. lib. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PLACE DAUMESNIL (12e) Part. prof. libérale, vd direct à part. beau 2 pces, gd standg, pl. soleil, s. bains. Créd. poss. Prix à débattre. 764-54-35, H.B.

AV. HENRI-MARTIN Beau 5-6 p., 210 m² environ + grand jardin, chbre de serv., parkg, prof. libér. - 766-02-74.

(8e). Rue de Courcelles. Beau studio, 37 m²+balc., cuis. équ., téléph., parkg. Renseignements COSEMIIC - 766-51-71.

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
Poutres appar., vide-ordur., asc. STUDIOS - 2 P. DUPLEX A partir de 130.000 F Tous les jours 13 à 19 h (sauf dimanche) - Tél. mat. 770-73-77.

11e REPUBLIQUE BASTILLE Bel appart., imm. récent, stand., séjour, 2 chbres, tt cft, parking. 372.000 F - 296-30-58.

COURCELLES Profession libérale possible. BEL APPAT. bourgeois 210 m2. Prix 1.050.000 F - 727-84-76.

12e av. Daumesnil près du bois. Im. bourg. p. de t., appt 103 m2 dble liv. (35 m2) + 2 ch., cft impec., cuis. éq., s. bns, w.-c., buand. 545 000 F. T. 343-39-61.

A 200 m. O.R.T.F. 3 p. 80 m2. Prix : 500 000 F. TEL : 769-15-27.

ILE SAINT-LOUIS Charmant studio, pierres et poutres apparentes, belle rénovation 139 000 F, à discuter. PROMOTIC : 325-10-74.

9e 5/6 p., 2 bains tout confort, asc., 150 m2, soleil, verdure. ALGRAIN 285-00-59 et 285-09-54.

MAILLOT récent sur jardin 2 pièces 45 m2 + grand balcon. Prix : 290 000 F. Tél. : 229-52-98.

PRES BOIS VINCENNES proche RER, plein soleil, beau 4 p., tt cft, balc., parkg s/sol, parf. ét., 362 000 F. 344-71-97.

PICPUS COURTELINE Imm. récent., ent., sél., salon, 1 ch., c., w.-c., s. bns chf. cent., asc., sol., calme, 262 000 F. 346-63-85.

BD MONTMORENCY 4/5 p. 100 m2, 3e ét., Im. récent. Px : 630 000 F. Tél. : 567-22-88.

PARIS-17e RESIDENCE CHRISTINE 36, rue Pouchet Quartier résidentiel de la Cité des Fleurs. Studios et 2 pièces dans petit immeuble luxueux. Prix fermes et définitifs. Moyenne : 5 000 F le m2. Livraison immédiate. Tr. intéress. pour investissem. Bureau de vente sur place ts les ap.-midi de 14 à 19 h. y compr. samedi et dimanche de 10 à 19 h., sf jeudi et vendredi. REALISATION SOGEFRANCE 13, bd de Courcelles, 75008 Paris. Téléphone : 522-37-60 ou GEFIC Tél. : 256-98-98.

AVENUE GAMBETTA
Gd 2 p., tt conft. IMPECCABLE bel immeuble, soleil. 331-81-11.

POUR INVESTISSEURS
Le Groupe VRIDAUD propose 2 programmes dans le 17e PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e Studio, 2 pièces, duplex. A rénover ou rénovés dans beaux immeubles, tout cft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé. Prix direct propriétaire Location et gestion assurées, charges copropr. très faibles : appartement spécialement conçus pour la location.

Si votre plan ou compte d'épargne-logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261-52-25 +, même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vous.

BEAUBOURG
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
LES FONTAINES DE VENISE
STUDIOS, 2-3 ET 4 PCES
en construction. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978.
PIERRE BATON
704-55-55.

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RÉNOVATION DE PRESTIGE
6e-7e étage, ascenseur. DUPLEX AVEC TERRASSE Tous les jours, 13 à 19 h., sauf dimanche. Tél. matin, 770-73-77.

11e PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. P. de T., tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrables printemps 77, à partir de 4.200 F le m². Px ferme et déf. Vis. de l'appartem. témoin le vendredi, sam., dim., lundi, 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-88.

G.-MANDEL. SOLEIL
7.000 F LE M2
6 p., 2 bains, 3 chbres serv., gd stdg, rare - 266-27-85.

RUE LA FONTAINE
110 m² + balcon, imm. neuf, tt confort, parking. Tél. 285-48-24.

8e AVENUE MONTAIGNE
IMMEUBLE TRES GD STDG Splend. appt, soleil. Très belle récept., biblioth., 2 chb., 1 bns, 1 dche, cuis. équip., nomb. placards, garage double. Exclusivité SAINT-PIERRE - ELY. 33-48.

AV. RAYMOND-POINCARÉ
315 m², 3 services, 2 boxes. PRIX INTERESSANT. Prof. libérales. EXCLUSIVITE FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Paris Rive gauche

Ve PRES RUE SOUFFLOT Imm. p. de t., 5e étage ss asc., 3 p. entrée, c., bns, chff. cent., Tél., 340 000 F. Tél. 326-23-91.

39, rue de BOURGOGNE **75 M2** conft., clair chauff. central. 480.000 F. Me voir les 26 et 27, 14 à 17 h.

5 P 115 M² 15e - Mo CONVENTION Calme, imm. pierre de t. Standing, asc. service + ch. de serv. 15 m2. IMCO - 828-47-24

6e RUE SEGUIER - Sur cour 18e siècle, duplex plein sud, 115 m2, tt confort, parfait état. AGENCE S'ABSTENIR

Mo GOBELINS 4/5 PIECES tt confort, 80 m2, parking, balcon 7 m2, tél., soleil. - 331-89-46.

CENSIER STUDIO 24 m2 s. de bains, 1er ét. intérieur, neuf, 108.000 F. - 331-81-11.

PART. VEND **ST-MICHEL** tr. bel imm. XVIIe s. Vaste séjour, chb. + mezzanine, calme, cft, caractère. 450.000 F à débattre. - Tél. 325-42-03.

PARTICUL. recherche BON 17e 2 pièces avec ou sans confort. Rue étage inférieur intermédiaire accepté. Tél. : 723-37-01, h. burx ou Mme BOURGEOT, 16, rue Ganneron, PARIS-18e.

Part. vend prox. quartier Latin (Mo Gobelins), b. 2 p. ds imm. p. de t., 38 m2, ent., c., dche, w.-c., gd cagibi, 3e ét., calme sur cour. Prix : 178 000 F. Vis. : jeudi et vendredi 18 h. 30 à 21 h., 5, bd de Port-Royal.

VIIe plein soleil et calme 150 m2 en 7 p., balc., terrasse, box, service. Vendredi 14 h. à 17 h. 30, 211, r. de l'Université.

ST-MEDARD p. vd 3-4 p. 83 m2, 4e asc., imm. 1957, 580 000 F. ROUSSEAUX, 11, rue Valence, 75005 PARIS. Téléph. : 336-42-28.

Part. vd récent 3 p. 8e étage E.-S.-O. 81 m2 + 16 m2 loggia, parkg, Tél., tennis privé. S/pl. jeudi tt journ., vendredi 9-14 h. MOREAU, 133, r. de la Convention, Paris-15e. Tél. : 533-02-82.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

ST-MANDE SUR BOIS Pptaire vd ds bel imm. pierre de t. APPTS 2, 3, 4 et 5 pièces. Ce jr, 14-19 h : 84 ter, chaussée de l'Etang - 374-37-23 / 622-41-28.

VERSAILLES - RARE Maison sur le toit. 6 pièces, terrasse, standg, sur parc. Près gares et lycées. Tél. 950-81-17.

5 km. VERSAILLES. P. vd appt 130m², séj. 32m², 4 ch., 2 bs, box, résid., standg, jard., tennis, 415.000 F. 460-95-67, apr. 18 h.

SAINT-CLOUD, petite copropriété, gd standing, impeccable, 6 p., 2 bains, cuisine + office, box, jardin privatif. 945.000 F. 539-67-52.

NEUILLY. Voie privée, calme, verdure, 120 m2 en 5 p. stdg, terrasse 100 m² en duplex, chb. serv. Gar. OGIM. - 533-94-25.

FONTENAY-AUX-ROSES Très belle résidence, 3 p., tt cft, gde surf., balc., s/verd., parkg, 380.000 F - Tél. : VAU. 61-85.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové, cuisine, bs, impeccable - 567-22-88.

SAINT-MAURICE Sur le bois 2 pièces, cuis., wc, téléphone, 155.000 F - 277-75-68.

LE RAINCY, résidentiel - Imm. stand. Gd living, 3 chbres, salle de bains, 1 cab. toil., box fermé, 450.000 F. - SEG. 36-17.

ST-CLOUD près GARE APPT 120 m2 refait récemment, séjour, 3 chbres, s. de bns, cab. toil., cuis. aménagée, gd balcon sur rue et jardin intérieur. cave et parking. JOHN ARTHUR et TIFFEN **766-04-66** 174, boul. Haussmann Après 19 heures : 460-35-60

92-NEUILLY
Propriétaire vend directement studios et 2 pièces, prix intéressant. Tél. 293-66-66, le matin pour rendez-vous. Sur place jeudi, vendredi, 15 h.-18 heures, 4, rue Boutard.

Une adresse flatteuse, ultime possibilité pour résider au cœur de tout ce qui est important à Nice et fait le charme de la ville : promenade des Anglais, rue Piétonne, place Masséna, jardins, casinos, etc... se trouvent réunis dans un rayon de quelques centaines de mètres.

Un standing hors commun : hall d'entrée avec réceptionnaire, jardins intérieurs, tissus et moquettes spécialement créés par Manuel CANOVAS, air conditionné, etc... et surtout, un immense parking souterrain de 400 places.

Un placement confirmé par la participation étroite de 6 grandes banques : BARCLAY'S, BPAM, CREDIT LYONNAIS, CREDIT DU NORD, GRINDLAY OTTOMANE, UCB - KLERIM HABITATION.

NICE-CENTRE
Rien n'est comparable à l'Espace Grimaldi !
Livrable en Décembre 78

Renseignements - Bureau de vente : sur place, angle rues MACCARANI-BUFFA - 06000 NICE
Réalisation : SEP - Commercialisation : SIF
50, Bd Victor-Hugo 06000 NICE - tél. 82.03.98.

Il vous suffira de dire : je réside à "l'Espace Grimaldi", pour que l'on vous regarde avec envie.

l'Espace Grimaldi
J. SOULLERAY

DIRECT S/CHAMP-DE-MARS 6 PIECES, 200 M2, SOLEIL. PRIX 1 700 000 F. ALM. 05-95.

AGREABLE A VIVRE plaisant duplex de 80 m2 plein cœur Montparnasse, 485.000 F. PROMOTIC 325-15-76.

PASTEUR dans très bel imm. ancien avec ascens., 2 et 3 p. à moins de 5 000 F le m2. PROMOTIC : 425-11-68.

Carrefour GOBELINS (même) part. vd 2 p. 40 m2 tt cft, Tél., Agence s'abst. R.-V. : 331-86-48.

ECOLE MILITAIRE imm. anc., tout cft, 5e étage, asc., salon, salle à manger, 2 chambres, balcon, soleil. Tél. : 705-24-10.

Métro PORT-ROYAL Studio et duplex LUXUEUSE RENOVATION en cours de finition. Tél. : 343-97-15 et 343-98-54.

MONTPARNASSE/ED.-QUINET 100 m2, dble séj. + 2 p., parkg. SUR JARDINS, ODE. 95-10.

PROX. ODEON. ODE. 42-70 230 M2 ET. ELEVE, ASC., CARACT.

CITE UNIVERSITAIRE. Part. vend beau 3 p. 80 m2 + 12 m2 balc., imm. 71, stdg, tt cft, Tél., 5 000 F/m2 + box s/sol. Visite R.-V. 589-66-65 surtout ap. 17 h.

GOBELINS-GLACIÈRE
2 P., cuis. Possib. cft, 5e ét., sans ascens., 48 m2 à rénover. 162.000 F - 331-81-11

QUARTIER LATIN DUPLEX DE 3 ET 4 P.
confort. Téléphon. au 633-85-38

5e PRÈS FACULTÉ JUSSIEU
Bel imm. caractère, rénové APPT EN DUPLEX 78 M2 tt cft. MERCREDI, JEUDI, de 14 à 17 h., 7, rue des Chantiers

Région parisienne

LE VESINET 10' R.E.R. et CENTRE Appart. dans résidence 92 m², entrée, séjour, 3 chbres, sal. bns + sal. d'eau, cuis., dressing, cave, 2 parkings. Prix 500.000 F AGENCE CARLIER, 6, place Maurice-Berteaux, Chatou. **976-37-61**

SAINT-CLOUD - Parc de Montretout. Beau duplex, 75 m², liv. 37 m², s. à manger, cuis., 1 gde chbre, salle de bains, w.-c., terrasse et pelouse privatives, 2 boxes. Prix 475.000 F - 343-84-19.

PRES VERSAILLES. Particulier vend 5 p., 105 m², tr. bon état, séjour avec cheminée, cuisine équipée, 430.000 F. 955-06-41.

PARLY 2 TYPE 2 2/3 PIECES ETAT EXCEPTIONNEL, calme, terrasse vitrée, 2 parkings. Prix 276.000 F - Tél. 460-14-53.

ORSAY. Part. vend 2 p., cuis., s. de bs, bien situé. Très urgent. 75.000 F. - Tél. : 010-13-65.

CHATENAY-MALABRY
Vds ds immeuble P. de Taille, Appt grd standing, 3 p. 78 m2 + terrasse et balcon 110 m2 : 630.000 F - Tél. : 350-39-38

Province

FACE A FACE
VOUS, sur la terrasse de votre studio luxueusement aménagé, face au plus beau panorama du monde. Prix 167.000 F, avec 34.000 F. Téléph. CHAMONIX, no 15 (50) 53-05-60, M. Georges.

CANNES: piscine, tennis, calme Prix très intéressant, 2 à 4 p. AZUR EDEN, broch. gratuite, 26, boulevard Gambetta, 06 LE CANNET.

Pptaire vend à BORDEAUX centre « Les Facultés » très charmant studio avec terrasse sur parc ensoleillé, équipement raffiné, parking. LIBRE A LA VENTE, 85 000 F. Tél. à PARIS 326-30-83. Province : 89-07-51.

COTE D'AZUR
ACI-SNS - Tél. 359-92-85 61, av. F.-Roosevelt, 75008 Paris vous propose :
1) Proxim. Saint-Paul-de-Vence, Les Hameaux du Soleil, Maisons ind. et Appt villas.
2) CANNES, 400 m Croisette, imm. luxe, stud. 4 p. Parkg.
3) ANTIBES, St. 35 m2, terr. 20 m2. Rés. pisc. à part. 149.000

ST-JEAN-DE-MONTS (85)
dans Résidence du Palais, vds APPT 2 p., tout conft, garage, à 150 m de la mer. Pour tous renseign., s'adresser à l'Agence GAETAN, Esplanade de la Mer, SAINT-JEAN-DE-MONTS

appartem. achat

Ch. appt 4 p., calme, banlieue Ouest/Sud-Ouest, max. 380 000 F. Ecrire M. TABARIES, 10, rue Béarn, 66000 PERPIGNAN.

PART. rech. BON 17e, 2 Pces avec ou sans confort. Rue étage inférieur intermédiaire accepté. 723-37-01 heures bureau ou Mme BOURGEOT, 16, rue Ganneron - PARIS-18e.

constructions neuves

LE CLOS DES VIGNES 73-75, rue des Vignobles, 20e, petit immeuble pierre de taille, 3, 4, 5 pièces, livraison octobre 77, visites tous les jours de 14 h. à 19 h., fermé le mardi et mercredi. TREVAL - 277-62-23

immeubles

16e AUTEUIL. Investissement idéal, 12 studios, tout confort, dans hôtel partic. rénové avec jardin + appartem. 135 m² avec jard. Rapport annuel net 5,5 %. NEVEU & Cie - 527-51-84.

18e. Je vends directement dans mon bel immeuble 9 STUDIOS idéal. Placement - 581-85-56.

PLACEMENT 1er ORDRE Vte en bloc, 7 pav. plain-pied sur 3.800 m². PRES ORSAY. MATHELIN, 95210 St-GRATIEN.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LE CHESNAY. Très bel hôtel particulier 600 m² terrain réception 70 m², cuis. amén., 9 chbres. Possibilités division. Garage. 1.400.000 F. LEFIEVRE G.P.I. - 950-00-23.

locations meublées Offre

Paris

BD PEREIRE Loue 1er juin au 31 sept. bel appart. meublé 90 m2. 3.500 F/mois. ELY. 21-48.

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Téléph. : 577-54-44

locations non meublées Offre

Paris

PORTE DAUPHINE Imm. neuf luxueux Duplex, living dble, s. à mang., 3 chbres, 3 bains, TERRASSES. Tél. Park. 8.700 F CC. 505-64-60.

TOLBIAC UNIVERSITE Tout confort Beau 3 P., 79 m2, 1.890 F tout compris - 331-81-11.

RASPAIL. Locataire cède beau 2 p., imm. nf, stdg, cuis. équip., Tél., parkg, calme, 1 600 F + ch. tél. pour visiter, 322-01-06.

Ve VUE SUR CONTRESCARPE élég. studio, très clair, bains, c., Tél., 1 500 F C.C. T. 548-07-97.

VIIe AVENUE BOSQUET b. studio, av. jardin privé, cuis., bns, T., 1 500 F + ch. 548-07-97

Région parisienne

PRES VERSAILLES **PARLY 2** STUDIO 40 m2. 980 F c.c. - 955-00-68.

2 KM ST-NOM-LA-BRETECHE sur 1 800 m2, villa stdg, 8 p., parf. état, 6 500 F. T. 955-00-68.

Province

A louer 2 pet. mais. à qq km d'Abbeville s/ la rte Paris-Le Tréport et les plages pour commerce, 3-6-9 ans à personne très solvable. - Ecrire à : Gaston Manduit Rozay, 80100 CAMBRON.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 4 000 F max. - 283-57-02.

CADRES cherchent à louer appts ou pavill. F5-F4 région Argenteuil. Téléph. : 820-61-90 heures bureaux : RABAGLIA.

bureaux

20e à louer ds imm. standg., 2 étages pr. Nation, 50 et 80 m², 2 tél., telex. 371-50-53.

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locat. sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50.

RUE LAFAYETTE (10e) Beaux bureaux, imm. ancien, 560 m² sur deux niveaux. A louer bail 225 F le m2. SANCHEZ RETI - 893-23-00.

224-08-80 Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

PARC MONCEAU HOCHE-COURCELLES
1.000 m2 burx, gd standg, sur 1 niveau, restaurant, parking. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

fonds de commerce

Cause départ. TORCY (77) part. vd parfumerie moderne 2 cabines. Tél. 005-86-46

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L.T.I.P., 522-22-00 - 834-20-48.

Mer Caraïbe, île St-Barthélemy, vends restaurant, discothèque, pisc., plage, terrains, cocotiers. Ecr. no E 5.846 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

Cse famille, VDS rég. OUEST 2 h. Paris, maison repos 60 lits convention. - Ecr. HAVAS LE MANS 8.797, qui transmettra.

Part. vd ss intermédiaire Fds de librairie, papeterie, journaux, emplacement 1er ordre, gde artère, près GARE DU NORD. C.A. 650.000 F. Tél. 007-11-51.

viagers

16e JARDINS de RANELAGH au 7e étg. avec balcon plein Sud. Vaste liv. + 2 chbres, tt cft, chbre de service + box occupé Hme, 78 a., 800.000. Pas de rente **F. CRUZ**, 8, rue La Boétie. 266-19-08.

Cause maladie, 20e St-Fargeau P. à P. imm. rapport 78.000 F cpt 450.000 + rente 3.500 max. 15 a. Sér. gar. exig. Ec. Vignes Georges, rue du Midi, Lourdes.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93.

fermettes

HABIT. DE SUITE
ALLIER dans cadre champêtre fermette indép. type bourbon., entièrem. rénovée, cuis., séjour av. chemin. rustiq. et poutres app., 2 ch., s. de b., w.-c., gren. amén. av. accès int. terr. atten.
PRIX 185.000 F
Crédit 80 %. PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03 - Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 15 (70) 45-40-66/45-30-68.

YONNE Dans village 130 km PARIS GRANGE A AMENAGER belle bâtisse, pré attenant 2.700 m2. Prix 40.000 F. Cabinet BOUVRET, 27, av. Gambetta, JOIGNY - Tél. 86-62-19-44.

REG LYONS-LA-FORET
Véritable fermette colombage **1.700** m2 Séjour 55 m2, cuis., 3 chbr., sanit., dépend. T. 387-55-79, ou le soir, 252-20-94.

FORET DE SOLIGNY 140 km OUEST **MAISON** gros-œuvre impec. 3 p., gren. am., terr. 2.600 m2. Prix 105.000 F avec 28.000 F. **SOMBIM** à LONGNY Tél. 700-46-21

ENTRE HOUDAN ET DREUX 75 km Paris Ds un hameau calme, vallonné BELLE MAISON RURALE sur cave voûtée, partiel. restaurée, compr. 1 séjour 60 m2, poutres appar. et gde cheminée, gde cuisine, chaufferie, cellier, gar., 3 chbres, bains, 2 wc, tt cft, annexe anc. comport. 3 P. terr. 2.500 m2 + beaux arbres et bassin. 365.000 F. Mme Martin, La Petite Agence BEHOUST. - 487-24-62

URGENT, à 8 km sortie Luigny près village commerçant sur 1.800 m2 clos agréable fermette 210 m2 habitables, séjour salon 84 m2, poutres, cheminée, cuis. + 2 P. + 4 chbres à terminer, tt cft, gar. Cellier. Px 250.000 F AG. LE FANAL, ILLIERS 28120 (15-37) 22-05-24, de 8 h. à 21 h. tous les jours. D'autres affaires peuvent être proposées.

80 km Paris. Autor. Sud, Forêt Fontainebleau, fermette entièr. rénovée compr. entrée, séjour, salon, s. de bns, cuis., w.-c., 4 chbres, chauff. cent. mazout, tél. 1.000 m2 terrain. 350.000 F. 428-17-22

pavillons

LOGES-EN-JOSAS Villa récente, salon, s. à m., 4 chbres, gar.+480 m² terrain. 505.000 F - 950-21-67.

Prox. MONTFORT-L'AM. (78) dans un nid de verdure, jolie maison de plain-pied, cuisine équipée à l'anc., cellier, 4 chbr., 2 bains, living, tt cft, tél., gar. 2 voitures, jardin arborisé, 400.000. 489-04-47.

CELLE-ST-CLOUD. Coq. pav., séj., 3 chb., cuis., cft, gar., jd., 320 m², 375.000 F. - 027-57-40.

MAISON VILLAGE
Mairie PLESSIS-ROBINSON envir., rustique, TRES CALME, construct. très saine, 105 m2 sol 5 P., cuis. à rén., grange, gar., vaste gren. amén. SPECIAL 2 FAMILLES. 270.000 av. 54.000 F. **ACO** 15, av. J.-Moulin, Paris-14e 542-98-81 et 98-37.

villas

SUR 685 m2 de terrain, proxim. forêt, calme assuré, construct. récente, compren. séj. double, bureau, cuis. équip., 4 chbres, 2 bains, wc, cellier, garage 2 voitures, excellent état. Prix 714.000 F - 045-29-09.

PARADOU. Vallée des Baux. Villa à vendre T3, cave, gar., tél., ch. cent., jd. arboré 2.000m² clôt. (90) 97-32-72 (repas).

ST-NOM-LA-BRETECHE (78) Maison en pierre rustique, très spacieuse, 230 m² habitables, séj. 65 m², bureau, cuis., office, stud. serv.; étg. : 5 chb., 2 bs, 2 wc, Grand terrain. Prix 900.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

VAUCRESSON PLATEAU Maison ancienne 220m² habitab., séj. 44 m², cuis., 4 chb., 2 bs, ss-sol total, atelier séparé dans jardin 900 m². Prix 1.155.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

Archit. vd, banl. sud LILLE, sa Villa caract., gd standg, 180 m2 sol, 160 m2 ét., constr. 69, sur 800 m2 boisé. Sél., mezzanine, coin de feu, gde cuis., bureaux, 4 ch., s. de bains, s. douche wc. Vest. wc, 2 entrées, chff. électr., s/sol, gar. 2 voitures. 2 caves. Prix : 780.000 F. Ecr. no 7.012, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

MARLY-LE-ROI Grande villa début de siècle dont l'ampleur intérieure prédestine à un très bon standing. Salon, s. à manger, 6 chambres. Px : 850.000. RHODES, 958-19-28

MARNES-LA-COQUETTE Villa 1960, style moderne, décoration raffinée. Surface habitable 345 m2. Jardin 600 m2. Pav. séparé près gare, commerces. Bel environnement. Px 1.520.000. J.M.B., 970-79-79

domaines

75 KM PARIS 8 KM BEAUVAIS (OISE)
ANCIEN HARAS
sur 14 ha traversés par rivière. Possib. étangs. Important corps de bâtiments Grande habitation. Conv. pour hôtel, rest., etc. PARAGE (15-4) 448-07-65

MAIS. DE MAITRE sur 34 ha, 20 p. de style, parc aménagé, dépend., écurie, faisanderie, étable, ruisseau, lac, axe PARIS-TOULOUSE. Conviendrait relais hostellerie. Prix 2.200.000 F — Agence LOTOISE - CAHORS, Téléph. 16 (65) 35-28-22.

A proximité de SALBRIS très belle propriété de chasse 220 ha dont 30 ha de culture pr le gibier, 30 ha d'étangs aménagés pour la midification, très beau corps de ferme en U comprenant 8 Pces. Tél. 050-45-81

maisons de campagne

Montfort-l'Y (78) maison rurale en pierre de pays sur 820 m2 entrée, cuisine, bains, salle à manger, salon, 2 chbres, grand grenier aménageable, téléphone, chauff. cent., grand sous-sol, 340.000 F à débat. - 489-04-47

FORET MONTARGIS 110 km direct Autoroute Sud, Agréable Maison, jardin 800 m2 tr. gde entrée, beau séjour, rustique, chem. pierre, 3 chbres cuis., s. de bains, douche, eau électr., chauff. cent., grenier aménag., cave, à saisir 250.000 F Tél. 331-88-18

CALVADOS Région Suisse normande vend mais. de camp. à rénover, 160 m² habitab. + jdin 600 m², 60.000 F. Tél. (31) 69-81-65.

BERRY Maison de pays sortie bourg, prox. lac, tennis, voile, cheval, tt cft, séj. 35 m2, 3 chambres, poutres, cheminée, terrain 2.800 m2, très belle vue. 250.000 F. TF 978-22-86 ou (54) 47-43-15, Notaire.

forêts

A vendre forêts feuillues et résineuses, région EST. Ecrire HAVAS BESANÇON no 2.418.

terrains terrains

FOR IMMEDIATE SAL
In the Heart of World Renowne
TIMES SQUARE, U.S.
BROADWAY FRONTAGE
East Side, between 44th & 45th Street
IDEAL FOR DEVELOPME
TOTAL AREA, 73,655 SQ. FT.
May Divide
Present improvements include:
• Criterion & Hudson Theatres
• Retail stores including Bond's & former FW Woolworth's
Convenient to all Transportation.
Landauer
Landauer Associates
Real Estate Consultants
200 Park Ave., New York, N.Y. 10017 U.S.A.
(212) 687-2323 Cable: LANDCONSUL
Consultants to Owner Brokers invited

A VEND. DEAUVILLE terrain 1.100 m2, 200 m. plage. 200.000 F Crédit intéress. poss. - 283-78-96

PART. vend beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, électr., eau, avec bungalow : 2 pièces. à VIARMES (95) Près de Chantilly. Tél. 844-94-37

Situé 8 km PAU terrain à vendre 10 ha environ, 4 en plateau vue remarquable. Tél. (59) 32-33-08

Rég. Montargis, 120 km Paris S. **2 HECTARES (20.000 M2)** Permis constr., pins et bouleaux, gde façade, eau devant, élect., pr. lisière forêt. Px 107.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45200 Montargis. 15 (38) 85-15-57.

A vendre TERRAIN, viabilité, vallée du 50 km Paris. Tél.

villégiatu

A 20 km. Royan, pet calme : mais. ancienne à louer : juin, juillet, a C. CARION, LA C 17600 SAUJON. T. (46)

LOCATION VACA Appartements ou ds village club côte M Cap-d'Agde ou Pt-Leuc 766-31-75 ou écr. Club 10, r. Pierre-Demours.

Loue JUIN, SEPT. (semaine), 500 m. pla bes et Juan-les-Pins, quart. résident. et calm ombragé. Tél. propriét.

propriétés propriétés

VERNEUIL-SUR-AVRE
(près) JOLIE FERMETTE Living 50 m2, plafond chapelle, loggia, beaux poutrages, cheminée, 4 chbres, bns + cab. toilet., chauf., gar., beau terr. planté clos 3.300 m². P. 370.000. **NORMILE** (15-37) 46-09-49 Place du Vieux-Pré, DREUX.

Part. vd **VITRE (35)** très bel maison caract. 17e S. à aménager, boiseries, 10 pces, jardin 800 m., 2 entrées. Tél. : (99) 75-17-64.

95 KM PARIS, prox. Vallée d'Eure, ppté nve, gd liv. + 2 ch., tt cft + dépend. sur 2.700 m² clos. P. 430.000 F. CABINET MOUQUET (27000) EVREUX. Tél. (16-32) 33-42-25.

Pour clients étrangers, nous recherchons villas, propriétés, terrains. **G.D.** 102, Champs-Elysées, 75008 Paris. T. 359-01-31

EXCLUSIVITE Pr. PACY-SUR-EURE PETIT CORPS DE FERME sortie village : cuis. + séj. + 2 chbres + sal. bns. + wc., ch. cent. maz., grenier aménageab. + dépend. 2 P + étables Terr. 2.000 m² TOUT A FAIT EXCEPTIONNEL 270.000 F. **A. 13** Vernon, 72, av. Paris. T. 16 (32) 51-19-19.

VERSAILLES RIVE DROITE Résidentiel, près gare. Maison av. jard. + dépendances, 400 m2 habitables, 3 récept., 6 chbres, 2 s. de bains, 1 cab. toil., ss-sol complet, grenier aménagé (2 P.) JOHN ARTHUR et TIFFEN **766-04-66** 174, boul. Haussmann Après 19 heures : 460-35-60

Région **GISORS** Propriété rustique parf. état, entrée, séj., chemin., cuis., 3 ch., toil., chauff. maz., dépend. Jardin-verger 1.300 m2. Px 340.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, Gisors - 16 (32) 30-91-11, dem. 629.

FORET FONTAINEBLEAU Boissy-aux-Cailles Ferme aménagée 190 m², 8 pièces, tout confort, grange + écurie + jardin clos arborisé, avec bassin. 480.000 F. Téléph. 424-31-97.

Belle affaire près Paris, PETIT CASTEL, parc de 2.400 m², forêt d'arbres, entouré murs, deux entrées (discret). Prix 1.200.000. Téléph. 848-59-61.

CREUSE, vend belle propriété compr. maison de maître avec grandes dépendances, propriété agricole louée, contenance totale 50 hectares environ. Pr vis. s'adr. Henri Chaumeix, 23500 Felletin. Tél. (55) 66-48-03.

MILLY-LA-FORET (près) Adossée à la forêt, constr. récente caractère rustique, séjour, cuis., 4 ch., 2 bains, bibliothèq., tout conft. Parc boisé 6.500 m². Impeccable. 530.000 F. 424-30-36.

Vallée Lot, 2 km. Puy-Levêque, 30' gare Cahors-Capitole. Part. vd mais. style périgourdin, rez-de-ch., tt cft, 8 p. av. sous-sol. 3.500 m² enclos bord. ruisseau, bosquet. (Photo sur demande.) Téléph. 16 (53) 29-91-58.

SAMOIS (77) Splendide propriété sur 9.000 m² terrain, maison principale, tout confort, dépend., vue sur Seine. Prix intéressant. — 567-22-88.

TRES BELLE ABBAYE dans magnifique propriété 25 ha, site historique, région Poitiers, direct par autoroute. 1.150.000 F. Etudes des Vosges. — 278-09-40.

PRÈS MONFORT
Bel. maison meulière et briq. 67. 5/1.280 m2, 4 p., tt cft, jardin, grande terrasse, gar., buanderie, chaufferie. Cave. Ag. s'absten. 496-42-77 ou 522-47-45

SAINT-GEORGES M Près Dreux, magnifi priété, maison maître son d'amis, jardin 4.00 fait état, décoration Prix total 850.000 F.

ASNIERES (GA
Une des plus belles existantes, encore 9-10 pièces. Intérieur Jardin 700 m². Prix 1 Ecr. uniquem. ADDA de Bretagne, 92600 A

77-TORCY. Propriété boisé, 5 p., tout conft 600.000 F. Donat, tél.

PROVENCE - LUB GORDES, mas XVIII tauré, 12 pièces, pisci Jardin 3 hectar Vue et situation excep IMMOBILIER E. G 8, boulevard Mira 13210 ST-REMY-DE-P Téléph. (90) 92-

SITUE 8 KM. PAU, A USAGE CLINIQUE LAIRE, entourée 10 Téléph. (59) 32-

COTE D'AZUR - Propriété vue imp 14 p., 4 bns, 6 w.-c., te Prix 1.950.000. Téléph

Dans station balnéair plaisance, casino, gd standing, sur terr calme, rez-de-chaussé pied sur jardin, séj. tres, cheminée, fum 2 s. de bns, cuis. amé Etage : gde mezzani 2 sal. de bns, grenie chambre service, w.-c bns, exceptionnel. Px T. (67) 56-54-60, 34-la

100 KM EST
vd ancien RELAIS RESTAURE XIIIe S. bordé RUISSEAU, 6 bs, wc., tt cft., gren., + 2 ptes mais. de Px. 455.000 F. Tél.

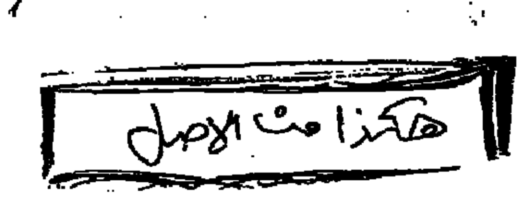
LE VÉSINET, C
AGREABLE PROP Constr. qualité, réce 5 ch., cft., joli jard AGENCE DE LA T LE VESINET. 97

VALLÉE DU
(41) Ble MAISON RESTAURATION D A LAVARDIN (pr. AU PIED CHATEAU Vue pittoresq 6 P. cft. Dépend. terrasse et gd jd S'adr. à Me AUBERT 41100 Vendôme. T. (3

LE RÊVE
115 km PARIS p Superbe maison ca RUSTIQUE, séjour cuis. équipée 30 m2 et nombreuses salles BEAU PARC entière ETANG, nombre dépendances. LE IMPECCABLE : 1.8 MONTIGNY IMMO 5, rue de la Lib MONTIGNY-s/Loing.

BOIS-LE-ROI
Vends direct. ppté s berge privée Seine, co R.-de-ch, entr., wc, d dépend., garage, chau Entresol : séjour 49 terrasse, cuis., c. rep 1er ét. : 3 chbres, s. toil., wc, balcon. Prix Tél. 224-97-87 ou 069-

UZES, 2 kilomètres MOULIN du XVIIIe cuis., s. de b. habit. avec séjour de 90 m tennis, terrain 1 ha. Téléph. le soir 16 (6

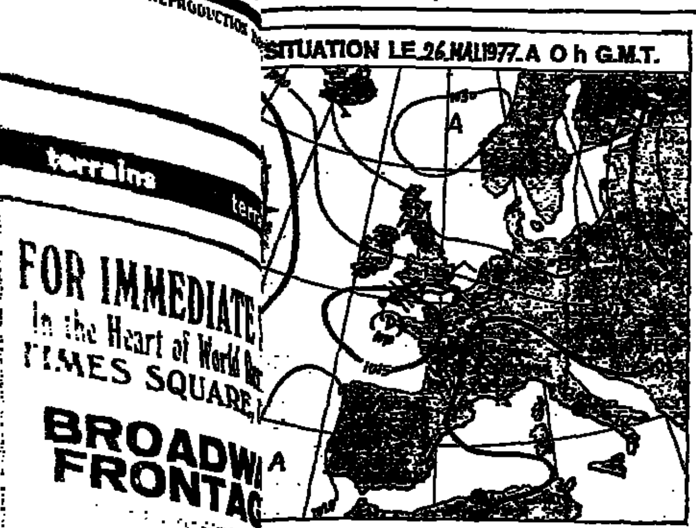


هكذا في الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MAI 1977 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 27 V 77 DÉBUT DE MATINÉE



…ution probable du temps en France entre le jeudi 26 mai à … heure et le vendredi 27 mai à … heures :

…a situation subira peu de changement sur l'Europe occidentale, la …s grande partie de la France …eurant sous l'influence de masses …r humide et instable.

Vendredi 27 mai, nos régions du …d et du Nord-Est bénéficieront … périodes ensoleillées assez belles, …a, sur l'ensemble du pays, le …ps sera nuageux et orageux avec … pluies passagères ou des orages. …x-ci seront plus nombreux et …s forts l'après-midi et le soir. De la Bretagne au massif alpin, les nuages demeureront abondants, tandis que des éclaircies se développeront sur l'Aquitaine et les Pyrénées.

Jeudi 26 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 24 et 17 degrés ; Biarritz, 16 et 14 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 21 et 13 ; Lille, 25 et 11 ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille, 23 et 17 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 18 et 13 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 19 et 15 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 30 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 9 degrés ; Amsterdam, 24 et 11 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 19 et 4 ; Bonn, 26 et 12 ; Bruxelles, 27 et 12 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 13 et 5 ; Genève, 22 et 11 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 17 et 6 ; Moscou, 12 et 5 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 30 et 15 ; Stockholm, 11 et 1 ; Téhéran, 25 et 14.

FAITS DIVERS

DEUX MORTS DANS UNE PAPETERIE

…eux ouvriers ont été tués mer…di 25 mai, au début de l'après-…di, à la papeterie Beghin-Say de …rbehem (Pas-de-Calais). L'acci…nt s'est produit peu après la prise … service. Les deux ouvriers, … Alderic Lefebvre, cinquante-trois …s, marié, habitant à Vitry-en-…tois, et M. Henri Moguet, …quante et un ans, père de six …fants — dont trois encore à sa …rge, — ont eu tous deux le crâne …ncé par une bobine de papier … 7 tonnes suspendue à son pont …bordeur. La bobine ne s'est pas …chée du pont, mais a accompli … rotation tout à fait imprévue, …ajectoire s'étant modifiée pour … frapper de plein fouet M. Le…re, responsable de l'opération, et …obinier, qui se trouvait près …ui.

…s que l'accident a été connu, le …sonnel de l'usine a débrayé. La …G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C. … publié un communiqué commun …itant les travailleurs à continuer … grève ce jeudi. Une assemblée …érale était prévue au début de …rès-midi.

… la C.G.T., on signale que cet …ident est le quatrième signalé à … papeterie depuis le début de …née 1977. Le dernier a eu lieu le … janvier : un ouvrier avait été …sé sous 10 tonnes de charbon. … direction affirme que les installa…s présentent toutes les garanties … sécurité. — (Corresp.)

● *Une fillette âgée de huit ans, …sera Berrabah, est morte, …rdi 24 mai, vers 20 heures, …s la cour d'un immeuble de la … de l'Ouest, à Roubaix, victime …n coup de fusil de chasse. Un …upe d'une dizaine d'enfants …ait lorsqu'un locataire, M. Ra… Merabti, âgé de quarante-…tre ans, ne supportant pas le …it, descendit dans la cour avec … fusil de chasse et tira, à moins …e quinzaine de mètres, dans … groupe d'enfants. La petite …sera Berrabah s'effondra ; …t autres enfants ont été bles… M. Merabti a aussitôt été …êté. — (Corresp.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
108 F 195 F 283 F 370 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
198 F 375 F 553 F 730 F

ETRANGER (par messageries)
— BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE.
135 F 250 F 365 F 480 F

II. — TUNISIE
173 F 325 F 478 F 630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 26 mai 1977 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'une part, et le gouvernement de la *Confédération suisse*, d'autre part, concernant le statut, les privilèges et les immunités en *Suisse du tribunal arbitral chargé* de la délimitation du plateau continental entre la France et le Royaume-Uni et des personnes participant aux travaux du tribunal.

Circulation

● *Nouvelles liaisons par autocar en Normandie.* La Fédération nationale des transports routiers annonce la création de nouveaux services empruntant l'autoroute de Normandie sur les relations Le Havre - Caen, Rouen - Caen, Rouen - Deauville.

Ces services sont exploités depuis le 22 mai par les courriers normands.

Visites, conférences

VENDREDI 27 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'orangerie des Tuileries, Mme Puchal : « L'œuvre d'Henry Moore ».

14 h., entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Dieux et démons de l'Himalaya ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « Les ateliers de tapisseries des Gobelins ».

15 h., métro Cité universitaire, Mme Pennec : « Le parc Montsouris ».

15 h., 77, rue du Temple, Mme Saint-Girons : « Le Marais ».

15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Le Louvre » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles. Le Marais. Le Centre Pompidou » (A travers Paris).

15 h., 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).

15 h., 12, rue Charles-V : « Hôtel de la Brinvilliers » (Mme Ferrand).

15 h., 19, rue Oudinot : « Parcs de couvents dans le noble faubourg » (Paris et son histoire).

15 h. 45, entrée du Musée de l'homme, palais de Chaillot : « Exposition Origines de l'homme » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le système politique en Inde » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Le sommeil et les rêves » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1772

HORIZONTALEMENT

I. Perd de sa force quand il est étendu ; Désigne un corps léger. — II. Fine quand elle est bonne. — III. Participe ; Capables de s'élever. — IV. Excitera. — V. Ternit un mouvant miroir ; Symbole. — VI. Cours étranger ; Place. — VII. Boulettes de différentes grosseurs. — VIII. Cité ; Possessif. — IX. Fertiles en grains. — X. Frôle ; Endroit humide. — XI. S'entend dans les souks ; Appuyées.

VERTICALEMENT

1. Victimes de choix d'un accusateur peu courageux ; Oiseau. — 2. Marche, elle aussi, à pas feutrés ; Coule en U.R.S.S. — 3. Symbole ; Travaux d'épistoliers. — 4. Se lançaient dans les retranchements ; Inscrit sur un passeport. — 5. Où Varius plaça ses phalanges quand il poursuivit Arminius ; Coule en France. — 6. Dans le Nord ; Insensible à tout ce qui fait du bruit dans le monde. — 7. Militaires ; Certains l'attendent encore. — 8. Se donnent, à l'occasion ; Fut vaincue dès la première épreuve. — 9. Portait préjudice ; Salés et poivrés.

Solution du problème n° 1771

Horizontalement

I. Tirade ; Os. — II. Unau ; Ré. — III. En ; Baiser. — IV. Réveiller. — V. Isard. — VI. Gestes. — VII. Réer ; Or. — VIII. Ail ; Amuse. — IX. Goupilles. — X. Emeut. — XI. S.S. ; Anes.

Verticalement

1. Tuerie ; Ages. — 2. Innés ; Riom. — 3. Râ ; Va ; Elues. — 4. Auberge ; Pus. — 5. Aiderait. — 6. Exil ; Mi. — 7. S.L. ; Toulon. — 8. Orée ; Erse. — 9. Serres ; Esus.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°.

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	6 581	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	8 651	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	9 341	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	10 861	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	13 611	poissons	150 000
		autres signes	10 000
2	62	tous signes	150
	362	tous signes	450
	472	tous signes	300
	872	tous signes	300
	882	tous signes	300
	3 792	capricorne	7 000
		autres signes	700
	6 902	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	1 292	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	6 502	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	10 882	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	01 922	lion	150 000
		autres signes	10 000
3	23	tous signes	150
	10 883	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	06 603	verseau	150 000
		autres signes	10 000
4	0 284	balance	15 000
		autres signes	1 200
	1 264	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	10 884	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	17 644	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	36 334	balance	150 000
		autres signes	10 000
5	5	tous signes	70
	10 885	cancer	20 070
		autres signes	1 070
	19 605	cancer	150 070
		autres signes	10 070
	35 635	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
6	6	tous signes	70
	76	tous signes	220
	6 556	cancer	7 070
		autres signes	770
	8 516	vierge	7 070
		autres signes	770
	9 016	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	10 886	cancer	20 070
		autres signes	1 070
	21 006	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
7	297	tous signes	300
	807	tous signes	300
	2 297	bélier	7 300
		autres signes	1 000
	2 727	lion	7 000
		autres signes	700
	9 747	taureau	7 000
		autres signes	700
	12 627	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	28 147	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	39 987	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	10 887	cancer	2 000 000
		autres signes	50 000
8	5 008	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	8 508	scorpion	7 000
		autres signes	700
	0 468	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	9 038	lion	15 000
		autres signes	1 200
	10 888	cancer	20 000
		autres signes	1 000
9	689	tous signes	300
	2 809	verseau	7 000
		autres signes	700
	3 749	balance	7 000
		autres signes	700
	9 999	poissons	7 000
		autres signes	700
	10 889	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	34 899	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
0	40	tous signes	150
	700	tous signes	300
	4 950	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	9 320	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	10 880	cancer	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 25 MAI 1977
PROCHAIN TIRAGE Le 1er JUIN 1977 à EVRY Ville Nouvelle (Essonne)
77 — 25è

LOTO — TIRAGE No 21

2 20 22 31 38 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUIN 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 31 MAI 1977

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Libres opinions

MYTHE OU RÉALITÉ DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

par ANDRÉ GIAUQUE (*)

APRES les déclarations renouvelées du premier ministre, le secrétaire d'Etat à la fonction publique vient de réaffirmer, par voie de presse, son désir de poursuivre, avec les organisations syndicales, la politique contractuelle.

Qu'il soit permis à une fédération de fonctionnaires, qui a marqué, depuis 1969, son attachement à la pratique conventionnelle, dont les résultats sont aujourd'hui mis en valeur par l'intransigeance gouvernementale, d'exprimer son opinion sur les discussions interrompues le 29 avril dernier.

Sous la pression syndicale consécutive aux événements de 1968, une politique de négociations salariales a été instaurée dans la fonction publique, permettant aux fonctionnaires de passer d'un « salaire octroyé » à un « salaire négocié ».

Véritable novation au regard du statut général de la fonction publique, ce n'est qu'au fil des années que les agents de l'Etat et des collectivités locales ont pris conscience de l'importance de cette procédure, qui leur a permis de sauvegarder non seulement leur pouvoir d'achat, mais d'obtenir des réformes catégorielles et d'améliorer leurs conditions de travail. Cette prise de conscience n'est pas étrangère, d'ailleurs, à l'ampleur de la grève du 24 mai 1977.

Il est évident que la nature et le contenu des propositions salariales faites aux organisations syndicales en 1977 ne pouvaient manquer de remettre en cause l'existence même des accords dans la fonction publique, dans la mesure où elles s'inscrivaient dans les limites conjoncturelles d'une politique économique imposée par le pouvoir.

Vouloir contracter sans réelle liberté de négociations, n'est-ce pas une véritable gageure ?

Réduire les organisations syndicales à une acceptation pure et simple de données économiques hypothétiques dont le gouvernement reconnaît lui-même la fragilité (6,50 % de hausse des prix, 4,80 % d'augmentation du P.I.B.), n'est-ce pas violer les principes mêmes de la politique conventionnelle ?

Au-delà d'une négociation portant sur le pourcentage de progression du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 1977, c'est vouloir amener autoritairement les organisations syndicales à accepter une politique des revenus qui ne veut pas dire son nom.

Se soumettre aux propositions du premier ministre, c'est également briser, par voie de conséquence, la politique salariale des négociations dans le secteur privé car nul n'ignore que le patronat ne manquerait pas de s'emparer immédiatement de tels accords pour les imposer dans son propre secteur.

Il ne saurait être question, à nos yeux, de réduire la politique contractuelle à une simple répartition conditionnelle de la progression du pouvoir d'achat, résultat du bilan économique très aléatoire d'un gouvernement qui désire lutter contre l'inflation sans en prendre tous les moyens.

***

Tout accord dans le secteur public et nationalisé suppose donc une véritable négociation débouchant sur un « minimum garanti » de progression de pouvoir d'achat pour toutes les catégories. Les accords des mineurs et d'E.D.F., en particulier, se sont inscrits depuis des années dans cette perspective.

C'est pourquoi, dire ou laisser supposer à l'opinion que la suspension des négociations dans la fonction publique serait motivée par le simple fait de la nouveauté des propositions gouvernementales, qui auraient heurté les habitudes de penser des responsables syndicaux, démontre une véritable méconnaissance des réalités profondes des négociations et des accords passés.

La difficulté majeure de la négociation se situe dans la différence de conception des fédérations de fonctionnaires et du gouvernement vis-à-vis de la politique conventionnelle. Les uns souhaitent obtenir dans le cadre de la progression du pouvoir d'achat un certain nombre de mesures dont le coût est discuté et apprécié immédiatement, les autres veulent avant tout déterminer une progression éventuelle du pouvoir d'achat en masse salariale dont la répartition ne s'effectuerait qu'en fin d'année.

En matière de maintien du pouvoir d'achat, nous ne cesserons pas de répéter, malgré les critiques de la C.G.T. et de la C.F.D.T., que celui-ci a été assuré convenablement en 1976, grâce aux revalorisations trimestrielles des salaires, et au double jeu des mesures d'anticipation en début de trimestre et de rattrapage par rapport au coût de la vie en fin de trimestre. Grâce à un tel système, un véritable équilibre prix-salaires a été réalisé, reléguant aux oubliettes la formule bien connue : les prix « prennent l'ascenseur » pendant que les salaires « montent l'escalier » !

Nul ne peut prétendre que l'utilisation de telles procédures soit de caractère inflationniste puisqu'elles prenaient leur source dans les hypothèses de prix présentées par le gouvernement en début d'année sous réserve de nouvelles discussions sur le maintien du pouvoir d'achat en cours d'année en cas de dérapage des prix.

***

En refusant aux organisations syndicales de reprendre les négociations sur les bases de l'accord signé en 1976, le gouvernement savait d'avance qu'il allait vers l'échec. Nous n'ignorons pas que le premier ministre donne ainsi satisfaction à certains hauts fonctionnaires du ministère des finances et à certains responsables gouvernementaux qui s'inquiétaient, depuis quelque temps, du coût, jugé trop onéreux, de la politique conventionnelle dans le secteur public. On peut même se demander si ce n'est pas d'une volonté délibérée que l'on a voulu briser les procédures et les mécanismes de maintien du pouvoir d'achat péniblement élaborés de 1974 à 1976.

Où est le maintien effectif du pouvoir d'achat que M. Barre avait promis aux fonctionnaires lorsqu'on constate que, pour le premier trimestre, l'augmentation des traitements a été de 1,50 % alors que la hausse du coût de la vie a été de 1,90 % et que les mois d'avril et mai vont peser lourdement sur le pouvoir d'achat ?

En refusant de revenir aux principes et aux procédés de négociation de l'année 1976, le premier ministre a pris le risque délibéré de mettre les salariés du secteur public le « dos au mur » au nom d'une politique contestable, non dans son principe mais dans ses moyens.

Nous affirmons qu'un « climat de guerre sociale » dans le secteur public aura des conséquences inflationnistes plus évidentes et plus certaines que l'application « honnête » d'un maintien et d'une progression négociés du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

La politique se fait avec des hommes et non avec des abstractions économiques. Puisse M. Barre comprendre qu'il dépend de lui, et de lui seul, de faire en 1977 de la politique contractuelle un mythe ou une réalité.

(*) Secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires Force-Ouvrière.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	5	6	3 1/2	4 1/2	8 1/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2
1 mois ..	5 3/8	5 7/8	3 5/8	4 1/8	4 1/8	4 5/8	9 3/4	10
3 mois ..	5 3/4	6 1/4	3 3/4	4 1/2	4 1/8	4 5/8	10 3/8	10 5/8
6 mois ..	6	6 1/2	3 7/8	4 3/8	4 1/4	4 3/4	10 5/8	10 7/8

INDUSTRIE

Les représentants des P.M.I. accueillent favorablement le plan d'action gouvernemental

Les milieux professionnels ont accueilli avec une satisfaction évidente le plan d'aide aux petites et moyennes industries, adopté mercredi 25 mai en conseil des ministres et présenté par MM. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et Rossi, ministre du commerce extérieur. La Confédération générale des petites et moyennes entreprises note *« l'intérêt porté par le gouvernement à ces catégories d'entreprises »* et regrette seulement que certaines de ses revendications (la réévaluation des bilans, par exemple) n'aient pas été retenues.

Le plan présenté par le gouvernement regroupe un très grand nombre de mesures, d'importance, il est vrai, inégale, mais qui, dans l'ensemble, traduisent un effort notable. Son coût global est difficile à évaluer, dans la mesure où il s'agit, pour la plupart, d'actions structurelles, dont les effets ne devraient être perçus qu'à moyen et long terme.

A la lecture de ces dispositions, on est frappé des similitudes existant entre ce plan et le plan précédent annoncé en mai 1976, au point d'avoir parfois l'impression qu'il reprend purement et simplement des idées déjà développées et non appliquées. On aurait cependant tort de reprocher aux pouvoirs publics leur manque d'imagination. S'il est vrai que les grandes lignes du plan précédent demeurent (aide à la création d'entreprises, aide à la gestion et au financement), les mesures décidées vont, dans l'ensemble, plus loin et devraient se révéler plus efficaces et, surtout, d'application plus rapide. En outre, cette fois, l'accent est mis sur la régionalisation des actions à entreprendre. Le rôle nouveau donné aux établissements publics régionaux et l'insistance avec laquelle les pouvoirs publics ont souligné la nécessité d'intégrer les sociétés de développement régional au milieu local en sont la preuve. En outre, on peut penser que, cette fois, les dispositions relatives à la passation de marchés publics seront appliquées, ce qui, compte tenu de la résistance d'une certaine partie de l'administration, n'avait pas été le cas l'an passé.

Au total, c'est donc un dispositif important qui a été mis en place en faveur des P.M.I. Il traduit le souci du gouvernement de se concilier une catégorie sociale très courtisée en cette période pré-électorale et, surtout, de dégeler l'attentisme des petits patrons qui, gênés par l'incertitude politique et économique, ont depuis un an « gelé » leur activité et se sont dans l'ensemble gardés d'investir ou d'embaucher. L'accent mis sur la création d'entreprises (et donc d'emplois nouveaux) se veut une réponse à la montée préoccupante du chômage. Mais, au-delà de ces préoccupations à court terme, l'adoption de ce plan traduit une réelle prise de conscience de la part des pouvoirs publics. L'exemple des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale a montré que, à côté de groupes importants et bien structurés, il était vital de conserver un tissu nourri de petites et moyennes entreprises saines et dynamiques, indispensables tant au maintien de l'emploi et à l'équilibre régional qu'au développement d'un courant continu d'exportations. La crise a en outre montré que les P.M.I., plus souples, supportaient souvent mieux que les grands groupes les aléas de la conjoncture.

Auparavant, M. Monory avait indiqué que les pouvoirs publics allaient se pencher sur la situation de plusieurs secteurs industriels : électronique professionnelle, électronique grand public, instrumentation scientifique et médicale. Dans la péri-informatique, sept contrats de croissance seront signés avec les fabricants français d'ici à la fin de l'année, dont trois avant le 30 juin. Un plan d'aide à l'industrie des circuits intégrés a été défini (*le Monde* daté 24-25 mai). Les pouvoirs publics accorderont des aides — sous la forme de contrats d'étude et de contrats de croissance — d'un montant annuel global de 120 millions de francs pendant cinq ans, soit 600 millions de francs au total.

M. Ruffenacht, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait rappelé de son côté les grandes lignes de l'action gouvernementale en faveur de la machine-outil : aide à la recherche-développement et à l'exportation. L'ensemble des actions en faveur de ce secteur représentera des concours publics de l'ordre de 120 millions de francs en trois ans, dont 50 seront engagés en 1977.

VÉRONIQUE MAURUS.

Les décisions du conseil des ministres

Voici les principales mesures annoncées par le gouvernement :

● ***Aide à la création d'entreprises :***

— Le montant de l'impôt sur les bénéfices de l'entreprise sera réduit pendant les trois premières années suivant sa création, grâce à un abattement pratiqué sur ses bénéfices imposables. Cette mesure sera incluse dans le projet de loi de finances de 1978.

— Une société de caution mutuelle interprofessionnelle sera constituée, afin de garantir les prêts à moyen terme consentis à des créateurs d'entreprises. La constitution du fonds de garantie initial pourrait bénéficier d'une aide publique qui compléterait les apports d'autres partenaires (organisations professionnelles).

— Les établissements publics régionaux seront autorisés, dès le 1er juillet 1977, à accorder des primes de création d'entreprises. Les primes, dont le plafond sera, dans un premier temps, fixé à 80 000 F, varieront en fonction du nombre d'emplois créés et de la région concernée, de façon à ne pas contrarier l'action des primes de développement régional, auxquelles elles s'additionneront.

— Le régime des sociétés de développement régional sera étendu au cas par cas à des sociétés de financement régionales, qui prendront des participations dans des firmes en cours de création. Ce régime particulier permet aux S.D.R. de bénéficier d'une prime représentant 50 % du montant de leur prise de participation.

— Les entreprises qui octroient à leurs salariés désireux de se *« mettre à leur compte »* des prêts à long terme à un taux privilégié pourront constituer une provision égale au montant de ces prêts en franchise fiscale.

— Les mesures tendant à faciliter la création d'entreprises par des cadres demandeurs d'emploi seront étendues aux autres catégories de salariés.

— Un concours national de projets de création d'entreprises sera organisé.

● ***Amélioration des rapports avec les pouvoirs publics :***

— Lors de la passation des marchés publics, une *« seconde chance »* sera accordée aux petites et moyennes entreprises. Celles-ci, dans une procédure d'adjudication, pourront s'aligner sur l'offre la moins élevée et bénéficieront alors d'une priorité. Par ailleurs, à partir du 1er janvier 1978, les P.M.E. pourront, en cas de non-paiement d'une facture après quarante-cinq jours, être directement réglées par la Caisse nationale des marchés de l'Etat. En outre, les intérêts moratoires dus sur les sommes impayées seront obligatoirement réglées à partir du 1er octobre 1977. Enfin, de nouvelles « régies d'avances » seront créées dans les départements ministériels concernés afin d'accélérer et de simplifier le paiement des commandes publiques. Une cellule spécialisée sera créée auprès du délégué à la P.M.E. afin de suivre et de faciliter les rapports des P.M.E. et des pouvoirs publics.

— Les formalités et les procédures administratives seront simplifiées. Pendant un an aucune procédure nouvelle ne sera imposée aux P.M.E. et un comité de simplification chargé d'étudier un allégement des renseignements statistiques sera créé.

— Plusieurs mesures seront prises afin d'améliorer l'information des chefs d'entreprises petites et moyennes (nomination de responsables à l'information dans l'administration, action d'information sur les procédures du commerce extérieur, etc.), et une concertation annuelle sera établie par la participation à l'assemblée générale annuelle de la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) du premier ministre et des ministres compétents.

● ***Aide au financement des entreprises :***

— Les établissements publics régionaux pourront contribuer au financement des fonds de garantie qui faciliteront l'accès des P.M.E. aux crédits à long et moyen terme.

— L'Etat facilitera les initiatives visant à collecter l'épargne locale (clubs de financement, fonds communs de placements, etc.).

— Les sociétés non cotées en Bourse pourront, dans la loi de finances de 1978, déduire de l'impôt sur les sociétés les dividendes rémunérant les augmentations en capital, possibilité qui n'était offerte dans la loi de finances de 1977 qu'aux sociétés cotées.

— Le régime des primes des S.D.R. sera étendu aux entreprises du bâtiment et des travaux publics.

● ***Aide au développement des P.M.I. :***

— Les aides à la gestion apportées aux chefs d'entreprises petites et moyennes seront développées (assistance technique des chambres de commerce et d'industrie).

— Plusieurs mesures concernant la sous-traitance seront présentées le 1er janvier 1978 par le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

— L'accès aux aides à l'innovation, à la recherche et au développement sera facilité aux P.M.I. Une expérience sera notamment tentée afin de permettre à ces entreprises de mieux étudier les capacités de leurs marchés (une avance remboursable en cas de succès de la commercialisation du produit nouveau sera consentie).

— Pour faciliter l'exportation des P.M.I., plusieurs actions seront entreprises, afin notamment de renforcer l'intervention des sociétés de commerce international (apports de fonds propres aux sociétés existantes, etc.), d'encourager les regroupements d'entreprises exportatrices et d'accroître et de mieux faire connaître les aides aux P.M.I. exportatrices. L'opération « *nouveaux exportateurs* » sera prorogée après le 15 octobre 1977.

AGRICULTURE

A Sète

LES IMPORTATIONS ANORM[ALES] DE VINS ITALIENS DOIVENT CESSER déclare le secrétaire gé[néral] du R.P.R.

Le secrétaire général du [Ras]semblement pour la Répu[blique] (R.P.R.), M. Jérôme Mono[ry] rencontré, mercredi 25 m[ai] Sète et à Montpellier, des [per]sonnalités de la région Langu[edoc]-Roussillon, et s'est entreten[u avec] certains représentants des [viti]culteurs.

Au cours d'un dîner-débat [orga]nisé par la fédération R.P.[R. de] l'Hérault à Sète, M. Mon[...] déclaré que la viticulture [méri]dionale *« appelle un soutien de la part de l'Etat »*. Après [avoir] rappelé que M. Jacques Chi[rac avait] lancé, en 1973, un plan de [réno]vation viti-vinicole, le secr[étaire] général du R.P.R. a assuré [que] la viticulture *« ne doit pas [être] victime de l'élargissement [de] l'Europe des Neuf à des pays [dont] les productions de vin sont [consi]dérables »*. Le R.P.R. n'acce[pte] pas *« l'adhésion de nou[veaux] Etats tant qu'une nouvelle [régle]mentation communautaire [ne] donnera pas aux viticu[lteurs] français toutes garanties [néces]saires »*.

En conclusion, M. Mon[...] noté que *« les problèmes [...]diats qui se posent exigen[t des] solutions rapides. Les import[ations] anormales de vins italiens do[ivent] cesser (...) Les accords inte[rpro]fessionnels doivent faire l[...] de contrôles renforcés. Enf[in le] R.P.R. demande que des d[ispo]sitions soient prises pour [venir] en aide aux viticulteurs sin[istrés] dans certaines zones »*.

● *Les membres de la cha[mbre] d'agriculture de Loire-Atlan[tique]* ont été séquestrés pendant [...] heures, mercredi 25 mai, à [Nan]tes, par deux cent cinq[...] salariés de la Compagnie c[...]laire qui réclamaient des [aug]mentations salariales de 11[...] alors qu'on leur a proposé [un] relèvement maximum de 3[...] — (A.F.P.)

● *Des agriculteurs de la Dr[...]* ont annoncé, dans un comm[uni]qué, le 25 mai, qu'ils allaient [assu]rer la protection de leurs [...] pour lutter contre des act[es de] vandalisme et des vols co[mmis] dans les plantations fruit[ières]. *« Toute personne qui péné[trera] dans les propriétés sans au[tori]sation*, a indiqué le commu[niqué], *s'exposera à de gros risque[s. En] effet, les agriculteurs, avec [...] ont décidé d'assurer leur p[rotec]tion avec les moyens do[nt ils] peuvent disposer. Ils déclare[nt se] dégager de toutes responsabi[lités] »*. — (A.F.P.)

AUTOMOBILE

TASSEMENT DE LA CONJONCTU[RE]

Les statistiques de la Ch[ambre] syndicale des constructeurs [auto]mobiles laissent apparaître [pour] le mois d'avril, un infléchiss[ement] de la conjoncture.

Dans le secteur des voitur[es par]ticulières et commerciales, u[n gain] de productivité de 3 % a été [enre]gistré par rapport à avril [...] mais la production totale ([...] unités) n'a que très légèr[ement] augmenté (+ 0,2 %). Les [imma]triculations (190 730 unités [ont] progressé de 5,7 % en douze [mois] mais les exportations ont ch[uté de] 10,5 %. Les constructeurs [consi]dèrent cependant que les [ventes] à l'étranger étaient *« exce[ption]nellement élevées »* en avri[l]. *« Au cours des quatre pr[emiers] mois de l'année*, comme[nte la] Chambre syndicale, *la plein[e uti]lisation de l'appareil de p[roduc]tion d'automobiles a per[mis à] l'économie de conserver un [niveau] d'activité soutenu (...). Po[ur] la forte progression du m[arché] intérieur, constatée p[endant] le premier trimestre, [...] s'émousser. »*

Pour les véhicules util[itaires] jusqu'à 6 tonnes de poids [...] la demande intérieure a pl[...] en avril (23 934 immatricul[ations] 3,1 % de plus qu'en avril [...] les exportations ont d[...] (9 261 véhicules ; — 15.[...] ainsi que la production [...] unités ; — 15,7 %).

Dans le secteur des pl[us de] 6 tonnes, la production [...] unités) a baissé de 20,6 [% par] rapport à avril 1976, les ex[porta]tions (1 568 unités) de 12,2 [%] les immatriculations (3 89[...] tés) de 14,3 %.

Une évolution analogue [a été] enregistrée dans plusieurs [pays] industrialisés. En Grande-[Breta]gne, les ventes de voitures [...] (112 357 unités) ont dimin[ué de] 5,7 % en avril par rapp[ort au] mois correspondant de 19[76. En] Allemagne fédérale, les im[matri]culations n'ont progressé e[n avril] que de 1,1 % par rapport [à avril] 1976. Dans le même temps, l[a pro]duction de véhicules (344 50[...] tés) a augmenté de 2 %. [Au Ja]pon, les ventes de voitures [...] (291 140 unités) n'ont aug[menté] que de 0,2 % en douze mo[is].

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRESTATIONS SOCIALES

...P.R. présente ses propositions sur la politique familiale

...rogramme du R.P.R., qui ...re l'objet d'un dépôt de ...le loi cadre, comprend dix ...tions :

...*reconnaissance d'un droit ... rémunéré de deux ans* à ...de la seconde naissance ...ption), que la mère ait ou ...rcé auparavant une acti... ...rofessionnelle. Ce congé ...e deux ans, qui serait ...ré par la Caisse d'alloca... ...amiliales « *à hauteur de ...é du SMIC* », *serait frac*...le en quatre tranches de ...s utilisables, au gré de la ...rs de la deuxième, troi... ...u énième naissance ;

...*mise en place d'un statut* ...e la mère de famille per... ...*à celle-ci de « bénéficier ...ivement d'un ensemble de ...propres* » en matière de ... retraite et formation ...onnelle ;

... « *refonte totale* » des ...ns *familiales*, qui seraient ...ées en « *une seule presta... ...s condition de ressources* », ...mère exerce ou non une ...professionnelle.

... allocation, accordée dès ...ier enfant, serait en fait ...e de deux éléments : le ...*t actuel des « allocations ...es* » et 50 % de la base ...ocations familiales (382 ...par mois en 1978), cette ...e partie n'étant accordée ...r les enfants âgés de moins ... ans mais étant majorée ...*lorsque* l'enfant est à la ...d'une seule personne. En ...cette nouvelle allocation ...se serait imposable « *sous ...d'un aménagement cor... ...des tranches du barème ...nu* » soumis à l'impôt di... ...*progressivement*, au plus ... 1er janvier 1979, l'évolu... ... cette allocation serait ...*e sur le taux de croissance ...ires* ».

... *développement du travail ...s partiel* serait encouragé ... meilleure information sur ...ème existant qui permet ...mployeurs, selon le décret du 9 juin 1975, d'occuper plusieurs salariés sur un même poste de travail moyennant des cotisations égales à celles supportées pour un seul salarié.

5) *L'amélioration du logement* serait *facilitée* par l'obligation faite aux constructeurs d'immeubles de construire un certain pourcentage de logements de quatre pièces et plus.

6) *La fiscalité* serait aménagée par le maintien mais aussi la *modulation du quotient familial*, et par un allègement de la taxe d'habitation, dont les abattements pour charge familiale, peu connus des contribuables, seraient accrus (15 % au lieu de 10 % pour chacun des deux premiers enfants, et 20 % au lieu de 15 % au-delà) ;

7) *La situation des parents isolés* (mères célibataires, veufs, veuves...) serait améliorée lorsqu'ils ont ou plusieurs enfants à charge : outre la majoration des allocations sont promis le cumul intégral des pensions, la retraite à soixante ans (cinquante-cinq ans en cas de métier manuel), des aides au changement de domicile et le relèvement du plafond ouvrant droit à l'allocation spéciale dite de parent isolé ;

8) *La situation des parents de handicapés* serait également améliorée : maintien de la nouvelle allocation familiale (deux montants) pour les enfants de plus de trois ans ; doublement de la part d'abattement dans le calcul de l'impôt sur le revenu ou de la taxe d'habitation ;

9) *Les orphelins de père et de mère pourraient bénéficier* de la reversion intégrale des pensions de leurs parents et d'une allocation spéciale d'études ;

10) *Les équipements collectifs* seraient développés, notamment dans le domaine du tourisme familial, des loisirs, et le programme d'actions prioritaires du VIIe Plan (cent cinquante mille places de crèches en 1980, doublement du nombre des travailleuses familiales, centres sociaux nouveaux) devra être scrupuleusement appliqué.

Découverte et oublis

... R.P.R. nourrit une ambi... ...our la France : contribuer, ... un monde en évolution ...rée, au renouvellement de ...ciété française, afin de ... la vie des Français plus ...re et plus créatrice. » ...est l'introduction du docu... ...programme sur la famille, ...t présenté, mercredi 25 mai, ... Jacques Chirac, Georges ...e et Etienne Pinte. Un ...t de législature ambitieux ...a affirmé M. Chirac, sera ...né à son terme quoi qu'il ...».

...bitieux, en effet : le R.P.R., ...ient de découvrir le bien... ... des critiques et des pro... ...ons des mouvements fami... ... reprend, à quelques ...es près, les propositions ...Union nationale des asso... ...ns familiales (UNAF) et de ...aisse nationale des allo... ...s familiales, de l'inspec... ...des affaires sociales. Alors ... le gouvernement vient de ...ser un projet de loi qui ...me certaines allocations ...re unique, majoré ou non, ...tion de frais de garde, ...ation de la mère au foyer, ...ée ou non) et qui en limite ...ol à certaines familles en ... un plafond de ressources, ...R. fait siennes les reven... ...ons des diverses oppo... ...s et réclame une allocation ...me pour tous sans plafond ...ssources. Il ne votera le ... gouvernemental que dans ...sure où le premier ministre ...tera de relever le plafond ...essources et de s'engager ... supprimer rapidement.

...ux : le R.P.R. va parfois ...oin que la gauche. Le pro... ...ne commun propose une ...ration et une simplifica... ...es allocations, mais n'entre ...dans le détail. Le P.S. a ...nté en septembre une pro... ...on de loi préconisant la ... des allocations spéciales ... condition de ressources, ...se contentant d'instituer un ... de deux ans pour les ... sans prévoir de rémuné... ... (1). Le R.P.R. demande lui ...ongé rémunéré et présente ...ojet assez détaillé.

...paremment, un front commun assez large se dégage ainsi en faveur d'une politique globale de la famille. S'agit-il pour le R.P.R. d'une découverte coûteuse ? En aucun cas, répond le parti de M. Chirac, qui chiffre à 9,6 milliards de francs ses propositions (7 milliards seulement si l'on déduit le coût du projet de loi déjà déposé par le gouvernement), mais qui rappelle que la Caisse d'allocations familiales dispose d'un excédent annuel de 7 milliards de francs.

Comment dès lors expliquer que le gouvernement ait rejeté les propositions antérieures de l'UNAF, de la CNAF, du P.S., au nom, affirmait-il alors, de la « cohérence » et de l'équilibre financier ? C'est qu'en faisant appel aux 7 milliards d'excédent de la CNAF, comme le propose le R.P.R., on ignore volontairement le système actuel des vases communicants, qui permet à la Sécurité sociale de combler en partie ses déficits en utilisant le « trésor » de la CNAF. Le projet familial du R.P.R. peut certes être appliqué sans accroissement de ressources par la CNAF ; mais il creuse à côté un trou de 7 milliards qu'il faudra bien financer.

Comment ? Chaque chose en son temps, indique le R.P.R. qui doit prochainement présenter d'autres projets sur la Sécurité sociale. Un oubli temporaire, en quelque sorte. Qui s'ajoute à un autre : le R.P.R. oublie, en effet, que son chef de file, M. Chirac, était premier ministre lorsque le projet gouvernemental, aujourd'hui critiqué, fut élaboré. Pour que M. Chirac ait gain de cause, faut-il qu'il ne soit plus « aux affaires » ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Le projet du parti socialiste qui implique une réforme du quotient familial et l'imposition des allocations coûterait près de 12 milliards de francs. Il serait financé par un accroissement des cotisations (+ 7,5 milliards), par un accroissement des recettes fiscales (+ 3,4 milliards) dues à l'imposition des allocations et à un freinage des dépenses dues à la dénatalité (1,5 à 2 milliards de francs).

...RATUM. — Dans l'ar... Joachim Marcus-Steiff, ...dans le *Monde* daté 24- ...en page 26, sous le titre ...tilité contestable » (sup... consacré au Salon inter... de la publicité) une ...ble erreur de transmis... ...rendu peu claire la der... ...hrase de cet article. Il ...re : « *Quand la publicité* ...« le produit ») *profite à ...te des entreprises, c'est ...pens de l'ensemble des ...nateurs.* »

Logement

● *Le Conseil économique et social* a adopté le 25 mai le projet d'avis sur le financement et la fiscalité de l'habitat (*le Monde* du 26 mai). Sur 128 votants, 123 conseillers se sont prononcés pour, 5, dont les 4 représentants de la C.G.T., se sont abstenus.

CONJONCTURE

UN DIAGNOSTIC DE L'INSEE

La croissance économique restera lente jusqu'à la fin de l'année

La production industrielle va continuer de stagner et la ***situation de l'emploi va encore se détériorer. Mais les équilibres*** **fondamentaux de l'économie française vont progressivement se** ***rétablir (commerce extérieur, prix-salaires). Telles sont en subs-*** **tance les principales conclusions de l'analyse que fait l'INSEE de « la situation et des perspectives de l'économie française à la fin d'avril 1977 ».**

Le comportement prudent des chefs d'entreprise en matière de stocks et d'approvisionnements depuis la fin de la crise de 1974-1975 a évité une baisse de la production, mais l'existence de capacités de production encore inemployées, la faiblesse des marges d'autofinancement, comme la « marche à vue » qu'imposent des carnets de commandes qui restent peu garnis, pèsent sur les perspectives d'activité, d'embauche et d'investissements des entrepreneurs, souligne l'INSEE.

« *On ne saurait exclure*, écrit l'INSEE, *l'hypothèse d'une pause passagère de la production industrielle à son niveau actuel. Peut-être dans cet ajustement faut-il voir aussi la trace de la difficulté qu'il peut y avoir pour les agents économiques à apprécier, à travers une modération d'ensemble des évolutions nominales, la part qui reste des augmentations en termes réels ? Mais cette pause, de caractère technique, devrait être un ajustement passager de courte durée, la tendance d'ensemble de l'activité restant néanmoins inscrite sur la pente d'environ 3 % l'an observée depuis la fin de 1976.*

» *A l'horizon conjoncturel, une activité plus soutenue peut cependant être prévue. Certes l'économie française ne pourra s'abstraire des contraintes que continueront de poser le nécessaire équilibre du commerce extérieur et, partant, le maintien de la valeur du franc. Celles-ci impliquent la poursuite de l'effort pour la maîtrise progressive de l'ensemble des évolutions nominales. On sait en effet les risques qui s'attachent à une dérive des prix et des coûts en France par rapport aux pays étrangers concurrents, comme à une insuffisance relative de la capacité de l'économie à investir et à être compétitive. On sait aussi le coût, dans les circonstances d'aujourd'hui, d'un accroissement de la demande interne qui serait substantiellement plus rapide que celui des pays étrangers : en 1976, le volume des importations de la France s'est accru de 20 %, cependant que, pour l'ensemble des pays de la C.E.E., il ne s'accroissait que de 14 %, ce qui, beaucoup plus que la détérioration des performances à l'exportation de la France — hors échanges agro-alimentaires, — est à l'origine de la dégradation du solde des échanges avec les pays industrialisés observé alors.*

» *Cependant, au terme conjoncturel* (1), *un quasi-équilibre commercial retrouvé, le maintien de la valeur du franc, un environnement international qui resterait porteur, doivent permettre de voir l'effet multiplicateur exercé dans l'ensemble de l'économie par l'expansion des secteurs exportateurs, bénéficiant d'une situation de bonne compétitivité entraîner une activité et une demande intérieure plus soutenues.* »

(1) L'horizon des conjoncturistes étant de six mois, il faut comprendre que la croissance économique ne s'accélérera pas avant la fin de 1977.

APRÈS LA GRÈVE DU 24 MAI

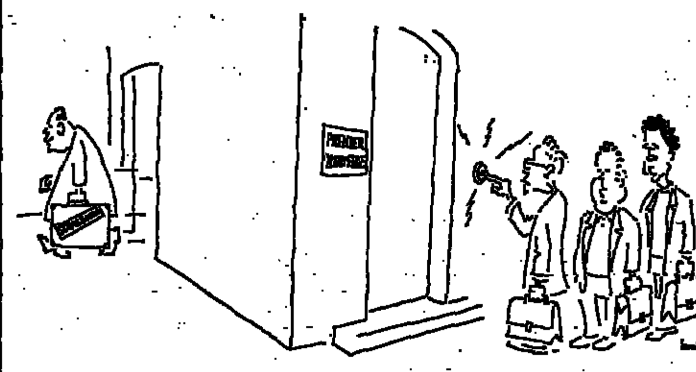
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Beullac : le gouvernement ne veut pas agir seul

Mercredi 25 mai, à l'Assemblée nationale, au cours des questions au gouvernement, M. BOULLOCHE, député socialiste du Doubs, a demandé au premier ministre s'il était prêt à faire à l'Assemblée une déclaration « *sur les conséquences que le gouvernement entend tirer de l'unité exprimée par les travailleurs le 24 mai au cours d'une grève historique* ».

M. BEULLAC, ministre du travail, a indiqué que le gouvernement, « *qui s'est déjà expliqué et qui a obtenu un vote de confiance, ne voit pas la nécessité d'un nouveau débat devant le Parlement, qui a déjà tranché* ». Il avait déclaré auparavant : « *Les Français sont assez lucides pour distinguer dans cette grève ce qui était politique et ce qui ne l'était pas. Il y a en effet ceux qui ont vraiment fait grève et ceux, de loin les plus nombreux, qui ont été empêchés de travailler. Dans la voie longue, difficile et courageuse qu'il a choisie, le gouvernement*, a-t-il ajouté, *n'a, à aucun moment, entendu agir seul et le dialogue se poursuit avec les représentants des travailleurs.* »

M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) ayant estimé nécessaire « *d'en finir, après le puissant coup de semonce du 24 mai, avec les décisions autoritaires et avec le refus affiché d'engager des discussions sérieuses avec les syndicats* », M. BEULLAC a ajouté : « *Vous utilisez le terme de négociations en lui donnant un sens polémique et ambigu. Si par négociation vous entendez remise en cause de ce qui a été décidé et approuvé par le Parlement pour redresser l'économie et rétablir le plein emploi, il n'en est pas question. Si, par négociation, vous entendez réouverture des discussions entre l'Etat et les fonctionnaires, je vous fais observer que la négociation n'a jamais été rompue. De même, les organisations patronales n'ont jamais fermé leurs portes aux représentants des syndicats de travailleurs. La liberté de discussion existe dans ce pays et ce n'est pas le cas partout. Je constate avec satisfaction*, a-t-il conclu, *que l'organisation syndicale que vous semblez représenter ici découvre les mérites du dialogue ainsi que ceux de la concertation.* »



(Dessin de KONK.)

M. BARRE : LE GOUVERNEMENT NE CHANGERA PAS SA POLITIQUE

M. Raymond Barre a longuement commenté, mercredi 25 mai, à l'issue du conseil des ministres, la journée de grève de la veille. Il a d'abord présenté trois observations.

« *Le gouvernement*, a-t-il dit, *respecte le droit de grève. Deuxième observation : cette grève générale a été moins générale que ne le souhaitaient et ne le disent ceux qui ont appelé à cette manifestation. Il ne faut pas se méprendre sur l'unité des formations qui ont participé à cette grève et il faut aussi tenir compte du fait que beaucoup de Français, sachant qu'il n'y aurait pas de moyen de transport ni électricité, ont décidé de prendre un peu de repos, le soleil aidant (...). Troisième observation : dans cette affaire, la preuve a été fournie que l'on ne cherchait pas du tout à résoudre les problèmes de la France, qui sont ceux de la production, de l'exportation et de l'emploi. On a voulu paralyser presque complètement la France pendant une journée.* »

Le premier ministre a alors affirmé que le gouvernement « *ne changerait pas la politique qu'il a adoptée* ». « *Il adaptera cette politique à l'évolution des faits*, a ajouté M. Barre, *mais il ne la changera pas parce qu'il est responsable des intérêts supérieurs du pays et des intérêts de tous les Français.* » Il a rappelé que le gouvernement était « *prêt au dialogue* ».

« *Le gouvernement*, a-t-il poursuivi, *a toujours dit qu'il était attaché à la politique contractuelle, et je le suis personnellement. Ma porte a toujours été ouverte aux organisations syndicales qui désiraient me rencontrer. Mais la politique contractuelle n'est pas une fin en soi, surtout quand elle est interprétée comme une augmentation régulière, automatique et inconditionnelle du pouvoir d'achat, quelle que soit la situation du pays.* »

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le gouvernement espère créer cinquante mille emplois nouveaux en 1977

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand a adopté, le mercredi 25 mai, un ensemble de mesures pour soutenir l'activité économique dans le secteur du bâtiment et pour lutter contre le chômage. Il ne s'agit ni d'un programme conjoncturel ni d'un plan de relance sectoriel ; mais le ministre du travail, M. Ehrenberg, espère pouvoir créer cinquante mille emplois nouveaux cette année.

Ces mesures peu spectaculaires sont le résultat d'un compromis entre M. Friderichs, ministre de l'économie (libéral), qui continue de faire confiance aux « libres forces du marché » pour assurer l'expansion, et les sociaux-démocrates, qui constatent avec inquiétude que la reprise n'a pas de conséquences sensibles sur le marché du travail.

Le gouvernement a d'abord décidé de subventionner la construction de logements sociaux supplémentaires : 30 000 cette année, 50 000 en 1978. Cette mesure, qui coûtera au total 3,7 milliards de deutschemarks aux pouvoirs publics, devrait permettre de garantir le maintien de soixante mille emplois dans l'industrie du bâtiment.

Le programme de lutte contre le chômage de novembre 1976, qui expire à la fin mai, et dont tous les crédits *n'ont pas été utilisés*, sera prolongé, et alors 600 millions de deutschemarks seront consacrés cette année à la création d'emplois à temps partiel dans les services sociaux (essentiellement des emplois féminins). Mille six cents postes nouveaux seront créés dans les bureaux de chômage pour conseiller et orienter les demandeurs d'emplois, et dans les services municipaux du logement.

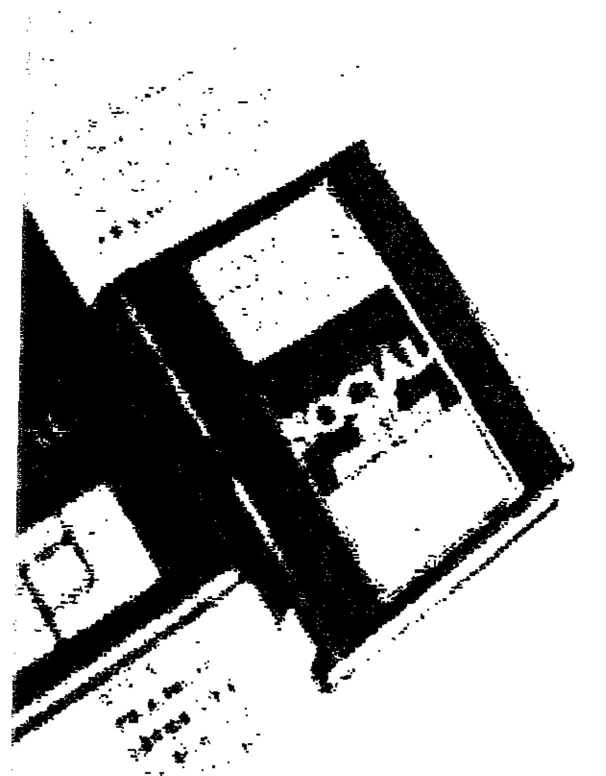
Des mesures seront prises ensuite pour décourager les « *chômeurs chroniques* ». C'est ainsi que si un chômeur accepte un emploi moins bien rémunéré que précédemment, son indemnité de chômage sera calculée sur le salaire le plus élevé, au cas où il viendrait à perdre sa nouvelle place.

Si un demandeur d'emploi refuse un travail sans raison valable, la durée de l'indemnité de chômage sera réduite de douze à onze mois. Pour les chômeurs qui n'ont jamais travaillé, l'indemnité ne sera plus fonction de la formation professionnelle acquise, mais elle sera plus faible pour les inciter à accepter un emploi ne correspondant pas à leur qualification.

Le gouvernement veut enfin mettre à l'essai une autre série de mesures, comme le développement du travail à temps partiel dans les administrations, l'extension de la scolarité obligatoire pour les jeunes ne trouvant ni emploi ni place d'apprentissage (il s'agit de diminuer le chômage des jeunes, qui touche cent mille personnes), la lutte contre le « *travail noir* » et contre les heures supplémentaires.

Le gouvernement a d'autre part renoncé à augmenter de 3 points la taxe à la valeur ajoutée à partir du 1er janvier prochain. Par deux fois, le Bundesrat, où la démocratie chrétienne détient la majorité, avait fait échouer ce projet. Le ministre des finances propose maintenant une hausse limitée à 1 point (taux normal porté de 11 à 12 %), sans que le gouvernement revienne sur les allègements fiscaux promis (augmentation des allocations familiales et baisse de l'impôt sur le capital notamment).

DANIEL VERNET.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SYNTHÉLABO

Le conseil de surveillance de Synthelabo a examiné les comptes de l'exercice 1976, qui lui ont été présentés par le directoire.

Sous réserve des interventions définitive de nos commissaires aux comptes, le bénéfice net consolidé s'établit provisoirement à 27,1 MF, et le bénéfice consolidé corrigé des plus-values exceptionnelles et des provisions pour investissements, à 29,2 MF. Le montant de l'impôt exceptionnel payé en 1976 a représenté 1,4 MF.

La diminution de la rentabilité globale du Groupe correspondant à une stratégie de développement dont les effets ne seront perçus que dans plusieurs années. C'est ainsi, en particulier, que les frais de recherches ont augmenté de 13 MF et que les charges résultant du développement international se sont accrues de 9 MF, la majeure partie correspondant au financement de l'exploitation de la filiale allemande Karlspharma. Par ailleurs, en 1976, plusieurs spécialités ont été frappées en France par des baisses de prix autoritaires qui ont entraîné une chute importante des résultats.

Dans ces conditions, la marge brute d'autofinancement consolidée, comprenant le bénéfice consolidé corrigé et les dotations aux amortissements, s'élève à 48 MF. A fiscalité égale, elle ressortirait en diminution de 8,5 % sur celle de l'année 1975.

Les investissements ont représenté 37,8 MF et les amortissements 18 MF, en forte progression puisqu'en 1975 ils s'étaient élevés respectivement à 25,7 MF et à 14,9 MF.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 533,6 MF, en progrès de 8,2 %, les ventes à l'étranger représentant 16,3 % du total.

Au 30 avril 1977, le chiffre d'affaires consolidé a marqué un progrès de 5,8 % par rapport à la même période de 1976.

En 1977, le directoire entend poursuivre l'effort de développement de la recherche qui rend nécessaire la création, en France, d'un nouveau centre. En effet, le nombre de chercheurs est passé de 202 début 1975 à 313 fin 1976 pour un effectif total du Groupe de 1 913 personnes ; il atteindra progressivement 400 chercheurs et assistants.

L'activité « Matériel hospitalier » s'est développée de façon très favorable. Synthelabo a pris une participation, correspondant à une minorité de blocage, dans le capital de Telectronics. Cette société australienne a fait construire en France une usine destinée à la fabrication de stimulateurs cardiaques, qui vient d'entrer en activité. Les laboratoires Robert et Carrière, filiale de Synthelabo, sont distributeurs exclusifs de ces appareils en France, dans plusieurs pays d'Europe et au Brésil.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 30 juin prochain, de porter le dividende de 6,20 francs à 6,50 francs par action, soit : 9,75 francs avec l'avoir fiscal.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tiendra une assemblée générale extraordinaire qui donnera autorisation au directoire d'augmenter le capital social pour le porter à un montant maximum de 140 millions de francs.

LOCINDUS

L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 1977 a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1976. Les recettes hors taxes de l'exercice se sont élevées à 122 363 000 F contre 113 316 000 F en 1975. Les amortissements et provisions constitués ont atteint 32 862 000 F contre 28 698 000 francs.

Dans ces conditions, le bénéfice net au 31 décembre 1976 s'établit à 39 866 580 F (compte tenu de profits sur exercice antérieur et exceptionnels de 2 135 507 F) contre 34 173 012 F l'exercice précédent, soit une progression de 16,66 %.

Enfin, les engagements de la société ont progressé de 107 953 000 F en 1976 pour atteindre un montant cumulé de 1 023 400 000 F.

L'assemblée a décidé la mise en paiement à compter du 16 juin 1977 d'un dividende de 23,60 F par action (auquel n'est attaché aucun avoir fiscal) contre 20,30 F l'exercice précédent.

Ainsi, malgré une conjoncture difficile, LOCINDUS a maintenu au cours de l'exercice 1976 un rythme d'expansion comparable à celui des exercices antérieurs.

Depuis le 1er janvier 1977, la société a engagé six nouvelles opérations de crédit-bail pour un montant d'environ 35 000 000 F. Les affaires actuellement à l'étude permettent raisonnablement d'espérer un accroissement sensible de ce chiffre dans les prochains mois.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
75382 - PARIS CEDEX 08

L'assemblée générale, réunie le 24 mai 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui, comparables à ceux de l'exercice 1975, figurent parmi les meilleurs enregistrés à ce jour par la banque.

Le bénéfice net, après impôts (47,4 millions de francs, incluant 2,8 millions de francs de contribution exceptionnelle), amortissements et provisions se situant à un haut niveau, s'élève à 38,8 millions de francs.

Le bilan au 31 décembre 1976 s'équilibre à 14,1 milliards de francs.

Les mandats d'administrateurs de la Banque d'État de l'U.R.S.S., de la Banque pour le commerce extérieur de l'U.R.S.S., de MM. Guy de Boysson, président, et Jean Braun ont été renouvelés. M. Jemmy Boter, ancien directeur de la banque, a été appelé aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Henri Jory, administrateur, décédé en 1976. Le conseil comprend, en outre, MM. Vladimir Ponomarev, vice-président, et Gilles Peillon, directeur général.

A l'issue de l'assemblée générale, qui a décidé de porter aux réserves le bénéfice de l'exercice 1976, le conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 1975, a augmenté le capital de la banque de 250 à 300 millions de francs par incorporation de réserves.

cedis

L'assemblée générale ordinaire réunie le 14 mai 1977 sous la présidence de M. Gabriel Mathey, président-directeur général, a approuvé les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le dividende maintenu à 15 francs par action, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 7,50 francs, sera mis en paiement le 24 mai 1977 contre remise du coupon n° 8.

Dans son allocution, le président Mathey a déclaré : « Notre chiffre d'affaires au 30 avril dernier s'établit à 791,8 millions de francs, en augmentation de 15,11 % sur la même période de 1976, plus particulièrement sensible dans les hypermarchés. Depuis le début de l'année nous avons la satisfaction d'enregistrer une activité croissante dans un climat cependant peu euphorique. »

« SIMNOR »

Les actionnaires sont informés qu'à partir du 23 mai 1977 il sera procédé à l'échange de leurs titres au porteur nos 1 à 1 509 338 contre de nouveaux titres portant les coupons n° 34 A et B à 73 A et B attachés.

Le prochain dividende sera représenté par les coupons n° 34 A et B détachés des nouveaux titres d'actions.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24 mai 1977

Allocution de M. le Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Les nouvelles que j'ai à vous donner sur l'évolution de notre compagnie depuis le début de l'année sont bonnes.

Dans ma lettre du mois de mars, je vous ai fourni sur la marche de nos principales filiales en 1976 des renseignements qui nous permettent d'augurer, pour l'exercice 1977 de notre compagnie, un niveau de résultats au moins équivalent au niveau de 1976.

Nos comptes consolidés de 1976, dont je m'efforce, malgré les difficultés pratiques, de vous donner l'essentiel à notre assemblée générale, sont favorables.

Un total du bilan de 112,8 milliards de francs contre 96,6, un total de dépôts dans nos banques de 86,5 milliards de francs contre 75,4, un actif net consolidé de 5,65 milliards, soit 704 F par action, montrent la surface de notre groupe.

Les résultats consolidés courants de 381 millions de francs contre 311 et des résultats totaux (y compris les opérations en capital) de 424 millions contre 292 millions représentent incontestablement un progrès sur l'année dernière.

Par action, le bénéfice consolidé s'élève à 47,5 F en résultats courants et à 52,8 F en résultats totaux.

Enfin, pour nos banques, les résultats des premiers mois de 1977 ont été, en moyenne, comparables à ceux du premier trimestre 1976, malgré les difficultés d'exploitation dues à la fois à l'encadrement du crédit et à l'évolution des taux. Pour La Hénin et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, ainsi que pour plusieurs de nos autres filiales industrielles, il y a des progrès marqués par rapport à l'année dernière.

La bonne santé dont notre groupe fait preuve est le signe d'une vitalité d'autant plus grande que la conjoncture dans laquelle nous travaillons ne facilite pas l'exercice de notre activité.

Le monde occidental, et pas seulement la France, n'est pas encore sorti du traumatisme qu'a représenté le quintuplement des prix du pétrole. Le transfert du pouvoir d'achat que cette hausse du prix de l'énergie a comporté a rendu insupportables les tensions inflationnistes et a nécessité partout des plans anti-inflationnistes qui ont été d'autant plus sévères qu'ils ont été plus longtemps différés. Le plan Barre comporte des sacrifices limités et temporaires se traduisant par une pause d'un an dans l'accroissement du pouvoir d'achat. Nul doute que s'il échouait il serait remplacé un jour pas un autre plan comportant pour un temps plus long une amputation assez importante de ce pouvoir d'achat.

Le problème économique est donc de portée générale, et la France — malgré l'absence d'un profond consensus social, qui rend tout programme d'action difficile — se situe honorablement dans le peloton des nations industrielles. Ce qui rend sa situation délicate, c'est le fait que l'entreprise française émerge de cette crise dans une situation financière plus faible que ses concurrentes étrangères. Cela tient, comme je l'ai déjà dit l'année dernière, à ce que nos entreprises ont abordé la crise avec des structures financières fragiles dues essentiellement au contrôle des prix et à la faiblesse du marché financier.

Il est inutile, je crois, de souligner dans quel état de délabrement se trouve notre marché financier, qui, aujourd'hui, ne permet ni à nos entreprises de trouver les capitaux nécessaires à leur développement ni à leurs actionnaires de mobiliser leurs avoirs à des cours en rapport avec la valeur réelle de leur propriété.

Le cours des actions ne traduit nullement la situation des entreprises, ni même les problèmes économiques auxquels elles peuvent être confrontées. Ils sont essentiellement le résultat de deux causes : le sort injuste fait aux actionnaires et les craintes politiques.

Sur le premier point, il est clair que si l'on veut un marché financier actif et prospère, qui ne pénalise ni les entreprises lorsqu'elles cherchent des ressources, ni les actionnaires lorsqu'ils veulent réaliser leurs avoirs, il faut mettre un terme à la fiscalité dissuasive qui, actuellement, frappe les valeurs à revenus variables. Le revenu des actions est surimposé par rapport à n'importe quelle autre sorte de revenu, et, pour rétablir l'égalité, il faut soit adopter l'avoir fiscal à 100 % — ce qui supprimerait la double imposition, — soit assimiler le système fiscal des actions à celui des obligations.

Sur le deuxième point, on conçoit l'inquiétude des épargnants devant les effets du programme commun, qui — si l'on prend au pied de la lettre certains chiffres récemment publiés — imposeraient aux entreprises des charges nouvelles qui représentent 300 % de leurs bénéfices actuels.

L'énormité même des conséquences d'un tel programme le rend peu crédible, et je pense, pour ma part, que la Bourse fait actuellement preuve d'un pessimisme excessif. Les épargnants qui investiraient sur la base des cours actuels auraient, à moyen ou à long terme, beaucoup plus de chances de gagner que de perdre.

Il n'en reste pas moins que l'éventualité d'une application du programme commun fait peser sur l'économie française un risque terrible.

Pour l'entreprise, il cumulerait d'insupportables charges nouvelles avec un blocage des prix qui rendrait toutes les sociétés tributaires d'une aumône de l'État.

Pour l'État, il nécessiterait un recours massif à la planche à billets, qui mettrait en cause l'équilibre du budget, de la balance des comptes et, en fin de compte, le niveau des prix.

Pour les salariés, après une euphorie de quelques semaines ou mois, due à la coexistence d'un blocage des prix et d'une évaluation des salaires, un maelström d'inflation reprendrait, et au-delà, tous les avantages initialement acquis.

Parmi les problèmes qui nous préoccupent, j'aurais le sentiment de faillir à mon devoir si je n'abordais pas celui qui est sans doute au centre de vos pensées, c'est-à-dire le problème des nationalisations.

Je pense que vous vous [...] à cet égard, à me poser [...] breuses questions auxquelle[s] [...] incapable de répondre. J'[...] effet, quelle est la probab[ilité] que et j'ignore encore [...] pourraient être les modal[ités] réalisation lorsqu'il s'a[gira de] passer d'un article de p[rogramme] électoral à l'application [...] d'un gouvernement respons[able] tiquement et juridiquemen[t].

Indépendamment des [...] spoliation plus ou moins [...] que l'on peut concevoir, [...] chose que je puis dire [...] s'agit là d'un projet à la [fois inu]tile et dangereux.

Inutile, car dans la natio[nalisation] de tout ou partie de no[tre groupe] l'État socialiste ne trouve[rait] pouvoir économique qu'il [nous attri]bue à tort ni le contrôle [...] qu'il peut largement exerc[er dans la] situation actuelle des [structures] bancaires.

Dangereux, car l'extensi[on] du secteur public aboutir[ait] ment à une cristallisatio[n] une régression de l'économ[ie] pourrait peut-être, tant [bien que] mal, gérer ce qu'il aurait [...] mais il est exclu qu'il [...] une compagnie comme la [...] a, depuis vingt ans, exercé [...] vité dans le sens du progr[ès et de la] promotion économiques. Pl[us généra]lement, il apparaît bien [invraisem]blable qu'il puisse faire [preuve du] dynamisme et de la souples[se d'adap]tation qu'ont su déployer [au cours] des dernières décennies [...] des entreprises sur lesqu[elles pèse] une menace de nationalisa[tion] définitive, la stérilisation [...] est aujourd'hui l'aile mar[chante de] notre économie laisserait [...] sans moteur, sans pionnie[rs, pour] tout dire, sans espoir.

Il est donc logique d'espé[rer qu'une] évolution aussi contraire [aux inté]rêts de la société tout [entière ne] se produira pas.

A cet égard, il existe à [mes yeux] deux fortes raisons de ne [pas som]brer dans le pessimisme [...] mière est la prodigieuse [capacité] d'adaptation de l'économi[e française]. Déjà, une partie du tr[ansfert] causé par la hausse du prix [de l'éner]gie a été surmontée. Même [...] où la situation était pa[rticulière]ment délicate, de nombreu[ses...] ont retrouvé leur équilibre [...] merce extérieur n'est pres[que plus] déficitaire, le franc se st[abilise...] l'on peut espérer que la h[ausse des] prix sera sinon stoppée [du moins] contenue à la fin de l'ann[ée...] le difficile problème de [la main-]d'œuvre devrait, dans le [cadre de] l'économie de marché, tr[ouver une] solution plus rapide que le[s...] demandés par le programm[e commun] pour résorber le chômage.

La deuxième raison d'esp[érer...] dans le vieux bon sens [...] français. Je ne pense pas [...] lement, et malgré toutes [...] qu'il peut avoir de contest[er...] telle des solutions qui lui [sont pro]posées, il choisisse de tour[ner le dos] à vingt-cinq ans de pro[grès pour] s'enfoncer dans une utopie [...] demain.

Je pense donc que les [...] peuvent faire plus de c[...] l'avenir qu'ils n'en font a[...]. Pour notre part, nous co[...] à œuvrer pour que notre [...] digne de notre passé.

L'assemblée extraordinaire du 24 mai 1977 a décidé l'attribution gratuite d'une action nouvelle de 100 francs, jouissance 1er janvier 1977, pour dix actions possédées.

L'assemblée ordinaire du même jour a approuvé les comptes de 1976, qui se soldent par un bénéfice net de 169 467 055 francs contre 146 924 [...] en 1975.

Il sera réparti un dividende net de 17 [...] action, donnant droit à un avoir fiscal de [...] et payable contre remise du coupon n° 3[...] du 6 juin 1977.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 MAI

CALME ET IRRÉGULIER

marché s'est montré plus tr- ler dans une ambiance assez ce mercredi à la Bourse ris, où l'avalanche d'ordres 'on attendait sur le marché mptant, après les perturba- intervenues la veille dans tations, ne s'est pas produite. léger progrès à l'ouverture, urs ont finalement trouvé oint d'équilibre proche de iveau précédent.

asses et baisses ont alterné à rieur de la quasi-totalité des rtiments, seuls les maga- restant plus franchement és à la hausse.

plus forte avance de la e a été celle de Cotelle, sui- Chargeurs réunis, dont la on dut même être retardée ison de la faiblesse des of- Pour la raison inverse, celle iber fut également réservée, nt du même coup la baisse s sévère de la séance.

ès deux séances consécu- le hausse, il était concevable pose se produise ce mer- encore que certains s'inter- ent sur la véritable signi- n du mouvement enregistré lle. De fait, certains ban- se plaignaient d'avoir été trop tardivement du main- les cotations à terme et de pu, dans ces conditions, ler à toutes les opérations ées par leur clientèle.

valeurs étrangères, assez es, les mines d'or se sont ent redressées.

le marché de l'or, le lingot de 55 F à 23 695 F et le na- s'est effrité de 0,60 F à F après 248,20 F. Le volume ransactions s'est établi à illions de francs contre un lus de 4 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (ons et parts)	Modalités	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	0 65

LONDRES

L'ouverture s'est effectuée dans le calme. Les industrielles sont irrégulières et les pétroles continuent à baisser.

OR (ouverture) (dollars) : 144 35 contre 144 75

VALEURS	CLOTURE 25/5	COURS 26/5
War Loan 3 1/2 %	29 7/8	29 13/16
Beecham	484 ...	486 ...
British Petroleum	923 ...	924 ...
Shell	552 ...	548 1/2
Vickers	184 ...	182 ...
Imperial Chemical	398 ...	397 1/2
Courtaulds	122 ...	122 ...
De Beers	253 ...	253 1/2
*Western Holdings	13 3/4	13 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	227 ...	225 ...
*West Driefontein	19 ...	19 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/5	26/5
1 dollar (en yens)	277 60	277 30

NOUVELLES DES SOCIETES

ROSIERES. — Bénéfice net comptable pour l'exercice 1976, le centième depuis la création de la société : 4,76 millions de francs contre 2,6 millions de francs. Dividende global inchangé de 15 francs, mais s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite d'actions (2 pour 11).

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Lancement le 31 mai d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs à 11,30 %.

SYNTHELABO. — Résultats consolidés pour 1976 : chiffre d'affaires, 533,6 millions de francs (+ 8,2 %) ; bénéfice net, 27,1 millions de francs (provisoire) et 29,2 millions de francs (corrigé des plus-values exceptionnelles et des provisions pour investissements) contre respectivement 36,8 millions et 38,07 millions de francs. Dividende global de 9,75 F.

GRANDS MOULINS DE CORBEIL. — Perte nette pour 1976 : 644 621 F contre un bénéfice hors plus-values de 2,69 millions de francs.

ETABLISSEMENTS LEMERCIER FRERES. — La société, dont 69 % du capital viennent d'être cédés par Chauffage et Gaz à la société luxembourgeoise Infotec Holding S. A., a réalisé en 1976 un bénéfice net de 0,87 million de francs contre 0,36 million. Le dividende global est passé de 10,20 F à 10,80 F.

CARBOXIQUE FRANÇAISE. — Bénéfice pour 1976 : 6,51 millions de francs contre 2,80 millions. Dividende global de 15,975 F contre 15 F.

NEW-YORK

Nouvelle chute

Une nouvelle et lourde chute des cours s'est produite mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 9 points, s'établissant en clôture juste au-dessus de la barre de 900, à 903,24, au plus bas niveau depuis le 7 janvier 1976.

Une tentative de reprise à l'ouverture a fait place rapidement à un recul, qui allait s'amplifier au cours de la séance. Plus que jamais, l'inflation et les taux d'intérêt inquiètent les milieux financiers américains : après l'annonce d'une hausse des prix de 0,8 % en avril, ils s'attendent à un nouveau relèvement du taux de base des banques à la fin de la semaine.

En outre, plusieurs économistes, dont M. Samuelson, émettent des doutes sur la poursuite de l'expansion au-delà de 1977, même si les perspectives à court terme restent satisfaisantes.

Cette nouvelle chute porte à 40 points d'indice le recul des cours en cinq séances et à 100 points celui intervenu depuis le début de l'année.

Le montant des transactions s'est maintenu aux environs de 20 millions de titres.

VALEURS	COURS 24/5	COURS 25/5
Alcoa	57 1/4	57 ...
A.T.T.	63 1/8	62 7/8
Boeing	51 3/8	50 7/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 1/4
Du Pont de Nemours	123 ...	121 3/4
Eastman Kodak	59 7/8	58 ...
Exxon	51 1/2	51 ...
Ford	54 1/4	53 7/8
General Electric	54 5/8	54 1/8
General Foods	31 7/8	31 5/8
General Motors	66 7/8	66 5/8
Goodyear	20 ...	19 3/4
I.B.M.	247 1/2	247 1/8
I.T.T.	34 ...	33 7/8
Kennecott	27 1/8	26 5/8
Mobil Oil	64 3/8	63 7/8
Pfizer	25 3/4	25 7/8
Schlumberger	63 5/8	62 1/2
Texaco	26 5/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	22 ...	22 ...
Union Carbide	51 ...	50 3/4
U.S. Steel	42 5/8	42 3/8
Westinghouse	19 3/4	19 5/8
Xerox	45 3/8	45 3/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	23 mai	25 mai
Valeurs françaises	82,6	83,5
Valeurs étrangères	100,4	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,2	54,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 25 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 958	4 948	4 900
Allemagne (100 DM)	209 840	210 070	208 500
Belgique (100 F.)	13 729	13 729	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 180	201 310	200 500
Danemark (100 krd)	82 260	82 230	83
Suède (100 krs)	113 686	113 600	114
Norvège (100 k.)	93 850	93 935	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 515	8 502	8 570
Italie (1 000 lires)	5 597	5 587	5 650
Suisse (100 fr.)	196 690	196 850	195 500
Autriche (100 sch.)	29 466	29 507	29 350
Espagne (100 pes.)	7 182	7 171	7 02
Portugal (100 esc.)	12 830	12 818	12
Canada ($ can. 1)	4 723	4 716	4 716

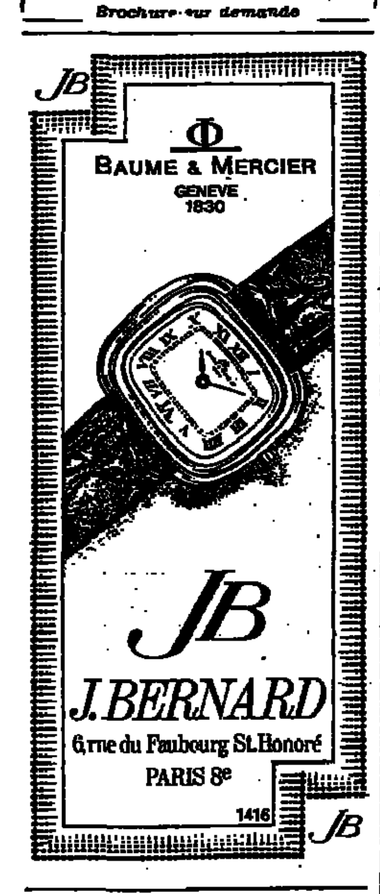
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	23750 ..	23650
Or fin (kilo en lingot)	23760 .	23695
Pièce française (20 fr.)	248 50	248 30
Pièce française (10 fr.)	209 ..	209 ..
Pièce suisse (20 fr.)	220	217 80
Union latine (20 fr.)	205 60	206
Souverain	224 ..	223 10
Pièce de 20 dollars	1050 ..	1050 ..
Pièce de 10 dollars	570 20	564
Pièce de 5 dollars	398 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	968 ..	968 .
Pièce de 10 florins	218 50	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1977 a été tiré à 564 976 exemplaires.



A B C D E F G

L'union de la majorité ne saurait se limiter à un simple cartel électoral

déclare M. Barre à Strasbourg

Le premier ministre a réfuté, jeudi 26 mai, à Strasbourg, où il assistait à l'assemblée générale de la Fédération du Crédit national d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, certaines thèses élaborées par les dirigeants de la majorité et notamment par M. Chirac. Il refuse ainsi de voir le gouvernement confiné dans « de modestes tâches de gestion », il estime que le « pacte majoritaire » proposé par le président du R.P.R. ne doit pas se limiter à un « simple cartel électoral de second tour » et il annonce qu'il conviera « le moment venu » les formations de la majorité à proposer au pays des objectifs d'action commune.

Toutefois M. Barre admet la pluralité de candidatures au premier tour des élections, à condition que cette pluralité exprime « la diversité mais non la division » de la majorité.

Le premier ministre, qui a vivement critiqué les perspectives ouvertes par le programme commun de la gauche, a plaidé en faveur de sa politique économique, rappelé la nécessité d'une pause dans la progression du pouvoir d'achat et renouvelé son accord sur le principe de la politique contractuelle.

M. Barre, évoquant les problèmes politiques à la fin de son allocution, a déclaré : « *Ce que nous proposent les formations de l'opposition, c'est de changer de société et de construire un socialisme dont on n'a jamais vu l'application nulle part. Les tensions doctrinales qui se manifestent d'ailleurs entre les divers partis de l'opposition et même à l'intérieur du parti socialiste montrent bien les conceptions profondément divergentes de la société que masque l'apparente unité du programme. Si l'équivoque peut régner sur un accord électoral, elle est difficilement supportable quand elle concerne un programme de gouvernement soumis à l'approbation du pays.* »

A propos de l'union de la majorité, le premier ministre estime : « *Cette union doit se faire autour du gouvernement. (...) Quelle étrange conception que celle selon laquelle il conviendrait, pour ainsi dire, de le mettre entre parenthèses et de le confiner dans de modestes tâches de gestion ?*

» *Cette union doit s'établir entre toutes les formations politiques et entre toutes les familles d'esprit attachées à notre type de société et à nos institutions. On comprend bien que chacune d'elles souhaite conserver sa spécificité, mais chacune ne saurait ignorer qu'elle est incapable à elle seule de triompher. L'union permet une confrontation des idées, des débats loyaux, mais elle assure en fin de compte la cohésion, sans laquelle il n'y a que manœuvres, inconstance et impuissance. C'est pourquoi je continuerai à rechercher avec ténacité cette union, parce qu'elle est indispensable au succès et parce qu'elle correspond au désir profond des Français.*

» *Cette union doit être ouverte sans exclusive à tous ceux qui n'ont pas une étiquette politique déterminée et ne la recherchent pas, mais qui désirent apporter leur concours au combat politique pour l'avenir de la France. Des hommes neufs doivent pouvoir donner une image attirante des équipes politiques de demain.*

» *Cette union doit se concrétiser d'une manière claire, en vue des prochaines élections législatives. Elle ne saurait limiter ses ambitions à un simple cartel électoral de second tour. (...) Il faut souhaiter que l'entente entre les représentants de la majorité se fasse, partout où cela s'imposera, dès le premier tour. Il ne faut pas pour autant exclure à ce stade une pluralité de candidatures, à condition qu'elles expriment la diversité, mais non la division de la majorité.*

» *C'est pour assurer l'essor et l'épanouissement de la France moderne que, depuis septembre dernier, le gouvernement mène une politique économique de vérité, d'effort et de courage. A ceux qui contestent la portée de cette politique, je rappelle ce qu'a écrit le général de Gaulle dans ses* Mémoires d'Espoir : « La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre, comme le sont l'action et la vie ; l'efficacité et l'action de la politique sont conjuguées avec la force et l'espérance de l'économie. »

» *C'est pour donner à la France moderne des chances nouvelles que le gouvernement conviera, le moment venu, les formations de la majorité à proposer au pays des objectifs d'action commune qui soient à l'échelle de notre ambition et à la mesure de notre effort. Il faudra éviter toute démagogie et toute surenchère. Rien ne doit être promis qui ne puisse être tenu. Tout ce qui sera promis devra être tenu.* »

« Une protection efficace des petits patrimoines »

Auparavant, M. Barre avait rendu hommage à la tradition mutualiste et à ses vertus, se félicitant de la contribution importante apportée par le Crédit mutuel aux investissements d'intérêt général, en contrepartie de l'exonération fiscale accordée par le législateur à ses déposants. Cette contribution s'est élevée à 3,8 milliards de francs en 1976, « *avec 2,5 milliards de plus en 1977* » pour des emplois essentiellement régionaux et locaux.

Elargissant le débat, le premier ministre a évoqué la nécessaire défense de l'épargne et rappelé qu'à la demande de M. Giscard d'Estaing, ses services poursuivaient l'étude d'un « *dispositif simple qui, écartant un usage généralisé de l'inflation, dont tous les effets pervers sont bien connus, accorderait aux petits patrimoines une protection efficace : des choix seront prochainements offerts au gouvernement* ».

Dressant, une fois de plus, le bilan de son action — « *il fallait casser la tendance à l'accélération de l'inflation* », — M. Raymond Barre a précisé que la stabilisation du franc, après une chute de 10 % en neuf mois, avait permis d'amorcer une détente de tous les taux d'intérêt, celui du marché monétaire étant ramené de 12 % en octobre 1976 à 9 % actuellement. En ce qui concerne les économie d'énergie, il a annoncé que nos importations de pétrole au cours du premier trimestre de 1977 avaient été maintenues dans des limites compatibles avec le plafond de 55 milliards de francs fixé par le gouvernement pour l'ensemble de 1977.

La politique contractuelle : un moyen, non une fin

Rappelant que les allocations familiales vont augmenter de 10,6 % et le minimum vieillesse de 21 %, le premier ministre a indiqué que le SMIC serait augmenté. Il s'est assez longuement étendu sur la politique contractuelle « *instrument privilégié du dialogue social* », auquel il est « *personnellement attaché, comme les organisations syndicales qui, depuis des années, ont fait vivre cette politique et qui ont su la défendre contre les attaques de ceux qui en reconnaissent les mérites après s'en être fait les procureurs. Aujourd'hui, dans la situation de crise que traverse notre pays, comme les autres nations développées, la politique contractuelle est plus difficile, mais aussi plus nécessaire que jamais... Elle est un moyen, non une fin en soi, et ne doit pas exister pour elle-même, mais en fonction de l'intérêt national. Dans ces limites, le gouvernement sera toujours prêt à en faciliter l'application* ».

La double prise d'otages aux Pays-Bas

La guerre d'usure se prolonge à Assen

Aucun élément nouveau n'était survenu jeudi 25 mai, en début d'après-midi, dans l'affaire de la double prise d'otages aux Pays-Bas, où une sorte de « guerre d'usure » s'est établie dans un climat tendu. Des contacts téléphoniques ont repris entre le gouvernement et les terroristes, sans aucun résultat. Un peu avant 9 heures, comme ils l'avaient fait la nuit précédente, des membres du commando ont fait descendre du train immobilisé à Assen un otage, les yeux bandés et une corde au cou, puis l'on fait remonter dans le convoi.

(De notre envoyé spécial.)

Assen (province de Drenthe). — Peut-on parler de détente dans une affaire où, plus de cent enfants d'un côté, une quarantaine de personnes de l'autre, demeurent prisonniers de deux commandos terroristes qui menacent toujours de les tuer, alors qu'aucune solution de fond ne semble, pour l'instant, se dégager ? Si l'on a pourtant la tentation d'employer ce mot, ce jeudi 26 mai, à Smilde et à Glimmen, c'est qu'en vingt-quatre heures certains progrès ont été enregistrés.

Le premier est que le délai fixé — mercredi 14 heures — par les deux commandos pour l'expiration de leur ultimatum a été dépassé sans qu'aucun des otages ait été exécuté. En ne donnant pas suite à la menace terrible qu'ils avaient formulée, les extrémistes sud-moluquois ont montré qu'en dépit de leur inquiétant « tout ou rien », ils étaient prêts à prolonger une discussion fort laborieusement ouverte.

Second signe de détente : les autorités ont pu converser par téléphone, dans la journée de mercredi, avec *le directeur de* l'école, retenu prisonnier lui aussi. Jusqu'alors, le commando de Smilde s'y opposait. « *Les enfants vont bien. Ils ne sont pas inquiets. Ils chantent* », a déclaré le directeur. On a pu, en tout cas, entendre distinctement, par une fenêtre ouverte, les petits otages scander, à l'adresse du ministre de la justice, avec sans doute plus d'énergie que de spontanéité : « *Van Agt, wij willen leven !* » (« *M. Van Agt* — ministre de la justice — *nous voulons vivre !* ») Leur situation matérielle s'améliore un peu. Des vivres, des couvertures et des objets de toilette ont pu leur être acheminés. Là encore il s'agit d'un léger infléchissement des exigences premières du commando. Détails, sans doute, que ces mesures de la plus élémentaire humanité, dont les passagers du train ne bénéficient d'ailleurs pas. Mais l'expérience a montré qu'en matière de prise d'otages, cette politique des petits pas est souvent le commencement de la sagesse.

Quatre des auteurs du coup de force de décembre 1975 ont été conduits dans l'après-midi à Assen, d'où ils ont sans doute pu dialoguer avec leurs amis ou parents, membres des deux commandos. Les prisonniers ont ensuite regagné leurs cellules dans la soirée, mais cette confrontation-éclair par radio-téélphone constituait « un geste ». Le soir cependant trois otages du train sont descendus du convoi, en vêtements blancs, une corde autour du cou, et on a, un instant, pu craindre une exécution. Mais après être restés un moment dehors, les trois otages, escortés de membres du commando, sont remontés dans le train. L'attente n'est pas devenus moins lourde.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *L'Indonésie a offert son aide au gouvernement des Pays-Bas* pour régler les incidents provoqués par les terroristes sud-moluquois. Le ministre de la défense indonésien, le général Maraden Panggabean, ministre des affaires étrangères par intérim, a déclaré à la presse, après s'être entretenu avec le président Suharto, que Djakarta avait une responsabilité morale dans le règlement de ces incidents. Il a ajouté que l'ambassadeur d'Indonésie à La Haye avait reçu pour instruction d'apporter son assistance aux autorités néerlandaises. — *(A.F.P.)*

● *Pollution sur l'Oise.* — Deux barrages ont été établis sur l'Oise à hauteur de Mours (Val-d'Oise) afin d'endiguer l'écoulement d'une nappe de fuel large d'une quinzaine de mètres et longue de 5 kilomètres entre Mours et les écluses de l'Isle-Adam. Cette pollution proviendrait d'une teinturerie industrielle. — *(Corresp.)*

● « *La Nouvelle République du Centre-Ouest* » a reparu à Tours ce jeudi matin 26 mai après quarante-huit heures d'interruption. Un protocole d'accord a été signé mercredi soir entre les délégués du Livre C.G.T. — qui présentaient notamment des revendications relatives aux congés — et le directoire du journal.

Malgré les démen[...] de La Havane

WASHINGTON ESTIME QU'UNE CINQUA[...] DE CONSEILLERS MILI[...] CUBAINS SE TROUVENT EN ÉTHIOPIE

Le département d'Etat [...] cain a averti Cuba, [...] 25 mai, qu'un envoi de [...] cubaines en Ethiopie serai[...] déré comme une affai[...] rieuse » par les Etats-Un[...]

Une information selon [...] quelque cinq cents mili[...] cubains se trouveraient [...] ment en Ethiopie, le port[...] du département d'Etat, [...] ding Carter, a déclaré [...] renseignements dont disp[...] tuellement l'administratio[...] caine font état seulemen[...] cinquantaine de technicie[...] taires cubains présents en [...] pie. « *Si cette informatio[...] se révéler exacte, ce se[...] développement sérieux* [...] cependant ajouté.

De son côté, le premier [...] cubain Fidel Castro a [...] dans une interview diff[...] la chaîne de télévision A[...] les Cubains résidant actu[...] en Ethiopie étaient uni[...] des diplomates et des [...]

● *Une quarantaine d[...] Ethiopiens* répondant à [...] de l'Union des étudiant[...] piens en France, se sont [...] blés, mercredi 25 mai ve[...] à proximité de leur am[...] située, 35, avenue Charles-[...] à Paris-7e. Les mani[...] pour la plupart masqués [...] goules blanches, entendai[...] tester contre « *le régime d[...] imposé par le régime du colonel Menguistu* ».

LES PÊCHEURS BRET[...] BLOQUENT LES PO[...] DE ROSCOFF ET DE [...]

(De notre corresponda[...]

Brest. — Après la conda[...] d'un patron pêcheur de [...] Guénolé-Penmarc'h (Finist[...] par un tribunal anglais pou[...] tion à la réglementation in[...] nale sur la pêche (il pêc[...] un filet aux mailles trop [...] les marins-pêcheurs ont [...] mercredi 25 mai, les accès [...] de Roscoff et ce jeudi ceux [...] de Brest.

Le blocus de Roscoff a [...] car-ferry « Cornouailles », [...] attendu mercredi dans le [...] ton, à retourner à [...] M. Alexis Gourvennec, pré[...] la Britanny Ferry, qui ex[...] navire, a déclaré : « L'Eta[...] pu assurer le maintien [...] public maritime, notre c[...] engagera les poursuites [...] pour obtenir réparation. »

